

**Michel Bassand /**  
un sociologue de l'espace et son monde

Christophe Jaccoud, Vincent Kaufmann





**Michel Bassand**  
**un sociologue de l'espace et son monde**



**Michel Bassand**  
**un sociologue de l'espace et son monde**

Christophe Jaccoud, Vincent Kaufmann



Déjà paru dans la même collection

**De la ville aux réseaux**

*Dialogues avec Manuel Castells*

Géraldine Pflieger

**Milton Santos**

*Philosophe du mondial, citoyen du local*

Jacques Lévy

Conception graphique et réalisation:

\*tangram, Lausanne.

Les Presses polytechniques et universitaires romandes sont une fondation scientifique dont le but est principalement la diffusion des travaux de l'École polytechnique fédérale de Lausanne ainsi que d'autres universités et écoles d'ingénieurs francophones. Le catalogue de leurs publications peut être obtenu par courrier aux

**Presses polytechniques et universitaires romandes,**

EPFL – Rolex Learning Center,

CH-1015 Lausanne,

par E-Mail à [ppur@epfl.ch](mailto:ppur@epfl.ch),

par téléphone au (0)21 693 41 40,

ou par fax au (0)21 693 40 27.

**[www.ppur.org](http://www.ppur.org)**

Première édition

ISBN 978-2-88074-762-6 (version imprimée)

ISBN 978-2-88914-437-2 (version électronique, pdf)

© Presses polytechniques et universitaires romandes, 2010

CH – 1015 Lausanne

Imprimé en Italie

Tous droits réservés.

Reproduction, même partielle, sous quelque forme ou sur quelque support que ce soit, interdite sans l'accord écrit de l'éditeur.

# Table des matières

<b>1 / Michel Bassand entre parcours et pensée</b>	<b>1</b>
Itinéraires d'un penseur d'espace	1
Michel Bassand dans le texte	5
La dialectique de l'espace	6
La Suisse comme terrain	7
L'espace comme vecteur de changement social	8
Bassand découvreur d'émergences spatiales	10
La mobilité comme pivot des dialectiques spatiales	12
Un livre mode d'emploi	13
<b>2 / Entretien biographique</b>	<b>15</b>
Enfance et milieu	15
De Porrentruy à Genève.	
Quête d'indépendance et naissance d'une vocation	23
La sociologie comme métier	31
L'appel de Lausanne: d'une sociologie académique à une sociologie polytechnique	47
Un âge d'or, L'IREC	54
Epilogue	82
<b>3 / Choix d'articles reproduits</b>	<b>89</b>
La structure du pouvoir communal d'une microrégion rurale en changement	91
Le séparatisme jurassien: un conflit de classes et/ou un conflit ethnique?	105

Culture novatrice, espace et dynamique sociale en Suisse (1998)	133
Le voisinage: un théâtre expérimental de la vie quotidienne (1982)	153
La mobilité spatiale en tant que système (1981)	179
La Suisse, une métropole	197
<b>4 / Parcours bibliographique</b>	<b>211</b>
Livres	211
Livres édités	213
Rapports	215
Chapitres	220
Articles	225



## Michel Bassand entre parcours et pensée

### Itinéraires d'un penseur d'espace

La science, comme activité intellectuelle et sociale, si elle se donne à voir d'abord à travers ses productions traditionnelles – institutions, ouvrages, articles, débats, polémiques... –, dévoile aussi des visages et des destinées singulières. Et bien souvent des individualités qui, par leur travail, leur énergie contributive, leur place dans l'espace public, ou encore leur aptitude à sentir et à explorer des objets ou des domaines de la connaissance, *existent au monde* comme des sujets de chair et de sang.

Ainsi, et sans renier la loi constitutive de la science sociologique qui impose, selon la fameuse formule durkheimienne, d'expliquer les faits sociaux par d'autres faits sociaux, il n'est pas sans pertinence, lorsque l'on entend saisir la configuration particulière d'une œuvre, de s'attarder sur ce qui en constitue les arrière-mondes : du souvenir de l'odeur des pavés mouillés d'une petite ville à la forte figure d'un instituteur charismatique, en passant par le souvenir d'une gravure sous-verre ou par l'évocation des silhouettes familières qui ont peuplé l'enfance. Les mondes vécus de Michel Bassand, personnalité de premier plan de la sociologie suisse et internationale depuis le début des années 1970, s'enracinent pour l'essentiel autour de trois pôles.

Premier pôle, Porrentruy, petite ville jurassienne dans laquelle il est né en 1938, fils de commerçants-quincaillers nourri des récits d'enfance d'une grand-mère tessinoise qui disent la pauvreté, l'injustice et l'humiliation ordinaires des temps d'avant. De scoutisme aussi, à l'ombre des clochers d'une institution ecclésiastique très influente encore. Petite ville qui propose certes à ses

jeunes gens le réglage strict des existences et la solidification des possibles, mais dont la proximité avec la France, éloignée de quelques kilomètres seulement, favorise le passage de cette trombe culturelle qui constituera l'essentiel des turbulences d'une après-guerre marquée par la pensée de gauche et la guerre d'Algérie : journalistes, essayistes, penseurs, philosophes, écrivains tentent de remettre l'époque sur ses gonds. Il s'agit de poser les fondations d'un nouvel humanisme, de fournir un idéal de justice et de vérité, d'apporter des réponses aux questions sur la place de l'homme dans l'Histoire. La pensée se met au service d'une idéologie politique, la connaissance se pare d'une portée sociale, elle se veut engagée et tournée vers la connaissance du monde.

Deuxième pôle, Genève, où les «volontés de savoir» et le *désir d'espace* d'un jeune homme nourri de culture catholique-sociale qui entend ne pas s'installer dans les rôles les plus convenus du répertoire de vie d'une petite ville – reprendre le négoce familial – l'ont conduit. Genève dans laquelle il passe sa maturité, poursuit des études de sciences économiques, puis bifurque vers la sociologie. Genève qui devient, pour paraphraser Balzac, la «tête de son monde», et dans laquelle il s'intègre rapidement à un milieu effervescent riche en échanges féconds instauré par une phalange d'ambitieux apprentis-sociologues dont plus d'un atteindra les étages supérieurs de l'éminence académique.

Troisième pôle, Lausanne, ville-siège de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, une institution dans laquelle il va, entre sa nomination en 1976 et son départ à la retraite, construire un pôle de recherche considérable, l'Institut de recherche sur l'environnement construit (IREC). Et ceci dans une veine interdisciplinaire bien ancrée, apte à rendre compte au travers d'une pluralité de champs problématiques et de techniques d'enregistrement et d'analyse, des grandes lignes de force qui trament l'urbain.

Ce bref rappel des principales balises chronogéographiques de Michel Bassand masque toutefois l'essentiel. A savoir qu'il laisse une œuvre considérable et aux multiples facettes.

Une œuvre scientifique d'abord, exposée au travers de 25 ouvrages savants et de plusieurs dizaines d'articles scientifiques, qui constitue une référence dans l'histoire de la sociologie urbaine européenne depuis les années 1970. Une œuvre de pédagogue et d'enseignant ensuite, entamée à l'Université de Genève, poursuivie à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, ornée encore par de prestigieuses invitations dans des universités nord-américaines (University of Columbia, Université du Québec...) et par la direction de très nombreuses thèses de doctorat.

Une œuvre de bâtisseur de lieux de recherche, avec la création, au sein du Département d'architecture de l'EPFL, de l'Institut de recherche sur

l'environnement construit qui fut, dès ses origines, un puissant pôle de production sociologique au plan national comme au plan international.

Une œuvre sociologique enfin, dans la mesure où Michel Bassand a été au principe de l'édification d'une sociologie originale, peu ou pas arpentée avant lui en Suisse : la sociologie de l'espace, et singulièrement de *l'espace urbain* et de ses transformations.

Evoquer la figure de Michel Bassand, sociologue des structures et des évolutions profondes plutôt que des proliférations événementielles, revient donc pour l'essentiel à parler de sa vie de chercheur et de sa contribution à la sociologie. Sous ce point de vue, deux réalités au moins s'imposent d'emblée.

On dira d'abord que son œuvre est homogène, concrète et empirique, équidistante des virtuosités de l'érudition et des tentations à la « *Weltverbesserung* » et au perfectionnement de l'ordre social – qui ont marqué bien des sociologues de sa génération –, structurée autour de préoccupations pérennes qui sont de deux ordres : la conviction que l'espace n'est pas une page blanche, un contenant uniforme et indifférent, mais bien davantage une réalité construite à partir de la médiation des rapports sociaux ; et la volonté de comprendre des comportements et des mouvements en mesure de structurer et d'organiser l'espace.

On dira ensuite que c'est une sociologie « matérialiste » ou une *morpho-sociologie* qui entend montrer, à travers l'analyse des phénomènes et des logiques qui affectent l'espace et la ville, comment et de quelle manière une société se pense, se produit et se reproduit ; comment s'agrègent les dimensions sociale, politique et économique dont la coopération comme les confrontations participent de l'édification d'un ordre commun et de la poursuite de la vie collective.

Mais est-il seulement possible de ramener une œuvre aussi riche à un ou à quelques concepts centraux seulement ?

A une telle question, on peut répondre de deux manières sans doute. En premier lieu, en cherchant à établir le poids des influences et des révérences. En second lieu, en cherchant à identifier, selon une formule de Gérard Namer jadis appliquée aux travaux de Maurice Halbwachs, quels sont les « objets totaux finalisant d'une vie intellectuelle ? ». Autrement dit quels sont les thèmes centraux et les cristallisations problématiques régulières qui ont, avec parfois nuance et dégradé, articulé ses recherches ?

A l'évidence, la sociologie de Michel Bassand a exigé des confrontations, elle porte au jour des réseaux d'influences et s'inscrit dans des continuités dont certaines sont clairement identifiables.

Karl Marx, sociologue autant que philosophe, dont le matérialisme et la méthode de la dialectique historique imposent le postulat selon lequel les

éléments constitutifs d'une société, quelle que soit sa taille, son implantation géographique ou le régime politique qui y prévaut, agissent les uns sur les autres, et que ce sont ces interactions qui engendrent le changement.

L'École sociologique française, Emile Durkheim et Maurice Halbwachs en tête, qui, avec le concept de «morphologie sociale» entendu comme substrat matériel et collectivement organisé sur lequel repose la vie sociale, définissent tout à la fois une science – celle qui, selon Durkheim, étudie «la vie sociale qui repose sur un substrat qui est déterminé dans sa forme comme dans sa grandeur», une branche de la science sociologique qui étudie les formes structurelles que prennent les sociétés humaine en fonction de leur évolution démographique et de leur environnement; mais aussi un horizon conceptuel permettant de donner corps et sens à l'idée, centrale chez Michel Bassand, selon laquelle l'espace est le lieu central de la matérialisation des faits et des rapports sociaux.

Max Weber, dont l'œuvre n'oublie pas la ville, analysée dans une perspective historique autant comme produit que comme productrice de rationalités formelles et spécifiques; lieu-clef dans la constitution des divers pouvoirs qui, tous d'ailleurs, montrent des modes spécifiques et fonctionnellement cohérents de gestion de l'espace.

L'École de Chicago et les grandes enquêtes sociographiques américaines dites «études de communautés». La première a pris comme sujet d'analyse cette grande métropole qu'est la capitale de l'Illinois et met en exergue, au prix d'un minutieux déploiement ethnographique et empirique, combien la ville s'élabore sur une dialectique morphologie sociale / morphologie urbaine. Mais aussi combien la grande cité peut être considérée comme un laboratoire dans lequel se donne à voir, avec une netteté confondante, l'essence même de la dynamique sociale: d'un côté l'élaboration d'un ordre, d'une agrégation de mondes communs et commensurables, d'un autre côté les logiques centrifuges, la diversité des accomplissements sociaux, les dynamiques d'échappement.

Les secondes, dont sont emblématiques les travaux des époux Lynd et de William Lloyd Warner, se distinguent à leur tour par au moins deux caractéristiques évidemment captivantes pour un chercheur attiré par une sociologie empirique, méfiante à l'encontre des doctrines et des facilités spéculatives. Projets de grande envergure qui prennent pour objet *toute* la vie urbaine de petites ou de moyennes communautés américaines, ambitionnant d'épuiser *tous* les aspects de la vie quotidienne et de la vie sociale, ces recherches se caractérisent encore par un autre trait de pertinence: la mise en relief des mécanismes du contrôle social et politique dans ces localités, thème du pouvoir local que Michel Bassand conjuguera longuement.

Paul-Henry Chombart de Lauwe, et son courant d'anthropologie sociale urbaine, qui s'articule sur des études monographiques, sur l'étude des modes et des milieux de vie, ainsi que sur l'intérêt constant pour les phénomènes d'appropriation et de représentation de l'espace.

Alain Touraine, qui explore, dès le milieu des années 1960, une hypothèse féconde. Celle qui postule que nous sommes sortis de la société industrielle pour entrer dans un nouveau type de société : la société postindustrielle, ou « société programmée ». Dans celle-ci, les formes de consommation, de communication et les technologies changent à grande vitesse, pour devenir l'enjeu central et l'horizon de rationalité. Par voie de conséquence, le système de valeurs se modifie à son tour, et avec lui les formes et les expressions des conflictualités : la défense et la promotion de nouveaux enjeux socioculturels (les inégalités hommes / femmes, la protection de l'environnement...), ainsi que l'apparition de nouveaux types de mouvements sociaux prennent progressivement le pas sur les luttes pour des enjeux socio-économiques de la période précédente. Il faut alors donner la priorité à l'analyse des habitants qui, de plus en plus, entendent devenir des acteurs actifs de leur environnement, il faut être attentif à faire ressortir la diversité des territoires urbains et la complexité du fait urbain.

## Michel Bassand dans le texte

La sociologie de Michel Bassand, on l'a laissé entendre, n'est pas une sociologie à mystères, pas plus qu'elle n'est une sociologie pour sociologues, réservée à des communautés électives. Pour lui, et l'entretien biographique qui prolonge cette introduction fourmille d'indications convergentes, la sociologie est cette science véritable, transparente et lumineuse, d'où son attachement à l'empirisme, aux ressources de l'observation *in vivo* et sa défiance de principe à l'égard des expressions sociologiques trop marquées par la subjectivité ou par trop tentées par les séductions de l'hyperconceptualisation.

Michel Bassand est un sociologue dont le travail se déploie à partir d'un répertoire réduit d'articulations principales qui accompagnent l'intégralité de son itinéraire intellectuel, au point de traverser de bout en bout son parcours. Les unes sont frontales, d'autres mettent au jour des complémentarités et des tensions, toutes forment un certain nombre de configurations sociologiques recomposées tout au long de ses recherches et travaux.

## La dialectique de l'espace

Michel Bassand penseur d'espace? La sociologie est une discipline qui a souvent fait peu de cas de l'espace, le considérant tantôt comme un épiphénomène des structures sociales tantôt comme une simple métaphore. Certes, et on ne le néglige pas, Durkheim a élaboré la notion de «milieu interne», qui met en évidence l'incidence d'une entité spatiale sur les réactions des parties qui la composent pour mettre en exergue le lien qui existe entre la densité physique et l'effervescence sociale; certes Halbwachs, qui publie la *Morphologie sociale* l'année même de la naissance de Michel Bassand (!), s'intéresse de très près à l'influence des formes matérielles de la société sur la société elle-même... Ces approches restent toutefois frappées du sceau d'un incontestable naturalisme, d'un fétichisme de la matérialité et d'un faible potentiel explicatif en mesure, par exemple, d'identifier quels sont les facteurs et les dynamiques qui font évoluer les territoires. Autrement dit, si la sociologie française s'est préoccupée très vite de la pluralité des temps sociaux, elle a, en revanche, pris ses aises pour aller vers une pensée de l'espace articulée, excédant une simple problématique de la matérialité des ancrages sociaux.

A l'évidence, Bassand a dépassé cela, et singulièrement parce qu'il est armé des outils, des ressources et des vues de la sociologie nord-américaine qui est fortement attachée à mettre en relief les logiques de production de l'espace par les rapports sociaux et par l'engagement des acteurs sociaux. C'est ainsi que Michel Bassand a pris l'espace au sérieux tout au long de sa carrière, ni instance inerte, ni contenant vide hébergeant simplement une grande variété de faits sociaux, mais espace social au sens le plus large du terme. C'est sans doute ici un de ses premiers apports. Il a contribué à faire entrer l'espace dans le champ de la sociologie en utilisant la systématique et la rigueur analytique que lui offre cette discipline. Relevons d'emblée que le fait de ne pas être géographe sera un atout dans cette entreprise, car Michel Bassand n'a pas la tentation de réduire toute réalité sociale à une question d'espace. Cette liberté lui permet de prendre au sérieux l'espace sous toutes ses formes, tout en le mettant en perspective par rapport à d'autres dimensions de la structure sociale.

S'il fallait décrire en deux mots les grands traits de la pensée de Michel Bassand relativement à l'espace, «dialectique» et «systémique» reviendraient certainement comme des mots-clés. Fondamentalement, Bassand est un penseur de la dialectique systémique de l'espace.

Dans une perspective qui est évidemment d'inspiration hégélienne, la dialectique est un mode de raisonnement, de questionnement et d'inter-

prétation qui consiste à analyser la réalité en confrontant des points de vue, des idées, des thèses en apparence contradictoires, puis à chercher à dépasser ces contradictions. Dans cette perspective, la méthode s'appuie précisément sur ces contradictions pour montrer qu'elles sont en fait enchaînées par des relations de complémentarité et de dépendance réciproque, qu'il est alors possible de faire émerger de nouvelles thèses qui permettent de résoudre ou d'expliciter ces contradictions initiales. À cet égard, toute l'œuvre de Michel Bassand est traversée par cette volonté de décrypter, de décrire et de comprendre les logiques contradictoires qui traversent l'organisation territoriale et spatiale.

## La Suisse comme terrain

Pour travailler cette dialectique systémique de l'espace, Michel Bassand a réalisé de nombreuses recherches empiriques. Celles-ci ont deux caractéristiques communes : elles ont la Suisse pour terrain et elles font appel aux approches empiriques d'inspiration nord-américaine.

La Suisse donc comme terrain de prédilection, périmètre particulièrement riche pour aborder la dialectique de l'espace, tant l'espace national est une mosaïque traversée par des clivages qui se construisent notamment au plan spatial. Son approche empirique s'inspire des grandes enquêtes quantitatives américaines de sociologie urbaine des années 1950. On en connaît la marque de fabrique, en particulier cette tension permanente et rigoureusement articulée entre, d'un côté, un questionnement théorique et, d'un autre côté, le souci de l'administration de la preuve empirique de ce que l'on cherche, si possible quantitative. Sur ce dernier point, on peut montrer que chez Bassand la quantification est centrale et constitue d'ailleurs l'un de ses apports reconnus. Dans ses méthodes empiriques, il pratique en particulier les *mixed methods* avant l'heure, soit l'utilisation des données quantitatives d'enquêtes et des autres sources statistiques mêlées à des interviews. La force de cette approche consiste alors dans le fait qu'elle tient à la fois à distance la philosophie, dont Bassand se méfie fortement, et l'empirisme étroit d'une recherche strictement appliquée.

Avec de tels ingrédients qui marient le chiffre avec la lettre, Michel Bassand est aussi tout à la fois l'instigateur et l'un des premiers acteurs en Suisse d'une sociologie polytechnique. Et il faut entendre ici la mise en forme d'une sociologie qui vise non seulement à comprendre et expliquer des phénomènes sociaux, mais aussi à les décrire et à les quantifier à l'aide d'outils de modélisation qui rendent possible son appropriation et son usage

par des acteurs publics et privés engagés dans des activités décisionnelles, à l'instar des définitions des agglomérations, par exemple. On notera quand même que ces approches ont cependant atteint leurs limites en ne dépassant pas véritablement les frontières nationales et en se cantonnant de fait dans une forme de nationalisme méthodologique.

Mais que nous montre Bassand à travers ses travaux ? Trois apports décisifs semblent ici s'imposer : l'espace comme vecteur de changement social, la découverte d'émergences spatiales, la conceptualisation de la mobilité comme pivot des dialectiques spatiales.

## L'espace comme vecteur de changement social

Le changement social se construit notamment avec l'espace et ses différenciations, nous dit Bassand. Si ce diagnostic paraîtra sans doute quelque peu banal de prime abord, et tout particulièrement au géographe, il convient d'une part de se souvenir qu'il remonte au début des années 1970, et d'autre part que cette assertion prend sous la plume de Michel Bassand un relief à la fois précis, innovant et singulier. L'espace comme vecteur de changement social se construit en particulier autour de trois propositions.

La première, que l'on qualifierait aujourd'hui de « latourienne », a trait aux relations qui unissent les morphologies urbaines – ou *formes urbaines* pour reprendre une expression usitée en architecture – aux pratiques sociales. Elle consiste à affirmer que les formes urbaines agissent sur les appropriations, usages et autres pratiques sociales des acteurs, et qu'en retour, ces usages agissent sur l'image des différentes formes urbaines.

Cette première proposition est en particulier contenue dans les travaux sur le voisinage, qui le conçoivent comme « un théâtre expérimental de la vie quotidienne » (1982). Comme à son habitude, Michel Bassand y déploie un questionnement théorique approfondi qu'il met en tension avec un dispositif de recherche empirique ambitieux.

La grande enquête qualitative et d'observation menée dans le quartier des Grangettes, sur les hauteurs de Lausanne, est sans doute la plus représentative de cette démarche. Michel Bassand et son équipe y démontrent l'importance des morphologies urbaines sur les relations de voisinage. Aux Grangettes, quartier de petits ensembles d'habitations organisé autour de petites courettes, les habitants qualifient leurs voisins d'une façon positive grâce à un effet d'interaction entre une forme urbaine clairement identifiable et une composition sociale très homogène du quartier qui regroupe des familles de catégories sociales supérieures. Prenant alors le contre-pied



des vifs débats scientifiques des années 1970 sur la fin du voisinage, Michel Bassand et ses co-auteurs soutiennent alors que l'intensité et les temporalités des rapports de voisinage s'expliquent en particulier, mais pas exclusivement, par la configuration morphologique du quartier. Cette interprétation est renforcée dans l'étude par l'observation du fait que les habitants du quartier des Grangettes n'ont que très peu de sociabilités de voisinage avec les proches habitants des barres de HLM de Praz-Séchaud, quartier dont la forme urbaine est radicalement différente.

La deuxième proposition concerne l'action. Elle consiste à affirmer que l'espace est toujours à la fois un support et un enjeu de l'action, et que ces deux facettes ne peuvent être abordées séparément.

Comme terrain, pour aborder cette question, Michel Bassand retiendra le Clos-du-Doubs, une région périphérique de son Jura natal. Avec Ueli Windisch, il y mène une analyse compréhensive du changement social<sup>1</sup>. L'espace apparaît alors comme une grille de lecture du changement. Ses caractéristiques comme support sont essentielles pour comprendre les dynamiques de mutations à l'œuvre, et dans le même temps, l'espace est l'objet de l'action dans la mesure où le développement local vise précisément à rendre plus riche et plus diversifiée la substance du Clos-du-Doubs.

Dans le même registre, Bassand va aussi s'intéresser au séparatisme jurassien, une attention quasi imposée pour un sociologue jurassien<sup>2</sup> durant la période ayant conduit à la création du canton du Jura, à ceci près que son approche est novatrice puisqu'elle dévoile comment la revendication autonomiste renvoie à une dynamique territoriale. Ainsi, la signification du séparatisme est à chercher à la fois dans des aspirations à la reconnaissance d'une ethnicité territorialisée et dans un conflit de classes au sens marxiste du terme, à savoir une domination économique. La cause est donc double, et l'espace est à la fois support et enjeu.

La troisième proposition concerne les relations entre culture et espace. Elle consiste à affirmer que l'innovation culturelle, pour se déployer véritablement, a non seulement besoin d'acteurs porteurs de projets innovants et d'un capital de créativité, mais aussi d'un espace hospitalier à de tels projets.

C'est ainsi qu'il va s'intéresser aux innovations culturelles et au rôle que joue l'espace dans ces cultures. A partir de l'analyse d'expériences innovantes relatives à l'idée de démocratie culturelle en Suisse, il s'intéresse aux dimensions spatiales de ces manifestations et met en relief quatre

<sup>1</sup> Michel Bassand, Ueli Windisch (1974), *La structure du pouvoir communal d'une micro-région rurale en changement. Le Clos-du-Doubs en Suisse*.

<sup>2</sup> Michel Bassand (1976), *La séparatisme jurassien: un conflit de classes et/ou un conflit ethnique*.

logiques de l'innovation : la contestation aveugle, l'utopie réalisée, le recours aux technologies d'avant-garde et l'institutionnalisation, montrant comment chacune d'entre elles à la fois émerge de l'espace et produit des espaces. Il en tire un certain nombre de ressorts de la créativité et suggère que celle-ci est indissociable de l'espace : pour qu'il y ait créativité, il faut non seulement qu'il y ait des personnes créatives, des acteurs doués de créativité, il faut aussi que ces derniers rencontrent des espaces ouverts à l'ambition de créer.

## Bassand découvreur d'émergences spatiales

Une des caractéristiques les plus saillantes de l'œuvre de Michel Bassand est certainement l'énergie et le soin qu'il a mis à scruter la Suisse, à l'affût d'émergences, de transformations, de changements se construisant à partir de et avec l'espace. Et parmi ces transformations, le processus d'urbanisation, puis la métropolisation, occupent une place centrale. La Suisse est désormais une métropole et les villes, petites et grandes, sont autant de quartiers de cette conurbation nationale. L'idée est apparue à la fin des années 1980, elle fera la une des journaux au début des années 1990, sera très abondamment commentée, critiquée, politiquement récupérée, pour finir par être adoptée comme un fait d'évidence la décennie suivante.

C'est sans aucun doute le coup de maître de Michel Bassand. Bien avant la « métapolis » de François Ascher, il décèle le phénomène de la métropolisation, dans le sillage de l'urbanisation, et démontre qu'il constitue une émergence qui deviendra progressivement la principale dynamique de transformation de la Suisse et plus généralement de l'Europe. Il faut relever encore que le succès de cette idée, régulièrement captée et reprise par les politiques et par les autorités publiques, et déclinée en projets comme la *Métropole lémanique*, *Swissmetro* ou l'association *Métropole Suisse*, doit beaucoup à l'enthousiasme communicatif de son auteur. Non seulement chercheur de premier ordre, Michel Bassand est un communicateur hors pair, une personne qui aime défendre ses visions, ses idées, sa posture.

Si nous revenons au processus de recherche ayant conduit à la proposition de la Métropole Suisse, il est important de revenir à la première conception de l'espace territorial que développe Bassand. Dans ses premiers travaux, en effet, il pense et observe l'espace comme une série d'emboîtements : le village et le quartier, la ville et son hinterland, l'agglomération et la métropole.

« Que ce soit au niveau des Etats-Nations, des régions, des localités ou des quartiers, nous constatons l'omniprésence du modèle centre-

périphérie, il constitue quasiment l'invariant des sociétés industrielles avancées. Ce modèle est fondé sur un échange inégal entre le centre et la périphérie, mais aussi sur une dépendance et une marginalisation de la périphérie par rapport au centre. Les écarts de l'un vers l'autre ne cessent de s'accroître»<sup>3</sup>.

Progressivement, dans la pensée de Michel Bassand, la vision d'une «poupée russe» s'est généralisée à d'autres d'objets et à d'autres réalités. Ce sera le cas, une première fois, dans un ouvrage consacré à ce qu'il désigne du terme de «maldéveloppement régional», livre dans lequel il démontre que les régions périphériques deviennent de plus en plus exsangues. Cette tendance va ensuite s'accroître dans les années 1980, avec les travaux sur la pendularité. Avec l'allongement des distances entre les domiciles et les lieux de travail, il est de moins en moins possible de saisir les communes comme des entités homogènes et cohérentes, comme des entités spatiales dans lesquelles se déroule la vie quotidienne, se construisent les réseaux sociaux et plus généralement l'insertion sociale.

Bassand se rend rapidement compte que les emboîtements territoriaux disparaissent et que l'espace, au fil du temps, se réticularise. Mais non pas d'une manière excluante et dichotomisante comme le développe Manuel Castells dans ses travaux sur l'espace des lieux et l'espace des flux, mais bien d'une façon dialectique et articulée. Ce faisant, il place la mobilité des acteurs au centre des dynamiques spatiales.

«En raison des transformations spatiales dans les sociétés industrielles avancées, il n'est plus possible de parler de villes et de villages : le concept de région urbaine correspond à un vaste ensemble de zones plus ou moins grandes, spécialisées et hiérarchisées ; s'y côtoient des zones industrielles, commerciales, administratives, de résidence, de loisirs, agricoles, etc. Le tout est ponctué d'équipements culturels, gares, etc. Ce système est généralement agencé par un ou deux centres, qui sont souvent les anciennes cités industrielles et préindustrielles. Ils représentent les pôles tertiaires de la région urbaine (...). Il faut en outre préciser que l'aspect de mosaïque de la région urbaine est encore accentué par une ségrégation sociale, démographique et culturelle qui ne cesse de s'accroître dans les zones résidentielles (...). De même, les régions urbaines sont étroitement reliées entre elles par un réseau sophistiqué de moyens de transport et de communication. Elles sont les têtes de pont et les carrefours nationaux et internationaux des flux et reflux de mobilité spatiale.»<sup>4</sup>

<sup>3</sup> Michel Bassand (1977), *La dynamique du système des collectivités territoriales*.

<sup>4</sup> Michel Bassand et Marie-Claude Brüllhardt (1981), *La mobilité spatiale en tant que système*.

La mobilité spatiale est ainsi au cœur de la métropolisation décrite par Michel Bassand. Elle en est même un principe organisateur.

## La mobilité comme pivot des dialectiques spatiales

Dernier aspect central de l'œuvre de Michel Bassand en lien avec l'espace, son apport théorique à la notion de mobilité. La conception de la mobilité spatiale qu'il a développée dès les années 1970, en lien avec ses grandes enquêtes empiriques, est sans doute la dimension la plus connue et *reconnue* de ses travaux au plan international. Son concept de mobilité donnera lieu à un véritable courant de recherche en sociologie urbaine, 30 ans avant que des Luc Boltanski, des John Urry et autres Zygmunt Bauman fassent de la mobilité une notion clé de la compréhension du changement social.

L'orientation de Michel Bassand est de comprendre les déplacements en mesure de structurer et d'organiser l'espace, et ce qui les informe. Reprenant à son compte Marcel Mauss, il conceptualise la mobilité comme un fait social total à partir duquel se produisent les espaces, les formes spatiales et leurs dynamiques. C'est ainsi que Michel Bassand sera le premier à proposer une définition sociologique large des déplacements et de la mobilité, une approche qui intègre les dimensions spatiale et sociale. Véritable système, la mobilité est alors par essence à la fois et en même temps sociale et spatiale.

C'est dans l'ouvrage intitulé *Mobilité spatiale* que Michel Bassand et Marie-Claude Brülhardt (1980) jettent les bases de cette approche. Ils définissent la mobilité comme *l'ensemble des déplacements impliquant un changement d'état de l'acteur ou du système considéré*. Avec cette définition, la mobilité a une double composante, spatiale et sociale, et s'inscrit ainsi dans le prolongement des travaux de l'Ecole de Chicago. Ils proposent alors de l'appréhender à partir de cinq principes méthodologiques spécifiques :

1. La nécessité de considérer la mobilité comme un fait social total, c'est-à-dire une catégorie de phénomènes qui engagent la totalité de la société et de ses institutions, mais aussi ses composantes invisibles et cachées.
2. La nécessité d'une approche interdisciplinaire pour aborder la mobilité.
3. La reconnaissance de deux niveaux d'analyse irréductibles : le micro et le macro.
4. La prise en compte des flux, mais aussi des déterminants de ces flux et de leurs conséquences.
5. L'importance de la prise en considération du contexte dans l'analyse de la mobilité.

Cette approche en largeur et en profondeur est une réponse à l'émission de la notion de mobilité qui est problématique, car elle oriente l'état des savoirs de façon pointue sur des formes spécifiques de déplacements, alors qu'un des aspects les plus intéressants de la recherche sur les phénomènes de mobilité réside précisément dans l'étude des interactions entre ses différentes manifestations. Ces interactions peuvent consister dans des renforcements, des jeux de substitution ou des modifications des formes elles-mêmes.

Michel Bassand utilisera beaucoup sa conception de la mobilité, et quoique parfois de façon implicite, elle lui servira de guide dans les méandres de la métropolisation.

## Un livre mode d'emploi

L'œuvre de Michel Bassand, à l'évidence, a marqué la sociologie suisse et internationale de ces trente dernières années.

Davantage, nombre de ses propositions ou hypothèses sur la société programmée, sur le recours croissant aux moyens de transport et de télécommunications, sur la mobilité généralisée, sur le poids des acteurs individuels et de leurs logiques dans la fabrication des villes et des espaces de vie, sur la nécessité de repenser l'exercice de la gestion politique dans des villes distendues, hétérogènes, polynucléaires et discontinues dans lesquelles coexistent des citoyens-habitants qui défendent des représentations multiples de l'urbanité, ont contribué à documenter et à nourrir des débats d'aujourd'hui. Que ceux-ci soient le fait des politiques ou le fait des chercheurs.

Cette œuvre, au-delà de son rayonnement scientifique, nous éclaire encore pour deux raisons au moins. En premier lieu, elle donne à voir, à travers la trajectoire ascendante d'un sujet singulier qui se dévoile dans le cours de ces pages, comment on devient sociologue, ou *ce qu'être sociologue veut dire*; c'est-à-dire quelles ressources il faut mobiliser, quels déterminismes sociaux il convient d'accepter ou de rejeter, ou encore quelles confrontations assumer pour occuper une place d'éminence dans le champ académique national. En second lieu, elle entre en résonance avec l'histoire de la discipline en Suisse, et singulièrement avec l'état du champ de la sociologie à la fin des années 1960, un espace institutionnel que Michel Bassand et d'autres chercheurs de sa génération ont amplement contribué à ouvrir et à développer.

Dimension humaine et dimension scientifique indissociables d'une œuvre donc, tels sont aussi les aspects que nous avons choisi de mettre en relief dans cet ouvrage qui s'articule autour de deux pôles. Une première

partie, biographique, constituée par une série d'entretiens menés avec Michel Bassand depuis le printemps 2004; un second pôle, scientifique, que nous avons choisi d'illustrer par une sélection de textes et d'articles dont les thèmes, les méthodologies mises en œuvre autant que les points de vue qui s'en dégagent nous ont semblés emblématiques de la permanence d'un certain nombre de questionnements.

## Entretien biographique

### Enfance et milieu

Michel Bassand, sociologue de la métropole et de la métropolisation, vous naissez en 1938 dans le Jura bernois. A Porrentruy plus exactement, c'est-à-dire dans un petit centre périphérique. Pourriez-vous décrire cet environnement de même que votre milieu familial?

Je suis né dans un immeuble de trois étages dans lequel cohabitaient mes parents et mes grands-parents maternels, qui demeuraient à l'étage inférieur. Ces grands-parents avaient toute une histoire. Ma grand-mère était une ouvrière, issue de la campagne, qui avait connu une exploitation honteuse. Elle racontait ses premières places et c'était ahurissant, tout à fait ce que j'ai appris un peu plus tard, dans le cours de mes études, sur la situation de la classe ouvrière anglaise. Ma grand-mère, par la suite, a rencontré mon grand-père, un maçon venu du Tessin. Mon grand-père, je l'associe à un roman pour la jeunesse, je ne crois pas qu'on le lise encore aujourd'hui, qui s'appelait *Giorgio le petit Tessinois*<sup>1</sup>. C'est l'histoire d'un petit garçon tessinois, qui est ramoneur, et qui est exploité par des patrons milanaïsi. Mon grand-père me disait d'ailleurs: «J'ai connu cela moi, je grimpais dans les cheminées quand j'étais enfant.»

<sup>1</sup> Paru en français en 1943 et traduit de l'allemand, *Giorgio le petit tessinois* est l'œuvre de l'écrivaine allemande et militante pacifiste Lisa Tetzner (1894-1963) qui fut, avec son mari Kurt Kläber et avec le prix Nobel Hermann Hesse notamment, l'une des figures de l'émigration antinazie au Tessin. Cet ouvrage, inspiré de faits historiquement attestés relativement à l'exploitation économique des enfants des hautes vallées tessinoises, régulièrement vendus, tout au long du 19<sup>e</sup> siècle, à des maîtres-ramoneurs lombards, met en scène la terrible existence de Giorgio, exploité et battu qui, grâce à l'amitié et au soutien d'un médecin, saura s'affranchir de sa condition.

Mes grands-parents se sont rencontrés puis mariés à Porrentruy et sont en fait très rapidement devenus des notables parce que leur commerce et leurs affaires marchaient bien<sup>2</sup>. Je peux donc dire que, dans mon enfance, nous baignions dans l'univers d'un petit commerce et d'une entreprise artisanale de maçonnerie. Le commerce était un genre de do-it-yourself avant l'heure, dans lequel on vendait tout ce qu'il fallait pour bricoler son appartement. Par la suite, mes parents ont repris l'affaire de mes grands parents maternels.

Mon père, pour sa part, était originaire de la campagne, mais il avait été envoyé à Porrentruy pour faire l'école de commerce parce qu'il était bon élève à l'école primaire. On peut donc dire que ma famille était en ascension sociale, ce dont les uns et les autres étaient très fiers. Dans ce contexte, mon frère et moi étions considérés comme deux fils de notables, avec toutes les faveurs, les jugements et les a priori positifs que cela pouvait impliquer. Quand nous faisions des crasses, on nous passait toujours l'éponge.

A quoi ressemblait cette ville quand vous étiez un adolescent ?

A cette époque, l'Ajoie était clairement une région reculée avec une forte identité locale faite de catholicisme et de séparatisme<sup>3</sup>. D'ailleurs, la religion a joué pour moi un rôle extrêmement important. Je faisais du scoutisme, j'étais chef de troupe à Porrentruy. Je connaissais presque tout Porrentruy. Tout Porrentruy me connaissait. Mon père, en tant que notable, me facilitait sans doute d'ailleurs les choses.

Vous le dites vous-mêmes, les clivages politiques étaient stricts, d'autre part, dès 1948, on voit se mettre en place la dynamique qui aboutira, trente années plus tard, à la souveraineté du canton du Jura. Quelle était la résonance de ces faits dans votre environnement familial ?

<sup>2</sup> Dans un ouvrage récent, l'historienne Laurence Marti nous rappelle qu'une forte présence tessinoise, composée pour l'essentiel de « plâtriers, maçons, tailleurs de pierres, marbriers, peintres, menuisiers, ramoneurs, manœuvres de toutes sortes, mais aussi hôteliers, restaurateurs, cordonniers », est attestée à partir de 1870 dans l'arc jurassien, en raison sans doute de la mise en place d'un vaste réseau d'infrastructures publiques, telles que routes, chemins de fer et eau courante. Au point que le Jura, pendant de longues années, constituera « l'une des destinations privilégiées de la migration intérieure tessinoise, juste après les grandes villes comme Zurich ou Berne. Sur ce point, Laurence Marti (2005), *Etrangers dans leur propre pays. L'immigration tessinoise dans le Jura bernois entre 1870 et 1970*, Neuchâtel, Editions Alphil.

<sup>3</sup> Dans les faits, l'histoire du Jura montre le creusement d'un important fossé, en particulier au cours du 19<sup>e</sup> siècle, entre les districts du nord – catholiques, agricoles et plutôt séparatistes – et ceux du sud – protestants, antiséparatistes et dans lesquels l'industrialisation et ses effets sont nettement marqués.



On peut effectivement dire qu'il y avait un fort clivage politique entre les rouges et les noirs, c'est-à-dire entre les radicaux qui étaient plutôt de gauche, et les démocrates-chrétiens qui étaient les plus forts dans une ville comme Porrentruy qui était très conservatrice. Ce clivage, très fort, marquait tout le monde, tout le monde était marqué à coup de pinceau rouge ou noir.

Mon père était un rouge, c'est-à-dire un radical, quelqu'un du pôle protestataire, dans une ville où les socialistes n'existaient pas encore. Les radicaux se situaient donc à gauche, car ils étaient contre l'Eglise, contre la paroisse, contre les curés, pour une ville plus dynamique. En même temps, mon père était engagé politiquement mais il n'était pas membre du Parti radical. Il participait à toutes les élections, mais non pas en tant que candidat, plutôt en tant qu'acteur faisant de la publicité, menant des actions de soutien aux candidats telles que l'affichage ou l'organisation de meetings. Il était donc très actif, mais il ne s'est jamais présenté sur une liste quelconque. Comme commerçant, il estimait ne pas pouvoir faire de la politique car il devait être ouvert à tout le monde, aux rouges et aux noirs.

Comment votre père voyait votre engagement chez les scouts et vos amitiés avec des religieux ?

Mes parents n'étaient pas pratiquants et moi, en tant que scout, j'étais toujours à l'église. Cela irritait mon père qui était très inquiet de cela, car il me voyait en quelque sorte passer chez l'ennemi, mais de fait je ne suis jamais passé à l'ennemi. Et puis ce qui l'irritait surtout c'est que j'avais toujours une excuse avec cela pour ne pas participer aux petits travaux, ou pour aider pour le commerce.

En même temps, il faut comprendre que mon père était un peu ambigu par rapport à ma fréquentation de l'église. D'un côté, il n'y mettait pas les pieds et ne pratiquait pas ; d'un autre côté, quand nous étions dans un conflit familial, mon père se proclamait catholique pratiquant, se disait ami avec des prêtres, et je ne comprends d'ailleurs pas pourquoi il avait cette impertinence ! Dans la troupe de scouts, il y avait un aumônier qui appartenait à notre paroisse. Mon père l'invitait régulièrement à la maison pour discuter de moi. Ils rigolaient et buvaient des verres ensemble, et d'un seul coup ce prêtre n'était plus prêtre. Quand il partait mon père rigolait aux éclats, satisfait de lui avoir fait boire un verre de trop !

Quelle était l'avis de votre père et de votre famille en général sur la question de l'autonomie du Jura ?

La question jurassienne ! Mon père était antiséparatiste, toute ma famille était anti-séparatiste et moi, je pensais que le séparatisme était une bonne chose, et j'osais dire à mon père : « Ecoute Papa, je pense que les séparatistes ont raison. » Alors il sautait au plafond. Il faut bien comprendre ce climat : à la fois une convivialité chaleureuse, douillette, non pas seulement dans le contexte familial mais dans le contexte de Porrentruy en général ; mais en même temps des conflits virulents. Je dirais que dans ma famille, il y avait une grande tolérance du conflit. Le conflit faisait partie de la vie et on l'admettait. Je savais que je pouvais être opposé à mon père, mais ça n'enlevait rien à une relation plus fondamentale.

Vous participiez aux activités d'une troupe de scouts catholiques, vous avez déjà un certain nombre d'idées et de convictions politiques bien établies. Dans les termes d'une influence intellectuelle, y a-t-il à cette époque des rencontres, des livres ou des maîtres qui comptent et qui ouvrent des fenêtres ?

Mon pôle de réflexion, comme adolescent, c'était le scoutisme. Je lisais, je dévorais tout ce qui touchait au scoutisme. J'étais vraiment très fortement marqué par cela, et par tous ceux qui, par leurs écrits ou par leur vie, illustraient ce mouvement. Je me souviens d'un écrivain français, un personnage tout à fait héroïque dont il me semble qu'on a perdu le souvenir aujourd'hui : Guy de Larigaudie<sup>4</sup>. C'était une sorte de Saint-Exupéry, quelqu'un qui avait un peu la même pensée que lui, mais en tant que chrétien beaucoup plus engagé sur la question du scoutisme. Il a fait un tas de choses tout à fait merveilleuses, des voyages, et il est mort durant la Seconde Guerre mondiale.

C'est d'ailleurs dans ce contexte-là que j'ai découvert le mot « sociologie ». C'était quand j'avais 15-16 ans, en lisant *Témoignage Chrétien*, qui était alors la grande revue de gauche avec *Le Nouvel Observateur*. Je lisais les deux d'ailleurs, un peu en cachette parce que mon père n'aurait pas admis que je lise *Le Nouvel Observateur*.

<sup>4</sup> Guillaume Boule de Larigaudie, de son nom de plume Guy de Larigaudie (1908-1940), fut entre les deux guerres l'un des principaux inspirateurs, avec Maurice de Lansaye, du scoutisme français de sensibilité chrétienne et conservatrice. Aventurier également (Larigaudie effectua en 1937 un raid automobile Paris-Saïgon), Guy de Larigaudie a laissé plus de 10 ouvrages, qui se partagent entre romans d'aventure, récits de voyage et littérature scoutie édifiante à tonalité patriote et héroïque. Officier de cavalerie, il fut tué au combat au mois de mai 1940.

Et pourquoi cela ?

Parce que c'était une pensée beaucoup plus à gauche que celle de mon père ! Il craignait que je sois porté à gauche. En fait, il avait un esprit critique à l'égard de l'institution religieuse et du pouvoir conservateur à Porrentruy, mais il ne voulait pas être débordé par quelque chose de plus critique. C'est plus tard, dans mes premiers mois d'étude à Genève, que j'ai découvert le socialisme et que j'ai dit : «voilà ça c'est sérieux». Cette position a débouché sur un conflit bien sûr, même si peu de temps après mon père s'est déclaré radical de gauche !

Vous parlez de *Témoignage Chrétien* et du *Nouvel Observateur* dans la deuxième partie des années 1950, on est donc en pleine époque de la décolonisation ?

Oui, c'était la guerre d'Algérie, c'était l'époque du socialiste Guy Mollet<sup>5</sup> en France. François Mitterand commençait à apparaître et à se manifester comme anti-molletiste. Je me souviens très bien de cette époque, je buvais tout cela avec une véritable délectation en me plaignant qu'en Suisse tout soit terriblement plat et qu'il n'y ait pas toute l'animation que l'on retrouvait dans la vie politique française. Tout cela correspondait pour moi à un milieu de jeunes. J'étais lié à des milieux catholiques mais les journaux que je lisais, m'éloignaient de ces milieux catholiques. Je préférerais en fait le socialisme et depuis je n'ai pas changé.

Vous avez bien décrit votre milieu familial et le fait que votre famille se trouvait dans une phase de mobilité sociale ascendante. Quelles étaient les attentes de vos parents, en termes de carrières souhaitables, vis-à-vis de vous et de votre frère aîné ?

Mon père nous voyait, mon frère et moi, en ambassadeurs. Ma mère, elle, disait à la fois : «Vous reprendrez le commerce» et «vous faites ce que vous voulez!». Mes parents ont eu une influence décisive en nous disant qu'on pouvait faire ce qu'on voulait, pourvu que ça soit sérieux et pourvu que l'on gagne bien sa vie. C'est grâce à cette liberté que mon frère s'est lancé dans une formation scientifique à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Il a fait une maturité classique à Porrentruy, puis il est parti faire la biologie, a

<sup>5</sup> Guy Mollet (1905-1975), homme politique français, ministre d'Etat et président du Conseil, secrétaire général de la SFIO et l'un des fondateurs du parti socialiste français. Président du Conseil dans les années de la crise algérienne, et pressé par le conflit et ses enjeux, il engagea une politique de stricte répression militaire et policière à l'encontre des indépendantistes algériens.

fait un doctorat en entomologie, puis a été tout de suite aspiré par l'industrie pharmaceutique bâloise. Et moi j'ai fini par devenir professeur de sociologie.

Ce frère aîné a été un exemple pour vous ?

Oui, mon frère aîné Denis était brillant, il réussissait tout. J'ai eu longtemps un complexe d'infériorité bien qu'on s'entende merveilleusement bien. Encore maintenant, on se téléphone très régulièrement. C'est un personnage clef avec lequel j'ai vraiment une très forte intimité. Après mes études à l'Université de Genève je me suis rendu compte que j'étais un autre que lui mais que cet autre me permettait d'être équivalent à lui. Décider de faire des études de sociologie a été, pour moi, une manière de m'affirmer comme étant autre que le biologiste qu'était mon frère, mais aussi bien, aussi intéressant.

Comment avez-vous trouvé votre voie alors ? Et avant tout étiez-vous bon élève ?

Je dirais que j'étais un élève moyen, loin d'être aussi brillant que mon frère. D'ailleurs j'ai suivi une voie un peu particulière puisque je n'ai pas de maturité à cette époque. En fait, comme ma mère souhaitait que je reprenne le commerce familial, il ne fallait pas que je m'égare avec des études n'ayant rien à voir avec le commerce. C'est la raison pour laquelle je ne me suis pas engagé dans la voie de la maturité et que j'ai donc fait un diplôme commercial dans l'optique de reprendre le magasin. Et puis quelque chose s'est produit, et je me suis dit : « Je veux faire comme Denis, je veux faire une maturité et poursuivre des études supérieures ».

Alors, bien que fasciné par mon frère, j'ai décidé de poursuivre des études, mais de faire autre chose que de la biologie et de ne pas aller en Suisse allemande. De fil en aiguille, j'ai découvert les sciences économiques. Mon père a trouvé l'idée formidable, se disant qu'avec cette formation son fils serait formé pour reprendre le commerce.

Vous n'aviez pas de maturité ?

Non, et il y a avait effectivement un problème. Je suis donc venu à Genève pour faire une maturité à l'École de commerce, avec l'idée de poursuivre ensuite à l'Université. Cette maturité je la faisais en candidat indépendant. Pour cela, il me fallait aller voir quelques professeurs



La société d'étudiants Gymnasia de Porrentruy (1955).

de l'Ecole de commerce qui me donnaient du travail. Je travaillais chez moi pour faire cette maturité. J'ai fait au fond une maturité tout à fait seul, par moi-même.

Après la maturité, j'ai fait un diplôme universitaire en sciences commerciales, c'est-à-dire le diplôme HEC de l'Université de Genève. Rapidement, lorsque je commence l'Université, je m'aperçois que j'ai envie de faire des études de sociologie. Après avoir obtenu ma licence, j'ai demandé à mon père de m'autoriser à poursuivre mes études par une licence en sociologie. Et pour le convaincre du sérieux de ma motivation, je lui dis vouloir concourir pour une bourse pour les Etats-Unis. Mon père m'a dit «d'accord, pourvu que ça soit sérieux». J'ai réussi à obtenir la bourse et je suis parti une année à l'Université du Kansas.

Comment vos parents ont-ils vécu les carrières brillantes de ces deux fils qui ont tous deux fait un doctorat, mais qui n'ont jamais repris le commerce familial ?

Lorsque mon frère a été recruté pour diriger un institut d'entomologie chez Sandoz et que je suis devenu professeur de sociologie à l'Université

de Genève, je peux dire que mon père était fier comme un pape, mais il nous reprochait quand même de ne pas avoir suivi ses directives. Il était extrêmement bon joueur et il ironisait là-dessus. Il était ravi de ce que nous avons réalisé.

Quelques années avant de partir poursuivre votre formation à l'Université du Kansas, vous avez eu le privilège, relativement rare alors, de faire un premier séjour aux Etats-Unis. Pourriez-vous nous raconter cette visite ?

Il y a eu un moment fantastique, qui a présenté une rupture dans ma vie. En tant que scout, j'ai été invité à participer au Jamboree qui avait lieu aux chutes du Niagara. Le prix était avantageux, mais néanmoins, mes parents ont dû payer une somme qui était importante alors. Ceci m'a permis de passer trois semaines aux Etats-Unis, soit un séjour d'une semaine au Jamboree, puis 15 jours de visite.

J'étais chef de troupe. Le chef régional m'avait repéré et il m'a dit : « Je te propose pour aller au Jamboree. » J'avais 17 ans et j'allais donc découvrir les Etats-Unis !

Il a fallu des interventions multiples pour que mes parents acceptent de me laisser partir, mais finalement ils étaient très contents de ce qui m'arrivait et sûrs que je ne serais pas abandonné au milieu de New York. Je serais accompagné, c'était sérieux. Toute une série de personnalités de Porrentruy a défilé pour dire à mes parents qu'ils pouvaient me laisser partir sans crainte.

Cela a été un moment déclencheur extrêmement important pour moi que cette découverte des Etats-Unis. J'y suis retourné encore une vingtaine de fois et ça m'a ouvert les yeux de manière fantastique.

Pourriez-vous préciser votre pensée ?

New York et Manhattan ont été un choc pour moi. Ces immeubles colossaux, cette activité, rien de pareil chez nous. On n'arrêtait pas de circuler, de tourner à Manhattan, c'était vraiment fantastique ! Et puis nous sommes partis à Chicago, qui m'a émerveillé aussi. La ville était superbe, rutilante.

J'avais voyagé, j'étais allé à Paris, j'étais allé à Zurich qui étaient des grandes villes, mais ces villes européennes n'avaient rien à voir avec les métropoles américaines.

Donc Paris par exemple, n'avait pas eu ce pouvoir de séduction qu'a eu New York ?

Paris était une grande ville. C'était beau, c'était intéressant mais ce n'était pas le choc new-yorkais.

## **De Porrentruy à Genève. Quête d'indépendance et naissance d'une vocation**

Pourquoi avez-vous choisi Genève pour poursuivre vos études universitaires? Ce n'était sans doute pas la seule possibilité?

A Genève, il y avait des facilités pour faire la maturité, et il était tout à fait clair que je n'avais pas envie d'aller en Suisse allemande. Séparatiste jurassien, je me voyais mal aller étudier en Suisse allemande. Donc la solution genevoise était une aubaine. J'ai regretté par la suite de ne pas avoir fait mes études en Suisse alémanique et donc de n'avoir jamais complètement maîtrisé l'allemand. Dans les réunions au Fonds National ou au Conseil des écoles polytechniques, j'ai toujours été handicapé par mon allemand un peu précaire.

A Genève, j'ai découvert la vie dans une grande ville, ce qui n'a rien à voir avec Porrentruy. Jusqu'à mon arrivée, ma connaissance de la grande ville était celle d'un touriste ébahi qui avait visité New York et Paris, mais qui n'avait pas l'expérience d'un véritable habitant. J'ai découvert une ville serrée, une multiplicité d'activités, une diversité de population. Déjà à l'université, ça grouillait. J'allais suivre de nombreux cours un peu tous azimuts. Je me souviens, je suivais des cours d'histoire des religions, les cours de philosophie de Jeanne Hersch<sup>6</sup>, qui n'étaient pas dans mon programme. J'étais enthousiaste d'être à l'université. C'était une aubaine formidable et c'est là que j'ai découvert la sociologie dans un cours de Jeanne Hersch consacré à Max Weber. Cet enseignement a pour moi été une révélation. Je me suis précipité sur Max Weber, sur les traductions de Max Weber. Je ne pouvais évidemment pas les lire en allemand. C'est comme ça que j'ai lu *L'esprit du capitalisme*. Je suis entré en sociologie avec Max Weber et non avec Karl Marx, ce qui était très singulier dans ma génération. C'est en sociologue que j'ai découvert Marx par la suite.

Vous viviez alors dans quelles conditions?

<sup>6</sup> Philosophe de réputation internationale, enseignante à l'Université de Genève entre 1956 et sa retraite, Jeanne Hersch (1910-2000) a mené de front une carrière de chercheuse, d'enseignante et de haut fonctionnaire au Conseil exécutif de l'Unesco. Assistante et disciple de Karl Jaspers, elle a développé une réflexion articulée sur la question des droits de l'homme, comme expression transculturelle d'un authentique impératif moral.

Quand je suis arrivé, je me suis installé dans une pension pas trop chère où il y avait toutes sortes de gens intéressants. La pension Gigon, un endroit formidable, dans lequel on discutait beaucoup. Madame Gigon était une dame charmante, une jurassienne qui dirigeait cette pension. Elle est devenue quasiment un membre de ma famille. On continue à la voir. Ma femme va lui rendre visite régulièrement, elle a aujourd'hui plus de 90 ans. Je me suis trouvé dans un milieu genevois qui me permettait d'établir des contacts avec toutes sortes de gens : un chauffeur de taxi, un étudiant en pharmacie, etc. J'avais une chambre correcte, on me fichait la paix, je faisais ce que je voulais.

A l'époque, le Centre universitaire catholique a été également pour moi un lieu de rencontres et d'échanges très important. Le prêtre qui animait le Centre universitaire catholique était le père Käelin. Un personnage tout à fait remarquable, un dominicain de haut niveau intellectuel et je participais à l'animation de ce Centre universitaire catholique. C'est également là que j'ai rencontré ma future épouse, Françoise, avec laquelle je me suis marié au mois de juin 1963. Progressivement je me suis donc inséré dans la société genevoise. Ce n'était certes pas la haute société genevoise, mais c'était néanmoins un milieu bourgeois et catholique.

Au Centre universitaire catholique, j'ai rencontré aussi Roald Quaglia qui est devenu un ami. Avec lui, j'ai exploré Genève et la Savoie. Cela a été une rencontre importante.



Pension Gigon 1960.



En terme de réseaux et de milieux toujours, pourquoi n'avez-vous jamais rejoint une formation politique, en particulier le Parti socialiste puisque vous dites votre sympathie et votre connivence pour ses idées ?

A l'époque je pensais qu'il n'était pas possible de faire de la sociologie scientifique et être militant dans un parti de gauche ou de droite. A cette époque-là, je rêvais d'une sociologie aseptisée, purement scientifique, et je ne pouvais pas y mêler des valeurs et des considérations politiques. J'essayais de faire de la science, j'étais de gauche, mais ma sociologie était apolitique. Au début de ma carrière, toute ma période genevoise et mon début lausannois, ma position était celle-là : ne pas mélanger les deux choses et ne pas faire de ma sociologie un instrument politique. C'est l'influence de Max Weber dans son fameux ouvrage *Le savant et le politique* qui est à l'origine de ma position de l'époque. La sociologie me permettait d'avoir une vision critique de la société, mais pas de faire de la politique. Aujourd'hui j'ai complètement changé.

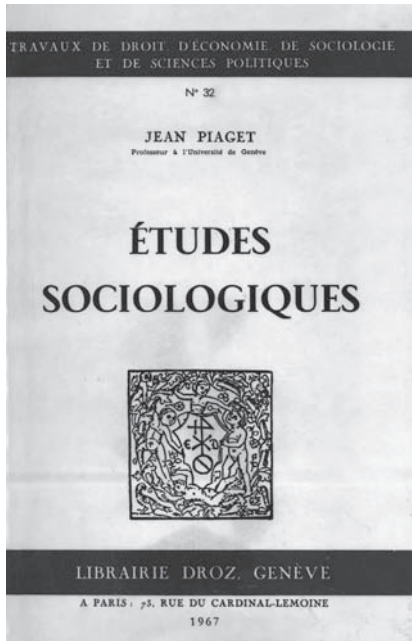
Pouvez-vous nous parler de Roger Girod, le seul professeur de sociologie de l'Université de Genève à l'époque et qui a été votre directeur de thèse ?

Il n'y avait effectivement à l'Université de Genève qu'un seul professeur de sociologie, Roger Girod<sup>7</sup>, qui enseignait un cours d'introduction à la sociologie. C'était la présentation de Max Weber, de Karl Marx et puis enfin de quelques autres maîtres de la sociologie, bref, une introduction à la sociologie générale. Roger Girod tenait également un séminaire de psychologie sociale. Il était sociologue formé par Jean Piaget. Il avait de facto repris ses enseignements. Mais en même temps, il rigolait beaucoup de Piaget, disant que c'était un psychologue et pas un sociologue. Roger Girod était une personne charmante, qui invitait volontiers ses collaborateurs chez elle. Mais en même temps, il pouvait être très dur. Avec ma thèse, j'ai d'ailleurs eu des moments difficiles, mais tout s'est bien passé. Finalement, je n'ai pas eu une relation de maître à élève, quand bien même c'est un personnage que j'ai bien aimé, à qui j'ai plusieurs fois demandé conseil.

<sup>7</sup> Roger Girod (1921-2003) a enseigné, dès 1952 et à la suite de Jean Piaget, la sociologie à l'Université de Genève ; discipline qu'il a considérablement développée à travers la création d'un centre de recherches sociologiques. Auteur fécond, Roger Girod a exploré trois thèmes en particulier : les inégalités, la mobilité sociale et l'éducation. Sur Roger Girod, on se reportera à Jean-Pierre Fragnière (2007), *Roger Girod : Douter pour construire. Laube des études sociologiques à l'Université de Genève*, Genève, Université de Genève, Département de sociologie.

On comprend donc mieux comment vous êtes passé d'un destin social qui vous assignait à la reprise du commerce familial à cette bifurcation qui vous voit entreprendre des études de sociologie. Pourriez-vous en dire davantage ?

Comme je vous l'ai dit, et avec l'assentiment de mon père, j'ai tout de suite poursuivi des études de sociologie une fois que j'ai eu terminé celles de sciences économiques. Il se trouve que j'ai été assez rapidement repéré par le Professeur Roger Girod. Il m'a beaucoup aidé, il a fait des lettres de recommandation et j'ai fini par obtenir une bourse du FNRS pour les Etats-Unis, une année à l'Université du Kansas. J'ai découvert là-bas un domaine immense, la sociologie ! A Genève, j'avais le sentiment que la sociologie était une spécialisation pointue et confinée assez confidentielle. Aux Etats-Unis je découvre un champ fantastique, et tout particulièrement la sociologie urbaine, un domaine dans lequel je me lance à corps perdu. A Kansas City, je rencontre aussi des professeurs d'ethnologie, d'ailleurs l'un d'eux m'envoie en exploration au Yucatan. Je fais des expériences absolument fabuleuses pendant cette année américaine. Ce qui me conduit à mon retour à dire à mon père : « Papa, ton commerce je n'en veux plus ! »



Pouvez-vous préciser le contexte intellectuel dans lequel vous avez baigné lors de ce séjour aux Etats-Unis ?

Il est évident que la sociologie nord-américaine a joué un rôle extrêmement important. Il y avait des maîtres comme Talcott Parsons et Robert Merton bien évidemment qui ont beaucoup compté pour moi. Charles Wright Mills a aussi retenu mon attention comme spécialiste du pouvoir et de la société américaine. Je dirais que mon intérêt s'est porté sur deux types de sociologie. En premier lieu la sociologie urbaine proprement dite, en second lieu les recherches qui se penchaient sur la sociologie du pouvoir urbain, sur la question de savoir qui détient le pouvoir à l'échelle urbaine. Du point de vue de la sociologie urbaine, Il y avait d'abord l'Ecole de Chicago, d'une richesse colossale... A côté il y avait des maîtres qui avaient écrit des ouvrages empiriques très forts et très impressionnants. Le premier d'entre eux était William Lloyd Warner<sup>8</sup> qui avait conduit une immense recherche publiée sous le titre de *Yankee City*. Warner avait étudié, pendant plusieurs années, une petite ville américaine sous toutes ses formes, avec un poids tout particulier mis sur la stratification sociale, sur la distribution du pouvoir et sur la reconnaissance du pouvoir dans cette ville. C'était un immense travail qui se résume en une collection d'une dizaine de volumes que j'ai lus aux Etats-Unis. Ces livres étaient, à côté de l'Ecole de Chicago, la bible de la sociologie urbaine, un travail absolument passionnant. Précédemment, et dans la même veine, il y avait un ouvrage, qui s'appelle *Middletown*, écrit par un

<sup>8</sup> William Lloyd Warner, sociologue et anthropologue américain (1898-1970) qui, à l'instar de Herbert Blumer et de Everett Hughes, ont incarné la génération de l'après Ecole de Chicago. Intéressé tout à la fois par les questions de stratification sociale, par l'observation in situ des communautés et par les problématiques interactionnistes qui mettent l'accent sur la dynamique des relations qui se déroulent dans les limites d'un espace circonscrit, Lloyd Warner a particulièrement attaché son nom à une vaste enquête empirique conduite durant la décennie 1940-1950, connue sous le nom de *Yankee City Serie*. Empruntant ses méthodes à l'ethnologie, et désireux de restituer une typologie de l'espace social d'une petite ville américaine (Newburyport dans le Massachussets, 17 000 habitants), Lloyd Warner, à partir d'un instrument de description statistique, a classé la population de cette localité du double point de vue de la richesse et du prestige. Cette analyse très fouillée, intensive et méthodologiquement très serrée, a conduit à mettre en évidence six strates distinguées essentiellement par la profession, le niveau d'instruction, le revenu et le prestige social (strate « supérieure supérieure », « supérieure-inférieure », « moyenne-supérieure », « moyenne-inférieure », « inférieure-supérieure », « inférieure-inférieure »). On mentionnera également le recours, par Lloyd Hunter, à la méthode dite « réputationnelle » pour mesurer le prestige, choix méthodologique alors très en vogue ; l'indice de prestige s'articulant autant à des variables statutaires objectives (revenu, profession, niveau d'instruction) qu'aux perceptions subjectives des individus.

autre sociologue américain qui se nomme Robert Lynd<sup>9</sup>. Ça aussi c'était une étude remarquable, une étude centrée sur une communauté étudiée de manière ethnologique, par des sociologues, à l'aide de méthodes longitudinales. Ces deux ouvrages étaient considérés comme le nec plus ultra de la sociologie urbaine aux Etats-Unis, des ouvrages qu'il s'agissait de lire absolument. Je dois dire qu'il y a eu une quantité d'influences fortes qui ont alors pesé sur moi : l'Ecole de Chicago, d'abord, Warner ensuite, qui a été pour moi un véritable maître à penser. Wright Mills bien sûr, qui ne faisait pas de la sociologie urbaine mais qui était un théoricien qui a beaucoup influencé les sociologues urbains. Et je citerais encore Floyd Hunter<sup>10</sup>, dont le petit livre *Community Power Structure* est une petite merveille, un ouvrage tout à fait remarquable dans lequel il analyse le pouvoir politique, la structure du pouvoir de la communauté urbaine et la dynamique urbaine dans la ville d'Atlanta.

Il faut bien se rendre compte que dans la sociologie urbaine d'alors, ces ouvrages, qui étaient tous d'ailleurs des monographies énormes, étaient considérés comme de véritables phares. On les lisait, on les discutait, on interprétait leurs résultats, ils suscitaient une immense effervescence intellectuelle.

On sait l'intérêt que vous avez constamment manifesté pour la question du pouvoir urbain. De ce point de vue, quelle contribution apportaient les auteurs que vous citez ? Ont-ils contribué à enrichir la perception qui était la vôtre alors ?

<sup>9</sup> Robert Lynd (1892-1970), sociologue américain. Avec son épouse Helen (1894-1982), il a conduit, dans la veine des grandes enquêtes d'anthropologie culturelle prenant pour objet la vie urbaine, une vaste enquête de nature itérative – une première fois à la fin des années 1920, une seconde fois au milieu des années 30 – dans une petite ville de l'Indiana dite *Middletown* (en réalité à Muncie). Projet scientifique et chantier méthodologique d'une ampleur considérable, l'enquête Lynd et Lynd visait à élucider deux questions principales. En premier lieu, comment une petite communauté, culturellement homogène mais socialement hétérogène, affronte l'expérience de crise économique et sociale consécutive à la Grande Dépression ? En second lieu, quels sont et comment s'agencent les mécanismes de contrôle social et politique mis en place par un groupe social localement dominant ? cf. Robert Lynd, Helen Lynd (1929), *Middletown. A Study in American Culture*, New York, Harcourt Brace Jovanovich ; Robert Lynd, Helen Lynd (1937), *Middletown in Transition. A Study in Cultural Conflicts*, New York, Harcourt Brace Jovanovich.

<sup>10</sup> Floyd Hunter (1912), sociologue américain. Dans le prolongement de l'Ecole de Chicago et dans une perspective marquée par la méthode monographique et par un fort intérêt pour la dynamique du pouvoir, Hunter s'est intéressé au fonctionnement des élites au pouvoir et de l'appareil de décision dans la ville d'Atlanta. Marqué par le marxisme et par une théorie selon laquelle la propriété des moyens de production confère le pouvoir, lequel est détenu par une élite homogène aux intérêts congruents, Hunter, sur la base de son travail, a posé les bases d'une approche élitiste du pouvoir local, le pouvoir étant entre les mains d'une minorité d'individus occupant des postes décisifs dans la structure du pouvoir local. Cf. Floyd Hunter (1952), *Community Power Structure*, Chapel Hill, University of North Carolina.

Conformément aux convictions de la sociologie politique du pouvoir qui existait à l'époque, on peut dire que dominait ce qu'on peut appeler une analyse positionnelle qui consistait à dire : celui qui gouverne, c'est celui qui est au sommet de la hiérarchie sociale. Donc, le pouvoir appartient à celui qui est au sommet de la pyramide, au sommet de la stratification sociale, au sommet de la hiérarchie des catégories socio-professionnelles. Il ne fallait pas chercher plus loin. Et puis un certain nombre de sociologues américains ont démontré que ce ne sont pas nécessairement les acteurs qui sont au sommet de la hiérarchie sociale qui détiennent le pouvoir. A partir de là, se sont développés toute une série de travaux centrés sur la sociologie du pouvoir urbain, en particulier ceux de Hunter qui a écrit ce fameux ouvrage intitulé donc *Community Power Structure*. Cette étude, il l'a lancée après avoir critiqué le travail de Warner, des Lynd et d'autres encore, en gros des sociologues qui étaient inspirés par les travaux de C. Wright Mills. Dans son livre, Hunter a eu recours à une méthode tout à fait stimulante qui s'appelle la méthode réputationnelle, que d'autres avaient d'ailleurs commencé à mettre en œuvre avant lui. Selon cette méthode, et pour simplifier, on ne doit plus automatiquement dire que ceux qui sont au sommet de la hiérarchie sociale sont du même coup au sommet du pouvoir politique. Ce n'est pas vrai, ce n'est pas fondé et on peut démontrer qu'il y a toutes sortes de cas où les choses se passent autrement.

Ainsi donc, Floyd Hunter a systématisé la méthode réputationnelle qui consiste à interviewer des acteurs de la communauté urbaine, et de poser la question suivante : « D'après vous, qui détient le pouvoir dans cette ville ? » Les résultats de ces recherches menées à partir d'entretiens réalisés avec des leaders de la ville d'Atlanta, ont été publiés par la suite dans l'ouvrage que j'ai évoqué, un ouvrage que je trouve superbe. Un ouvrage dans lequel il arrive au résultat que ce sont en fait les industriels d'Atlanta, et pas les individus au sommet de la stratification sociale, qui sont les détenteurs du pouvoir. Ce pouvoir, ils le détiennent d'une manière un peu secrète, dans la mesure où ils n'ont pas de mandat ou de charge électorale. En fait, Hunter montre que ces leaders industriels se rencontrent confidentiellement, discutent des affaires de la ville et puis dégagent une solution par rapport à un problème donné, que ce soient les transports, la santé, ou autre chose encore. Ça reste entre eux et ils se chargent ensuite de faire passer cette idée dans les milieux décisionnels. Donc à partir de cette élaboration d'une politique, ils entrent en contact avec les leaders politiques et leur démontrent que leur solution est la

solution opportune pour Atlanta. Les leaders politiques charmés, intéressés, reprennent cela et puis au fond la politique élaborée par les industriels et les chefs d'entreprise, le pouvoir économique devient la solution élaborée par les leaders politiques. C'est ainsi que les leaders politiques semblent faire la loi et la politique, alors que dans les faits, leur solution se borne à reprendre tout simplement la solution des leaders industriels. La démonstration de Hunter est superbe, elle est tout à fait claire.

Et pour vous montrer cette effervescence dans ces années-là, un beau jour un autre politologue qui s'appelait Robert Dahl<sup>11</sup> déboule et dit alors : « Tout cela c'est pas sérieux, ce n'est pas suffisamment fondé sur la réalité, ce n'est pas suffisamment prouvé ! » et il se lance dans une analyse de la ville de New Haven où il étudie les processus de décisions. Il mène inlassablement des interviews en vue de rechercher qui a pris les décisions, ce qui pour lui signifie détenir le pouvoir. Et alors il met au point une autre méthode, qui diffère de la méthode réputationnelle, qu'il appelle à son tour la méthode décisionnelle. Ce qui est très intéressant, c'est qu'à chaque méthode correspond alors une véritable représentation de la société et des rapports sociaux. La méthode réputationnelle correspond à une structure de pouvoir centralisée, monolithique, alors que la méthode décisionnelle produit plutôt une structure de pouvoir pluraliste. Donc les réputationnels sont élitaires, alors que les décisionnels sont plutôt pluralistes. Voilà ces deux écoles s'affrontaient durement et, pendant toute une période, les politologues et les sociologues se lançaient des résultats à la tête. Et puis ce n'est pas fini, puisqu'un sociologue américain, Terry Clark, a repris tout ça, pour dire que c'était bien joli, mais qu'il fallait, si l'on voulait trancher, fonder ces théories sur des études empiriques beaucoup plus systématiques, et pas simplement sur les études de cas conduites à Atlanta ou à New Haven.

À l'exception notable de ceux de C. Wright Mills, on peut remarquer que ce qui caractérise et ce qui relie ces travaux c'est leur neutralité idéologique.

<sup>11</sup> Robert Dahl (1915). Sociologue et politologue américain. Engagé dans une problématique de recherche mitoyenne de celle de Floyd Hunter, il a, sur la base d'un vaste travail mené dans la ville de New Haven (Connecticut), réfuté les conclusions du premier relativement au contrôle du pouvoir et des circuits de la décision, en particulier dans le domaine des politiques publiques. Autrement dit, si les travaux de Hunter confortent l'hypothèse d'une « élite au pouvoir » et sa concentration entre les mains d'une minorité d'individus, Dahl et ses disciples imposent *a contrario* une vision pluraliste du pouvoir et de la décision, l'étude des villes américaines, à l'instar de New Haven, donnant à voir à la fois une fragmentation des intérêts entre groupes sociaux et une fragmentation des élites urbaines. Situation qui rend peu crédible l'hypothèse d'une hégémonie, au niveau des villes, d'une ou de plusieurs coalitions élitistes. Cf. Robert A. Dahl (1961), *Who Governs? Democracy and Power in an American City*, New Haven, Yale University Press.

Je ne sais pas s'il faut dire cela. Idéologiquement parlant, Floyd Hunter se situe dans la veine de C. Wright Mills, qui était un homme engagé à gauche. J'ai retenu surtout le côté fortement empirique de tous ces travaux, le fait qu'ils étaient fondés sur de très vastes analyses, sur la compilation d'innombrables dossiers. Tous recouraient à des entretiens, et même si, de cas en cas, les bases statistiques n'étaient pas toujours irréprochables, ces travaux étaient fondés sur des faits, sur des rapports, sur des prises de position, sur des discours, sur des observations sérieuses. Je dirais que ce sont ces approches empiriques très strictes qui m'ont effectivement fortement influencé.

## La sociologie comme métier

Vous terminez votre année de boursier aux Etats-Unis. Que se passe-t-il quand vous revenez à Genève ? Comment vous convertissez-vous en quelque sorte au *métier de sociologue* ?

J'ai été fasciné par la sociologie américaine, très inspiré par elle et particulièrement par cette nécessité méthodologique d'avoir toujours une forte corrélation entre une réflexion théorique et une validation empirique. Tout ce qui est arrivé par la suite a toujours été une concrétisation de cela : d'abord une part de travail de terrain, extrêmement importante et méticuleuse, avec un éventail de méthodes variables, puis une réflexion théorique sur la sociologie urbaine. C'est de là que j'ai acquis cette capacité à penser la sociologie autrement que comme une confrontation entre une réflexion théorique et des données solides. Quitte même à ce que la réflexion théorique soit mise de côté et ne se construise qu'une fois les données de terrain recueillies. J'ai eu un temps ce travers !

A mon retour je ne parlais que de la sociologie urbaine américaine. Alors progressivement j'ai eu l'idée de travailler sur la Suisse comme je l'avais vu faire aux Etats-Unis. Petit à petit l'idée de faire une analyse factorielle des villes suisses me vient. A cette époque je peux dire que j'ai eu beaucoup de chance puisque l'occasion de faire de la sociologie en professionnel, de vraiment m'initier à la méthode sociologique m'a été donnée sous de multiples formes et en de multiples occasions. Je peux vraiment dire que c'était une période affolante !

Concrètement, il est difficile de tout restituer fidèlement, mais trois recherches ont été décisives.

La première recherche importante, celle qui m'a vraiment permis de m'initier à la méthode sociologique, c'est celle que j'ai conduite sur la fertilité avec mon ami Jean Kellerhals, qui débutait comme moi. Nous avions un crédit de la Fondation Ford qui nous avait donné carte blanche. «Voilà, il y a de l'argent pour 3 à 4 ans de travail, faites ce que vous voulez mais faites-nous une proposition en matière de fertilité humaine dans une ville comme Genève...» Il y avait avec nous un démographe qui était un peu la caution. On a décidé d'interviewer, pendant une certaine période, toutes les femmes qui accouchaient à la maternité de Genève, sur leur vision de la fécondité et leur utilisation des moyens de contraception. On peut dire que ça c'est bien passé. Tout le monde nous disait pourtant «vous êtes fous, ce n'est pas convenable!». Le professeur Girod, qui était notre patron, trouvait lui-même cela atroce. Et pourtant ça a été fantastique. On maniait un échantillon de 2000 personnes.

La deuxième recherche, qui a été très importante pour moi a été représentée par Joffre Dumazedier<sup>12</sup>. Il était à l'époque un sociologue français très connu et très respecté. Il travaillait sur les loisirs et menait une grande recherche empirique sur la ville d'Annecy, de plus il était lié à Roger Girod. Joffre Dumazedier était débordé et il a sollicité Roger Girod pour travailler sur les mutations de l'action culturelle à Annecy. Girod me demande de m'impliquer dans ce travail. Cela a été une recherche importante qui impliquait également le Conseil de Europe. J'ai passé des journées et des soirées entières à Annecy à interviewer des habitants avec une petite équipe. Il y avait notamment Yves Fricker, devenu par la suite professeur de sociologie à l'Université de Genève. Le travail consistait à analyser l'institution culturelle *Annecy Action Culturelle*. Cette collaboration a été extrêmement importante et explique pourquoi je me suis retrouvé au Conseil de l'Europe par la suite, et pourquoi j'ai eu une activité importante dans le domaine du développement régional et culturel.

Une troisième expérience importante, toujours dans cette période, et qui a été très formatrice pour moi, est l'appel à participer à une action de planification urbaine. On était vers la fin des années 1960, à Ge-

<sup>12</sup> Sociologue français (1915-2002). L'un des précurseurs de la sociologie des loisirs en France et en Europe, de même que l'une des figures historiques, comme chercheur et comme militant, de la promotion de l'éducation populaire et de la formation des adultes, Dumazedier a attaché son nom à une filière de recherche orientée vers l'analyse des politiques culturelles. Il a notamment conduit, entre 1957 et 1966, une vaste enquête dans la ville d'Annecy, explicitement inspirée des travaux de Lynd et de Lloyd Warner. Deux ouvrages, écrits à dix années d'intervalle, rendent compte de ce vaste chantier : Joffre Dumazedier, Aline Ripert (1966), *Le loisir et la ville 1. Loisir et culture*, Paris, Editions du Seuil et Joffre Dumazedier, Nicole Samuel (1976), *Le loisir et la ville 2. Société éducative et pouvoir culturel*, Paris, Editions du Seuil.



nève, à l'époque se posait la question de l'avenir du quartier des Grottes, un quartier d'anciens faubourgs proche du centre-ville et qui était très vétuste. Travailler sur cette opération a été très formateur puisque j'ai fait toutes sortes d'expériences avec mes étudiants, des enquêtes, des observations. Il y a même eu des mémoires de licence sur le sujet. A un moment donné, le canton et la ville de Genève se sont entendus pour tenter une planification, ou plutôt une *projetation*<sup>13</sup> du quartier. J'ai été invité à participer à ce groupe de travail, pendant 3-4 ans, à raison d'une fois par mois avec des architectes, des urbanistes, des ingénieurs. Finalement tout cela a débouché sur la réhabilitation du quartier, mais ça a été aussi pour moi le moment d'une prise de conscience à propos de la manière de faire et de se représenter la ville telle qu'elle était portée par les architectes, les urbanistes, les ingénieurs et les hommes politiques. J'ai vu aussi les conflits qu'il y avait en pareil cas, et ce que le sociologue pouvait apporter. Que faire du quartier des Grottes? Comment intégrer cette espèce de verrue à la ville de Genève? Comment réhabiliter un quartier dégradé mais néanmoins animé par des mouvements d'habitants extrêmement vigoureux, extrêmement dynamiques, et puis comment dialoguer avec ces mouvements d'habitants? Cette collaboration me sortait pour la première fois de mon rôle de sociologue, qui me permettait de dialoguer avec des professionnels de l'espace qu'en temps ordinaire je ne rencontrais jamais ou très peu. J'ai vu à cette occasion à quel point la connaissance sociologique n'intéressait pas les architectes, les urbanistes et les ingénieurs tellement préoccupés par leurs problèmes techniques. Leur point de vue consistait à dire «les habitants finalement, ils verront bien ce qu'on leur construira et ils se couleront dans le modèle, dans le cadre qu'on leur donne». C'était cela la réflexion dominante et j'essayais constamment de leur dire «ce n'est pas possible, vous devez absolument prendre en compte l'habitant autant que l'inclinaison d'un terrain ou la qualité architecturale d'un patrimoine architectural...». Ou encore «il est indispensable de maintenir un habitat populaire au centre de la ville, et pas seulement d'y construire des immeubles de prestige...»

Finalement, et tout cela a été très positif pour moi, les uns et les autres on a tenu le coup, on a continué à dialoguer. J'en ai gardé par la suite le goût du travail interdisciplinaire et de la recherche appliquée.

<sup>13</sup> Projetation ou processus de projetation. Terme issu du lexique architectural qui désigne le processus d'adaptation des techniques et des intelligences constructives (la «forme» projetée) avec l'ensemble des préoccupations et des contraintes fonctionnelles, économiques, techniques et socio-culturelles inhérentes au problème posé.

Les travaux que vous mentionnez pour cette période montrent que vous êtes en train d'acquérir une professionnalité et une visibilité importantes. Mais qu'en est-il alors de votre cheminement plus spécifiquement académique ?

Je dirais que le grand projet académique de cette période, celui qui a déterminé énormément de choses, et qui, surtout, m'a permis de suivre la voie que j'avais entrevue aux Etats-Unis, et également d'entreprendre une thèse de doctorat, c'est l'occasion qui m'a été donnée de prendre part à une recherche interdisciplinaire conduite par un professeur d'anthropologie de l'Université de Genève, Pierre Moeschler, sur la dynamique rurale dans le Clos-du-Doubs, une petite région du Jura proche de la petite ville de Saint-Ursanne.

Du point de vue du volet sociologique, dont j'étais le responsable, il s'agissait, pour une région de 1500 habitants, de voir et de comprendre si l'on était dans une dynamique de développement ou de déclin social et économique. C'était de la sociologie rurale, mais dans l'idée de voir comment cette microrégion rurale, était polarisée par un réseau de villes suisses. Des villes de petites tailles comme Delémont, des villes plus grandes comme Bienne, ou encore de grandes agglomérations comme Bâle. Je ne disposais pas de beaucoup d'argent, mais suffisamment pour faire un nombre important de recherches avec des jeunes chercheurs dont certains ont par la suite fait de belles carrières, je veux parler de Ueli Windisch et André Ducret. Cette région, nous l'avons travaillée, triturée dans tous les sens. Nous avons questionné des jeunes, des vieux... Tout un matériel a été collecté, qui a été révélateur de beaucoup de choses. Il y a avait évidemment aussi en filigrane la question de l'indépendance du canton du Jura, une question qui m'a interpellée pendant toute ma jeunesse. Mais surtout, le Clos-du-Doubs c'était du terrain, c'était faire de l'empirique, de la vraie sociologie, même si, en rapport avec ce que j'avais vu aux Etats-Unis, j'aurais préféré que nous fassions une telle recherche sur Delémont ou sur Porrentruy, donc sur des villes.

La recherche sur le Clos-du-Doubs a été vraiment l'occasion d'appliquer les idées qui m'avaient séduites lors de mon séjour américain. A la fin de la recherche, j'ai proposé au Professeur Moeschler d'étendre la recherche à l'ensemble du Jura. Avec son accord je me suis lancé dans une analyse typologique des communes jurassiennes, 145 communes exactement, que j'ai saisies par une trentaine de variables. Cette analyse a joué un rôle extrêmement important puisque je me suis rendu compte assez vite que c'était là-dessus que je voulais faire ma thèse. Tout d'un coup les choses étaient simples : puisque je

voulais faire de la sociologie urbaine, il fallait que je fasse une analyse typologique des villes suisses. A partir de là, j'ai décidé, en accord avec Roger Girod, que ma thèse porterait sur une typologie des villes suisses. Je me suis lancé là dedans, j'ai informatisé le tout, j'ai réalisé des analyses factorielles. Mais lorsque j'ai présenté les résultats, le Professeur Girod m'a dit alors : « C'est tout à fait intéressant, mais vous ne pouvez pas faire seulement cela pour une thèse. Il faut trouver quelque chose d'autre que vous combinerez avec. »

On peut dire que l'Amérique est venue à votre rescousse pour vous permettre de régler le problème ?

Tout à fait. J'étais à l'époque en contact avec un sociologue américain très connu, professeur à Chicago. Il s'appelait Terry Clark. Il était spécialisé dans les études sur la structure du pouvoir dans les villes américaines. Il était momentanément en Europe, en France notamment, pour faire des études et des analyses comparatives. Clark était à Grenoble, à l'invitation d'un personnage avec lequel j'avais déjà eu de très bons contacts à Genève, le politologue Charles Roig, qui m'a invité à rencontrer Terry Clark. Les choses se sont très bien passées, d'autant mieux que Roig avait été nommé dans le même temps professeur de sciences politiques à l'Université de Genève. Nous avons décidé alors de lancer un projet américano-franco-suisse d'analyse comparative de la structure du pouvoir urbain. A cette occasion on m'a demandé de me lancer à fond dans l'analyse de la structure du pouvoir en Suisse. Il y avait toutefois un problème à savoir qu'il me fallait de l'argent pour mener tout cela à bien. Une demande a été soumise au Fonds National Suisse de la recherche scientifique et je me suis lancé alors dans l'analyse de dix villes suisses afin d'analyser la structure de leur pouvoir. C'est passionnant et cela m'a permis surtout d'appliquer les théories et méthodes découvertes aux Etats-Unis.

Cette recherche m'a permis de proposer à Roger Girod une thèse qui comprenait deux volets complémentaires. Le premier volet était macrosociologique, c'était la typologie des villes suisses, et le second, microsociologique, consistait à analyser la structure du pouvoir dans quelques villes suisses. C'est donc comme ça que la thèse s'est formalisée, qu'elle s'est structurée et qu'elle a été acceptée par Girod. Pour être tout à fait clair, il y avait donc deux influences. La première était l'analyse typologique et factorielle, qui était tout un champ de recherche. La seconde était le courant d'études et d'analyse de la structure du pouvoir dans les villes.

Quelle a été l'importance réellement scientifique de cette thèse soutenue en 1976, au-delà de son aspect de rite d'intronisation ?

Ma thèse, que j'ai préparée entre 1974 et 1976, a été un moment extrêmement fort dans ma vie professionnelle. Donc très structurant, et pour les deux ou trois raisons suivantes.

La première raison tient à l'originalité du travail, qui a consisté à faire une analyse typologique des villes suisses, pour conduire à une analyse de la structure du pouvoir urbain, puis un approfondissement dans trois communes urbaines genevoises : Lancy, Vernier et Chêne-Bougeries. Soit une commune démocrate-chrétienne, une commune populaire et une commune libérale. Donc trois types tout à fait comparables avec ceux développés dans les travaux américains de Terry Clark.

Ce travail a permis d'apporter également un éclairage sur la dynamique de l'urbanisation de la Suisse de 1900 à 1960, et de montrer du même coup les transformations au niveau du pouvoir et de la structure du pouvoir dans les communes. Ce travail a eu des suites importantes dans la mesure où, comme la thèse elle-même ne m'a pas permis de publier tous les résultats, il m'a été possible de publier rapidement un livre sur le cas des deux villes jurassiennes. Un livre qui s'est intitulé *Les ambiguïtés de la démocratie locale* que j'ai écrit avec Jean-Pierre Fragnière. Un livre dans lequel j'ai pu montrer que la structure du pouvoir de Delémont et de Moutier n'était pas simplement liée à la structure sociale de ces deux villes, mais davantage à la question jurassienne qui faussait complètement l'analyse du pouvoir déterminé par l'insertion sociale des leaders politiques.

Je peux même dire qu'il y a, dans cette thèse, pratiquement tous les thèmes sur lesquels je n'ai cessé de revenir par la suite. Des thèmes comme la ville bien sûr, comme le pouvoir. Ou encore des questions telles que : Qui conduit la dynamique urbaine ? Qui sont les acteurs ? Qui procèdent aux décisions ? Qui réalisent ces décisions dans des contextes urbains différents ?

Vous avez évoqué jusqu'ici l'importance de ces expériences scientifiques et professionnelles dans votre formation. Y en a-t-il d'autres qui, dans ces années, ont également une valeur formatrice ?

Oui, et je pense tout de suite à l'armée qui a été pour moi à la fois une expérience et une épreuve, en même temps qu'une confrontation avec la bêtise. Donc à mes débuts à Genève, j'avais fait la connaissance d'un camarade, Roald Quaglia, qui est devenu ensuite un ami très proche. Cet ami était officier d'artillerie et il m'a rapidement convaincu que je devais

l'être aussi. C'est en fait un peu à cause de lui que je me suis fourvoyé dans un milieu qui était à l'époque très hiérarchisé, très formel, avec un jeu de relations sociales très strict, en particulier chez les artilleurs. Heureusement, mon séjour n'a pas été trop long puisque j'ai fait une chute dans laquelle je me suis abîmé le dos. Je me suis donc assez rapidement trouvé sur la touche en dépit du fait que j'étais alors premier-lieutenant. Mais je ne regrette rien, l'armée a été une école d'endurance, une école sportive tout à fait importante. Plus encore, l'école de recrues, que j'ai effectuée à Bière, a été fabuleuse. Il faut imaginer des chambrées avec des gens de toutes origines sociales. Il fallait fraterniser, il fallait s'entraider. C'était une expérience humaine riche et je ne peux pas m'en plaindre. Je n'ai donc pas perdu mon temps.

A l'issue de l'école de recrues, j'ai été «pointé», c'est-à-dire contraint à un service d'avancement. Je l'ai accepté volontiers parce que je considérais cela comme un service à la société. L'expérience a été très décevante et je me suis peu lié à d'autres officiers. Il ne faut pas oublier qu'à l'époque, l'armée suisse était très orientée par la Guerre froide. Mais bon, je l'ai fait, j'en ai tiré profit, ça m'a ouvert peut-être à un certain milieu.

On est frappé par l'activité que vous déployez dans ces années 1960-1970. On perçoit aussi la présence d'un milieu effervescent, dynamique. Quand on sait que vous êtes le contemporain d'une cohorte de sociologues qui, après avoir effectué leurs études à Genève, ont joué un rôle éminent dans les sciences sociales, ces éléments sont-ils à mettre en relation les uns avec les autres ?

J'aimerais d'abord que vous compreniez que je n'ai jamais été seul. Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait dans des réseaux, avec des équipes, mais aussi avec des amis. Et dès les premiers balbutiements de ma sociologie, j'ai toujours travaillé avec d'autres chercheurs qui m'ont beaucoup apporté. En fait, dès le début, j'étais entouré de gens dynamiques. Je peux dire qu'il y a effectivement eu, dès le début, un milieu de condisciples avec certains desquels j'ai même fait mes études, dont certains sont devenus de proches amis, puis des collègues. Des gens que j'aime bien, que je vois encore pour certains et avec lesquels j'ai fait beaucoup de choses, en particulier Bernard Crettaz, Jean Kellerhals, Christian Lalive d'Epinay et Jean-Claude Thoenig, qui ont tous fait ensuite de brillantes carrières. On était un groupe, on était toujours ensemble, on avait vraiment le virus de la sociologie.

C'est vrai qu'on a une longue histoire commune. On se réunissait, on faisait des séminaires, on travaillait tout le temps, on discutait de la société, on la critiquait et on envisageait des manières de la transformer,

on essayait de créer un noyau de sociologie genevoise. Il y avait aussi, à côté de ce groupe, un personnage qui nous impressionnait un peu, mais qui est devenu un copain et qui a joué un rôle très important dans le développement de la sociologie en Suisse, Walo Hutmacher. Très vite et très jeune, Hutmacher a créé à Genève un institut de sociologie de l'éducation – le Service de la recherche sociologique – qui est progressivement devenu un instrument de statistique essentiel sur l'éducation genevoise. Dans les années 1970, il y a un autre personnage qui est apparu également, un tout jeune homme alors, Jean-Pierre Fragnière, qui s'est intégré à son tour à l'équipe. Il était professeur dans un collège catholique de Genève, il était passionné de sociologie.

Au-delà du fait d'appartenir à une même génération et d'avoir de mêmes centres d'intérêt, qu'est-ce qui liait ce groupe de personnes qui sont toutes devenues des sociologues de poids ?

Deux réponses me viennent tout de suite.

La première chose, c'est sans doute l'ambition, ou plus exactement le désir de faire une carrière dans la sociologie. La deuxième chose c'est peut-être des origines sociales d'une certaine manière assez proches, en particulier des origines provinciales que tous ces amis ont en commun.

Pour ce qui est de nos origines, à l'exception de Lalive d'Épinay, qui est genevois, nous étions tous issus de régions périphériques. Jean-Claude Thoenig était biennois. Fragnière et Crettaz sont valaisans, du Valais profond, des montagnards qui ont connu des vies rudes et difficiles, Bassand et Kellerhals sont jurassiens. En plus, nous devons tous une bonne part de notre formation intellectuelle aux Églises catholique et protestante.

C'est-à-dire ?

Il y en effet cette constante chez mes amis de l'époque. Christian Lalive d'Épinay, qui est d'ascendance protestante, a fait des études de théologie, il a même été ordonné pasteur. Bernard Crettaz est aussi passé par le séminaire, il a été prêtre. C'est également le cas de Jean-Pierre Fragnière. Il ne faut pas oublier que notre mentor, Roger Girod, avait lui-même des liens très forts avec l'Église catholique. En y repensant, je peux dire que ces catholiques avaient été formés par l'Église, mais qu'ils l'avaient clairement repoussée. Fragnière et Crettaz étaient clairement de gauche, très critiques à l'égard de la société et de l'Église. En même temps, ils

restaient marqués, ils avaient des références intellectuelles. Par exemple, vous discutiez avec eux et tout d'un coup c'est Saint Thomas D'Aquin ou bien Saint Augustin qui venaient sur la table, d'une manière pertinente et intelligente, c'était superbe.

N'est-ce pas singulier de constater que cette école genevoise de sociologie a finalement des racines très fortes dans le religieux ?

Non, non, on ne peut pas dire cela. Lalive d'Epinaï, Crettaz, Fragnière, et Kellerhals aussi qui venait d'un milieu très conservateur, ont certes été marqués par l'Eglise, moi aussi d'ailleurs, mais on ne peut pas dire pour autant que l'école genevoise de sociologie a des racines religieuses. Dans les faits, ni Crettaz, ni Fragnière, ni Lalive d'Epinaï n'évoquent des antécédents religieux pour justifier leur sociologie. Lalive d'Epinaï fait la sociologie du Pentecôtisme, en sociologue et pas en protestant engagé. Je ne crois finalement pas que ça ait été aussi structurant que ça. Je crois vraiment que ce sont des raisons sociologiques qui nous faisaient agir. Nos formations et nos socialisations religieuses ont certainement joué un rôle, mais nous étions d'abord des sociologues.

Pour revenir à l'ambition, il est vrai qu'on était un peu des Rastignac, et qu'on avait envie de réussir dans la carrière universitaire. Nous avons fait nos études de sociologie ensemble et, une fois le diplôme en poche, on s'est retrouvés les cinq à solliciter le Professeur Girod en demandant à être assistant de ceci ou de cela. Ce qui créait de la solidarité, il faut dire que Roger Girod avait une méthode qui consistait à diviser son poste d'assistant en trois ou quatre. Et puis il avait toujours des bouts de crédits de recherche. Donc on vivait avec des miettes, c'était très peu de choses. Mais d'un autre côté Girod nous aidait, nous soutenait, nous permettait d'obtenir des crédits. Et puis, on rêvait d'une autre société, certes on appréciait la Suisse, mais on pensait qu'il était possible de créer plus de dynamisme, de mieux aider les démunis, d'accroître la participation politique...

On a pour ainsi dire fait nos thèses ensemble Kellerhals, Lalive d'Epinaï et moi, et on a affronté le professeur Girod tous les trois, on lui a mis la pression en lui disant calmement mais de manière décidée : « Vous devez nous soutenir. » Et le plus incroyable, c'est que ça a joué ! Comme Crettaz avait été absorbé par le Musée d'ethnographie, il n'était plus dans le coup pour un poste à la Faculté. Restaient donc Lalive d'Epinaï, Kellerhals et Bassand. Girod nous a d'abord fait nommer professeurs-assistants,

en attendant de nous faire accéder au statut de professeurs extraordinaires. Là, les choses étaient déjà plus hasardeuses, et on n'était pas trop sûr que la Faculté accepte trois sociologues bien que la sociologie soit une discipline qui avait le vent en poupe. Et puis les choses se sont démêlées, puisque c'est le moment où j'ai été appelé par l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) qui me proposait un poste de professeur. Ce qui signifie qu'il n'y avait plus que deux de nos amis à placer. Finalement, Roger Girod a obtenu la création de deux chaires : une de sociologie de la famille, l'autre de sociologie des religions. Je pense que maintenant tout cela serait inimaginable.

Pouvez-vous dire un mot sur vos principales références théoriques de l'époque ?

Je vais répondre par un paradoxe en vous disant par exemple que Émile Durkheim n'a pas été un maître-penseur. Ce qui a par contre été le cas de Max Weber. Quant à Karl Marx, il ne fallait pas en parler à Roger Girod, il sortait littéralement les revolvers. Il prétendait que la sociologie de Marx était inexistante, que ce n'était pas de la sociologie mais purement et simplement de la politique. Malgré cette censure, Marx était pour nous un maître à penser. À côté de cela, il y avait un réseau de jeunes maîtres français, comme Michel Crozier, comme Alain Touraine, comme Paul-Henry Chombart de Lauwe, ou encore, bien que plus âgés, des sociologues comme Pierre Naville<sup>14</sup> et Georges Friedmann<sup>15</sup>. On les invitait de temps en temps, parfois ils nous agaçaient, mais on les admirait profondément parce qu'ils faisaient une sociologie qui nous paraissait remarquable. On pouvait compter sur ces professeurs qui étaient des gens accessibles. Quand on voulait faire de la sociologie industrielle, on sollicitait Naville ou Friedmann. Quand Lalive partait en Amérique latine pour étudier le Pentecôtisme, c'était un sociologue des religions. C'était Chombart de Lauwe quand j'ai

<sup>14</sup> Pierre Naville (1904-1993), écrivain et sociologue français. Dans les années de l'immédiat après-guerre il fut, aux côtés de Georges Friedmann, l'un des pionniers de la sociologie du travail et des analyses tournées vers l'étude de l'homme dans le processus de production marchande. Il a tout particulièrement mis l'accent sur les incidences de l'évolution de la technique sur le travail, ainsi que sur les grandes dynamiques qui, en complexifiant le système de production, aboutissent à déqualifier et à parcelliser les tâches d'exécution (ou « travail en miettes »).

<sup>15</sup> Georges Friedmann (1905-1977), sociologue français, l'autre maître, avec Pierre Naville, de la sociologie du travail et de la sociologie industrielle, de leur développement et de leur institutionnalisation en France. Pour l'essentiel, Friedmann a interrogé, avec les outils et les ressources de l'épistémologie marxiste, les relations entre l'homme et la machine dans les sociétés industrielles, c'est-à-dire l'avènement et les conséquences sociales élargies de l'instauration d'une *civilisation technicienne*.



développé la sociologie urbaine. C'étaient Crozier et Touraine quand on voulait faire de la sociologie du travail, etc.

Au-delà de l'envie de faire une carrière professionnelle, qu'est-ce qui vous attirait, vous et vos amis, dans la sociologie ?

Comme je l'ai dit, il est clair que la sociologie comme discipline ouvrait des perspectives de carrière tout à fait intéressantes pour des jeunes gens comme nous l'étions. Il y avait là certainement une possibilité de mobilité sociale ascendante dans un domaine qui était relativement neuf et dans lequel il y avait des places à prendre. Mais je crois que ce qui était très important aussi c'est que la sociologie nous permettait sans doute de développer une vision critique de la société. Donc je crois que ce qui nous attirait, c'est qu'en étant sociologue, on pouvait scientifiquement critiquer la société et montrer en quoi elle ne fonctionnait pas et faire des propositions.

Ces amis et collègues dont vous avez parlé ont-ils également été des partenaires de recherche avec lesquels vous avez, par exemple, mené des travaux ?

Tout à fait, nous avons tous travaillé les uns avec les autres, et cela plusieurs fois.

Par exemple, nous avons fait une étude de sociologie industrielle avec Bernard Crettaz, Christian Lalive d'Épinay et Jean Kellerhals. C'était une recherche importante qui a donné lieu à des publications, à des articles aussi, notamment dans la revue naissante de la Société suisse de sociologie, la *Revue suisse de sociologie*. Il s'agissait d'étudier et d'analyser le fonctionnement, la dynamique sociale d'ateliers dans une grosse entreprise industrielle genevoise. Plus précisément, c'était une très grosse usine de mécanique qui était implantée dans le quartier de la Servette. On était piloté par un sociologue industriel alémanique, le Professeur Peter Atteslander, avec lequel on a très bien travaillé. C'était passionnant, on a fait, en s'inspirant de travaux de sociologues américains ou de sociologues français comme Naville et Friedmann, des observations méticuleuses des interactions des ouvriers dans leur atelier. Ce travail a d'ailleurs eu des suites très positives pour Jean-Claude Thoenig, qui a pu par ce biais rejoindre l'équipe de Michel Crozier et faire la très belle carrière française que l'on sait.

Nous avons fait aussi, Jean Kellerhals et moi, un travail sur la fécondité humaine. Jean Kellerhals, c'est tout à la fois un ami, un collègue et un ami d'enfance, un Jurassien aussi. Un peu comme moi, il a rejoint la sociologie après une première formation en économie. Par la suite il a fait

un doctorat en sociologie non pas sur la famille, dont il est un très grand spécialiste, mais sur les associations. A l'époque, son maître était Albert Meister<sup>16</sup>, un grand sociologue jurassien.

Le travail que nous avons mené ensemble portait sur la fécondité humaine. Il était financé par la fondation Ford qui se proposait de financer une recherche sur la fécondité humaine à Genève. On s'est lancé dans cette recherche avec un démographe, Luc Raymond, qui était directeur de l'Office cantonal de Statistique. On avait des moyens importants, on avait été acceptés à la maternité de Genève pour faire ces entretiens et notre rôle était de superviser ces entretiens et ensuite de se mettre à analyser ces données issues des questionnaires. Ca n'a pas été une chose facile. Luc Raymond nous a fortement aidés. Jean Kellerhals était le directeur de la recherche qui s'est traduite par un livre sur la fécondité urbaine, *Famille et fécondité*.

Je peux mentionner encore une recherche sur la jeunesse que j'ai menée avec Jean Kellerhals, Bernard Crettaz et Pierre Arnold. C'était un travail qui a consisté à conduire une réflexion relative à la mise en œuvre non pas d'une politique *pour* la jeunesse, mais davantage d'une politique *de* la jeunesse. On insistait beaucoup sur le fait qu'il fallait associer les jeunes et ne pas laisser les adultes seulement faire une politique pour les jeunes. On a donné des interviews à travers toute la Suisse et ça a abouti assez rapidement à un ouvrage qui a suscité un grand intérêt en Suisse. Vous voyez bien que je ne peux pas tout raconter, et que je peux seulement vous affirmer que cette période était tout simplement stimulante et effervescente. On était très occupés et soucieux pour notre avenir parce que les choses n'étaient pas claires, la faculté des sciences économiques et sociales à laquelle nous étions rattachés était dans une position relativement bonne mais les jalousies des professeurs faisaient qu'ils mettaient les bâtons dans les roues de Roger Girod qui voulait nous promouvoir. Inquiets pour notre avenir, on acceptait un peu toutes les recherches, histoire de démontrer qu'on était à même de faire des choses, de mener des recherches, d'être autonomes. C'est aussi dans ce contexte que nous avons mené, Christian Lalive d'Épinay et moi, une recherche très importante pour la suite. Nous avons été sollicités par le chef de l'état-major pour les questions de transport, au Département Fédéral des Transports et Communications. Il nous a confié un mandat sur les mobilités de loisirs. Cette

<sup>16</sup> Albert Meister (1927-1982), écrivain et sociologue suisse. Son œuvre et ses ouvrages, marqués par le socialisme autogestionnaire, traitent en priorité d'une sociologie du lien, à travers l'analyse des questions d'association et de réunion.

recherche nous a permis de réaliser une enquête quantitative très riche en enseignements car c'était la première du genre en Suisse.

On vous voit donc gagner en puissance et en visibilité à partir du tournant des années 1970, en même temps qu'on voit se mettre en place, à Genève, un pôle de sociologues très actifs. A partir de ce constat, quels liens établissez-vous avec d'autres sociologues ou avec d'autres lieux de production de la sociologie en Suisse et à l'étranger ?

Je vais vous répondre en parlant peut-être de mes relations avec l'étranger. De ce point de vue, je peux dire que j'entretenais à cette époque des liens plutôt forts et soutenus avec l'Association internationale de sociologie. J'y étais actif, je participais à différentes réunions, à différents colloques, je présentais des résultats de recherche. Ça a été un endroit important pour moi dans la mesure où j'ai pu, dans ce cadre précis, exposer mes réflexions sur l'urbanisation en Suisse, développer cette idée selon laquelle la Suisse était sans doute le prototype d'une situation qui était caractérisée par une discordance entre industrialisation et urbanisation, ou autrement dit qu'en Suisse, l'urbanisation était en retrait par rapport à une industrialisation historiquement importante.

J'ai donc développé cette thèse qui a intéressé des chercheurs étrangers qui ont relevé cette curieuse caractéristique, étant donné qu'en France par exemple, et de manière générale dans la plupart des pays européens, c'est l'industrialisation qui a déterminé l'urbanisation. Parmi les personnes intéressées, je mentionnerai évidemment Raymond Ledrut<sup>17</sup> avec lequel j'ai eu de fructueux contacts.

Pour ce qui est de mes liens et de mes contacts avec les autres sociologues suisses, je pense évidemment, pour cette période, à ma participation au Comité exécutif de la Société suisse de sociologie, que nous avons contribué à restructurer. Nous étions tous membres de cette société, les collègues dont j'ai déjà parlé. Davantage même, on était tous membres du comité directeur. Walo Hutmacher en est devenu le président. Quand bien même nos investissements et nos intérêts n'étaient peut-être pas tout à fait les mêmes, je me souviens que nous avons passé un temps considérable à penser l'organisation et à donner une structure et une force à cette association. On y travaillait très régulièrement, à raison d'un samedi par mois, ce qui

<sup>17</sup> Raymond Ledrut (1919-1987), sociologue français. Spécialisé en sociologie urbaine et l'un des précurseurs de l'introduction de la dimension spatiale dans l'analyse sociale, Ledrut a imposé le point de vue selon lequel l'espace est un déterminant global spécifique en dehors duquel on ne peut comprendre pleinement les dynamiques sociales.

était le minimum, si on voulait lui donner une autre fonction et une autre vocation que celles d'organiser de temps en temps un colloque.

On a dynamisé les choses, on a eu l'idée de créer une revue, de créer une collection, de créer des comités de recherche, donc de monter toute une organisation. On peut donc dire que la Société suisse de sociologie, telle qu'on la connaît maintenant, c'est pratiquement nous qui l'avons fondée à cette époque.

On doit donc comprendre que la gestion de la Société suisse de sociologie était devenue, dans ces années, une affaire de Romands ?

Je ne sais pas très bien comment il me faut répondre à cette question. Il est clair qu'avant notre reprise en main, la gestion de la Société suisse de sociologie<sup>18</sup> était plutôt une affaire alémanique. Peter Atteslander était un peu le leader d'une affaire qui ne marchait pas vraiment très fort. A ses côtés il y avait d'autres personnes très respectables, en général plus âgées que nous. Il y avait le Professeur Peter Heintz, un professeur submergé de travail qui dirigeait le plus gros institut de sociologie de Suisse à l'Université de Zurich, un personnage plein d'initiatives. Il y avait aussi son assistant, Hans-Joachim Hoffmann-Novotny. Je peux citer encore Paul Haupt, de l'Université de Bâle, que j'ai aussi rencontré dans ce cadre. De l'Université de Berne, un sociologue allemand qui s'appelait Ruegg avec lequel certains étaient en conflit. Donc il y avait des tensions ! Et puis l'Université de Neuchâtel était représentée par Maurice Erard, il ne s'intéressait pas à ça et on l'invitait de temps en temps, il venait juste comme ça. Et je n'oublie pas les Lausannois qui étaient dans le coup eux aussi, en particulier des sociologues comme Giovanni Busino et Alfred Willener. Je dirais que nous avons très nettement pris les choses en main, les Genevois et les Lausannois, avec l'idée de restructurer la Société suisse de sociologie. Je pourrais citer encore Werner Fischer, qui a été un des partenaires incontestable de ce que nous avons fait à cette époque, et qui plus est fut, dès 1975, le premier directeur de la *Revue suisse de sociologie*.

A la lumière de ce que vous venez d'évoquer de votre trajectoire, on voit clairement, entre la fin des années 1960 et le milieu des années 1970, se mettre en place une position et une *puissance* dont on comprend qu'elle

<sup>18</sup> Sur l'histoire de la Société suisse de sociologie, on se référera à Thomas Eberle (Eds.) (2005), *50 Jahre Schweizerische Gesellschaft für Soziologie / 50 ans Société suisse de sociologie*, Zurich, Seismo.

est indexée à la participation à la constitution de réseaux scientifiques. Pouvez-vous encore compléter le propos ?

Tout à fait, puisqu'il me semble qu'il me faut encore rajouter deux choses. La première chose c'est que j'ai eu, dans cette période, une chance assez incroyable, à savoir d'être promu secrétaire adjoint de l'Association internationale de sociologie<sup>19</sup> qui démarrait alors. C'est mon mentor, le Professeur Girod, qui en avait été nommé secrétaire général et, du fait de nos fonctions respectives, nous avons été chargés d'organiser un congrès mondial de sociologie. On l'a fait, on l'a organisé à Evian, en 1966, et je peux dire que ça a été une activité très importante pour moi, en particulier parce que ça m'a permis d'établir des contacts internationaux nouveaux qui ont eu des incidences importantes.

En second lieu, il y a une autre chose tout à fait importante qui a joué un rôle considérable pour moi. Il s'agit là d'un engagement qui est lié à une filiation personnelle, à Jean-Marie Moeckli en particulier. Jean-Marie Moeckli est une personnalité jurassienne tout à fait remarquable, qui peut être considéré comme un précurseur dans le domaine de l'éducation et de l'animation culturelle. Il était mon professeur de français au collège de Porrentruy et j'avais gardé des contacts avec lui. Lorsque j'ai eu ma licence de sociologie en poche, on s'est revus et on a fini par devenir de très bons amis, par discuter ensemble, à avoir toutes sortes de projets. On s'est finalement retrouvés ensemble dans une organisation qui a eu un rôle très important pour moi, la Commission nationale suisse pour l'UNESCO<sup>20</sup>. Cette commission nous envoyait très régulièrement à Paris, et nous permettait de faire et d'entreprendre des choses formidables. Je dirais donc qu'avec Jean-Marie Moeckli nous avons fait des choses fantastiques, et cela d'autant plus que je présidais la commission des sciences sociales et là j'avais donc une possibilité d'organiser des colloques, de faire des rencontres, d'inviter des gens intéressants.

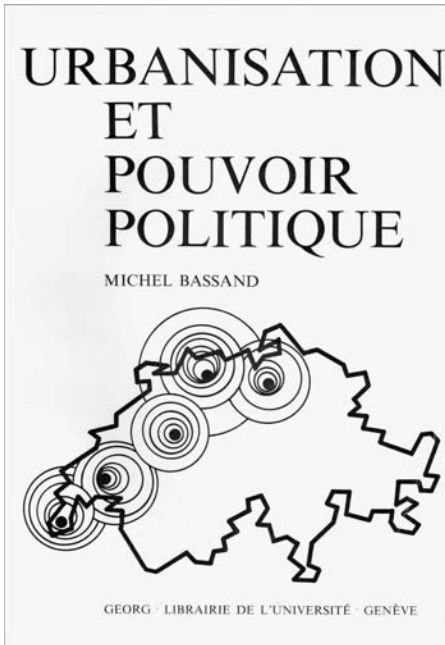
Pouvez-vous décrire plus précisément la vocation de cette Commission nationale suisse de l'UNESCO et du travail que vous y avez effectué ?

<sup>19</sup> L'Association internationale de sociologie est un regroupement et un réseau international de sociologues fondé en 1949, sous les auspices de l'UNESCO.

<sup>20</sup> La Commission nationale suisse pour l'UNESCO est l'organe de consultation des autorités fédérales pour l'ensemble des relations de la Suisse avec l'UNESCO. Elle conseille et assure la liaison et la coordination entre l'UNESCO, les administrations fédérales et cantonales et les milieux suisses de l'éducation et de la formation, des sciences, de la culture et de la communication. La Commission s'articule autour de cinq sections qui correspondent aux secteurs d'activité de l'UNESCO, soit : l'éducation et la société, les sciences naturelles, les sciences sociales, la culture, la communication.

Le mandat principal et général était assez simple, puisque il s'agissait de faire rayonner l'UNESCO en Suisse. Cette question de rayonnement de l'institution explique d'ailleurs pourquoi tous les pays, membres de l'UNESCO, ont une commission nationale qui joue des rôles plus ou moins importants. Quand nous sommes arrivés, je dirais que la commission nationale suisse jouait un rôle peu important. Elle était dirigée par un autre jurassien qui en était le secrétaire général, qui se nommait Bernard Theurillat. Par la suite les trois Jurassiens Moeckli, Theurillat, Bassand se sont très bien entendus. On a développé de nombreux projets, ce d'autant plus que de l'argent était disponible.

Cet engagement a été important parce qu'il m'a permis de réfléchir et de travailler sur la question des liens entre la culture, ou plutôt les ressources culturelles qui existent en un lieu, et le développement local et régional. Cette question, j'ai donc pu la traiter dans le cadre de l'UNESCO, en particulier dans les travaux consacrés à la problématique du maldéveloppement régional et de l'identité. Par la suite, j'ai encore pu écrire deux ou trois livres, et il est sûr que le label UNESCO leur donnait une certaine importance.



J'ai réussi également à faire passer en Suisse, dans le débat national, les discussions sur ce que l'on appelait alors le «développement endogène», un thème très important qui recouvre donc cette idée que le développement d'une région, certes bénéficie d'apports extérieurs, mais doit aussi impérativement mobiliser des ressources internes et ces ressources internes sont, je le pense, essentiellement culturelles et concernent tout particulièrement l'identité.

A ce point de votre carrière, une image se dessine avec netteté, celle d'un sociologue qui a acquis une évidente visibilité, qui est intégré dans des réseaux nationaux et internationaux. Comment s'articule à l'époque votre statut scientifique et intellectuel et votre statut socio-économique?

Dans ces années 1970, je suis parvenu à me hisser au statut de professeur. Je dirais qu'à l'époque c'était correctement payé et c'était d'ailleurs le plus gros salaire que j'avais reçu dans ma vie jusqu'ici. La règle alors était de diviser un poste en plusieurs têtes, Girod avait cette habitude de faire des quarts de poste ou des tiers de poste. C'était donc toujours très fragmenté. A l'époque dont on parle, j'avais donc un poste de professeur-assistant, j'avais un poste à mi-temps à l'Institut d'études sociales qui était mal payé, peu de choses. J'avais aussi un quart de poste d'assistant en plus des recherches où il y avait une rétribution modeste. Donc on arrivait à des plein-temps plus ou moins confortables. On se débrouillait, on pouvait vivre. A cette époque-là, j'ai élevé trois enfants, Xavier, Anne et Nicolas, nés entre 1964 et 1971, ça ne faisait pas un problème, on vivait plus modestement que maintenant. C'était tout à fait acceptable, mais je dois dire que mon épouse a joué ici un rôle central. Elle enseignait ce qui faisait qu'on arrivait à un niveau de vie tout à fait correct. Elle a continué à enseigner le français quand j'ai été nommé professeur à l'EPFL, puisqu'on savait que c'était pour une période de 6 ans renouvelable et ensuite définitif.

## **L'appel de Lausanne: d'une sociologie académique à une sociologie polytechnique**

Comment un sociologue académique s'intègre-t-il dans une école polytechnique qui forme des ingénieurs et des architectes? Comment un sociologue peut-il construire un projet scientifique et s'inscrire dans un milieu d'architectes? Comment construit-on ou reconstruit-on une position scientifique

reconnue quand on quitte l'espace académique pour l'espace polytechnique? Comment peut-on faire valider, reconnaître et légitimer cette nouvelle position et la discipline qui s'y rapporte la sociologie urbaine dans le champ académique national et international...? Mais commençons peut-être par le début, comment s'est passée votre nomination à Lausanne?

C'est une histoire incroyable. Nous étions en 1974 et j'apprends que cet ancien ami dont j'ai déjà parlé, Jean-Claude Thoenig, spécialiste de sociologie du travail, travaillant avec Michel Crozier, est nommé à l'EPFL. Alors on se téléphone, je le félicite. Bref, tout est formidable, tout va très bien, sauf que deux ans après, il donne sa démission.

Jean-Claude Thoenig faisait de la sociologie des organisations. Je crois qu'à l'EPFL il n'était pas du tout heureux. Et puis l'occasion s'est présentée pour lui de travailler dans une école de cadres, à Paris, donc du coup de pouvoir utiliser directement les travaux qu'il avait effectués avec Michel Crozier. Il donne alors sa démission à Lausanne et il propose à la direction de l'EPFL de me nommer à sa place. Il ne me l'avait pas dit, imaginez alors ma surprise quand je reçois un beau jour un téléphone de Maurice Cosandey, alors président de l'EPFL, qui me dit alors sans cérémonie: «Vous avez été désigné par Jean-Claude Thoenig comme étant son remplaçant.» Je tombais des nues et j'étais pratiquement convaincu que ça ne pouvait pas se passer comme ça, c'était trop merveilleux. Et pourtant, les choses se sont bel et bien déroulées de cette manière et j'ai donc été nommé à l'EPFL en 1976.

Avez-vous senti des attentes particulières?

Oui, bien sûr, j'ai bien senti ce passage d'un environnement académique à un environnement polytechnique. Avant même d'avoir été nommé, Maurice Cosandey m'a annoncé clairement les choses. Il m'a dit: «Votre sociologie doit être une sociologie qui s'adresse à des architectes et à des ingénieurs, donc c'est pas ce que vous faites à l'Université de Genève!». Je lui ai répondu: «Oui, bien sûr, mais la sociologie urbaine que je vais enseigner à vos étudiants, c'est quand même de la sociologie!». Il m'a alors rétorqué: «si vous voulez, mais j'insiste pour que ce soit pratique». J'ai donc commencé à donner un cours à l'ensemble des étudiants, et puis un cours de deuxième année aux architectes qui consistait à montrer au fond dans quelle mesure Marx, Durkheim et Weber ont contribué à la sociologie urbaine. J'essayai de leur montrer qu'il est indispensable pour de futurs architectes de connaître ces trois hommes. Non seulement



parce qu'ils sont de grands sociologues mais aussi parce que ce sont des intellectuels de tout grand niveau. Je leur disais : « Il est indispensable que vous connaissiez en quoi consiste la pensée de Karl Marx et puis de celle de Durkheim et ensuite celle de Max Weber qui ont donné ses fondements à la sociologie urbaine, parce que la sociologie urbaine est directement votre matière à penser. »

Quel accueil vous ont-ils fait alors ?

Ce que je dois dire et ce que j'ai rapidement constaté, c'est que c'était trop général pour eux, ils auraient voulu des choses beaucoup plus pratiques, beaucoup plus concrètes. Aussi, cette idée de penser un moment sur Karl Marx et sa contribution à la sociologie urbaine et ensuite Durkheim et sa contribution à la sociologie urbaine c'était pour eux très lointain et très théorique et ce cours ils l'ont suivi parce qu'ils étaient obligés de le suivre mais visiblement ils le trouvaient trop théorique. J'ai constaté aussi, puisqu'on parle des étudiants, une autre différence avec mon expérience de l'enseignement à Genève. A Genève, il y avait entre les étudiants et les professeurs une espèce de fraternité, de connivence, on avait le sentiment de former une communauté. Ça c'est une chose qui n'est jamais passée à l'EPFL, je jouais mon rôle de professeur, eux celui d'étudiants, mais c'était difficile d'aller au-delà et je ne parle même pas d'entamer un tutoiement, ce qui était courant à Genève. Pourtant, les choses se passaient bien, on a bien travaillé, nous étions solidaires, on réfléchissait ensemble sur la société et sur la ville, mais eux ne sont jamais entrés en matière, ils sont toujours restés à « Monsieur Bassand », « Monsieur le Professeur », jamais au-delà.

Et vos relations avec les professeurs du Département d'architecture ?

Les professeurs d'architecture, comme les étudiant d'ailleurs, m'ont vite fait comprendre deux choses. Premièrement, que mon enseignement devait être beaucoup plus pratique que ce qu'il était. Deuxièmement, que, de leur point de vue, la sociologie devait en fait leur servir pour réaliser leurs projets d'architecte. Sur ce deuxième point, j'ai dit clairement que je refusais. Je leur ai expliqué que le sociologue n'était pas là pour faire passer leur projet, mais que la sociologie pouvait donner des instruments pour une critique du projet architectural. Autrement dit, ce n'est pas le sociologue qui va venir critiquer votre projet, mais la sociologie constitue une matière qui permet de critiquer un projet.

A partir de là, je me suis progressivement forcé à intégrer la réflexion architecturale dans ma réflexion de sociologue. Plus précisément, je dirais que je me suis efforcé d'introduire la dimension morphologique dans la dynamique sociale, avec cette idée que la forme architecturale contribue à la dynamique sociale. Il faut savoir qu'on était à l'époque en plein dans ce débat relatif à la question de savoir si c'est la forme architecturale qui induit des pratiques sociales ou si c'est plutôt l'inverse. Moi je disais que la forme architecturale peut avoir des effets sur les pratiques sociales mais n'en est jamais le déterminant premier. On peut sans doute trouver des situations où la forme architecturale a un effet, mais globalement l'usager qui reçoit un bâtiment se l'approprie et se l'approprie en fonction de sa position sociale et cette appropriation ne se fait pas nécessairement comme l'architecte l'aurait voulu. L'architecte fait un immeuble avec des logements, l'architecte croit que les habitants vont être déterminés par cette organisation architecturale, alors oui, c'est possible mais ce qui sera déterminant c'est la position sociale de l'habitant et c'est ça qui contribue à l'appropriation, c'est cette position sociale qui conditionne les processus d'appropriation des habitants.

Cet accueil que vous décrivez, somme toute assez tiède, était-il partagé par l'ensemble des professeurs issus de la filière architecture ?

En y repensant, des années après, je serais tenté de dire qu'il y avait trois types de collègues. La première catégorie était composée de ceux qu'on pourrait appeler les indifférents. Ils s'intéressaient simplement à Michel Bassand, leurs préoccupations étaient les suivantes : Est-ce qu'il est compétent ? Est-ce qu'on peut parler avec lui ? Il est clair qu'ils se moquaient de la sociologie, et évidemment plus en encore la sociologie de l'architecture. La deuxième catégorie était composée de ceux qui pensaient qu'il était tout à fait essentiel que Bassand soit là et qu'il fallait donner de la place à la sociologie. La troisième catégorie était composée des hostiles, de ceux pour qui Bassand et sa sociologie étaient de la blague. En gros, la catégorie de ceux qui disaient : « Ça ne nous concerne pas, on s'en moque, nous on construit des immeubles, qui suscitent une émotion, qui ont une qualité architecturale qui est reconnue par des pairs et puis les habitants, ils prennent ou ils ne prennent pas. C'est à eux de choisir. »

Le tableau est plutôt contrasté ! Parmi ces trois catégories, avez-vous quand même trouvé des alliés ?

Oui, j'en ai trouvé, évidemment dans la deuxième catégorie. Mais j'en ai trouvé ailleurs aussi, en particulier chez des gens qui étaient prêts à confronter des positions et qui, de ce fait, se sont montrés ouverts. Parmi eux, je pense à Jean-Marc Lamunière, un architecte pur et dur, avec qui j'ai eu des relations assez difficiles, assez compliquées mais qui, au fond, a été un de mes défenseurs les plus énergiques. Dans des réunions du conseil du Département d'architecture, il m'a souvent soutenu, et il est de ceux qui a souvent rappelé à ses collègues qu'il n'était plus possible que les architectes ignorent la dynamique sociale, la réalité des rapports sociaux. Et puis j'ai eu des alliés parmi ceux qui me trouvaient sympathique, qui avaient un intérêt pour mon travail, qui trouvaient que la sociologie était du côté des valeurs. D'ailleurs à ma retraite, le discours qui a été fait par le directeur de la Section d'architecture, le professeur Luca Ortelli, m'a loué en disant que j'étais du côté de l'humanisme, que j'avais une conception humaniste de l'architecture.

Que pouvez-vous dire de l'accueil que vous avez reçu de collègues non issus des chaires et de l'enseignement de l'architecture ?

Je vais vous raconter une anecdote pour répondre à votre question. Il y avait, dans la commission de nomination, un professeur d'économie avec lequel, par la suite, j'ai été très lié puisque nous avons dirigé l'Institut de recherche sur l'environnement construit pendant de longues années. Ce professeur, Joseph Csillaghy, a dit ceci : « C'est bien qu'on ait Bassand avec nous, mais je veux vérifier s'il est marxiste ou pas... »

Etre marxiste aurait pu poser un problème ?

Je dirais quand même qu'il valait mieux ne pas être marxiste. Maurice Cosandey, le président de l'EPFL, était un libéral. Joseph Csillaghy était lui-même un économiste adepte de l'économie libérale. En tous les cas, je peux dire que, une fois la nomination officialisée, j'ai très clairement dit qu'un sociologue ne pouvait pas enseigner sans entrer en dialogue avec Karl Marx. J'ai rappelé que son œuvre était tout à fait essentielle et fondamentale. Ce qui ne signifie bien évidemment pas que je suis marxiste ou gauchiste. Stupéfaction chez Csillaghy qui n'était pas d'accord avec ma position. Enfin Maurice Cosandey est intervenu et m'a apporté son soutien, comprenant que tout le monde doit connaître la pensée de Karl Marx et que nos étudiants doivent la connaître aussi. Csillaghy est resté un peu circonspect et il y a toujours eu une tension entre lui et moi parce que je

défendais certaines thèses marxistes, alors que lui, avec sa stricte conception de l'économie marché, détestait Marx. Mais il faut se souvenir que Joseph avait dû quitter la Hongrie à la suite des événements de 1956.

Une autre question se pose encore en rapport avec votre transfert de l'Université de Genève à l'École polytechnique fédérale de Lausanne, celle qui concerne les références et les appuis théoriques qui vous ont permis de consolider votre position scientifique ?

Alors effectivement, ça c'est la question de construire un savoir qui soit pertinent dans ce nouveau contexte. Ça me fait forcément parler d'un personnage très important, un grand sociologue français qui s'appelait Paul-Henry Chombart de Lauwe. Chombart de Lauwe, dans cette confrontation entre la dynamique du bâti et la dynamique sociale, défendait des positions comme les miennes. J'étais très lié avec lui, lié par l'amitié, et d'ailleurs il est sans doute une des toutes premières personnes que j'ai invitée à Lausanne. Je le connaissais en fait depuis bien avant, puisqu'il était régulièrement venu à Genève. Et puis le hasard a voulu que l'un de mes premiers premier-assistant, Roger Perrinjaquet, ait fait une thèse de doctorat à Paris, à l'École des hautes études, avec Paul-Henry Chombart de Lauwe. Alors on s'est mis d'accord les deux sur l'idée qu'il fallait faire venir Chombart de Lauwe comme professeur invité au Département d'architecture. Il a accepté et il est venu pour une période de deux ou trois mois. Sur cette base-là, Chombart de Lauwe a diffusé et fait connaître toute une littérature et toute une connaissance sur la ville, sur le logement, sur les aspirations, les désirs et les besoins des citadins. Donc une sociologie concrète en mesure d'intéresser directement les architectes. Enfin, les architectes qui veulent bien se donner la peine de réfléchir à l'habitant plutôt que simplement aux murs qu'ils montent et aux formes qu'il donnent à leurs murs. Dans les contacts avec Chombart de Lauwe, il y a toujours des architectes qui sont restés strictement sur la position «je viens ici pour construire des murs, construire un immeuble. Les habitants, je m'en moque, ils viendront dans cet immeuble, peu importe comment ils s'y inséreront, mais ils viendront. Ce n'est pas mon problème». Avec Chombart de Lauwe, mais aussi avec les travaux de Pierre Bourdieu, on avait les outils théoriques pour développer le concept d'appropriation, pour expliquer comment des acteurs sociaux, avec leurs caractéristiques économiques et socio-culturelles, s'approprient le bâti ou l'espace construit. Je dirais que l'on a prolongé et développé ce concept d'appropriation qui n'est

pas un concept majeur chez Chombart de Lauwe. Roger Perrinjaquet et moi-même en avons fait un concept majeur qui est devenu tout à fait central dans l'enseignement que nous donnions aux futurs architectes.

Pédagogiquement parlant, pour des étudiants peu formés en sociologie, comment faisiez-vous passer un tel concept ?

On disait les choses à peu près de cette manière : « Les habitants s'approprient une forme architecturale, quelle qu'elle soit, mais cette appropriation est conditionnelle, *sous condition*, dans la mesure où la dynamique d'appropriation est fortement corrélée à la position que l'acteur occupe dans la société. Ainsi, un ouvrier s'approprie un logement d'une certaine manière, un cadre s'appropriera ce logement d'une manière totalement différente. Par exemple, l'habitant d'origine ouvrière sera beaucoup plus attentif, beaucoup plus centré sur la dimension pratique et fonctionnelle du logement et de l'immeuble dans lequel il habite, dans la mesure où ses dispositions l'orientent vers le concret, vers le simple et vers une définition pratique et pragmatique de l'acte d'habiter. Donc les questions esthétiques, il s'en fiche un peu, alors qu'il sera très critique à l'égard de tout ce qui n'est pas fonctionnel. En revanche, et par le même mécanisme sociologique, le cadre aura davantage tendance à valoriser une forme spatiale plus innovante, plus audacieuse, dans laquelle l'esthétique prime sur le fonctionnel. »

Quelle a été la réception de cet enseignement ?

La notion d'appropriation et les réflexions et discussions qu'elle permet de susciter ont vraiment constitué le noyau de mon enseignement. Je crois vraiment que la plupart des étudiants entraient en matière et s'intéressaient. C'était simple, concret, facile à vérifier. En même temps, je me souviens que ça a nourri des débats considérables, aussi bien avec les professeurs qu'avec les étudiants. Dans ces deux camps, et pour des raisons qu'on comprend, on voulait évidemment que la forme joue un rôle beaucoup plus important que le statut social. Et puis je crois que l'aspect concret du statut social, ils ne savaient pas très bien ce que c'était et ne maîtrisaient pas très bien cette réalité. Par contre la forme, oui ils connaissaient : « je fais des corridors, je fais des chambres comme ci comme ça. Ça va fortement conditionner la vie sociale, ça va générer des satisfactions ou des insatisfactions ». Ce qui était tout à fait frappant, c'est que souvent ils n'imaginaient pas que leurs constructions pouvaient susciter des critiques. Donc pour eux,

les choses étaient très simples : si les habitants d'un immeuble sont satisfaits c'est parce que l'organisation de l'espace et la forme que j'ai su donner à mon immeuble sont bonnes. Donc c'est cette dimension qui est déterminante. Alors j'intervenais et je leur disais qu'à mon avis il ne faut jamais oublier la position sociale de l'utilisateur.

## Un âge d'or, L'IREC

Vous avez également attaché votre nom au développement de l'Institut de recherche sur l'environnement construit (IREC) de l'EPFL que vous avez hissé au rang d'une institution qui a été l'une des plus importants pôles de recherche en sciences sociales de ce pays. Pouvez-vous nous parler d'abord de votre premier contact avec l'IREC ?

Comme vous le savez, je suis d'abord arrivé au Département d'architecture de l'EPFL en tant que professeur. Et puis très rapidement j'ai été contacté par un de mes collègues, le professeur d'économie Joseph Csillaghy, qui était alors le directeur de l'IREC. Il s'est donc approché de moi et il m'a dit qu'il fallait absolument que je vienne à l'IREC, qu'il était impensable que l'IREC ne fasse pas de sociologie, et qu'il y avait quelques jeunes sociologues, mais qui manquaient d'expérience. Effectivement, il y avait Geneviève Corajoud et Françoise Othenin-Girard, et bon nombre d'architectes comme Gérard Chevalier, Lydia Bonanomi ou encore Alain Garnier. Ils étaient très intéressés par la sociologie, ils se disaient d'ailleurs sociologues, mais ils n'étaient pas sociologues du tout. Donc Joseph Csillaghy a insisté, me demandant de venir pour mettre de l'ordre et surtout donner une direction à cet institut.

Et vous avez accepté ?

J'ai accepté bien sûr. Les choses n'ont pas été toutes seules malgré tout dès le moment où nous en avons informé le président de l'époque, Maurice Cosandey. Il était très embêté parce qu'on lui disait que nous voulions être codirecteurs, Csillaghy et moi, un titre que le président ne trouvait pas clair du tout. Il a fini par dire : « Alors ok, Bassand vient à l'IREC et il est directeur à l'égal de Csillaghy », et l'affaire a alors été faite. J'ai donc déménagé mon bureau de l'immeuble du département d'architecture vers l'IREC.



Dans son bureau de l'IREC, 1991.

Comment cela a-t-il été perçu par vos collègues ?

Je ne vous cacherais pas que certains collègues architectes l'ont mal perçu. La raison en est d'abord que, pour eux, l'IREC était un corps étranger qui faisait des choses bizarres... Ils disaient aussi : « Bassand nous quitte pour aller rejoindre l'IREC et ce n'est pas normal car il a été nommé au département d'architecture et non pas à l'IREC ! » Et moi de répliquer : « Mais je reste avec vous, je suis professeur de sociologie au département d'architecture, l'IREC fait partie du département ». Et là j'ai bien compris que certains ne voulaient surtout pas que cet institut devienne tout d'un coup une grosse unité du Département d'architecture.

A quoi ressemble l'IREC quand vous en prenez la codirection ?

Alors comme je vous l'ai dit, mon idée était d'y introduire plus de sociologie. Je dois dire que j'ai eu beaucoup de chance dans la mesure où l'équipe rassemblée autour de Joseph Csillaghy était extrêmement dynamique. Donc c'était quelque chose de très fort, une petite dizaine de personnes qui pensait à l'urbain, à l'environnement construit et qui avait envie de lancer des recherches. Je me sentais porté par ces collègues, on m'envoyait sur le front bien sûr, mais je le faisais volontiers. Je n'ai jamais

ressenti aussi profondément ce que c'est que de faire partie d'une équipe. Seul, jamais je n'aurais pu faire cela. En même temps les choses étaient assez compliquées dans la mesure où ces jeunes gens, le plus souvent architectes quand même, faisaient des enquêtes, produisaient des réflexions, mais ne faisaient pas véritablement de sociologie.

Il y avait des collaborateurs qui me disaient : «Maintenant on veut faire ça et puis ça, observer ça et chercher ça» et moi j'étais obligé de leur dire que leurs propositions ne tenaient pas toujours la route et qu'on ne peut pas faire des études scientifiques n'importe comment. A ce propos, je me souviens avoir eu des conflits avec l'équipe initiale. Ses membres croyaient que parce qu'ils avaient traité d'un sujet, comme le logement, ils étaient pour autant sociologues. Mais les choses se passaient bien quand même et je dois dire qu'ils faisaient des choses extrêmement intéressantes et j'ai beaucoup de respect pour ce groupe. Il y avait une tonalité sociologique à leurs travaux et ma tâche a été d'y introduire une véritable réflexion sociologique.

Pouvez-vous donner un exemple de ces tensions qui, à vous entendre, recouvraient plutôt des conflits de discipline et d'épistémologie ?

Je crois que vous formulez bien le problème qui était le mien quand j'ai pris la co-direction de l'IREC. Je dirais d'abord que ces collègues avaient toujours de la difficulté à saisir le fait que, dans les villes, pour comprendre leur dynamique, il faut toujours identifier quels sont les rapports sociaux, culturels et économiques qui prévalent, ce qui est nécessaire pour saisir les différents rapports de force et les enjeux de chacun des acteurs ou des groupes d'acteurs.

Il y avait un autre aspect aussi, tout à fait important, qui concerne la nécessité d'avoir une véritable réflexion théorique au début d'un travail. C'est un point sur lequel on s'est beaucoup affrontés, puisqu'ils me reprochaient toujours d'avoir un point de vue trop théorique, pas assez pratique. Je me souviens à ce propos d'une recherche menée dans la ville de Monthey à l'appel du président de cette ville. La question était de savoir si Monthey avait besoin qu'on y construise du logement et si les Montheyens étaient satisfaits de leur logement. A partir de là, on a monté une enquête qui a impliqué environ 5 000 personnes. Donc, un gros dispositif au terme duquel on a publié un travail sur la place qu'occupe la question du logement dans le fonctionnement de Monthey. On a donc fait un gros travail, et on a forcément étudié beaucoup d'autres choses que le logement. D'ailleurs le président de Monthey était tout à



fait intéressé par notre travail ; malgré cela, les architectes de l'IREC n'étaient pas contents et s'impatientaient. Ils avaient le sentiment que nos conclusions n'étaient pas assez pratiques et qu'elles ne débouchaient pas suffisamment sur des recommandations concrètes. Mon point de vue était plus sociologique, forcément moins concret, et plus attentif à mettre en relief la diversité et la complexité qu'il y a dans une ville, même petite. Une complexité à laquelle il faut rester attentif si on veut aider quelqu'un à prendre de bonnes décisions.

Plusieurs années après, ces conflits m'ont apporté un enseignement intéressant. Je me dis aujourd'hui qu'on doit fournir des propositions précises et concrètes, davantage donner de pistes et d'idées pour orienter l'action publique. Je crois de plus en plus qu'on ne doit pas rester cantonné dans un discours de sociologie pure, mais qu'on doit participer à l'effort des hommes et des femmes d'action et leur proposer des solutions par rapport à l'objet pour lequel ils nous ont consultés.

Pour terminer, je me souviens aussi de conflits autour de la promotion et de la publication de nos travaux de recherche. Pour moi, il était clair que chacune des recherches devait déboucher sur une publication, et si possible sur un livre. Et ça c'est une chose qui ne les intéressait pas du tout, ils n'en voyaient pas l'intérêt et considéraient que terminer une recherche avec un rapport était tout à fait suffisant. Ce qui évidemment n'était pas mon objectif puisque j'ai toujours considéré que l'une des missions les plus importantes de l'IREC devait être de diffuser des connaissances scientifiques interdisciplinaires sur l'environnement construit.

Au vu de ce qui est devenu par la suite la carte de visite de l'IREC, à savoir son interdisciplinarité, était-ce d'ailleurs vraiment des conflits ?

Vous avez raison de faire ce correctif. Je crois vraiment que la force de l'IREC aura été cette interdisciplinarité, ce mélange des disciplines et des compétences. A l'IREC chacun avait sa spécificité : pour l'une c'était l'enfance et la ville, pour l'autre le logement, pour le troisième la violence, pour le quatrième la mobilité et ainsi de suite. L'IREC c'était ça, des gens qui ont des spécificités, qui ont des niches, qui se rencontrent, mangent ensemble, se voient, discutent, échangent, montent des projets, etc. Donc y avait et il y a toujours eu d'ailleurs toute une effervescence qui n'a pas lieu dans une université où chaque sphère reste un peu isolée et n'aime pas juger le travail de l'autre. Tandis qu'à l'IREC, on n'arrêtait pas d'échanger formellement ou informellement. Et en tout cas pour moi ça a été très riche. Je l'ai voulu en partie mais c'était grâce à tout le monde

que ce lieu a été ce qu'il était. Et effectivement y avait une dynamique IREC tout à fait particulière, un institut qui réunit des gens avec des origines différentes, des spécificités disciplinaires différentes et surtout ce truc qui n'est pas donné toujours, des générations différentes. Et ça, ça a toujours fonctionné et ça c'est à peu près miraculeux. Les plus jeunes avaient vingt-cinq ans peut-être, et on les voyait discutant et se frottant les méninges avec des gens qui en avaient le double. Et ça n'a jamais posé problème. Il me semble qu'à l'IREC il n'y a jamais eu de problèmes de préséance entre les gens, et les personnes n'ont jamais dit «oui mais attends, moi je suis là depuis dix ans, alors je suis supérieur...».

Il est manifeste que, dès la fin des années 1970, et à un rythme soutenu, l'IREC gagne en visibilité pour devenir l'un des premiers centres de recherche en sciences sociales de Suisse. Pouvez-vous revenir sur cette dynamique ?

Tout ce dont je vous parle, bien entendu, s'est fait de manière très progressive. Mais il est vrai que les choses se sont quand même rapidement emballées et que l'IREC est progressivement devenue une belle machine qui carburait à plein régime.

Au point d'ailleurs que le label IREC, ou ancien collaborateur de l'IREC, a pu jouer pour certains un rôle dans la poursuite de carrières tout à fait brillantes ?

Alors oui c'est vrai que plusieurs personnes qui sont passées par l'IREC et qui, je crois, y ont acquis du métier et de l'expérience, sont devenues des professeurs à l'Université. Je crois même qu'il y en a beaucoup ! Si je me rappelle bien il y a eu, dans le désordre, Geneviève Corajoud qui a été nommée professeur d'action sociale à Lausanne, Jean-Philippe Leresche qui enseigne à l'Université de Lausanne, Antonio Cunha qui est professeur de géographie à Lausanne également. On peut citer encore Dominique Joye qui est professeur à Lausanne après l'avoir été à Neuchâtel. Je pense aussi à Erwin Zimmermann, qui dirige le Panel suisse des ménages. François Hainard professeur ordinaire de sociologie à Neuchâtel, sans oublier Jean-Claude Bolay, Martin Schuler, Daniel Kubler et Christophe Jaccoud. Et puis bien sûr Vincent Kaufmann, qui m'a en quelque sorte succédé. Et puis ceux qui étaient architectes se sont très bien débrouillés aussi : Pascal Amphoux est professeur à Nantes, Marcus Zepf est professeur à Grenoble, Gérard Chevalier a été chef de service à la Ville de Lausanne et Alain Garnier l'est aussi au canton de Vaud.

Pour revenir à votre question, je vous réponds d'abord en vous disant que tout ça s'est évidemment fait progressivement. Assez vite, les mandats, les sollicitations ont commencé à s'accumuler et il me semblait que tout cela était convergent. En tout cas de mon point de vue de sociologue, tout se tenait, travailler sur le logement, sur l'habitat rural, sur l'organisation du territoire. Ma première motivation était d'exploiter la possibilité de construire un institut interdisciplinaire où la sociologie serait réellement présente et qui pourrait contribuer significativement à produire des connaissances et puis à aider l'homme d'action dans ses différents problèmes. Je ne suis donc pas venu avec l'idée de faire un gros institut, mais plutôt avec l'idée qu'il fallait développer la sociologie, que la sociologie avait une place réelle, au même titre que l'architecture et l'économie.

Comment pouvez-vous baliser cette dynamique ascendante, par exemple à travers des thèmes de recherche ou des projets de recherche ?

Je vais essayer de vous répondre en vous disant d'abord que si l'IREC est devenu un grand institut, avec des tas de projets, et bien il ne faut pas croire que j'ai cherché à être toujours du côté de la croissance, ou encore que j'ai visé la croissance pour la croissance. J'ai plutôt cherché à saisir les opportunités telles qu'elles se présentaient. Ceci étant dit, il me semble qu'il faut séparer un peu les époques ou les décennies pour y voir un peu plus clair. Donc je distingue deux périodes principales, la première recouvre la période fin des années 1970-fin des années 1980, et une seconde période part de la fin des années 1980. C'est évidemment un peu schématique, mais ça me permet de revenir sur des projets qui ont permis à l'IREC de se montrer en tant qu'institut de recherche reconnu. Pour ce qui est de la première période, je crois qu'il me faut vous parler de deux projets qui ont eu une grande importance.

Le premier de ces projets concerne le Programme national de recherche du Fond national de la recherche scientifique consacré à la prévention des maladies cardio-vasculaires ?

Tout à fait. J'avais été invité à collaborer au Projet national de recherche IA, dont le secrétariat général était dirigé par un médecin spécialiste en médecine sociale et préventive, Felix Guetzwiller. Il est devenu par la suite très connu et a fait une très belle carrière, tant d'ailleurs du point de vue scientifique que du point de vue politique. Il est d'ailleurs aujourd'hui directeur de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université

de Zurich et conseiller national. A l'époque, il était animé par l'idée de faire une expérimentation sur les facteurs de risque cardio-vasculaires. Lui et son équipe avaient choisi deux villes, Aarau et Nyon. Dans les termes de cette collaboration, il m'a demandé deux choses. D'abord de superviser tout ce qui concernait la ville de Nyon. Ensuite, de mettre en place une série d'expériences concernant l'alimentation dans des écoles et dans les associations. Il ne s'agissait pas de faire une recherche sur les maladies cardio-vasculaires, ou sur les facteurs de risque des maladies cardio-vasculaires, mais bien plutôt de chercher à influencer et à réduire ces facteurs de risque.

Comment s'est passée cette collaboration somme toute inédite pour vous ?

Je dirais que les choses ont été très intéressantes, mais qu'elles ont été assez délicates aussi dans la mesure où nous ne partagions pas les mêmes objectifs. Les médecins, évidemment, étaient très intéressés par l'expérience, et ils essayaient de trouver une parade pour réduire les facteurs de risque des maladies cardio-vasculaires. Nous, de notre côté, comme sociologues, on avait d'autres préoccupations, et on voulait voir autre chose, en particulier produire des connaissances sur le système sanitaire urbain d'une ville moyenne comme Nyon, et, par la suite, intégrer le système sanitaire dans une réflexion plus large concernant la dynamique urbaine. Alors y a toujours eu des tensions entre nous et la collaboration est vite apparue comme illusoire. Les médecins avaient une façon de faire qui me choquait, qui était parfaitement empirique et expérimentale. Ils parlaient de facteurs de risque, mais j'avais le sentiment qu'ils ne parvenaient pas à les identifier. C'étaient tantôt les conditions de vie, tantôt l'alimentation, parfois c'était le tabac<sup>21</sup>.

Au bout d'un certain temps, je me suis dit que je ne voulais plus rentrer dans ce jeu-là. Alors y a eu des tensions de plus en plus importantes, et c'est à ce moment que j'ai dit à ma principale collaboratrice, Geneviève Corajoud : « Tu as un sujet magnifique, tu fais une thèse sur ce sujet, tu as des données sur la ville d'Aarau et sur la ville de Nyon. Vas-y, fonce ! » On avait fait des questionnaires, des échantillons représentatifs sur les

<sup>21</sup> La sociologue Lucienne Gillioz a consacré, il y a quelques années, un article qui revient longuement sur les caractéristiques, les valeurs et les représentations qui sous-tendaient les postures médicales préventives tant à Nyon qu'à Aarau. Pour montrer qu'elles stigmatisaient de fait des rapports au corps et à la santé qui sont constitutifs de l'appartenance aux classes populaires. Lucienne Gillioz (1984), « La prévention comme normalisation culturelle », in *Revue suisse de sociologie*, volume 10, pp. 37-84.

Nyonnais et les Argoviens, et il y avait un matériel formidable pour faire une thèse. Alors progressivement ma contribution a de plus en plus consisté à faire réaliser une thèse qui, finalement, a été la contribution de l'IREC à ce projet national. Je l'ai dirigée, elle a été soutenue en 1984 sous le titre *Ville et santé: vers une réappropriation de la santé*.

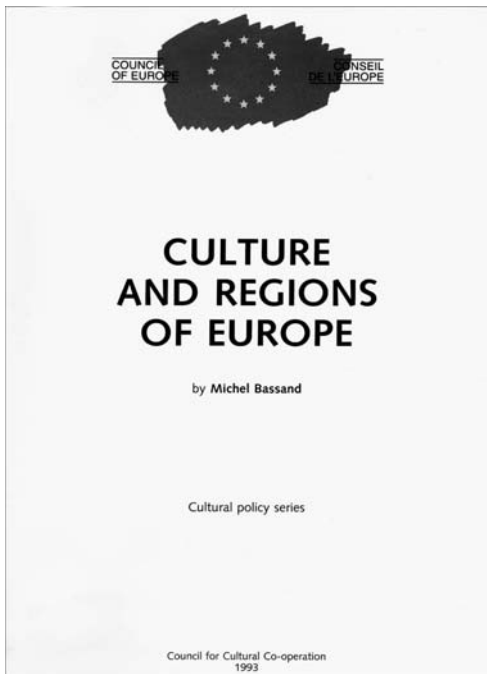
Au final, on s'est quittés en bons termes et ils étaient même très contents de la thèse de Geneviève Corajoud. En conclusion, et malgré les problèmes dont je vous ai parlé, l'exercice de cette collaboration a quand même été positif, je crois simplement que les médecins auraient voulu autre chose, un autre type de partenariat. Et puis il me semble que nous avons mis le doigt sur la difficulté de telles rencontres, sur la difficulté à faire interagir des disciplines qui ont des points de vue sur les gens, sur les méthodes et sur les façons d'appréhender la réalité qui sont diamétralement différentes.

Le deuxième grand projet qui scande cette première période vous voit prendre un thème radicalement différent?

On peut effectivement le dire. Ce second grand projet est en rapport avec la Commission nationale suisse de l'UNESCO dont je vous ai déjà parlé. L'idée que je défendais alors était de dire que le développement régional n'est pas exclusivement déterminé par des facteurs économiques. Certes, c'est très important, mais le développement régional est conditionné également par des facteurs culturels. C'était donc notre position qui reprenait le concept de développement endogène. On avait changé de cadre, c'était plus la ville dans le sens strict qui nous intéressait, mais bien une entité supérieure, la région. Je dirais qu'on était préoccupés par une question : celle des régions et des périphéries qui se vident au profit de centres urbains, autrement dit la question du maldéveloppement régional. Pour approfondir ce problème, et pour faire valoir notre point de vue, nous avons obtenu un crédit de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO, qui m'a permis d'engager Silvio Guindani.

Il avait le profil idéal, tessinois, périphérique, parlant français, allemand, italien et il a su analyser le développement régional dans trois contextes culturels différents et essayer de saisir ce qui se passait et comment le mécanisme culturel pouvait intervenir, en l'occurrence dans le Jura, le Haut-Emmental et le Val Blenio. J'ai un très bon souvenir de cette époque dans laquelle nous nous sommes lancés tous les deux dans cette recherche. Silvio Guindani faisait essentiellement le terrain et on travaillait ensemble sur l'analyse du matériau. On a publié le livre *Maldéveloppement régional et identité* qui a eu un succès assez considérable. On est passé à la télévision,

même à *Temps présent*. Je crois que pas mal de gens, des officiels, des décideurs ont été titillés par cette idée, à savoir que la culture était un élément important. Conséquence immédiate : l'Office Fédéral de la Culture me propulse au Conseil de l'Europe et ça a été le point de départ d'un projet, plus important, sur ce thème du développement régional et de la dynamique culturelle. J'ai présidé pendant une dizaine d'années un comité de recherche sur ce thème à l'UNESCO. Enfin, et pour vous montrer comment une dynamique a été lancée, un troisième étage est encore venu se construire sur les deux autres : un nouveau Programme national de recherche consacré aux problèmes régionaux est lancé, et j'en deviens même le vice-président. Par la suite, les choses se sont encore emballées, puisque, dans cette continuité de problématiques, nous avons obtenu une recherche qui a été tout à fait déterminante pour moi et pour l'institut. Cette recherche était consacrée à la mobilité spatiale qui allait devenir un axe essentiel et qui perdure d'ailleurs aujourd'hui encore au LaSUR.



On va évidemment s'arrêter là-dessus, eu égard effectivement à l'importance de cette thématique dans votre cursus; un thème sur lequel vous avez en quelque sorte régné en Suisse et au-delà pendant de nombreuses années. Alors comment tout cela s'est-il mis en place?

Ce travail a été tout à fait essentiel, pour deux raisons au moins. La première est que j'ai rencontré un thème qui ne m'a pour ainsi dire plus quitté. La deuxième raison est que l'ouverture de cette ligne de recherche a été l'occasion de rencontrer, de faire travailler et de construire des liens avec des collègues qui ont joué un grand rôle pour moi, pour l'IREC, et qui sont restés vraiment des proches, même des amis. Dans ce Programme national de recherche consacré aux problèmes régionaux, nous avons obtenu un tout petit contrat pour faire une première recherche bibliographique, assortie quand même d'une réflexion un petit peu théorisante, sur le thème de la mobilité. Comme on avait envie de travailler sur cette question, on a déposé au Fonds national de la recherche scientifique un projet d'environ 500 000 francs, ce qui était considérable à l'époque, pour faire cette enquête qui a débouché, après beaucoup de travail, sur l'ouvrage *Les Suisses entre la mobilité et la sédentarité*.

Pour nous, et d'emblée, il s'agissait d'appréhender la mobilité de manière large, autrement dit ne pas se focaliser, je dirais classiquement, sur les mouvements pendulaires, mais s'intéresser pour l'essentiel aux migrations, à toutes les formes de migration, les migrations internationales, les migrations interrégionales, la migration résidentielle, etc.

C'était ambitieux. Cela a-t-il nécessité de rassembler de nouvelles compétences?

Oui, sans doute. Il nous fallait en tout cas quelqu'un qui puisse décortiquer les indications issues des recensements fédéraux, travailler et être à l'aise avec ce type de données. Nous avons trouvé Martin Schuler qui ne nous a d'ailleurs plus quittés. Il travaillait à l'époque chez Peter Güller, un planificateur très connu à Zurich et en Suisse, et je peux dire qu'on l'a débauché. C'est lui qui a fait une très large part de ce travail, et qui a multiplié les analyses des recensements fédéraux. Dominique Joye a aussi été essentiel dans cette recherche, il nous a sortis d'une impasse quant au traitement des données qu'on avait rassemblées. Par la suite, il a joué un rôle essentiel dans le développement de l'institut.

Ce qui était tout à fait intéressant c'est que, de ce fait, on avait la capacité de rendre compte de l'évolution des migrations interrégionales en Suisse

sur une période de vingt, trente, quarante ans. Je suis très fier du travail qu'on a fait, en particulier de ce mélange entre analyse sociologique et analyse statistique, très présent dans le livre de synthèse.

Quand j'y repense, je peux vraiment dire que cette recherche a été pour l'IREC un pôle important. Les travaux sur la mobilité sont devenus un axe majeur de l'IREC. Autrement dit, tout cela a permis de montrer que le développement urbain et territorial a une dimension économique bien sûr, mais aussi des dimensions culturelles. Et puis ce développement urbain et régional a une composante qui est la mobilité spatiale. Impossible de comprendre ce développement sans prendre en compte la mobilité spatiale.

Pouvez-vous pareillement séquencer la deuxième période pour identifier encore une fois des articulations précises ?

Je peux identifier assez clairement un premier moment qui va du milieu à la toute fin des années 1980. On peut l'articuler autour de grands thèmes ou de grandes lignes de recherche. Je vois d'abord une ouverture vers l'international et vers la problématique nord-sud avec l'Argentine et le Vietnam. Je distingue aussi les projets menés conjointement avec l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Enfin, je mets en exergue le travail mené sur la mémoire collective et l'urbanisation qui a aussi joué un rôle important, en particulier à travers une collaboration fructueuse avec l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève.

L'Argentine a donné lieu à des travaux d'une importance et d'un volume incroyables. C'est mon collègue, l'architecte Alain Garnier, qui a été l'instigateur de toute l'affaire. Garnier avait des amis argentins qui vivaient à La Plata, des architectes également. Après discussion, et grâce à l'appui important apporté par Joseph Csillaghy, on s'est approchés de la direction de l'EPFL pour savoir si elle était d'accord de financer une opération de soutien ou de parrainage de la faculté d'architecture de l'Université de Buenos Aires. Alors on a obtenu quelques crédits et l'affaire est partie avec l'idée de lancer une recherche sur les bidonvilles de Buenos Aires. La direction de la recherche a été confiée à Pierre Rossel.

Les choses se sont mises en place, Alain Garnier a piloté le projet de parrainage et de coordination, et comme son projet a beaucoup intéressé le département d'architecture de l'EPFL, on a commencé à aller régulièrement sur place, à lancer des recherches, à publier des rapports. Les relations se sont établies, des Argentins sont venus à Lausanne et des Lausannois sont allés en Argentine. Toute cette émulation s'est prolongée



lorsque, dans la dernière phase, s'est engagé le World Lab, une institution financée par des organismes de recherche scientifiques italiens.

Le World Lab<sup>22</sup> a accepté de financer un projet d'informatisation de la faculté d'architecture de Buenos Aires, mais c'est vrai qu'au bout d'un temps nos routes ont un peu divergé. Le World Lab, c'était surtout des physiciens du CERN qui faisaient des travaux avec de l'argent italien, et nos problèmes d'architecture, d'urbanisme, de sociologie les intéressaient peu. Mais il s'est quand même fait des choses, en particulier des rencontres et des participations à des colloques. Au final, il y a eu des rapports de recherches, mais il a manqué un vrai travail de synthèse, ce qui est un peu dommage.

D'autre part, cet épisode argentin a aussi joué un rôle important puisque ça a été le point de départ de notre réflexion sur le Vietnam. Je vous dois des explications : à un moment donné, on a voulu, cette fois avec l'appui du Fonds national suisse de la recherche scientifique, relancer la recherche, avec un intérêt tout particulier pour le Rio de La Plata, cet immense bras de mer qui pénètre en Argentine. Notre idée était d'étudier les problèmes de pollution et de gestion de la pollution dans ce territoire colossal. Et puis le Fond national n'a pas voulu nous financer, avec cette idée qu'on ne peut pas financer des pays riches comme l'Argentine. Alors on nous a demandé de trouver un autre pays, moins avancé, pour lequel une aide de la Suisse serait significative. On a repris le projet, on a réfléchi avec le professeur d'hydrologie André Musy, ainsi qu'avec son collègue Joseph Taradellas, pour trouver un autre pays. Au bout d'un moment j'ai proposé le Vietnam. Alors on a réécrit le projet et c'est reparti. Donc il y a une liaison organique entre la fin des travaux en Argentine et ceux de la recherche au Vietnam.

Puisqu'on est à parler du Vietnam...

Ces projets dans des pays du Sud ont permis la venue à l'IREC d'un autre collaborateur important, Jean-Claude Bolay. Il est arrivé alors que la recherche en Argentine marchait mal et nous posait des problèmes,

<sup>22</sup> The International Centre for Scientific Culture, ou World Laboratory, est une institution non gouvernementale née au début des années 1980 de la « Déclaration d'Erice », du nom de la ville de Sicile dans laquelle des physiciens de renom (Paul Dirac, Piotr Kapitza et Antonio Zichichi notamment) ont rédigé un manifeste appelant à la responsabilité morale des scientifiques face à des enjeux et des périls contemporains tels que prolifération nucléaire ou le réchauffement climatique. D'abord basé au CERN puis à Lausanne, le World Laboratory s'est assigné pour mission l'encouragement à la collaboration scientifique et technique, ainsi que la circulation des chercheurs entre l'Est et l'Ouest et le Nord et le Sud.

faute de moyens suffisants accordés par l'EPFL pour faire de vraies recherches. L'idée est venue alors de trouver d'autres financements, et on a pensé qu'il fallait essayer de solliciter le Département fédéral des affaires étrangères, et plus spécifiquement la DDC, c'est-à-dire la Division du développement et de la coopération. C'est dans ce cadre-là que Gérard Chevalier a fait appel à Jean-Claude Bolay. Ce dernier connaissait bien ce monde, il avait travaillé au Mexique, en Afrique... A partir de là, il a lancé une requête à la DDC pour étudier des questions d'habitat précaire en Bolivie, ce qui lui a permis de démarrer une recherche ayant pour terrain La Paz en Bolivie. Par la suite, les choses ont fini par essaimer et c'est dans ce cadre-là que l'IREC a été impliqué au Vietnam.

Il y a un autre type de projet et de collaboration tout à fait important, en l'occurrence ceux qui se sont faits avec l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ), dans le cadre de ces coopérations qu'on appelait alors des «Projets-école»...

J'allais venir sur ce projet... en particulier sur le premier d'entre eux qui s'appelait «MANTO», et qui était consacré à la mesure de l'incidence des nouvelles technologies de télécommunication sur l'habitat, la vie quotidienne et la mobilité. C'est un projet qui a permis de réfléchir de manière prospective, ce qui était nouveau pour nous, mais aussi de manière concrète en essayant d'imaginer ces transformations sur le cadre bâti, sur le logement. C'était un projet très lourd aussi, financé par le Conseil des EPF, qui a beaucoup engagé l'IREC et ses ressources. La direction était assumée par le professeur Rotach de Zurich, et il y avait beaucoup de réunions, de commissions, d'organisation. Ça a été important pour l'IREC dans la mesure où le projet nous a permis de faire une recherche sur le télétravail, un thème qu'on a abordé par la suite dans nos questions sur l'avenir de l'habitat.

D'une certaine manière, ce premier projet a permis d'en lancer un second, le projet «Habitat 2000». Il était aussi prospectif, comme son nom l'indique, et était consacré à l'évolution des modes d'habiter. Là aussi il était également mené en collaboration avec un professeur de Zurich, Alexander Henz, qui dirigeait la chaire d'aménagement du territoire.

On a le sentiment que tout s'imbriquait assez facilement...

Oui, c'est un peu ça. Au milieu des années 1980, tout s'imbriquait, c'était vraiment formidable en même temps qu'un peu dramatique. Je crois qu'il y

avait trop de recherches en parallèle, c'était passionnant et vivant, mais d'un autre côté une difficulté croissante à suivre les choses et les projets correctement. De ce point de vue-là, j'ai quand même quelques regrets. Par exemple, ce projet «Habitat 2005» n'a pas très bien marché. On n'a pas réussi je crois à vraiment lier les choses, à apporter une réflexion scientifique qui aille au-delà des monographies que nous avons réalisées pour ce travail.

Un travail, en revanche, qui a bien marché est cette recherche qui s'appelait *Mémoire collective et urbanisation*.

Oui, et c'est là-dessus que je voulais clore ces années 1980 qui ont été un peu folles. C'est un travail qui a été tout à fait important, théoriquement solide et je crois que c'est une recherche qui a été importante pour plusieurs raisons.

Pour remonter à la source, je me souviens que c'est un travail qui avait été lancé par Dominique Joye, dont c'était ici une des premières recherches, moi-même et Yves Pedrazzini, fidèle collaborateur qui travaille toujours au LASUR. On avait envie de travailler sur la mémoire collective, ce concept théorisé par Maurice Halbwachs<sup>23</sup>, qui signifie que, à travers des événements, des personnages ou encore des lieux, une collectivité peut se forger une identité. Le projet a été monté avec l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève, en particulier avec l'architecte Giairo Daghini qui en était le requérant principal, et avec le sociologue André Ducret. Une fois que le projet a été ficelé, nous l'avons soumis au Fonds national qui l'a accepté dans le cadre de la Division 1, c'est-à-dire des projets de recherche fondamentale en sciences humaines et sociales.

Je retiens tout particulièrement de ce travail, le fait que nous avons organisé des réunions et des séances avec mon ami Paul-Henry Chombart de Lauwe, qui, en tant qu'élève et très bon connaisseur de l'œuvre de Halbwachs, nous avait fait un état des lieux de la recherche en France sur la mémoire collective.

<sup>23</sup> Maurice Halbwachs (1877-1945), sociologue français mort en déportation, l'un des principaux continuateurs de la tradition durkheimienne. Auteur d'une œuvre aussi vaste que polyforme (la mémoire, le suicide, la mort, la spéculation immobilière, l'expérience religieuse...) dont ressortent toutefois deux thèmes forts. En premier lieu, celui de la mémoire collective comme théorie de la multiplicité des mémoires sociales; en second lieu, le thème de la morphologie sociale comme invitation théorique et méthodologique à étudier les formes sociales et culturelles comme autant de matérialités sociales, les faits sociaux devant être saisis dans la multiplicité de leurs dimensions temporelles et spatiales.

Revenons sur cette frénésie de travaux et de recherches pour dire que nous sommes impressionnés aussi par le nombre de recherches issues de sub-sides du Fonds National.

Les années 1985-1990 sont des années de bouillonnement et même de fusion. Il y avait toutes sortes de projets qui démarraient, on engageait du monde à tour de bras, chaque bureau était occupé par trois personnes! Je crois aussi que l'IREC avait alors atteint son maximum de croissance, et que probablement on était en surchauffe: on était arrivés peut-être à la limite...

Voulez-vous dire par là que l'IREC, après une croissance importante, était parvenue peut-être au seuil de fabriquer de l'entropie, menacée par une forme de perte d'énergie?

C'est un peu mon sentiment. Je crois qu'à partir d'un certain moment, on n'a plus tout à fait contrôlé cette croissance. Je le dis en particulier du point de vue de la bonne valorisation de tout ce que nous avons fait et entrepris. Je pense que beaucoup de travaux, une fois qu'ils ont été finis n'ont pas été suffisamment exploités, valorisés, rendus publics. Souvent il n'y a pas eu de synthèses, ou de livres ou encore d'articles. Pour moi, à la réflexion, il y a eu un gaspillage incontestable. Je crois que beaucoup de collègues, à l'époque, n'avaient pas cette culture de la valorisation, de la publication, de vraiment terminer les recherches. On a terminé beaucoup de choses sur un rapport de synthèse, on envoyait ça à une administration quelconque et puis l'affaire était bouclée comme ça. Et donc il y a eu effectivement beaucoup de travaux, une grosse effervescence, mais au final peut-être, je crois que quasiment une recherche sur deux ne s'est pas terminée comme elle aurait dû l'être, c'est-à-dire par un vrai document de synthèse, par un livre ou par un article.

En regardant la production de l'époque, on reste ébahi par le nombre de livres qui paraissent!

Oui, tout à fait, c'est vrai. A cette époque-là, on sort 3-4 livres par an en relation avec les projets sur lesquels j'étais directement investi. Je pense au livre avec Silvio Guindani, *Maldéveloppement régional et identité*, je pense aux deux ouvrages sur la mobilité, *Mobilité spatiale et Suisses entre mobilité et sédentarité*. J'ai participé à cette époque aussi à des ouvrages sur la culture, financés par l'Office Fédéral de la Culture. Et puis toute une série de petits livres publiés, comme

## ORIENTATIONS MAJEURES ET RECHERCHES RÉCENTES

## URBANISATION ET RÉGION URBAINE

La région urbaine est en passe de devenir la seconde nature de l'homme. L'urbanisation totale du territoire transforme non seulement les paysages, les hiérarchies sociales et spatiales, mais aussi l'image et la notion d'espace. La cité héritée de l'âge classique, la ville héritée de l'ère industrielle, sont des réminiscences d'un ordre socio-économique, culturel et politique révolu. Bien que la structure physique de cette ville reste un déterminant fondamental du développement, le phénomène urbain existe dorénavant sous la forme de régions urbaines et de régions périphériques.

Les fonctions de gestion et de recherche et le redéploiement industriel entraînent un renouvellement dans la répartition territoriale des activités humaines. Il en va de même du côté des habitants, par l'usage qu'ils font des moyens de communication (voiture, nouveaux transports collectifs, téléphone, nouvelles technologies d'information). En retour, ces transformations, ces innovations modifient le rôle des habitants dans les domaines de la production, de la distribution et de la consommation. En conséquence, l'organisation urbaine devient de plus en plus complexe et difficile à saisir. L'IREC contribue à éclaircir la vision de ces phénomènes et identifier les problèmes qui leurs sont liés.



*«J'ai 11 ans et j'aime les oiseaux. Ma sœur a treize ans et nous partageons la même chambre. J'aime me coucher tôt, elle préfère se coucher tard, dormir la fenêtre ouverte alors que ma sœur voudrait la fermer. Je ne suis pas très ordonnée, ma sœur a l'habitude de ranger ses petites affaires. Nous avons deux caractères différents et néanmoins nous cohabitons dans une même pièce depuis plusieurs années. (Logement 3 pièces, HLM)»*

## RECHERCHES

- La mobilité spatiale : Les Suisses entre la mobilité et la sédentarité.
- La mobilité professionnelle : L'entrée dans la vie professionnelle des diplômés de l'EPFL.
- La maison individuelle périurbaine : une contribution à l'aménagement du territoire.
- Atlas structurel de la Suisse.
- Typologies des régions, cantons et communes suisses.
- Problèmes des agglomérations suisses.
- Monographies urbaines.
- Communication, environnement construit et société.

## HABITER ET HABITATION



*L'habitat groupé, alternative à la maison individuelle, permet d'économiser le sol ; alternative à l'immeuble collectif, il offre un cadre de vie de meilleure qualité. Les habitants, en participant au projet, structurent leur vie sociale à venir.*

L'habitation est au cœur de la vie quotidienne. A ce titre, elle est une des clés du bien-être. De multiples facteurs concourent à l'apparition de besoins nouveaux en matière d'habitation, notamment le déplacement des populations vers et dans les régions urbaines, la modification des structures et des rapports familiaux, l'aménagement du temps libre, la motorisation, les changements dans le pouvoir d'achat. C'est par l'étude des modes de vie et d'habiter que ces besoins peuvent être mis en évidence dans leurs multiples formes et dans leurs différences sociales, économiques et culturelles.

Par ailleurs, insensiblement ou brutalement, l'habitation des différentes époques subit des transformations et connaît des innovations. Ces changements se développent selon des processus auxquels participent les acteurs appartenant notamment à l'économie immobilière, à l'architecture, à l'aménagement du territoire et à la politique du logement. L'interaction entre l'habitation (vue sous ses aspects formel et fonctionnel), les modes d'habiter et les différents acteurs du changement constitue le principe dynamique sur lequel repose cette orientation de recherche de l'IREC.

## ■ RECHERCHES

- La mise en œuvre de politiques publiques :
  - La mise en œuvre d'une politique fédérale d'incitation à la construction de logements sociaux.
  - Les acteurs de la mise en œuvre des politiques des routes nationales et du logement.
  - La mise en œuvre de la réhabilitation du logement des régions de montagne.
  - L'efficacité de quelques actes législatifs sur la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitations.
- La réhabilitation de l'habitat rural jurassien.
- Réhabiliter un ancien bourg de Vevey.
- L'habitat périurbain (Vaud et Genève) : évolution, aspirations des habitants et contraintes de densification.
- Énergie et habiter.
- Aérer, régénérer, économiser, préserver : l'impossible quadrature du cercle.
- Modération de la circulation : vers une réappropriation de l'espace public.
- Les formes de sociabilité dans les unités d'habitation.
- Expérimentation d'un processus participatif pour un habitat groupé à Pully.
- Politique du logement dans une commune de périphérie urbaine : Jussy.
- Habitation-Horizon 2000 :
  - Les transformations dans le travail, des structures micro-sociales, dans le secteur immobilier et l'industrie du bâtiment. L'évolution des seuils de confort.
  - Analyse qualitative des modes d'habiter.
  - La réhabilitation du logement des années soixante.
  - Expériences novatrices en matière d'habitat.
- Dornus 2005 : Exploration prospective de l'habitat.
- Économie du sol et construction de logements.



La démolition d'anciens quartiers fait souvent l'objet de vives controverses entre différents groupes d'intérêts.

## ÉTUDES D'IMPACT ET ÉVALUATIONS D'ÉDIFICES PUBLICS

Les recherches conduites dans ce domaine s'inscrivent dans la volonté de contribuer à une meilleure compréhension des processus en aval de l'acte de construire. Toute action concrète sur le cadre bâti et naturel engendre inévitablement des conséquences matérielles, économiques et sociales dont les effets sont trop souvent peu ou mal évalués. Les études d'impact s'insèrent dans le processus de planification et ont pour objectif d'identifier les effets induits par les futurs projets urbains ou architecturaux. Elles

ont à la fois une fonction préventive des effets pervers et une fonction de contrôle des projets en cours d'élaboration. Les évaluations d'édifices publics tentent de rendre compte des modes d'appropriation propres à différentes catégories d'utilisateurs. Cette approche fournit un instrument de mesure permettant de juger de l'adéquation d'un édifice sous ses angles fonctionnel mais aussi symbolique et psychosociologique.

## ■ RECHERCHES

- Le système urbain lausannois : étude d'impact des opérations du Flon et du Rôtillon.
- L'adéquation d'édifices publics :
  - Le cas de l'École polytechnique fédérale à Ecublens.
  - Le cas du Gymnase cantonal de la Cité, à Lausanne.

## INNOVATION SOCIO-CULTURELLE

L'urbanisation menace les sociétés contemporaines d'un nivellement des valeurs et des modes de vie. Les transformations de toute nature qu'implique l'inégal développement entre régions centrales et régions périphériques mettent en cause les identités locales et régionales ainsi que les groupes qui en sont les acteurs. La mise en lumière de la dynamique culturelle des sociétés et des collectivités territoriales permet une compréhension décisive de ces entités. Il est en effet essentiel de faire prendre conscience des potentialités qui résident aujourd'hui dans cette diversité culturelle, locale et régionale. C'est une des conditions pour mettre en œuvre une politique de croissance qualitative proposée par l'Office fédéral des affaires conjoncturelles, de donner un nouvel essor à l'économie et à une intégration réussie des technologies nouvelles et cela tout en maintenant un fédéralisme équitable.



La modération de la circulation vise à rendre à la rue ses fonctions de promenade, de rencontre et de jeu. Ici, projet pour le quartier des Fontenailles à Lausanne.

## ■ RECHERCHES

- Innovation et changement social.
- Le Bus d'Animation Culturelle de Pro Helvetia et la stimulation régionale en situation de périphérie.
- Périphérie et multiplicité des formes d'animation novatrices.
- Les réseaux de communication dans une micro-région périphérique.
- Mémoire collective et urbanisation.



*Dynamique culturelle et développement et changement social ou développement local.* Mais d'un autre côté, sur des projets tout à fait passionnants, on n'a rien écrit et c'est très regrettable.

J'ai par exemple un certain nombre de regrets en ce qui concerne l'Argentine. Au fond, de toute l'affaire montée en Argentine il n'y a quasiment rien comme trace. On a fait des colloques, on a organisé un immense congrès à Buenos Aires sur l'habitat créatif, avec 1000 personnes. Mais il n'y a pas d'actes, alors qu'il y a eu des quantités de rencontres effervescentes mais pas de synthèses, pas de publications. On avait pourtant invité Pierre Sansot<sup>24</sup>, une brochette de psycho-sociologue-phénoménologues, tout à fait sympathiques et intéressants. Effectivement un débat intense a eu lieu, certains disaient «*il faut publier*». D'autres ne s'y intéressaient pas du tout. Finalement c'est à ce moment-là qu'on a créé la collection «Régions et sociétés» aux Presses polytechniques et universitaires romandes (PPUR), et pratiquement tous les projets de recherche qui se terminaient par un ouvrage de synthèse y ont été publiés. J'ai un peu l'impression que dans un institut aussi complexe que l'IREC, il était normal de trouver des gens qui, finalement, n'avaient pas à proprement parler cette culture académique qui fait que dès qu'on a quelque idées originales et des données en relation, on essaie de publier quelque chose. Certains préféreraient par exemple faire une interview au téléjournal plutôt qu'un article dans une vraie revue sociologique ou de sciences sociales. Et puis nombreux étaient ceux à avoir quand même une culture d'architecte, qui n'est pas orientée vers la publication savante.

Au vu de votre production scientifique, qui compte un nombre considérable de livres et un moindre volume d'articles, peut-on dire qu'il y aurait une «méthode Bassand», relativement au mode privilégié de diffusion des connaissances ?

Moi je suis farouchement pro-livres ! Ce qui ne veut pas dire que je suis anti-articles, mais c'est vrai que j'en faisais peu. A mon avis, en tout cas dans les années 1980-90, le livre était de loin supérieur à l'article scientifique et j'ai investi dans des livres. Et puis ma collection aux PPUR

<sup>24</sup> Pierre Sansot (1928-2005), sociologue français. Tenant d'une microsociologie d'inspiration phénoménologique qui valorise les approches descriptives dans lesquelles l'implication subjective est revendiquée, et qui est pour l'essentiel tournée vers la connaissance des faits sociaux les plus infimes et les plus singuliers, il est sans doute l'un des représentants les plus connus d'une anthropo-sociologie de l'expérience du monde vécu.

## Pôle de sciences humaines à l'EPFL

# L'IREC a fêté ses vingt ans

*L'IREC, Institut de recherche sur l'environnement construit, a vingt ans: il a été créé dans le cadre de l'EPFL en 1971, avant d'être intégré au Département d'architecture. En présence de la syndique de Lausanne Yvette Jaggi, l'anniversaire de cet institut multidisciplinaire orienté vers les sciences humaines a été célébré le 13 novembre dernier au Département d'architecture, à l'issue d'un séminaire intitulé «Mémoires, usages et développement de la ville».*

Résumant ces deux décennies de recherches à l'IREC, le professeur Joseph Csillaghy, l'un de ses directeurs, économiste de formation, souligna le rôle joué dès 1969 par le professeur Maurice Cosandey, alors président de l'École, puis par la commission préparatoire qu'il institua, présidée par le professeur Alin Décoppet – commission dont les réflexions devaient aboutir à la création du nouvel institut – et enfin par le professeur Lucien-Yves Maystre, qui accepta d'assurer par intérim la direction du tout nouvel IREC.

### Sortir de la «tour d'ivoire»

L'IREC répondait, selon le professeur Csillaghy, aux vœux manifestés par les étudiants en architecture de «s'intégrer davantage à la société et à l'économie dans laquelle ils travaillaient, et se libérer de la «tour d'ivoire» artistique dans laquelle ils se



*De gauche à droite, Dominique Joye, Thérèse Huissoud, Roger Perrinjaquet, Jean-Claude Bolay, collaborateurs de l'IREC, et Michel Bassand (debout), directeur.*

sentaient enfermés»; une seconde motivation était de fournir des instruments de recherche aux autorités du pays, notam-

ment en matière de logement. «Nos premiers partenaires étaient l'Etat de Genève et la ville d'Yverdon-les-Bains», devait rappeler Joseph Csillaghy, qui mentionna les activités actuelles de l'IREC dans la Commission fédérale pour la construction du logement, la Commission de recherche pour le logement et la Société suisse d'études pour l'organisation de l'espace et la politique régionale.

Un institut ouvert, donc, sur le plan romand et suisse, mais aussi sur le plan international avec, notamment, une fructueuse collaboration en matière de développement de l'habitat urbain avec la Faculté d'architecture de Buenos Aires et la Bolivie, un récent mandat de la Confédération pour assister le gouvernement hongrois dans la privatisation de son parc immobilier, des fonctions au sein de l'UNESCO, du Conseil de l'Europe, du Conseil international du bâtiment, du Comité d'habitation de la Commission économique pour l'Europe, de l'Organisation Européenne, etc.

### Au coeur de la problématique «science, technique et société»

Le professeur Michel Bassand, sociologue, qui partage la direction de l'IREC avec Joseph Csillaghy, releva la dimension transdisciplinaire des connaissances que l'IREC a pour mission de produire et de diffuser; au coeur de «la problématique science, technique et société», elles impliquent en effet l'architecture, l'économie, la géographie, la science politique, la sociologie. Cette forte composante de sciences humaines est unique à l'EPFL, et une

## L'IREC: 24 collaborateurs, 4 champs de recherches

Quatre champs de recherches principaux, différenciés et pourtant interférant les uns avec les autres, se partagent actuellement les activités des 24 collaborateurs de l'IREC - activités souvent développées en étroite collaboration avec des partenaires institutionnels:

- **Les rapports entre l'innovation socio-culturelle et technologique:** recherches, évaluations et animations dans le champ de l'évolution technique et de ses enjeux sociaux et culturels; blocages à surmonter, autonomies à acquérir, synergies à trouver, inégalités de connaissances à surmonter, nuisances à maîtriser...
- **Les processus d'urbanisation et de métropolisation:** recherches et élaboration de stratégies d'interventions en rapport avec la transformation physique (urbanisation), sociale (mobilité, identité), politique (mise en cause des structures institutionnelles) de l'espace habité suisse, que ce soit à l'échelle du quartier, de la commune, de l'agglomération, de la métropole, du canton, de la région...

- **Le mode d'habiter, l'habitation et l'architecture:** études des besoins en habitat relativement à la transformation des modes de vivre et d'habiter (attraction de la ville, structures et rapports familiaux, loisirs, motorisation, etc.); application de ces connaissances, par exemple dans la recherche des possibilités d'adaptation du parc immobilier existant aux besoins nouveaux, le maintien de logements familiaux à loyers modestes, etc.

- **Le développement de l'habitat urbain dans le tiers monde:** face à l'explosion, dans les villes du tiers monde, d'un environnement autoconstruit précaire à l'image d'une vie quotidienne livrée à l'insécurité hors des réseaux économiques formels, étude et mise en oeuvre de politiques de développement urbain; ces «recherches-actions», destinées aux groupes sociaux dont les revenus sont les plus bas, s'efforcent de surmonter les obstacles socio-politique, administratif, urbanistique, technologique, culturel et économique-financier...



réflexion est en cours, annonça Michel Bassand, pour structurer ce centre de compétences et en augmenter le rayonnement dans toute l'École...

#### La responsabilité sociale des chercheurs

L'ouverture de l'École et de ses chercheurs sur la société, que l'IREC incarne tout particulièrement, fut au centre des discours des autres orateurs.

Yvette Jaggi (s'exprimant en tant que «syndic d'une ville réputée ingouvernable», tant est grande la difficulté de mettre d'accord «les 125 000 urbanistes lausannois») releva la nécessité, pour le maintien et le développement d'une ville cohérente offrant un cadre de vie agréable, d'une vision globale – et cela non pas à l'échelle d'une commune seulement, mais de l'agglomération tout entière. L'utopie d'un jour devient le quotidien du lendemain, affirma-t-elle, donnant l'exemple du centre-ville réservé aux piétons. Eu égard à cette nécessaire vision prospective, les chercheurs dont l'objet d'étude est la ville sont de plus en plus conscients de leur responsabilité sociale. Aux cadres politiques aussi de solliciter leur savoir, d'instaurer avec eux un dialogue continu et de l'approfondir, conclut Yvette Jaggi.

Quant au président de l'EPFL Bernard Vittoz, il releva la place particulière du Département d'architecture et singulière-



Les professeurs Jean-Marc Lamunière, chef du Département d'architecture, Michel Bassand et Joseph Csilaghy, directeurs de l'IREC. (Photo Agence AIR, Jean-Claude Curchod)

ment du premier institut qui y fut créé, l'IREC, au sein de l'EPFL: c'est à l'IREC qu'incombe d'insuffler dans tous les départements de l'École une sensibilité sociale et économique. Et Bernard Vittoz d'insister sur l'importance de l'intégration du Département d'architecture – et par

conséquent de l'IREC – dans l'École, tout en souhaitant comme Yvette Jaggi que se développe une relation franche et directe de ce département avec les collectivités publiques.

Georges NICOD  
Presse et information EPFL

Flash EPFL, 1991.

acceptait volontiers ce que je proposais et ça me paraissait être une bonne voie pour publier nos travaux. J'ai toujours mis en exergue les livres que nous faisons. D'ailleurs il y a eu, à des époques, des débats internes avec des collègues sociologues suisses qui me disaient: «*Tu ne publies pas dans les grandes revues*», ou encore «*le sociologue vraiment scientifique se caractérise par la publication d'articles dans des revues scientifiques de haut niveau*». De ce point de vue, j'ai toujours fait la même réponse. Je crois que la meilleure production scientifique d'un sociologue se concrétise par des ouvrages qui sont plus complets, plus riches, et moins spécialisés que les publications dans des revues scientifiques. Et puis un livre a mille avantages, il rayonne sur un arrière-pays de praticiens, de lecteurs, etc. Alors qu'un article scientifique est fait que pour quelques sociologues et spécialistes. En plus de cela, le livre peut servir aux étudiants. Donc je trouve que le livre est beaucoup plus intéressant que l'article scientifique. Je sais que parfois on m'a reproché le déséquilibre entre mes nombreux livres et mes articles parus dans des grandes revues.

Cette option, je l'ai tenue longtemps, jusque dans les années 2000. Pendant toute cette période-là, pour moi le *nec plus ultra* c'était de faire une recherche, de réfléchir, de discuter, puis de publier un livre. Il me manque cependant un livre de synthèse sur l'ensemble des travaux qui ont été menés à l'IREC.

En revenant à la question de la continuité du métier de sociologue, selon qu'il est exercé dans un cadre académique ou dans un cadre polytechnique, nous avons vu qu'à l'Université de Genève, et plus largement dans le cadre de vos activités réalisées à Genève, vous avez monté un très important réseau. La nomination à l'EPFL vous a-t-elle permis de continuer à vous servir de ce réseau ou bien, et a contrario, vous a-t-il fallu construire d'autres ressources ?

Quand j'ai été nommé, j'ai reçu des félicitations de mes amis. Ils étaient évidemment tous très contents pour moi. C'est d'ailleurs aussi les propos que j'avais tenus lorsque mes amis proches ont été nommés à leur tour. En même temps j'ai le sentiment qu'une nouvelle période s'ouvrait pour chacun et je peux dire qu'il ne m'est pas venu alors à l'idée qu'on pourrait travailler ensemble. Ce n'est pas qu'on n'en avait pas envie, mais chacun devait faire son chemin, se consacrer à ses nouvelles occupations... Il faut bien voir aussi que les préoccupations de chacun commençaient quand même à diverger fortement, et moi je devais vraiment m'intégrer dans un environnement tout à fait nouveau, à l'Ecole polytechnique qui est quand même différente. Garder des contacts avec deux sociologues qui ont des thèmes différents, sachant qu'ils peuvent se rejoindre mais que c'est loin d'être évident, était quand même un peu problématique. Quand on regarde les choses de près, on peut dire d'ailleurs que Lalive d'Epinay et Kellerhals n'ont pas tellement travaillé non plus ensemble, quand bien même ils étaient dans la même institution et donc tout proches. Et je crois que la raison principale en est leur spécialisation progressive. Christian Lalive d'Epinay a développé sa recherche interdisciplinaire en gérontologie sociale et Jean Kellerhals a développé la sociologie de la famille en rapport avec la Faculté de droit et des travaux sur les normes de justice.

Il est clair qu'ils sont restés mes amis, tout au long de ma carrière et maintenant encore, mais professionnellement parlant nous n'avons presque plus rien fait ensemble, à l'exception d'une recherche conduite avec Lalive d'Epinay qui s'est terminée par un livre que nous avons cosigné lui et moi<sup>25</sup>.

Est-ce que la distension de ces premiers liens concerne aussi la Société Suisse de Sociologie, association à laquelle vous avez consacré beaucoup d'énergie ?

<sup>25</sup> Christian Lalive d'Epinay, Michel Bassand, Dominique Gros (1982), *Temps libre. Culture de masse et culture de classe d'aujourd'hui*, Lausanne, Editions Pierre-Marcel Favre.

Je crois que c'est un peu ce qui s'est passé, effectivement, avec la Société Suisse de Sociologie, avec laquelle j'ai progressivement eu des relations plus espacées, moins denses et nettement moins systématiques. J'y avais milité, longtemps, 5 à 7 ans, y compris au sein du comité et puis à un moment donné, c'est vrai, j'en ai eu assez et j'ai arrêté. Mais il faut dire que même si j'y ai été moins actif, on ne peut pas dire non plus que je me suis isolé. Mes collègues et amis, comme René Levy ou Jean Kellehals par exemple, je les retrouvais fréquemment dans d'autres circonstances. Soit dans le cadre de nos universités respectives, soit parce qu'on s'invitait, soit parce qu'on mangeait ensemble. A une certaine époque, nous nous sommes beaucoup vus à travers les activités de la Conférence universitaire de la Suisse occidentale, qui se mettait aussi en place à cette époque-là. Un lieu où les professeurs d'université de Suisse romande se rencontraient, disons à raison de 3-4 fois par an, pour organiser des colloques, des rencontres, des manifestations scientifiques.

Au final, j'ai envie de conclure un peu de cette manière : à partir de ma nomination, je me suis engagé dans le développement d'un pôle de sociologie urbaine à l'intérieur de l'EPFL, un pôle que j'ai essayé de développer pour qu'il ait un vrai rayonnement suisse et international. Ça a sans doute coûté beaucoup de travail, dans la mesure où cette sociologie urbaine était quand même le parent pauvre et qu'il y avait très peu de sociologues qui en faisaient. Et puis j'ai voulu démontrer également que la sociologie urbaine était possible, était intéressante, était utile. Pour l'enseignement dans une école d'architectes et d'ingénieurs mais aussi d'une manière très générale pour des institutions publiques et même privées de Suisse.

A vous écouter, se dégage un peu l'impression que votre installation à l'EPFL, donc dans une Ecole d'ingénieurs, vous conduit tout à la fois à sortir des murs et des réseaux de la sociologie académique des années genevoises, pour en reconstruire et en recomposer d'autres. Est-ce bien cela ?

Oui, je crois que votre perception est assez juste. Après tout, c'est assez normal et je veux insister sur une chose importante : l'IREC, assez vite, a été fortement sollicité, et cette situation nouvelle a entraîné des relations nouvelles. En même temps, nous n'avons pas fait que de la sociologie urbaine et de la recherche interdisciplinaire appliquée.

Nous avons été sollicités pour d'autres sujets encore. Du fait de ces collaborations, nous n'étions pas en dehors de la sociologie académique. Je peux vous donner des exemples. Celui qui est le plus parlant, c'est cette très importante recherche sur les inégalités sociales. Cela faisait

un certain temps que Dominique Joye disait : « *En Suisse on ne sait rien sur les inégalités sociales. Il y a pas de recherches d'ensemble faites par des sociologues et c'est un sujet de sociologues par excellence.* » Alors on a eu envie de se lancer, et on a contacté des sociologues pour collaborer. Le premier projet a été fait avec François Hainard. Par la suite, on a approché René Levy, qui a tout de suite été d'accord. Le but était donc de travailler sur un thème qui nous intéressait, mais aussi bien sûr de développer une relation avec l'Université de Lausanne. Et puis les choses se sont mises en place. Dominique Joye s'est investi à fond, a participé à l'ouvrage de synthèse sur les inégalités sociales. Et c'est d'ailleurs un thème qui est resté central dans son travail par la suite.

Au-delà de ces réseaux qui restent somme toute assez locaux, en avez-vous encore tissé d'autres ?

Oui, bien sûr, et c'est d'ailleurs le début d'une époque où j'ai commencé à passablement voyager, en particulier dans le cadre de mes activités du Conseil de l'Europe, qui m'ont permis de tisser des réseaux internationaux. Il faut savoir que le Conseil de l'Europe privilégiait plutôt les régions périphériques et donc les recherches dans ces régions. Ces régions organisaient donc régulièrement des colloques, des rencontres, avec différents spécialistes et experts. J'ai donc participé à une quinzaine de ces réunions, aussi bien en Finlande, qu'aux Açores, qu'en Suisse ou en Crète. Et ça a été l'occasion de voyages où on examinait des terrains sous l'angle de leur développement culturel.

Il vous a fallu finalement peu de temps pour reconstruire une position à partir de cette nouvelle base qu'était désormais l'EPFL ?

C'est vrai, et je le dis avec modestie, les choses se sont mises en place assez rapidement. Je dirais d'abord qu'il y a eu très vite une quantité de projets et que l'IREC a été très sollicité. Il est vrai aussi que nous avons obtenu immédiatement des projets du Fonds national suisse de la recherche scientifique, ce qui nous a certainement mis en position de force. Et puis je suis obligé de constater également, et c'est peut-être un bon signe d'intégration dans les réseaux, que ceux qui portaient de l'IREC dans ces années portaient généralement vers des postes à responsabilité.

Dans une Ecole polytechnique, la fonction de président est très incarnée, et l'appui du président très important. A ce propos, pouvez-vous nous dé-

crire quelles ont été vos relations avec les différents présidents avec lesquels vous avez collaboré ?

Je peux dire que j'ai entretenu de très bonnes relations avec tous les présidents de l'EPFL. D'autre part, si la fonction présidentielle donne un pouvoir important, les présidents n'étaient pas des personnages lointains et difficiles d'accès. Parmi tous ceux que j'ai connus, Jean-Claude Badoux est sans doute celui avec lequel j'ai eu le plus de relations amicales, Bernard Vittoz était peut-être plus dur, mais toujours j'ai développé de bonnes relations, je dirais presque des relations d'amitié. Il est arrivé parfois aussi que ce soit eux qui me demandent quelque chose, ça s'est passé plusieurs fois comme ça. Par exemple, c'est le Président Badoux qui m'avait demandé de mettre sur pied le programme d'enseignement pluridisciplinaire Science Technique et Société. Donc je me suis beaucoup investi et je répondais à leur demande, dans toute la mesure du possible et eux me faisaient des gestes sympathiques et ils me faisaient confiance dans l'attribution de crédits, parfois minuscules, parfois géants. Ce qui ne signifie pas que j'obtenais tout ce que je voulais. Ils savaient me dire non. Maintenant, avec le recul, je regrette une chose, c'est de ne pas avoir demandé plus pour la chaire de sociologie. Il y aurait eu une possibilité de le faire, je crois. En prenant en compte et en insistant sur la taille de l'IREC, sur le nombre de choses qui s'y faisaient, sur le fait que j'étais très sollicité, je crois que j'aurais pu demander à être appuyé par un jeune professeur en sociologie urbaine. Et je n'ai pas osé le faire. J'aurais dû le faire. Je crois que ça aurait passé. Il y aurait eu un deuxième poste de professeur de sociologie. Ça a été peut-être mon erreur.

Nous avons couvert la période qui va de votre installation à la fin des années 1980. On vous propose d'aborder maintenant la décennie 1990-2000, dont le trait saillant nous semble être constitué par une nouvelle ligne de recherche, la métropolisation.

Oui, tout à fait. Cette décennie 1990-2000, que je rattache à la seconde grande période de l'IREC, a deux aspects. Elle est consacrée d'une part à la prolongation de thèmes de recherche qui sont déjà présents dans les années 1980, les recherches sur le Sud, les recherches sur la mobilité, les recherches sur le logement. Et d'autre part, nous ouvrons une nouvelle piste, la métropolisation, qui va devenir un thème-phare.

## Comment cela s'est-il mis en place ?

Le point de départ, c'est mon activité dans une association qui s'appelle la ROREP<sup>26</sup>. Je suis sollicité, vers 1985 si mes souvenirs sont bons, pour présider cette société de développement régional, une activité qui a été importante pour moi, au point que j'en ai assuré la présidence entre 1985 et 1991. Dans ce cadre, Martin Schuler, Dominique Joye et moi-même avons décidé de mobiliser toute la société pour faire un livre sur l'urbain en argumentant que le développement régional est évidemment indissociable d'un processus essentiel qui est le processus d'urbanisation. Autrement dit, nous voulions montrer qu'on ne peut pas comprendre le développement régional sans prendre en compte l'urbanisation et les nouvelles formes de cette dynamique.

On lance donc un ouvrage collectif qui a été finalement publié en 1988, après bien des aléas et des difficultés, chez l'éditeur Peter Lang. Ce livre, qui porte un titre bilingue, en allemand *Agglomerationsprobleme in der Schweiz*, et en français *Les enjeux de l'urbanisation*, connaît un succès considérable jusqu'à être épuisé rapidement. Ce livre collectif a été une étape importante puisque c'est à cette occasion que nous avons commencé à poser l'idée que le développement des agglomérations urbaines ne relève plus d'un processus d'urbanisation classique, mais d'un autre phénomène, d'un autre processus, qu'on peut décrire comme un processus de métropolisation. Pour nous, l'expansion urbaine se caractérise désormais par deux aspects. En premier lieu, par le fait que l'expansion urbaine est désormais soutenue par le développement de la mobilité et par le développement des réseaux et des technologies de l'information et de la communication. En second lieu, que ce processus a pour conséquence considérable de disqualifier la notion de ville, comme figure et comme réalités historiques.

A partir des années 1988-1989, on s'est vraiment concentrés sur ce thème. Pour ma part, j'ai arrêté le Conseil de l'Europe pour me lancer sur le thème de la métropolisation. Et puis de fil en aiguille, on a commencé progressivement à vouloir illustrer ce phénomène à partir de cas concrets et tangibles, observables. Alors c'est à ce moment-là qu'on a lancé l'idée de la métropole

<sup>26</sup> La Société suisse d'étude pour l'organisation de l'espace et de la politique régionale (OEPR/ROREP), fondée en 1975, est une association qui regroupe des personnes issues du monde académique, des administrations et du domaine privé. Elle a pour objectif de promouvoir l'échange, la réflexion et la concertation autour des questions de politique régionale.

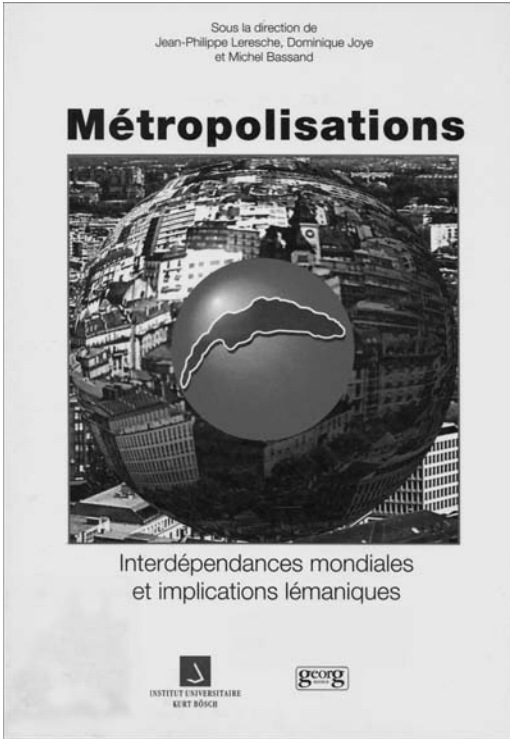
lémanique<sup>27</sup>, donc cette idée qu'il y a désormais une très forte interpénétration et une mise en réseau croissante de l'arc lémanique, articulées autour des agglomérations de Genève, de Lausanne et Vevey / Montreux, plus une poignée de villes petites et moyennes situées à cheval sur la Suisse et la France. A ce propos, je dois dire que cette conceptualisation doit beaucoup à Jean-Philippe Leresche, il a lancé l'idée, il a fait passer l'idée qu'il serait beaucoup plus intéressant de parler de métropolisation que de métropole, pour bien illustrer l'idée de processus, de phénomène en train de se faire, pour montrer que la métropole est un processus et non pas un objet fini. Donc progressivement, pendant cinq ou six ans, on a fait des recherches, on a cherché des exemples, jusqu'au jour où on s'est sentis assez prêt pour se lancer au Fonds national avec un projet sur l'identité de la métropole lémanique. Par la suite, Jean-Philippe Leresche a voulu élargir le concept, pour montrer que s'il y avait une métropole lémanique, il y avait aussi une métropole suisse, et que cette nouvelle donne influait sur les processus de décision, notamment, comme il l'a montré, dans le domaine de la gestion des universités.

Cette notion de « métropole lémanique » a fait grand bruit, elle a été agréée ou disputée, elle a été reprise et instrumentée par toute une série d'acteurs et de milieux. Pouvez-vous en dire davantage ?

Effectivement, tout ça a fait passablement de bruit. La presse a repris le mot, ça a été débattu, ça a été discuté, ça a été critiqué aussi. Ça a fait « tilt » un peu partout, à la télévision aussi, mais je dois dire qu'au fond cette idée n'a jamais été pleinement acceptée, en particulier dans le domaine politique. Je sais bien qu'il y a une espèce de nouvelle actualité de cela à travers des publications récentes, notamment du think tank Avenir Suisse, mais il est sûr que les autorités vaudoises et genevoises n'ont jamais accepté l'idée qu'il y ait un organisme unificateur au bord du lac Léman et qui intègre Lausanne et Genève. Les hommes politiques ont dit « *non non ça n'a rien à voir, ça n'existe pas. La preuve, Genève et Lausanne sont toujours en train de se quereller, etc. Donc il n'y a pas une métropole lémanique, y a deux agglomérations, point* ».

Donc les années 1990, tournent beaucoup autour de cette idée-là. Et quand on regarde votre production scientifique et celle de votre institut, on a le

<sup>27</sup> Les conclusions de cette recherche se trouvent dans l'ouvrage de Blaise Galland, Jean-Philippe Leresche, Anne Dentan, Michel Bassand (1993), *Identités urbaines, Genève-Lausanne: duo ou duel?*, Genève, Georg.



sentiment que c'est un peu moins effervescent que dans les années qui précèdent, qu'il y a moins de choses. Deux questions se posent. Premièrement, est-ce l'entrée de l'IREC dans un « âge de raison »? Deuxièmement, cette focalisation sur un thème de recherche qui a ameuté les décideurs, les politiques n'indique-t-il pas d'une certaine manière une orientation vers une sociologie de service?

Disons qu'à cette époque il me semble qu'on termine beaucoup mieux les choses, les recherches que précédemment. On communique mieux les choses, on fait des livres qui sont bien diffusés. Je crois aussi qu'il y a une forte reconnaissance de nos compétences et de notre expertise. J'en veux pour preuve que c'est à cette époque, en 1996, que Charles Kleiber, fraîchement élu au rang de Secrétaire d'Etat à la science et à la recherche, s'approche de l'IREC avec l'idée d'y trouver des appuis pour construire son programme de réforme du paysage académique suisse.



A ce propos, comment avez-vous vécu alors cette demande, qui était à la fois une reconnaissance des compétences de l'IREC en même temps qu'une opération comportant certains risques ?

Il est vrai que cette demande comportait une reconnaissance de nos travaux et qu'elle légitimait ce que nous venions de faire, à savoir étudier la dynamique de métropolisation de la Suisse à partir des universités et de changements intervenus dans la politique universitaire. Mais d'un autre côté, j'ai quand même senti assez vite qu'il y avait un glissement. Personnellement je n'étais pas très enthousiaste mais je trouvais le projet de collaboration intéressant dans la mesure où on parle de métropolisation, de métropole lémanique, de métropole suisse. Mais dans les faits, on en est restés strictement au monde universitaire, aux politiques publiques universitaires à mettre en place. On a pris le mandat quand même, c'est Jean-Philippe Leresche qui a très largement commandé les opérations et je ne l'ai pas découragé, je l'ai même aidé. Et puis les suites ont été très favorables puisque tout cela a débouché sur la création de l'Observatoire Science, Politique et Société, que Jean-Philippe Leresche a créé avec l'appui de Charles Kleiber et dont il a pris la direction. Alors oui, effectivement, je crois que certaines choses sont arrivées vers le milieu des années 1990 qui ont à voir avec le succès et la reconnaissance de nos compétences et de notre savoir-faire, mais je crois aussi qu'il fallait être prudent et ne pas trop se disperser. J'ai toujours pensé que l'IREC ne pouvait pas tout abriter et tout faire, qu'il fallait garder une spécificité sur l'environnement construit, sur l'architecture et sur l'urbain, etc. Et c'est la raison pour laquelle j'ai poussé à ce que l'Observatoire, une fois mis sur ses rails, s'autonomise et vive en quelque sorte sa vie propre.

**L'HEBDO** DÉBAT

**Arc jurassien-Léman: le divorce est-il consommé?**

**LA CHAUX-DE-FONDS**  
Mercredi 20 septembre à 20 h  
Club 44 (rue de la Serre 64)  
Entrée libre

La constitution d'une métropole lémanique accentue-t-elle la marginalisation de l'arc jurassien? La TV romande remplit-elle encore son rôle? La Suisse romande risque-t-elle d'être coupée en deux?

**Ces questions vous intéressent? Venez en débattre avec:**

- Catherine Wahli, rédactrice en chef du Téléjournal
- Pierre Dubois, conseiller d'Etat (NE)
- Peter Tschopp, conseiller national (GE)
- Jean-François Roth, ministre (JU)
- Michel Bassand, professeur à l'EPFL, «père» du concept de métropole lémanique

Un débat animé par **Jean-Claude Péclet**, rédacteur en chef de «L'Hebdo».

En lien avec la thématique de la métropole suisse, vous travaillez aussi, dans ces années, sur le projet «Swissmetro». Comment ces deux choses s'articulaient-elles ?

Contrairement aux apparences, cette idée de Swissmetro<sup>28</sup> a joué un rôle extrêmement important dans le lancement de l'idée d'une métropole suisse. Ce sont des collègues professeurs, qui étaient liés à ce projet d'un métro souterrain à très grande vitesse, qui se sont approchés de moi. C'est le professeur Jufer qui m'avait fait cette proposition à laquelle j'ai répondu positivement. On a réfléchi et on a finalement décroché un contrat sur les effets spatiaux de «Swissmetro», à partir de quoi c'est devenu un projet de recherche relativement important. Avec Martin Schuler, nous nous sommes rendus compte que «Swissmetro» pouvait être en fait l'outil, le moyen technologique en mesure de construire réellement cette métropole suisse. Imaginez un train ultrarapide réunissant en quelques minutes de trajet seulement les cinq ou six grandes agglomérations urbaines suisses, qui cesseraient alors d'être des pôles séparés et deviendraient alors des pôles unitaires, enfin un grand système. Alors ça c'était aussi un projet superbe, c'était merveilleux. Et puis après quelque temps, mon collègue Pierre-Alain Rumley, qui venait juste d'être nommé à la chaire d'aménagement du territoire, est venu aussi dans le coup et on l'a impliqué d'emblée dans l'opération.

Entre 1990 et 2000, c'est clairement un recentrage de l'IREC qui s'est manifesté, en particulier sur des problèmes d'urbanisme, de logement, d'architecture, d'aménagement du territoire. Avec comme idée centrale celle de la métropolisation.

## Epilogue

Le sociologue, professeur et directeur d'institut Michel Bassand a-t-il, d'une manière ou d'une autre, le sentiment d'avoir fait école ?

<sup>28</sup> «Swissmetro», nom donné à un projet de système de transport à grande vitesse, lancé au début des années 1970 par un consortium agréant des milieux scientifiques, techniques, de l'administration et du secteur industriel. Techniquement non captif des contraintes liées à l'urbanisation du territoire, ce «supermétro» possède deux caractéristiques principales. En premier lieu, son infrastructure – des tunnels dans lesquels on a réalisé un vide partiel – est entièrement souterraine, l'emplacement du réseau oscillant entre 60 et 300 mètres de profondeur. En second lieu, la propulsion des rames est assurée à la fois par des moteurs électriques linéaires qui permettent d'atteindre la vitesse de 500 km/h., et par un système de sustentation et de guidage magnétique.



Michel Bassand en 2004.

Faire école, pour moi, ça passait avant toute chose à travers la pérennité d'un appareil institutionnel et d'un outil de travail. C'est surtout là-dessus que je me suis battu et engagé. A ce propos, quand, après l'installation du nouveau président Aebischer et toutes les turbulences qui ont suivi, nous avons reçu la consigne selon laquelle tous les instituts devaient désormais se restructurer, se requalifier, se rebaptiser, se fondre dans d'autres grands instituts, il y a eu un important débat autour de la question de savoir s'il fallait maintenir l'IREC tel qu'il était, ou alors s'il était judicieux de s'organiser autrement. Il y a eu, bien évidemment, un débat assez dur et j'ai choisi de prendre tout de suite une position tranchée : *« Je suis très heureux avec le nom de l'IREC, mais je crains que la direction de l'EPFL n'en veuille plus. Et puis le terme d'environnement construit étant le nom de la faculté, je pense qu'il serait bon de s'organiser autrement. »* Je vous passe les péripéties, on est arrivés à créer un institut INTER sur le développement territorial qui est composé de laboratoires ou de chaires. C'est de là, très exactement, qu'est née l'idée de faire éclater l'IREC traditionnel, pour arriver à une organisation articulée autour de trois laboratoires : un d'économie de l'environnement, un d'aménagement du territoire et un de sociologie urbaine.

Aujourd'hui je suis très content parce que, en réponse à votre question, je peux dire que ma préoccupation a toujours été celle d'assurer et de consolider la pérennité de la sociologie urbaine à l'École polytechnique fédérale de Lausanne. Et je suis content de la manière dont les choses se sont faites, et que Vincent Kaufmann m'ait succédé, un jeune professeur dynamique. Donc j'ai le sentiment que la recherche urbaine n'est pas menacée à l'EPFL, ce d'autant plus que le géographe Jacques Lévy a été nommé professeur à l'INTER.

Pour moi, il y a une entière continuité de la sociologie urbaine à l'EPFL, qui est reconnue à l'École d'architecture mais qui est reconnue aussi dans d'autres départements. Moins intensément qu'avec les architectes, mais quand même, il y a une présence de la sociologie, de la sociologie urbaine qui est incontestable.

Au final, et pour terminer, avez-vous le sentiment, en qualité de professeur, de scientifique et d'intellectuel, et à travers vos ouvrages et vos analyses, d'avoir exercé un pouvoir ? D'autre part, comment vous êtes-vous situés, au long de votre carrière, vis-à-vis du *pouvoir*, autrement dit de la sphère de la politique et de la décision ?

J'ai envie de vous dire que la stratégie que je me suis efforcé d'établir, c'est de faire en sorte que la sociologie ne soit pas considérée comme étant

exclusivement une critique de la société. Autrement dit, que la sociologie est une science qui est en mesure d'apporter des éléments dont le pouvoir a besoin, mais cette science peut aussi être une critique du pouvoir. Mais j'insiste pour dire qu'il n'y a pas que cette dimension critique. Je trouve par exemple que, dans les dernières années de sa vie, et comme on le voit dans le film de Pierre Carle *La sociologie est un sport de combat*, Bourdieu a peut-être tenu compte et mis en avant cette dimension critique de la sociologie. Pour ma part, je me suis très rapidement rendu compte que, si on réduisait la sociologie à cette critique de la société, on ne pouvait pas travailler en tant que sociologue dans cette société. La difficulté c'est de se faufiler entre une attitude critique et une attitude positive. Je crois que le sociologue doit absolument montrer et démontrer que les faits sociaux qu'il analyse sont d'une importance capitale et, en même temps, que l'analyse de ces faits sociaux nécessite, ou implique, une attitude critique envers la société. Quand le sociologue démontre que telle pratique est liée aux inégalités sociales, c'est la critique d'une société qui se prétend parfaitement démocratique et profondément égalitaire. Le sociologue doit le dire si ça se vérifie, si c'est vraiment le cas. Tant pis s'il perd des contrats, s'il perd des mandats mais il doit le dire. Mais il ne doit pas apparaître comme étant exclusivement un auteur qui formule des critiques sur la société.

Mon rôle, aussi bien à l'Université de Genève qu'à l'EPFL, a été de montrer que le sociologue est critique par la force des choses, parce que ce qu'il découvre démontre que le système ne fonctionne pas très bien et que des rectifications sont importantes, rectifications qui ne sont pas nécessairement une révolution, mais qui parfois peuvent entraîner la révolution. Et ces faits, si on ne les prend pas en compte, on risque de mener des actions qui ne servent à rien, qui tournent en rond et qui ne permettent pas de transformer la réalité sociale. J'ai toujours été attaché à cette idée, il ne suffit pas d'analyser la réalité sociale, il faut aussi la transformer. Il s'agit dès lors de glisser entre ces deux aspects, et de ne pas s'enfoncer dans l'un ou dans l'autre. Être strictement positiviste et décrire la réalité telle qu'elle est et puis surtout en s'efforçant de ne pas être a priori critique. Mais on décrit la réalité et si cette description entraîne une critique, et bien on l'assume.

«Les Vaudois ne sont pas si différents des Genevois.»

# La Suisse est une métropole

Le nouvel horaire des CFF va dans le sens d'une croissante «métropolisation de la Suisse», titre du dernier ouvrage du sociologue Michel Bassand.

**Michel Bassand, vous nous annoncez carrément la mort de la ville!**

Ah, mais je ne suis pas le seul! La ville, au sens classique, en tant que communauté compacte, dense, fermée, a disparu depuis belle lurette. La ville ancienne s'est progressivement fondue, depuis une trentaine d'années, dans ce qu'on appelle l'agglomération, c'est-à-dire une entité beaucoup plus étalée et diffuse, voire dans des métropoles, au nombre de cinq dans notre pays: Zurich, Bâle, Berne, Genève-Lausanne-Montreux et le sud du Tessin.

**Quelle différence faites-vous entre la ville et l'agglomération?**

Dans la ville «classique», tout était à portée de main. Le quartier était une communauté complète, avec son église, son école, ses lieux de détente et de loisirs, etc. Aujourd'hui, c'est très différent: je travaille à un endroit, je fais mes courses à un autre, je vais au cinéma ou pratiquer un sport encore ailleurs. Bref, je suis voué à l'hypermobilité. A cet égard, la voiture n'est pas la panacée: engorgement, bouchons, pollution, accidents, etc. Il faut penser et développer plus intelligemment les transports publics.

**Selon vous, la campagne en Suisse n'existerait plus!**

En tout cas, plus comme autrefois. Depuis les années 60 se sont développées autour des villes des zones suburbaines – banlieues et cités satellites – ainsi que des zones périurbaines, lotissements de maisons individuelles où vivent les classes plus aisées. Au-delà, que rencontrons-

nous? Non plus la campagne, mais ce que nous sociologues appelons le «rurbain», c'est-à-dire des espaces qui sont à la fois ruraux et urbains. Car le paysan de jadis s'est mué en agriculteur aux techniques hypersophistiquées – et ne représente plus que 4% de la population helvétique.

**Vous avez des exemples?**

Chancy dans le canton de Genève, le Gros-de-Vaud entre Lausanne et Yverdon, c'est du rurbain: les gens qui habitent dans ces zones sont des citadins qui vivent dans un contexte plus ou moins campagnard...

**En somme, la campagne n'est plus qu'un décor?**

Voilà, un superbe décor qui s'inscrit dans un nouvel aménagement du territoire.

**Du point de vue des déplacements dans cette Suisse nouvelle, où résident les problèmes?**

## Biographie

Né le 16 février 1938 à Porrentruy, Michel Bassand a successivement été professeur de sociologie à l'Université de Genève, puis à l'EPFL, où il a dirigé l'Institut de recherches sur l'environnement construit (aujourd'hui devenu Laboratoire de sociologie urbaine). Marié, trois enfants, cinq petits-enfants, il vit à Onex, dans le canton de Genève. Il vient de publier «La métropolisation de la Suisse» dans la petite collection Le Savoir suisse, éditée par les Presses polytechniques et universitaires romandes.

Jusqu'ici, et de façon exponentielle, pour relier centre-ville, zones suburbaines, périurbaines et rurbaines, on a recouru à la voiture. Or, celle-ci est certes un bijou, mais il nous faut apprendre à l'utiliser avec discernement. La seule façon de résoudre les nombreux problèmes liés à l'automobile – qui vont s'amplifiant –, c'est de mettre en place des transports publics confortables, bon marché et rapides.

**Voilà seulement quelques années, on prétendait que les liaisons informatiques, Internet, l'e-mail, permettraient de limiter les déplacements physiques...** Statistiques en main, on peut affirmer que c'est le contraire qui se produit. L'amélioration des télécommunications ne réduit pas la mobilité, elle l'intensifie!

**Nous n'avons donc pas le choix: il faut résoudre les problèmes liés à l'étalement de l'agglomération...**

Oui. Puisque nous allons vers des métropoles, sachons les rendre harmonieuses. On ne pourra venir à bout des problèmes que pose l'étalement des agglomérations que d'une seule façon: le maître mot est celui de polynucléarisation.

**Expliquez-nous ça.**

Au lieu que ne se développent à l'infini autour des anciennes villes des zones périurbaines, créons des centres secondaires – Bulle dans le canton de Fribourg en offre un bon exemple – qui soient de grande qualité, vivants, animés, chose qui n'est possible que si ces centres secon-

Interview dans Migros Magazine, 2004.



dares sont parfaitement interconnectés au cœur des métropoles et bien reliés à tous les points du pays.

#### C'était le rêve de Swissmetro.

Tout à fait. Swissmetro mettait n'importe quel point du pays à une heure et demie de tous les autres. Hélas, Swissmetro coûte trop cher. Ce que s'efforce de faire le nouvel horaire cadencé des CFF va néanmoins dans le sens d'une plus grande interconnexion des différents coins du pays. De Swissmetro, nous gardons l'idée d'une véritable «métropole suisse», dont tous les points seront aussi accessibles que le sont, par exemple, via le RER, les différents quartiers périurbains du centre de Paris.

#### Que notre pays ne forme plus qu'une seule grande métropole, est-ce souhaitable?

Attention! J'ai écrit ce livre sur la métropolisation de la Suisse, tout en proposant dans la foulée une «alternémétropolisation».

La métropolisation présente deux visages. Si on laisse aller de façon anarchique – comme on le fait actuellement – cette métropole suisse présentera tous les inconvénients des grandes métropoles: anonymat, insécurité, incivilités, violence, pollution, et j'en passe...

#### Comment éviter cette dérive?

Nous sommes à un tournant. Politique et économie doivent mettre en place une métropolisation à taille humaine, respectueuse de la qualité de vie, de l'égalité sociale, une métropolisation, enfin, qui n'entame en rien la participation politique des citoyens aux affaires publiques. Aujourd'hui, par comparaison avec bien des pays voisins, la situation en Suisse est plutôt bonne. Veillons à ne pas la détériorer. Développons les aspects positifs de la métropolisation et gardons-nous des dérives. C'est là que, pardonnez-moi, j'aimerais introduire encore un néologisme...



«Politique et économie doivent mettre en place une métropolisation à taille humaine, respectueuse de la qualité de vie et de l'égalité sociale.»

#### Allez-y.

Celui de métropolité. Que devient le citoyen dans une métropole? Eh bien, il devient métropolitain. C'est-à-dire glocal.

#### Glocal?

Oui. Global et local. Un métropolitain peut être à la fois habitant de son quartier, rayonner à partir de celui-ci, et être connecté au monde entier. Il entretient des échanges avec les gens qui lui sont proches territorialement. En même temps, il a, dans l'heure et demie qui suit, la possibilité de sauter dans un avion et de se retrouver un peu plus tard à Londres, Moscou, New York ou Pékin.

#### Quelles sont les incidences de la métropolisation sur le fédéralisme et la démocratie suisses?

Les institutions politiques existantes ne sont plus forcément en adéquation avec ces nouvelles donnes territoriales. Une agglomération comprend plusieurs commu-

unes et, sur certains plans, il importe que celles-ci agissent au diapason. Conclusion: il faut un gouvernement d'agglomération.

#### Le citoyen élit ses représentants communaux parce qu'il entretient avec eux un rapport de proximité. Qu'advient-il de cela dans l'agglomération diffuse?

La démocratie et le fédéralisme suisses sont des perles qu'il faut préserver à tout prix. Il y a donc un jeu subtil à imaginer entre démocratie et alternémétropolisation. Chacun doit pouvoir accéder à un processus de décision plus ou moins complexe – celui de l'agglomération ou de la métropole – tout en conservant sa marge de manœuvre au niveau local de la commune. Il y a bien entendu des hiérarchies à établir.

#### La commune de Lugano a absorbé une dizaine de communes périurbaines.

Personnellement, je ne suis pas pour ce

genre de solutions, pour les raisons qu'on a dites. Est-il nécessaire qu'une école primaire soit gérée au niveau de l'agglomération? Je ne le crois pas.

#### Le contre-exemple, c'est Fribourg?

Oui. Fribourg a mis en place tout un système où les communes ne disparaissent pas, mais deviennent partenaires dans une démocratie d'agglomération. Certaines questions passent à l'agglomération, d'autres sont laissées à la commune. Evidemment, cela ne va pas toujours sans mal...

#### Genève-Lausanne-Vevy-Montreux...

Cette «métropole lémanique» n'est-elle pas une vue de l'esprit quand on sait à quel point l'esprit de Genève et l'esprit vaudois diffèrent?

Au-delà des stéréotypes, ils ne sont pas si différents qu'on l'imagine. Et la métropole lémanique finira par renverser ces stéréotypes hérités du passé.

Jean-François Duval, photos Anouk Schneider





3

## Choix d'articles reproduits



# La structure du pouvoir communal d'une microrégion rurale en changement<sup>1</sup>

## Le Clos-du-Doubs en Suisse

Michel Bassand et Uli Windisch  
Centre de recherche en Anthropologie Régionale  
Université de Genève

La collectivité étudiée, le Clos-du-Doubs, est localisée dans la chaîne du Jura Suisse. Elle comprend environ 2400 habitants répartis en huit communes<sup>2</sup>. Géographiquement, le Clos-du-Doubs englobe le territoire de la vallée du Doubs, de son entrée à sa sortie de Suisse. Cette petite région du Jura bernois est, de manière prédominante, de langue française et de religion catholique, mais politiquement et administrativement dépendante du canton de Berne qui, lui, est de langue allemande et de religion protestante. Ces deux facteurs ainsi qu'une certaine disparité économique sont la cause de violents conflits

<sup>1</sup> Article publié dans : *Sociologica Ruvalis*, 14, n° 3, 1974.

<sup>2</sup> Cette recherche s'inscrit dans une série de travaux sociologiques sur les structures familiales, la stratification et la mobilité sociale, le changement social, les aspirations, la participation politique et culturelle, etc. Ces diverses recherches s'intègrent dans un vaste programme interdisciplinaire comprenant des branches telles que l'anthropologie, la médecine, l'écologie, l'économie, la sociologie, l'agronomie, etc. L'ensemble de ces travaux est financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique et réalisé dans le cadre du Centre de recherche en anthropologie régionale de l'Université de Genève; cf. Moeschler et Schellhorn (1967).

qui opposent non seulement une partie de la population jurassienne aux autorités bernoises, mais encore les Jurassiens entre eux.

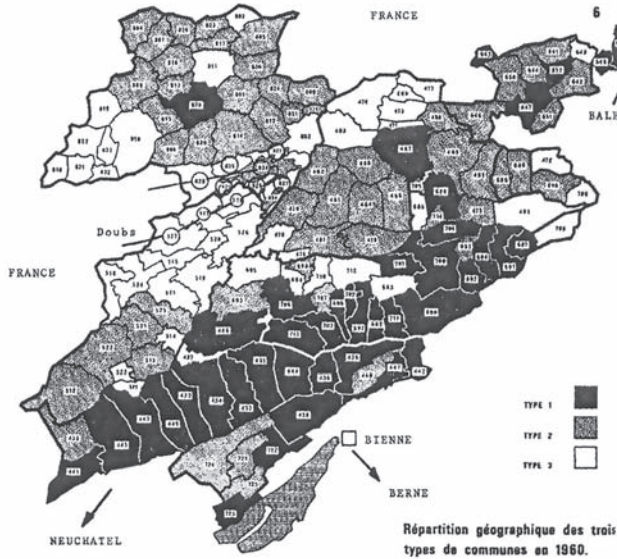
Le Clos-du-Doubs se caractérise, au point de vue économique, par une régression très marquée qui entraîne un exode rural, lui aussi très accentué. Cependant, depuis une dizaine d'années, on assiste à certaines tentatives de redonner vie à la région. Le tourisme s'implante, quelques petites industries se sont installées, les villages sont rénovés. L'infrastructure et l'ensemble du territoire sont aménagés, l'agriculture modernisée. Mais ces actions ne freinent pas ou très peu l'exode; la situation économique reste précaire et entièrement déterminée par les centres urbains extérieurs. Que deviennent la structure du pouvoir et l'autonomie communale dans ce changement social? Existe-t-il des conflits importants et de quelle nature sont-ils? Quels sont les principaux groupes en présence? Sur quelle base s'opposent-ils? Quelle est l'importance de l'intervention de l'Etat dans cette région? Pour essayer de répondre à ces questions, nous avons réalisé deux recherches: une analyse écologique des communes du Jura et une étude de la structure du pouvoir dans les communes du Clos-du-Doubs.

## 1. Analyse écologique des communes jurassiennes<sup>3</sup>

Pour caractériser les huit communes du Clos-du-Doubs et pour les situer dans leur cadre économique, social, culturel et politique plus large, nous avons élaboré une typologie de l'ensemble des communes du Jura bernois (145 communes), à l'aide d'une quarantaine de variables (démographiques, économiques, sociales, culturelles et politiques). L'analyse a abouti à la création de trois types de communes (carte):

- Type 1. Les communes ayant un statut de «modernité». Elles sont intensément différenciées, le contrôle social y est lâche, la famille nucléaire y est prédominante; ces communes sont pénétrées par les modèles des sociétés industrielles avancées.
- Type 2. Les communes se trouvent dans une situation intermédiaire entre le type 1 et le type 3.
- Type 3. Les communes ayant un statut de ruralité. Leur structure sociale est caractérisée par une grande homogénéité, un contrôle social intense, la survivance de la famille étendue. Elles semblent réfractaires à la pénétration des normes et valeurs propres aux sociétés industrielles avancées.

<sup>3</sup> Cf. Bassand (1969). Les variables utilisées sont tirées des recensements fédéraux de la population de 1941 à 1960.



Clos-du-Doubs

- 516 Epauvillers
- 517 Epiquez
- 825 Montenol
- 827 Montmelon
- 828 Ocourt
- 834 Saint-Ursanne
- 835 Selve
- 527 Soubey

En 1960, des huit communes du Clos-du-Doubs, aucune n'appartient au type 1, une seule appartient au type 2: St-Ursanne, les sept autres ont un statut de ruralité. Entre 1941 et 1960, les huit communes de la région n'ont pas changé de statut, même si elles ont subi des transformations. Ainsi, à partir des données factorielles, nous avons calculé un coefficient de changement qui indiquait leur nette régression socio-économique.

En fonction de ces résultats, nous avons élaboré une deuxième recherche prenant comme hypothèse que la structure du pouvoir, l'autonomie communale, les conflits sociaux, etc. seraient identiques ou presque dans les communes rurales et qu'ils seraient profondément différents dans la commune du type 1.

Mais une analyse plus fine a révélé qu'au-delà du statut commun de ruralité, les communes du type 3 se différenciaient selon un certain nombre de traits bien déterminés: la proportion de grandes exploitations agricoles, l'importance des minorités ethniques (suisses allemandes et protestantes),

le degré de dispersion ou de concentration de la population, l'ampleur du changement social, le degré d'hétérogénéité sociale et culturelle, la proportion d'ouvriers habitant dans les villages mais travaillant dans les bourgs industriels voisins, l'importance des mouvements pendulaires. Ces communes se distinguent également par l'importance du processus de rénovation rurale. Certaines n'ont fait que les aménagements indispensables à la survie de la communauté villageoise ; d'autres ont engagé un processus de développement par l'implantation du tourisme et de l'industrie.

Le problème traité ici est de savoir s'il existe des relations précises entre certains de ces caractères ou groupe de caractères et la structure du pouvoir, l'état des rapports et des conflits sociaux, la composition sociale des autorités politiques et leur système de valeurs.

## 2. Structures du pouvoir communal

Une enquête par questionnaire a été menée auprès de l'ensemble des autorités politiques de la microrégion (environ 70 personnes). Dans ce questionnaire, étaient combinés les tests réputationnel et décisionnel<sup>4</sup> d'une part et, d'autre part, il comprenait des questions sur la stratification, la mobilité sociale, la participation, le système de valeurs, etc. L'enquête par questionnaire a été complétée par l'analyse d'archives communales ou cantonales et par des interviews libres auprès d'autres leaders communaux. Pour le test décisionnel, nous avons identifié des décisions portant, pour les sept collectivités, sur des problèmes semblables (élection du maire et du secrétaire communal, budget, comptes, quotité d'impôt, élection de l'instituteur) et sur des problèmes propres à certaines communes (construction de l'école communale, remaniement parcellaire, goudronnage des chemins, construction de chemins forestiers, etc.). Ces décisions ont été choisies en fonction de l'importance des ressources exigées et du degré de mobilisation de la population. Les données partielles des tests ont été, dans la mesure du possible, situées dans le cadre des changements sociaux de la région et de la société suisse. Les changements ont été mis en rapport également avec les modifications de la composition des autorités et de la structure du pouvoir<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> Les premiers résultats de cette recherche ont été présentés lors du 7<sup>e</sup> Congrès mondial de Sociologie en 1970 ; cf. Bassand et Windisch (1970).

<sup>5</sup> Cf. Bassand et Windisch (1972).

## (a) Les institutions communales

Selon le droit bernois, la commune est une corporation de droit public. Elle nomme toutes ses autorités, pourvoit à toutes les affaires qui lui sont dévolues ou abandonnées par la loi (police locale, affaires relatives au droit des personnes de la famille, assistance publique, école, chemins communaux, etc.), accomplit les services requis par le bien public, administre les biens communaux, etc. Ce système politique communal est très proche du modèle de la démocratie directe. Les organes ordinaires sont : l'assemblée communale (organe législatif), le conseil municipal (organe exécutif), les fonctionnaires communaux.

L'assemblée communale comprend tous les citoyens et les citoyennes suisses domiciliés dans la commune depuis trois mois. Dans cet organe législatif, le droit de vote est exercé à main levée, mais le vote secret dans et hors assemblée peut être institué dans certaines circonstances. Les attributions non transmissibles de l'assemblée communale sont : la nomination des autorités, du président de l'assemblée, des fonctionnaires communaux ; l'adoption et la révision des règlements communaux ; l'adoption du budget, des comptes et de la quotité d'impôts. L'assemblée communale doit se réunir au minimum deux fois par an (pour les comptes et le budget). En fait, chaque commune convoque quatre à cinq assemblées annuelles.

Le conseil municipal et son président, le maire, sont les autorités exécutives et de police de la commune. Ils sont chargés des affaires dévolues par les lois, décrets, ordonnances d'Etat et les règlements ou décisions de l'assemblée communale. Le nombre des membres du conseil municipal est impair ; il varie de cinq à sept. Ils sont élus par l'assemblée communale qui peut, par son vote, obliger un citoyen à exercer cette fonction pendant une période d'au moins deux ans. Bien qu'élu par l'assemblée, le maire doit être préalablement élu conseiller. Dans les communes que nous avons étudiées, les conseillers ne sont pas responsables d'un dicastère précis. La plupart des tâches reposent ainsi sur l'initiative du maire qui est en outre président de l'assemblée. C'est dire que son pouvoir est considérable. L'élection des conseillers et du maire a lieu tous les quatre ans, mais elle peut être une simple reconduction tacite.

Les fonctionnaires communaux sont constitués par un secrétaire, un receveur-caissier, un cantonnier, un garde-forestier, un garde-champêtre. Mis à part le cantonnier, ils ne sont pas employés à plein temps et sont payés par des honoraires fixes ou à l'heure.

## (b) Le Clos-du-Doubs et les transformations de la société globale

Sous les pressions toujours plus fortes de la société globale, le Clos-du-Doubs se modernise. Cependant, si toutes les communes se transforment, ce n'est pas au même rythme ni de la même manière; chacune interprète, intériorise, oriente de façon plus ou moins spécifique les changements sociaux. C'est dire que la dynamique des changements au niveau local doit être prise en considération pour expliquer la structure du pouvoir communal de chaque entité.

Quatre changements locaux apparaissent dans toutes les communes. Tout d'abord, un important exode rural. Dans un premier temps, la population des communes s'est dirigée vers le bourg industriel de St-Ursanne dont la population a doublé en 100 ans. Dans une deuxième phase, depuis une dizaine d'années environ, ce bourg connaît à son tour une régression démographique très sensible. Comme partout, cet exode provoque dans la population restante un vieillissement de la population, une différenciation sociale et culturelle (augmentation de la proportion des ouvriers par rapport aux agriculteurs), une délocalisation et une mobilité toujours plus grandes (accentuation des mouvements pendulaires et des contacts avec les villes les plus proches).

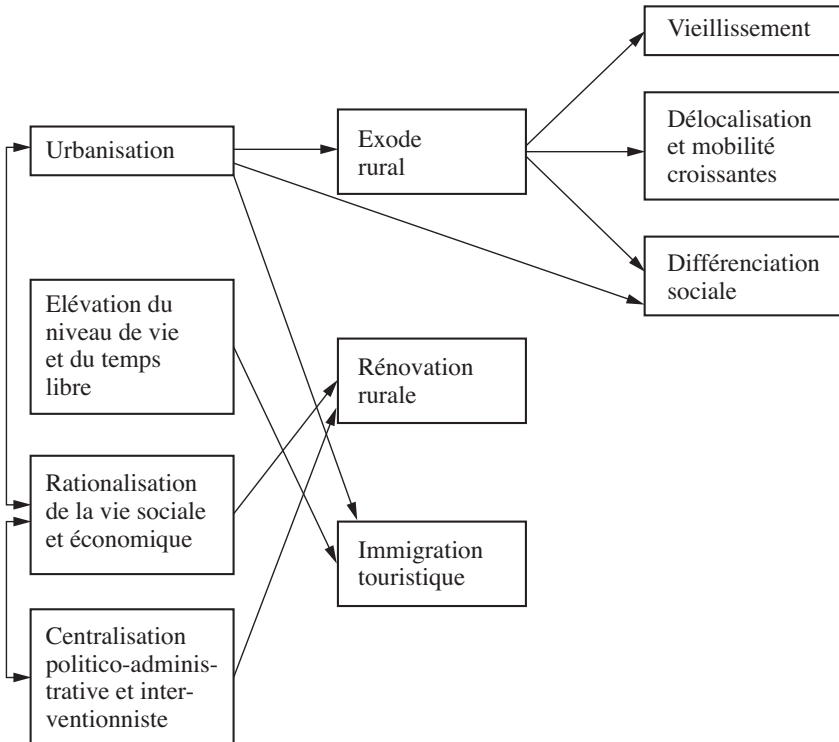
En second lieu, les communes ressentent les besoins suggérés par la société globale et les concrétisent à un rythme plus ou moins rapide: réfection et construction de routes, adduction d'eau, rénovation et construction d'écoles, rationalisation de l'agriculture, création de laiteries et de sociétés de distribution des produits agricoles, aménagement des pâturages, remaniements parcellaires, etc. Et cette rénovation est de plus édifiée par une immigration touristique saisonnière avec implantation de nombreuses résidences secondaires, chalets de vacances, terrains de camping, pistes équestres. A quoi il faut ajouter la création de deux petites industries. Ces changements sont liés à l'urbanisation comprenant un fort mouvement d'explosion industrielle et démographique avec l'émergence d'immenses régions urbaines dont les zones agricoles ne constituent plus qu'un espace spécialisé, à l'élévation du niveau de vie et à l'abaissement du nombre des heures de travail impliquant une consommation plus large et une généralisation des modèles culturels, des loisirs ou du tourisme, à la rationalisation de la vie économique et sociale et à la centralisation du pouvoir politique avec un interventionnisme étatique croissant.



### (c) Changement social et structure de pouvoir

Les collectivités rurales ont été longtemps décrites comme un système d'au moins trois institutions : les organes politiques, l'école et la paroisse. Ces trois institutions intervenaient largement dans l'orientation de la vie collective. A l'heure actuelle, ce système montre les premiers signes d'un effondrement quasi complet. A cause de l'exode rural et de ses corollaires, ces diverses institutions se trouvent de plus en plus dans l'impossibilité de fonctionner. Faute de maîtres et à cause d'un nombre insuffisant d'élèves, l'école a, par exemple, de la peine à se maintenir. En ce qui concerne la paroisse, les difficultés sont les mêmes avec, en plus, la crise que vit l'Église catholique depuis plusieurs années. Il découle de ces changements que les instituteurs et les prêtres ne jouent plus aucun rôle politique notable, alors que pendant longtemps, ils ont été des personnages marquants de la vie politique rurale.

Tableau I: Changement régionaux et sociaux



La commune politique supplante les institutions «bourgeoises» qui n'existent plus que dans une seule commune du Clos-du-Doubs<sup>6</sup>.

Mais les «bourgeois» ne sont bientôt plus assez nombreux pour assumer leurs fonctions. Il en sera bientôt de même pour les institutions politiques communales; dans presque toutes les communes, la succession des receveurs, secrétaires ou autres, pose des problèmes; parfois il faut d'abord lever les incompatibilités familiales pour que le conseil communal puisse être reconstitué. Dans d'autres communes enfin, c'est presque par la contrainte qu'on pourvoit le poste de maire. Comme nous l'avons mentionné précédemment, un article de la loi cantonale prévoit qu'un citoyen est tenu de remplir la fonction pour laquelle il a été élu et il en est souvent fait usage.

La participation politique régresse. Certes, aux élections communales, cantonales et fédérales, le niveau reste très élevé, entre 80 et 100%. Par contre, il y a une très faible participation (30-50%) à la plupart des assemblées communales ordinaires qui traitent du budget, de la passation des comptes, etc. Ces diverses transformations expliquent, en partie, le pouvoir considérable que prend le maire. Il n'est pas seulement le président du conseil communal; il cumule plusieurs rôles formels et informels: présidence des assemblées, maintien de l'ordre, renforcement de la cohésion, représentation auprès des autorités supracommunales, etc. Dans quelle mesure ces transformations ont-elles une influence sur l'origine sociale des autorités?

En 1930, le pouvoir communal était détenu ou contrôlé, à quelques exceptions près, par les grands agriculteurs et, à St-Ursanne, par les industriels. En 1970, cette situation s'est renforcée. Ceci s'explique, en partie, par la disparition des petits agriculteurs. En outre, la quasi-disparition du rôle politique des prêtres, des instituteurs a été remplacée par celui des buralistes, des facteurs ou des douaniers: les nouveaux «notables». Finalement, les fonctions de maire et de conseiller sont occupées par les classes d'âge jeune et par des élus des minorités protestantes et alémaniques. Mais en règle générale, dans les communes rurales, le pouvoir reste entre les mains des «gros» agriculteurs et des catégories socio-professionnelles liées à l'agriculture. Les autres statuts sociaux, bien que de plus en plus nombreux (dans certaines communes, on compte plus de 50% de non-agriculteurs) sont sous-représentés au conseil<sup>7</sup>. Il n'y a pas de maire salarié, par exemple.

<sup>6</sup> Les «bourgeoisies» sont des institutions territoriales issues de l'Ancien Régime. Plus généralement, les «bourgeois» sont des personnes originaires de leur commune de domicile.

<sup>7</sup> Cette situation se retrouve de manière encore plus marquée dans une autre région de Suisse romande; cf. Windisch (1971).

Les conflits inhérents au changement révèlent bien la structure du pouvoir des collectivités locales. Ici la vie collective est perlée de conflits qui varient en intensité et en violence. Presque toutes les décisions font surgir des conflits; lors des élections des autorités communales, de la rénovation des écoles, de la vente de terrains pour la construction de chalets, d'opérations d'amélioration foncière (remaniement parcellaire, construction de routes). Dans tous ces conflits, on retrouve trois groupes sociaux bien typés : les réformistes, les radicaux et les intégristes. Le groupe des radicaux est composé d'acteurs qui veulent un changement profond même s'il entraîne une rupture avec la situation antérieure; celui des réformistes englobe des individus qui eux aussi ont opté pour des transformations, sans pour autant chercher des ruptures: ils veulent le changement, mais dans la continuité; les membres du groupe intégriste sont farouchement opposés au changement.

Ces trois groupes antagonistes existent dans presque toutes les communes, mais leur composition sociale varie d'une commune à l'autre, sauf sur un point: l'âge. Les réformistes et radicaux sont généralement plus jeunes que les intégristes. Le Tableau II récapitule leur composition sociale ainsi que leur implantation dans les diverses communes. Mise à part une commune, les groupes réformistes sont partout dominants. La composition sociale de ces groupes est faite soit de salariés qui s'opposent aux agri-

Tableau II: Composition socio-économique des groupes antagonistes

<i>Communes</i>	<i>Radicaux</i>	<i>Réformistes</i>	<i>Intégristes</i>	<i>Groupes dominants</i>
Epauvillers	Salariés	Agriculteurs	-	Réformistes
Epiqueuz	-	Agriculteurs	Agriculteurs	Réformistes
Montenol	Salariés	Agriculteurs	-	Réformistes
Montmelon	-	Agriculteurs	Agriculteurs	Réformistes
Ocourt	-	Non-Bourgeois Agriculteurs Fermes isolées	Bourgeois Agriculteurs Village	Intégristes
St-Ursanne	Salariés	Industriels	-	Réformistes
St-Ursanne	Salariés	Industriels	-	Réformistes
Seleute	-	Agriculteurs Fermes isolées	Agriculteurs Village	Réformistes
Soubey	-	Non-Bourgeois Agriculteurs Fermes isolées	Bourgeois Habitants Village	Réformistes

culteurs, soit d'agriculteurs «non-bourgeois» des fermes isolées qui s'opposent aux agriculteurs «bourgeois» des villages. Dans deux communes, intégristes et réformistes ont la même composition socio-économique; ils englobent aussi bien des grands agriculteurs des villages que des fermes isolées, des Suisses allemands que des romands, des catholiques que des protestants. Seuls l'âge et l'attitude face au changement les distinguent.

Ces tendances générales doivent être nuancées (Tableau III). D'abord, il y a concomitance entre l'importance des changements et l'intensité des conflits, entre la forte dispersion écologique et la diversité socioculturelle. Des trois communes où les conflits sont les plus intenses, deux se caractérisent par d'importants changements, une grande dispersion écologique, une forte diversité socioculturelle. Inversement, deux communes sans conflits se trouvent être parmi les plus homogènes, stables et regroupées.

Quatre communes n'entrent pas dans cette typologie. Comment expliquer leurs situations? Pour Epauvillers, il s'agit d'expliquer l'intensité des conflits en dépit de l'homogénéité culturelle et de la concentration écologique. L'importance des changements (remaniement parcellaire, implantation d'une industrie) et la diversité sociale (50% de la population active est salariée et une partie non négligeable des entreprises agricoles sont encore de petites dimensions) suffisent pour rendre compte des conflits qui opposent réformistes et radicaux.

Les communes de Seleute, Montmelon et Epiquerez se trouvent approximativement dans une situation semblable: changements faibles ou moyens, forte dispersion écologique, forte diversité sociale et culturelle et pourtant les conflits n'y sont que d'une intensité moyenne ou faible. Ainsi, la dispersion écologique et la diversité socio-culturelle ne sont pas des facteurs suffisants pour expliquer l'émergence des conflits intenses. Ces derniers n'apparaissent qu'à la suite de changements structurels. L'intensité et la violence des luttes sociales sont d'autant plus fortes que ces changements sont plus rapides et plus importants. Cependant, lorsqu'à des changements structurels importants s'ajoutent une dispersion écologique et une grande hétérogénéité sociale ou culturelle, les communes connaissent les conflits sociaux les plus intenses, comme à Ocourt et à Soubey.

Des trois principaux groupes qui luttent pour le pouvoir dans les huit communes de cette région, nulle part, les radicaux n'ont réussi; les réformistes dominent le plus souvent. Cette orientation politique réformiste correspond parfaitement au courant de rénovation rurale qui se généralise dans le Clos-du-Doubs. Le changement s'introduit partout, mais dans la continuité, et la résistance au changement, présente partout, est progressivement évincée. A l'heure actuelle, les intégristes détiennent la majorité des sièges au conseil communal dans une seule commune. Les radicaux

Tableau III: Dimensions sociologiques des communes

<i>Communes</i>	<i>Changements</i> <sup>i</sup>	<i>Diversité écologique</i>	<i>Diversité sociale</i>	<i>Diversité culturelle</i>	<i>Conflits</i> <sup>ii</sup>
	+ = importants	+ = forte	+ = 50% salariés	+ = plus de 15% de protestants alémaniques	+ = intenses
	- = faible ou moyens	- = faible ou moyenne	- = plus de 70% agriculteurs	- = moins de 15%	- = faibles ou moyens
Epauvillers	+	-	+	-	+
Epiquerez	-	+	-	+	-
Montenol	-	-	+	-	-
Montmelon	-	+	-	+	-
Ocourt	+	+	+	+	+
St-Ursanne	-	-	forte majorité de salariés	-	-
Seleute	-	+	+	-	-
Soubey	+	+	-	+	+

<sup>i</sup> Un changement important est celui qui place la commune dans une situation profondément nouvelle: remaniement parcellaire, industrie, nombreuses constructions de chalets, etc.

<sup>ii</sup> Un conflit intense est celui qui ébranle le système social communal en remettant en cause une forme de légitimité ou de développement.

sont présents partout, mais ne détiennent le pouvoir nulle part. Par un jeu d'alliance momentanée avec les réformistes et profitant d'une division entre intégristes, ils avaient réussi à conquérir la mairie dans une commune mais pour peu de temps seulement, car les intégristes ne purent tolérer une telle situation et obligèrent le maire à démissionner.

#### (d) Autonomie communale et régionalisation

Les transformations intervenues dans les secteurs sociaux, économiques, politiques ont des implications sur l'autonomie communale qui diminue rapidement. Du point de vue social, économique et culturel, les collectivités locales du Clos-du-Doubs ont tout au plus la possibilité de s'adapter ou de retarder un peu les perturbations de l'urbanisation. Par rapport au tourisme, par exemple, les réactions aux premières demandes de permis de construire des chalets de vacances ont d'abord été négatives. On résiste

quelques années, puis finalement, les citoyens ont gain de cause et c'est la ruée. Il en va de même avec la modernisation de l'agriculture ou des ménages. En aucun cas, les communes ne contrôlent leur développement. A St-Ursanne, les entreprises s'en vont, dépérissent ou sont intégrées dans des groupements économiques dont le siège n'est pas dans le bourg.

Du point de vue politique, la situation est identique. Mais la plupart des «hommes politiques» de la région considèrent que l'autonomie communale est restée intacte. Il est vrai que les rapports commune-préfecture n'ont pas beaucoup changé. Les doléances des communes à l'égard des préfectures sont très rares. On se plaint, tout en se félicitant, de ne pas voir plus souvent le préfet et ses fonctionnaires.

Avec la bureaucratisation et la centralisation administratives, les experts cantonaux sont de plus en plus nombreux à contrôler, conseiller, stimuler ou freiner, suivant les cas, les initiatives communales. Ces experts-délégués de l'administration centrale sont des acteurs de plus en plus puissants dans la prise de décision des communes. Plus l'enjeu économique, social et politique est important, plus leur pouvoir est déterminant. Il en va ainsi pour les constructions d'écoles, l'aménagement du territoire, le développement touristique, les subventions à l'agriculture. Ces décisions sont prises par les experts, les autorités communales deviennent de simples exécutants. Les experts de l'Etat cantonal ou fédéral jouent un rôle de premier plan, parce qu'ils accordent les subventions. De ce point de vue, la nature du processus qui précède l'application des décisions est intéressante à analyser. Les experts qui tentent d'imposer tel ou tel type de réalisation s'adressent généralement à quelques personnalités communales influentes et réformistes pour leur démontrer le bien-fondé d'un projet. Ces mêmes personnalités tentent ensuite de convaincre l'ensemble de la population. Ce fait explique pourquoi les autorités communales ont très peu conscience de la restriction de l'autonomie communale. Elles ne perçoivent pas non plus l'importance de l'intervention des experts extérieurs. De réalité historique qu'elle était, l'autonomie communale, de plus en plus, devient un mythe.

Parallèlement à cet affaiblissement de l'autonomie communale, se développe une tendance à une régionalisation imposée. Le Clos-du-Doubs, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, constituait une entité politique jouissant d'une certaine autonomie : la Prévôté de St-Ursanne. En 1815, elle a été répartie par les autorités cantonales bernoises, malgré les protestations de la population, entre deux districts voisins. Ce n'est que cent cinquante ans après que les instances cantonales de l'aménagement du territoire reconnaissent une spécificité régionale au Clos-du-Doubs. Mais que reste-t-il de la Prévôté de St-Ursanne ? Pratiquement rien. L'entité régionale d'alors s'est effondrée. Nous en voulons

pour preuve, les difficultés à constituer une association des communes du Clos-du-Doubs pour un aménagement de la région et à faire fonctionner cette association. Lors de notre enquête, aucun leader régional n'était reconnu par les autorités communales. Ecartelé entre deux districts, épuisé par l'exode rural et des querelles internes, le Clos-du-Doubs ne semble actuellement pas capable de s'affirmer en tant que région.

### 3. Conclusion

Selon une série d'indicateurs socio-économiques, les communes du Clos-du-Doubs se subdivisent en deux types: sept rurales et une semi-urbaine. L'étude de la structure du pouvoir révèle, à son tour, deux typologies. Une première qui divise les rapports sociaux et politiques des huit communes en consensuels et conflictuels. Cette dichotomie s'explique par des facteurs tels que l'intensité du changement social, le degré d'hétérogénéité socio-culturelle et l'importance de la dispersion écologique. La deuxième identifie les divers groupes sociaux qui luttent pour le pouvoir: communes où s'opposent radicaux et réformistes, communes où s'opposent réformistes et intégristes.

Ces typologies ne se recoupent que partiellement. Pour ce qui est de la dichotomie communes rurales / commune semi-urbaine, les communes rurales ne sont pas par définition consensuelles et la commune semi-urbaine plutôt conflictuelle, bien au contraire. D'autre part, l'opposition entre radicaux et réformistes n'est pas l'apanage de la commune semi-urbaine; le groupe des radicaux est également présent dans les communes rurales.

De plus, il peut y avoir situation politique conflictuelle sans que le groupe des radicaux soit présent. Plus généralement, il semble que les radicaux et les intégristes soient présents partout où il y a un changement social intense, les premiers en étant les promoteurs et les seconds lui résistant.

Il ne faudrait cependant pas penser que ces trois typologies n'ont aucune convergence. La commune semi-urbaine de St-Ursanne diffère, par exemple, nettement des communes rurales sur deux points: la composition sociale des groupes antagonistes (radicaux et réformistes) révèle une commune fortement industrialisée; la présence de trois partis politiques (libéraux-radicaux, chrétiens-sociaux, socialistes) plus ou moins actifs. Cela dit, St-Ursanne, comme certaines communes rurales, est plutôt consensuelle.

Pour les communes rurales, en croisant les deux typologies, on obtient une grande hétérogénéité de situations politiques. Ce qui nous permet de dire qu'elles ont interprété avec une grande diversité les changements

intervenues au niveau de la société globale. Elles les ont actualisés à un rythme différent et selon une certaine spécificité.

Cela signifie aussi, du point de vue méthodologique, que la typologie qui a été construite à l'aide de l'analyse en composantes principales et d'indicateurs socio-économiques macro-sociaux, ne permet de dégager que des tendances générales et ne réussit pas à rendre compte de la spécificité de certaines situations politiques. Cette spécificité doit pourtant être prise en considération pour une action de développement et une explication sociologique complexe et approfondie.

## Bibliographie

Bassand, M. (1969), *Villes et campagnes du Jura, Analyse socio-démographique régionale*, Genève: CRAR, III-279.

Bassand, M. et U. Windisch (1970), *Changement social et pouvoir politique*. 7<sup>e</sup> Congrès mondial de sociologie, Varna.



# **Le séparatisme jurassien : un conflit de classes et/ou un conflit ethnique ?<sup>1</sup>**

Michel Bassand

## **Résumé**

Pour d'aucuns, les mouvements régionalistes et séparatistes qui surgissent pour ainsi dire dans toutes les sociétés industrielles avancées ne sont que des mouvements sociaux plus ou moins « déguisés » ; pour d'autres, il ne s'agit que de revendications culturelles éphémères. Le mouvement séparatiste jurassien est particulièrement intéressant, car il illustre la complexité de ces phénomènes sociaux. Il résulte en effet d'un faisceau de dimensions linguistique, religieuse, politique et socio-économique dont l'articulation et l'importance ont varié selon les conjonctures de la société suisse.

## **1. Le problème**

Alors qu'on considérait les luttes de libération nationale comme définitivement reléguées dans l'histoire européenne du XIX<sup>e</sup> siècle, ou propres aux séquelles de la décolonisation dans les sociétés périphériques, dans de nombreuses sociétés industrielles avancées du Centre

<sup>1</sup> Article paru dans : *Les cahiers internationaux de Sociologie*, vol. LXI, 1976.

surgissent des mouvements séparatistes animés par des minorités ethniques. Pour les distinguer des autres, nous qualifierons ces derniers mouvements de nationalitaires.

Parce que le principe du fédéralisme n'a pas été appliqué systématiquement, la Suisse a connu et connaîtra certainement encore pour un certain temps un conflit de ce genre: la question jurassienne.

Quels sont les fondements du séparatisme jurassien? Est-ce un conflit purement ethnique et/ou est-ce un conflit de classes?

Examinons l'état de la théorie à ce sujet. Nous commencerons par celle à laquelle le Rassemblement jurassien fait le plus souvent référence, pour ensuite examiner celles de politologues puis de sociologues.

## 1.1. L'ethnopolitique

Nous nous inspirons principalement de G. Héraud.

Pour cet auteur, l'ethnologie est la science de la diversité nationale. Mais qu'entend-on par «national»? L'ambiguïté qui entoure la notion de la nation ne facilite pas la discussion. G. Héraud distingue au moins trois définitions:

1. D'abord la stato-nation, c'est la collectivité des ressortissants ou citoyens qui relève de la souveraineté de l'Etat» (...). C'est «la nation de droit positif, la nation au sens gouvernemental, administratif, juridictionnel. Elle fait corps avec la puissance publique, ses représentants et ses agents» (pp. 18-19).
2. La deuxième définition s'intitule nation de volonté; c'est la «volonté de vivre ensemble et d'accomplir ensemble de grandes choses», disait Renan. C'est en d'autres termes «la conception démocratique de la nation», elle «suppose le droit de libre disposition» (p. 19).
3. «Dans un troisième sens, le mot nation s'applique à la communauté linguistique» (...) «il n'est pas d'autre nation vraie». La langue «c'est l'indice synthétique de la nation». Mais pour «dissiper toute ambiguïté et la mettre en valeur, à côté de la stato-nation et la nation de volonté», G. Héraud utilise dans ce troisième sens la notion d'ethnie.

Pour G. Héraud, l'ethnie ou le fait national est une réalité sociale irréductible et aussi fondamentale que la notion de classe sociale; mais évidemment l'ethnie ne recouvre pas seulement des phénomènes linguistiques. Ces derniers ne sont que l'expression «d'une différenciation de tempérament et de mentalité, le résultat synthétique du développement racial, économique et politique de l'humanité qui s'est opéré de façons diverses suivant les territoires» (p. 21). G. Héraud multiplie les citations de sociologues, psychologues, ethnologues,

linguistes attestant le rôle de la langue dans la formation des mentalités, caractères et institutions. N'en relevons qu'une, celle qu'il emprunte à Michel Foucault dans *Les mots et les choses* : «Le langage définit et détermine le statut des membres de toute société, le mode d'existence d'un ensemble social. Loin de n'être qu'un outil, un instrument, un médiateur entre les hommes et les objets, le langage, comme système, définit la société comme système et aussi les formes de la pensée. Il détient donc une sorte de fonction transcendante. C'est le lieu de notre installation. Nous sommes pris dans le système du langage, dans l'implication des signifiants et des signifiés... Comment en sortirions-nous, puisque chaque détail, chaque fragment, chaque fait, chaque individu, chaque chose n'existent qu'en étant nommés et renvoient à l'ensemble du langage ? Notre sol, notre temps et notre espace sont découpés par les mots. Nous sommes dominés et même transis par le langage.»

G. Héraud, fort heureusement, à la suite des critiques d'Henri Lefebvre à Michel Foucault, s'empresse de souligner que pour lui il n'est pas question d'expliquer le social – ni même l'ethnique – exclusivement par les structures linguistiques ; néanmoins il utilise les travaux des structuralistes pour étayer sa conviction de l'importance irréductible du langage.

D'ailleurs, les ethnies étant des réalités extrêmement dynamiques, essentiellement du fait que leurs rapports sont foncièrement antagonistes, G. Héraud formule la proposition suivante : «La cohabitation de deux ou plusieurs ethnies dans un même espace politique engendre des rivalités et des luttes qui conduisent, avec ou sans désordres, à l'altération mutuelle des ethnies et à la domination de l'une d'elles et, après un temps plus ou moins long, à l'extinction complète des autres» (p. 25).

Cependant, les rapports interethniques n'ont pas tous le même vecteur. Certaines ethnies résistent à cette domination, luttent pour échapper aux multiples formes d'aliénation qu'elles subissent. D'abord «d'une façon inorganisée et en opposant l'inertie», puis «sous l'impulsion de leurs élites, de manière plus consciente, active et ordonnée», elles entament un processus de libération qui aboutira à ce qu'elles se constituent en nation de volonté.

## 1.2. La théorie des sociétés plurales

Ce courant est en fait proche de la position défendue par G. Héraud, à cette différence importante près, que les tenants de la théorie des sociétés plurales ne prennent pas exclusivement en considération la langue, mais encore les diversités raciales, religieuses et tribales qui ne coïncident pas nécessairement.

C'est J. S. Furnivall qui a créé la notion de société plurale. Il entend par là une entité politique qui est faite de deux ou plusieurs communautés (linguistique, ou raciale, ou religieuse, ou tribale) qui restent séparées. Plus encore, pour Furnivall, ces diverses communautés culturelles sont par définition incompatibles ; leurs rapports ne peuvent donc qu'être conflictuels. Leur coexistence dans une même unité politique n'est possible qu'à deux conditions, qui peuvent évidemment se combiner :

- ou bien une autorité extérieure régule leurs rapports ;
- ou bien ces communautés ont une spécificité économique qui les oblige à échanger leurs biens et services par la médiation d'une économie de marché.

De nombreux anthropologues, dont S. Morris et B. Benedict, ont complété ces thèses par l'idée que les rapports de groupes, culturellement différents, ne sont pas conflictuels, s'ils sont stratifiés selon le même modèle. L'appartenance d'acteurs culturellement différents à des classes sociales identiques permet un rapprochement et une coopération. En bref, avec ces auteurs, la stratification sociale devient facteur de cohésion stato-nationale.

M. G. Smith apporte à ce débat une précision importante : il fait la distinction entre société plurale et société pluraliste. La première est faite exclusivement de groupes culturellement incompatibles, alors que la seconde, tout en étant faite de groupes hétérogènes, réussit à établir entre ces collectivités un consensus. Dans les premières, la coexistence n'est possible que par monopole du pouvoir politique par l'un des groupes ou par un groupe extérieur. Une troisième différence sépare le concept de société plurale de celui de société pluraliste : dans la première, les rapports politiques ne sont perçus qu'en termes culturels, alors que dans la société pluraliste les clivages socioculturels n'interviennent qu'occasionnellement.

### 1.3. La théorie des mouvements nationalitaires

Elle est essentiellement le fait de sociologues marxistes. Elle est incontestablement la plus séduisante des trois. Cependant, il importe de préciser que l'approche marxiste du fait national est chargée d'ambiguïté. En effet, certains le considèrent comme « un phénomène culturel éphémère, lié à une étape de l'évolution des sociétés et le rejeté dans la superstructure, ce n'est alors qu'une manifestation d'esprit petit-bourgeois ; un anachronisme nuisible à la révolution mondiale » (Y. Person, p. 5). Il est vrai qu'un des éléments les plus forts du marxisme a été de

créer la distinction entre infrastructure et superstructure, mais elle a été également à la base d'une déviation grave qui nous intéresse ici. L'erreur a consisté à considérer l'infrastructure comme étant exclusivement économique ; tous les autres phénomènes ont été rejetés dans la superstructure. Les rapports de classes qui se génèrent et se déroulent au niveau du système économique sont devenus ainsi prioritaires. Les luttes nationales qui se situent dans la superstructure ne sont plus que des combats d'arrière-garde. On retrouve cette position déjà chez Marx et Engels, dans leurs prises de position sur les questions irlandaise et slave, mais c'est surtout chez Rosa Luxemburg, avec le problème de l'indépendance polonaise, que ce point de vue a été développé.

Pourtant, on retrouve chez Marx tous les éléments qui permettent de considérer les problèmes nationaux sous un tout autre angle. Ainsi dans *L'idéologie allemande*, la langue n'est pas l'expression de la conscience, mais elle est la conscience elle-même. En outre, pour Marx, infrastructure et superstructure sont dialectiquement liées. Cette dernière à peine constituée « acquiert son autonomie, et réagit sur l'infrastructure, ce qui interdit de la reléguer à un rang secondaire » (...). « La culture est partout présente et d'abord dans la technologie » (...). « La langue notamment, qui est un instrument de communication et d'échange au niveau de la technique, doit évidemment être placée dans l'infrastructure » (Y. Person, p. 91). « Le combat culturel n'est donc pas plus marginal que la lutte sociale et en fait l'action politique les unit tous deux » (Y. Person, p. 93). Le problème de savoir si c'est l'aspect social ou l'aspect culturel qui est dominant n'est plus un problème théorique, mais de recherche. La domination de l'un sur l'autre variera selon les lieux et les époques.

Comment articuler ces deux dimensions ethnique (ou nationale) et sociale ?

Il n'est évidemment pas question de répondre à cette question d'une manière universelle. Nous ne le ferons qu'à partir des débuts du XIX<sup>e</sup> siècle et pour l'Europe seulement.

L'idée d'Etat-nation date de la Révolution française ; elle est le résultat de l'action d'une alliance de fractions de classes sociales s'opposant à un autre ensemble. La composition de ce système varie fortement selon les cas. En France, il s'agit d'un « bloc de classes, rassemblant les paysans, la petite bourgeoisie et le prolétariat naissant, sous la direction de la grande bourgeoisie industrielle et marchande » (...) Cette alliance s'est constituée contre la noblesse. « Le terme de Nation renvoie donc à une alliance de classes et il caractérise également la forme de conscience sociale dans laquelle cette alliance réfléchit son existence et son unité » (E. Terray, p. 496).

Dans la plupart des cas, la création de ces entités va correspondre à l'hégémonie d'une langue principale. Sous l'action conjointe de l'école, du service militaire obligatoire, puis plus tard des mass media, les langues régionales et locales vont être plus ou moins exterminées. On peut parler d'«ethnocide». Cette persécution a été réalisée dans des conditions plus ou moins identiques en Europe par le français, l'anglais, l'allemand, le russe, l'espagnol, l'italien. A titre d'exemple, lors de la Révolution française, différents témoignages affirment que plus de la moitié des sujets de Louis XVI ne parlait pas du tout français. On mesure l'ampleur du ravage.

La langue n'est pas seulement vue comme un facteur d'unité politique, elle est aussi perçue comme un facteur favorisant les échanges économiques : la suppression des particularismes régionaux et locaux permet la formation d'un vaste espace économique facilitant la circulation des biens et des personnes. Mais ce développement s'est produit de manière fortement inégalitaire. Assez rapidement on constate que le développement industriel capitaliste crée des disparités toujours plus accentuées, non seulement entre les diverses couches de la population et les divers pays du monde, mais encore entre les régions d'un même pays. Celles-ci perdent non seulement leur identité ethnique, mais encore leur autonomie économique. Comme le dit R. Lafont, le pouvoir capitaliste ne s'exerce pas dans la région, mais sur elle. Ces régions ont perdu leurs forces productives, elles ne sont pas adaptées aux exigences technologiques modernes, elles n'ont plus les moyens d'une initiative économique autonome, la main-d'œuvre y est moins qualifiée qu'ailleurs et partant moins bien payée, etc. Les dirigeants économiques ne sont pas originaires de la région. Ces régions périphériques sont désormais totalement dépendantes de quelques régions fortement urbanisées. Les mouvements séparatistes qui sont encore qualifiés de mouvements nationalitaires –, et qui se développent dans de nombreuses régions périphériques d'Europe, sont le résultat de ce développement inégal et dépendant de ce maldéveloppement.

A l'instar du processus de création des Etats-nations au XIX<sup>e</sup> siècle, les mouvements nationalitaires sont animés par une alliance de classes sociales et de fractions de classes qui varient de cas en cas. D'une manière générale, nous retrouvons dans ces alliances les groupes qui subissent le plus la domination du capital : ouvriers, employés, petits agriculteurs et industriels, artisans et intellectuels. Cependant, on ne peut expliquer l'émergence de ces mouvements uniquement par la convergence des intérêts économiques et politiques de diverses classes sociales et fractions de classes dans l'immense majorité des cas, à cette convergence interagit la revendication d'une autonomie culturelle.

## 2. Les cinq actes du séparatisme jurassien

Comment le séparatisme jurassien se situe-t-il par rapport à ces développements théoriques ?

Pour répondre à cette question nous examinerons la question jurassienne d'abord dans une perspective historique. Nous schématiserons ce «drame» en cinq actes. Après coup, nous procéderons à un examen plus synchronique.

### 2.1. Un Etat écartelé

C'est en l'année 876 que remonte la puissance politique des évêques de Bâle. Vers la moitié du X<sup>e</sup> siècle, ce petit Etat passe sous la dépendance du Saint Empire romain germanique. Dès lors et jusqu'à la Révolution française, les princes-évêques demeurent les grands vassaux des empereurs : ils recevaient d'eux la puissance comtale avec les droits régaliens qui en découlaient. Les princes-évêques et leur cour ont pour ainsi dire toujours été originaires d'une région germanophone et parlaient l'allemand. A la suite de tribulations typiques de la féodalité, et avant la Réforme, les limites territoriales jurassiennes de cet Etat étaient, grosso modo, formées comme nous les connaissons actuellement. Il est important de souligner qu'à cette époque, les seigneuries de l'Erguel et de la Montagne de Diesse, la ville de La Neuveville, la prévôté de Moutier-Grandval, c'est-à-dire le Jura-Sud actuel, étaient liées par des traités de combourgeoisie perpétuels avec la République de Berne. Ces traités ont été parfois imposés.

### 2.2. La division religieuse

La Réforme allait avoir une influence considérable sur le Jura : le prince-évêque dut quitter Bâle et vint s'établir à Porrentruy. Bien plus lourd de conséquences fut le passage des collectivités du Jura-Sud à la Réforme. Dans certaines d'entre elles, cette adhésion fut décidée librement, dans d'autres, elle fut imposée par les alliés bernois et biennois. Malgré une vigoureuse Contre-Réforme, les habitants de ces régions, grâce à l'intervention de Berne, restèrent à la fois acquis au protestantisme, et sujets des princes-évêques.

Ces événements ont eu, et ont toujours, une importance immense : non seulement le Jura perdait son unité culturelle, mais encore l'éthique protestante allait favoriser dans le Sud un développement économique et social que le Jura-Nord n'a pas encore rattrapé.

### 2.3. La domination politique

En 1792, le Jura-Nord est envahi par les troupes françaises : l'évêché de Bâle devenait la République rauracienne, puis en 1793 le département du Mont-Terrible. Ce n'est qu'en 1797, avec la chute de Berne que le Jura-Sud fut rattaché au département du Mont-Terrible. En 1800, ce dernier fut réuni à celui du Haut-Rhin. Au Congrès de Vienne, le Jura fut l'objet d'un marchandage incroyable. Pour ainsi dire, toutes les solutions possibles et imaginables ont été envisagées. Certains voulaient en faire « un canton dont l'empereur d'Autriche serait le souverain – comme le roi de Prusse à Neuchâtel – ce qui lui donnerait voix délibérative à la Diète suisse. Puis surgit un projet de partage dont Bâle, Soleure, Berne et Neuchâtel seraient les bénéficiaires. Le prince-évêque Xavier de Neveu, retiré sur les rives du Bodan, s'élève contre cette « odieuse sécularisation », tandis que le pasteur doyen Charles-Ferdinand Morel, parlant au nom des maires et notables protestants, lui fait écho en demandant que le Jura « demeure un corps ». Mais voici « que Reinhard, plénipotentiaire suisse à Vienne, fait son possible pour obtenir Constance : si on lui donne cette ville allemande, il renoncera au Jura, qui pourrait demeurer français. Bâlois et Zurichois regimberaient, car ils ne veulent pas de cette rivale sur le plan de leur petit commerce. Le projet tombe. Alors s'avance Pictet de Rochemont, un Genevois de la bonne société, qui voudrait négocier l'acquisition du pays de Gex pour étoffer un peu sa république sans territoire. En échange, il propose que la France conserve la moitié du Jura, ou simplement l'Ajoie, à moins que celle-ci ne soit cédée à Genève, qui l'échangerait plus tard contre Gex ! » (R. Béguélin, 1973, p. 21).

De leur côté, les Jurassiens étaient très divisés, les pétitions affluaient à Vienne : certaines demandaient le rattachement du Jura à la France, d'autres à Bienne, d'autres proposaient que le Jura devienne un canton suisse.

Finalement, le Jura fut donné au canton de Berne en échange de la perte de ses territoires vaudois et argoviens devenus indépendants. Après de nombreuses hésitations, les autorités bernoises acceptèrent cet échange. Le problème jurassien date de cette époque. Par cette annexion, le Jura, de langue française et de confession catholique – mis à part Laufen de langue allemande et de religion catholique –, devint une minorité ne représentant que 15% de la population d'un canton totalement de langue allemande et de religion protestante.

De 1815 à 1975, on dénombre six mouvements séparatistes. Seul le dernier a abouti. Comme nous l'avons montré précédemment (Bassand, 1975), ces mouvements surgissent chaque fois dans une période de crise politique et économique de l'Europe, dont les plus graves sont celles de 1831, 1848,



1870, 1917-1918. Les quatre premiers mouvements séparatistes eurent essentiellement des raisons politiques et confessionnelles : l'autoritarisme et l'anticléricisme des autorités bernoises envers l'Église catholique. Ils se sont développés avant tout dans le Jura-Nord et ont été animés principalement par le Parti conservateur catholique.

L'avant-dernier mouvement et les débuts du dernier ont des raisons essentiellement linguistiques : la menace de germanisation qui pèse sur le Jura à la suite d'une très forte immigration de Suisses de langue allemande. Ce processus est particulièrement intense dans le Jura-Sud. Aussi est-ce de cette partie du pays que surgit le mouvement, auquel se rallièrent ensuite les Jurassiens du Nord.

## 2.4. Le canton et l'éclatement du Jura

Dès ses débuts, en 1947, et jusqu'au 14 septembre 1975, le sixième mouvement séparatiste, animé principalement par le Rassemblement jurassien (RJ), a été orchestré sur le thème de l'ethnie, de la « francité ». Son but était de fonder un canton s'étendant sur les six districts jurassiens francophones. Parmi mille citations possibles, relevons un passage de la déclaration du 9.9.1973, du Rassemblement jurassien : « Au principe territorial invoqué par la Commission confédérée de bons offices, nous opposons le principe de la territorialité des langues, beaucoup plus important, puisque, reconnu en droit cantonal et fédéral, il est un des fondements du fédéralisme suisse et rend seule possible la coexistence des divers groupes linguistiques. Ainsi que l'indique la législation de certains cantons, la langue constitue le critère essentiel de l'assimilation. Le Jura francophone, si souvent menacé dans sa culture par des visées étrangères, entend se définir en s'appuyant fermement sur cette assise. Nous ne ferons, en cela, jamais aucune concession » (in R. Béguelin et R. Schaffter, p. 8).

Il n'est malheureusement pas possible de faire l'historique extrêmement agité du sixième mouvement séparatiste. Nous ne retiendrons que les dates suivantes :

- 5 juillet 1959. Votation cantonale sur une initiative lancée par le RJ, demandant l'organisation d'un plébiscite dans le Jura. Les résultats sont négatifs pour le RJ : 52% des Jurassiens disent non. Seuls les districts de Porrentruy, Delémont et des Franches-Montagnes acceptent.
- 1<sup>er</sup> mars 1970. Votation sur un additif constitutionnel reconnaissant le droit à l'autodétermination des populations jurassiennes : « Ces

dispositions admettent l'éventualité de plébiscites successifs permettant à toutes les collectivités territoriales, districts et communes, de choisir librement et isolément leur sort» (B. Prongué, 1973, p. 43). Ces articles constitutionnels sont acceptés. Le RJ avait recommandé de voter positivement, mais avait également protesté contre la grave menace d'éclatement qu'ils impliquaient.

- 23 juin 1974. Premier plébiscite. 52% des Jurassiens se prononcent pour un canton. Les districts de Laufen, Moutier, Courtelary et La Neuveville qui avaient voté en majorité pour le maintien dans le canton de Berne lancent une initiative pour un deuxième plébiscite.
- 16 mars 1975. Deuxième plébiscite. Les districts susmentionnés confirment leur attachement au canton de Berne. Les communes limitrophes du Jura-Nord et du Jura-Sud demandent l'organisation d'un troisième plébiscite.
- 9 septembre 1975. Troisième plébiscite. Dix communes limitrophes des deux régions votent. Les communes à majorité protestante et/ou germanophone se prononcent pour leur maintien dans le canton de Berne, les communes à majorité catholique et/ou francophone adhèrent au canton du Jura. Moutier qui, à peu près, a autant de catholiques que de protestants, à une très faible majorité, opte pour Berne. Une émeute d'une rare violence suit cette votation.
- 14 septembre 1975. Dernier plébiscite. Le district de Laufen décide de rester dans le canton de Berne à une très forte majorité; la possibilité d'un rattachement à un canton voisin est réservée.

En bref, à la suite de cette cascade de plébiscites, un canton du Jura est né, mais le Jura a éclaté et partant la question jurassienne n'est pas résolue. Appuyé dans le Sud sur des minorités de 20 à 45%, selon les communes, le RJ déclare qu'il n'aura de cesse que lorsque les six districts francophones formeront un canton.

## 2.5. Le développement inégal

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'économie jurassienne est déjà fortement industrialisée, du moins autant industrialisée que les cantons suisses de pointe à cette époque. Mis à part quelques exceptions, il s'agit d'une industrie très décentralisée et organisée en petites entreprises dirigées par une bourgeoisie locale et régionale. Cette industrie est en outre diversifiée: horlogerie, mécanique de précision, métallurgie, industrie du tabac, textiles, alimentation. Son rayonnement dépasse largement les frontières

du pays. Le développement du réseau ferroviaire, dès la seconde partie du siècle, stimule cette économie. De même le fait qu'avec le rattachement de l'Alsace à l'Allemagne la ligne de chemin de fer Paris-Delle-Portrentuy-Lötschberg devient un axe européen de toute première importance.

Dès la fin de la Première Guerre mondiale, l'évolution n'est plus favorable au Jura. D'abord les chemins de fer français redonnent priorité à Bâle. Ensuite, l'économie jurassienne se spécialise : près du 50% de la main-d'œuvre est engagée dans l'horlogerie. La crise économique des années 1930 touche gravement le Jura. Finalement, de vastes mouvements de concentration économique et démographique se font hors du Jura et à son détriment. Certes l'économie reste prospère, mais elle l'est moins que dans d'autres régions et surtout elle ne commande plus son propre développement. La croissance économique est concentrée dans les grandes régions urbaines : Bâle, Bienne, Berne, Genève, Zurich, etc., et c'est de là qu'est dirigé le développement économique de l'ensemble de la Suisse. Les indicateurs de ce développement inégal et dépendant du Jura sont nombreux. La position du secteur tertiaire est significative : en 1970, il représentait 25% de la population active, contre près de 50% pour la Suisse tout entière. En 1910, ce secteur englobait 17% des actifs. Le taux d'urbanisation confirme cette dépendance ; calculé en fonction des localités de plus de 5000 habitants, cet indicateur n'évolue que lentement. Il était en 1920 de 21%, en 1941 de 21%, en 1950 de 21% toujours, en 1960 de 28% et en 1970 de 29%. Pour cette dernière année, le taux d'urbanisation de la Suisse était de plus de 50%. En 1960, le Jura ne comptait pas de villes de plus de 10000 habitants ; en 1970, seul Delémont passait ce seuil. Mais le Jura est ceinturé de villes (Bâle, Bienne, La Chaux-de-Fonds) de grande dimension et dont la croissance entre 1900 et 1970 a été extraordinairement forte.

La création de nouveaux postes de travail y est beaucoup plus lente que partout ailleurs en Suisse. D'ailleurs, la démographie reflète parfaitement cette économie chancelante. Entre 1950 et 1970, le taux global de croissance est de 17% contre 33% pour le reste de la Suisse. On a pu aisément établir que l'émigration est la cause de ce faible taux : en cent ans, près de 50000 Jurassiens ont quitté leur pays. Mais le Jura est aussi une terre d'immigration ; jusqu'en 1950 ce sont des ressortissants suisses alémaniques qui ont remplacé les Jurassiens ; ils ont été ensuite relayés par des travailleurs étrangers. Entre 1960 et 1970, la population du Jura a enregistré une augmentation nette de 9300 personnes, mais sur la même période le nombre des étrangers a augmenté de 10500.

Les mouvements pendulaires mettent en relief les mêmes contradictions. En 1970, près de 5000 résidents du Jura vont travailler chaque jour

à l'extérieur de cette région, mais 3500 travailleurs dont 2000 frontaliers viennent chaque jour travailler dans le Jura. Un seul chiffre permet d'expliquer ces bilans migratoires déficitaires : en 1968, le salaire moyen du travailleur jurassien était de 1 240 F contre 1 380 F dans les autres cantons romands (MPF).

En ce qui concerne l'évolution des catégories socioprofessionnelles pour la période 1960-1970, autant que les statistiques officielles nous permettent de juger (car les définitions entre ces deux recensements ne sont pas exactement les mêmes), les travailleurs indépendants régressent, comme partout ailleurs en Suisse ; ils passent de 15% à 11% ; les cols blancs en général progressent de 19,5% à 26,5%, mais cette croissance n'est le fait que des employés subalternes qui (sur le total des cols blancs) passent de 86 à 92%. La catégorie des ouvriers régresse de 69,5% à 66%, mais au détriment des ouvriers qualifiés qui (sur le total des ouvriers) passent de 27 à 24%. Ainsi, grosso modo, la réduction des indépendants correspond à une augmentation de salariés faiblement qualifiés. Nous avons fait les mêmes calculs pour le Jura-Nord et le Jura-Sud : les tendances sont identiques, les pourcentages ne variant que très faiblement (2 à 3%).

Quant aux entreprises, elles sont de petite taille. A titre d'exemple, sur les 440 entreprises assujetties à la loi sur le travail, en 1973, 5% d'entre elles seulement avaient passé le seuil des 200 travailleurs. De nombreux indices, en outre, montrent que l'industrie jurassienne a tendance à perdre son indépendance financière et à être de plus en plus dirigée par des cadres exogènes.

Il semble que le long processus de développement inégal et dépendant n'ait été que vaguement perçu par les Jurassiens.

Ce n'est qu'à partir des années 1965 qu'on se rendit compte de la gravité de la situation socio-économique. Toute une série de publications contribuèrent à cette prise de conscience. A nouveau nous ne pouvons donner que quelques exemples. D'abord ce furent des économistes (Schaller, 1969) qui mirent en relief non seulement la dégradation de l'économie jurassienne, mais encore les facteurs de cette détérioration : faiblesse de l'armature urbaine, petitesse des entreprises qui ne sont pas compétitives, mauvais réseau de communication interne et avec d'autres régions suisses et étrangères, etc. A cette époque, le plan du réseau autoroutier suisse pour 1985 fut publié : le Jura était à l'écart. L'Institut pour l'aménagement national, régional et local de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich communique les résultats de ses recherches prospectives : la croissance démographique du Jura jusqu'en l'an 2000 était réduite à zéro ou presque alors que le triangle Bâle-Berne-Zurich accaparerait l'essentiel de la croissance. Les travaux des aménagistes des régions urbaines de Bâle, Bienne et

La Chaux-de-Fonds sont rendus publics : la Regio Basiliensis englobait Laufon et une partie de la vallée de Delémont ; la Regio Biennensis étendait sa sphère d'influence jusqu'à Saint-Imier et Moutier ; la région Centre-Jura, dont La Chaux-de-Fonds était le chef-lieu, recouvrait une bonne partie des Franches-Montagnes. En bref, si le Jura ne se défendait pas il serait écartelé et démantelé.

Les réactions ne se firent pas attendre, des organismes d'aménagement et de développement furent créés : l'Association pro-transjurane a pour objectif d'intégrer le Jura au réseau autoroutier suisse. Inter-Jura et l'Association des Communes jurassiennes se proposent de mettre en œuvre une politique de développement régional pour lutter contre l'envahissement de Bâle, Bienne et La Chaux-de-Fonds.

Systématiquement, les leaders de ces mouvements étaient séparatistes. D'ailleurs le RJ s'empara de la question économique ; à ses yeux le marasme, voire la régression de l'économie jurassienne étaient imputables à la politique économique du gouvernement bernois ; un canton du Jura n'aurait jamais laissé la situation s'enliser pareillement.

### 3. Un aperçu du système social jurassien

Nous avons vu très schématiquement comment au fil de l'histoire s'est composé le drame jurassien. Récapitulons brièvement :

- Une contrée de langue d'oïl (bien que les patois locaux soient très germaniques), dirigée par un souverain de langue allemande et qui est vassal du Saint Empire romain germanique.
- Des alliances de bourgeoisie très anciennes des collectivités du Jura-Sud avec Bienne et Berne facilitent la pénétration de la Réforme dans cette partie du pays. Cette dernière va favoriser ensuite le développement économique du Jura-Sud et, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, l'industrialisation. Une de ses conséquences est la création d'un fort mouvement syndical et d'un parti socialiste très actif ; de même le radicalisme y pénétrera plus aisément.
- Le rattachement au canton de Berne, de langue allemande et de religion protestante. Pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs mouvements séparatistes surgissent, essentiellement dans le Nord, et ont des fondements politiques et confessionnels. En 1917-1918 et en 1947 deux autres mouvements émergent, mais cette fois c'est la menace de germanisation du Jura qui les déclenche. Ils partent du Sud, mais trouvent rapidement un écho dans le Nord. Pour ce qui est du dernier mouvement, c'est du Nord que se mène la lutte ; les opposants sont non seulement les autorités bernoises, mais encore

les leaders politiques du Parti libéral-radical (PLR) et de l'Union démocratique du Centre (UDC) particulièrement bien insérés dans le Jura-Sud. On connaît le résultat : l'éclatement du Jura. Le Nord se lance dans la création d'un nouveau canton, le Sud reste rattaché à Berne. Laufon hésite encore entre Berne, Soleure et Bâle. Quant au RJ, il affirme que la lutte continuera tant que les six districts francophones ne formeront pas un canton.

- Sous-jacente à ces luttes politiques, la réalité socio-économique du Jura se transforme profondément : de 1850 à 1920, il est patent que le Jura-Sud, plus les villes de Porrentruy et Delémont, constituent une des régions de pointe de la Suisse. Mais petit à petit, de cette position centrale, le Jura va devenir une région périphérique, donc dépendante. De plus en plus, les plus grandes entreprises du Jura-Nord et du Jura-Sud cessent d'être jurassiennes tant par leurs dirigeants que par leurs capitaux.

Cette analyse historique nous permet de comprendre quelles sont les principales composantes du système social jurassien. Nous allons tenter maintenant de dégager comment elles s'articulent ; plus exactement, nous aimerions déterminer quelles sont les forces sociales et politiques qui sont à la base des résultats des votations de 1959, de 1974 et 1975. L'organisation politique qui a été évidemment déterminante, c'est le Rassemblement jurassien, mais qui agit derrière ce groupement ? Le RJ se définit dans ses statuts comme « une organisation patriotique, il demeure au-dessus des partis et il s'abstient d'intervenir dans leurs discussions. Il se place au-dessus des divergences d'ordre confessionnel et ses membres, quelles que soient leur religion et leur langue, entretiennent entre eux des rapports confiants et fraternels ».

Le RJ propose donc une espèce d' « union sacrée ». Conformément à ces principes, le comité directeur du RJ regroupe une large gamme de militants de partis politiques jurassiens de gauche et de droite, du Nord et du Sud, catholiques et protestants. Qu'en est-il au-delà de cette réalité institutionnelle ?

Comme c'est grâce à l'initiative du RJ qu'ont été organisées les votations de juillet 1959, de juin 1974 et de mars 1975 (bien que ces deux dernières votations ne se soient pas faites exactement dans le sens du RJ), c'est par rapport à elles que nous tenterons de dégager les forces sociales et politiques. Nous réaliserons cet objectif en examinant les rapports d'un ensemble de variables économiques, démographiques, sociales, culturelles, idéologiques, ethniques et politiques (dont le choix se justifie essentiellement par l'analyse historique précédente) et les résultats des trois votations susmentionnées. Notre unité d'analyse est faite des 145 communes jurassiennes que nous ne traiterons pas ensemble, mais en fonction des deux ré-

gions : Nord et Sud. De même, nous ferons séparément une analyse pour la période de 1959-1960 et une autre pour celle de 1970-1975. Ces données, qui ne sont pas exactement les mêmes et en même nombre pour les deux périodes, ont été soumises à une analyse en composantes principales. Nous ne définissons au tableau I que celles qui ont une signification statistique dans nos analyses. Dans une toute première phase, la comparaison des moyennes des indicateurs utilisés permet de constater les profondes différences souvent très importantes entre le Jura-Nord et le Jura-Sud.

En revanche, et en dépit de ces clivages, les profils factoriels (tableaux II et III) des deux analyses et des deux régions ne sont que faiblement différents.

### 3.1. Jura-Nord

*Analyse 1959-1960.* Nous retenons quatre facteurs (tableau III). Le premier est nettement de nature socio-économique : il oppose les communes plutôt industrielles et urbaines aux communes rurales. Les premières comprennent une population engagée dans le secteur secondaire d'ouvriers qualifiés, la croissance démographique y est plutôt forte, la proportion des femmes actives et des étrangers y est élevée. Les logements sont plutôt confortables. La population de ces communes est favorable à l'octroi des droits politiques aux femmes. A l'opposé, on trouve les communes ayant des caractéristiques opposées : le secteur primaire y est fortement représenté, comme les catégories socioprofessionnelles indépendantes, les couches de revenu aisé et les jeunes. Le parc logement est plutôt vétuste, mais les appartements sont occupés par leurs propriétaires.

Le deuxième facteur est ethnique et religieux : il oppose les communes ayant une forte proportion de catholiques et de francophones à celles qui ont un pourcentage élevé de protestants et de germanophones. Ces communes-là ont un taux de natalité élevé et une sympathie certaine pour l'UDC.

Le troisième facteur indique que le taux des cols blancs est d'autant plus bas que le taux des personnes qui vont travailler quotidiennement hors de la commune est plus élevé.

Ce n'est que sur le quatrième facteur que la question jurassienne apparaît : plus une commune est séparatiste, plus elle est favorable à l'octroi des droits politiques aux femmes, plus on y vote socialiste, moins on y vote radical.

*Analyse 1970.* Par rapport à l'analyse de 1960, on note dans celle de 1970 des changements relativement importants (tableau III). Les facteurs 2 et 4

de l'analyse précédente ont fusionné dans le premier facteur, c'est-à-dire que la variable séparatiste est, d'une part, associée aux francophones, aux Jurassiens d'origine, aux catholiques, au Parti démocratique chrétien (PDC), au journal *Le Pays* et, d'autre part, opposée aux germanophones, aux résidents originaires du canton de Berne et d'autres cantons suisses alémaniques, aux protestants, à l'UDC.

Fait intéressant à relever, la première constellation de variables est liée aux communes industrialisées et la seconde aux communes plutôt rurales.

Le deuxième facteur est quasi identique au premier de l'analyse de 1960, c'est-à-dire qu'il définit la dimension socio-économique des communes du Jura-Nord.

Quant au dernier facteur que nous retenons, il oppose séparatisme et radicalisme.

### 3.2. Jura-Sud

*Analyse 1960.* Les rapports entre les différentes variables prises en considération dans notre analyse sont analogues à ceux observés dans le Jura-Nord, à cette différence près qu'ils sont plus nets dans le Jura-Sud (tableau II). Le premier facteur dégage la dimension socio-économique des communes de cette région. A un pôle, nous distinguons des variables caractéristiques d'un système social urbain et industrialisé, à l'autre celles d'un système plutôt rural. La différence la plus importante par rapport au Jura-Nord, c'est que ce pôle rural est qualifié par les variables germanophones et UDC.

Le deuxième facteur permet de dire que dans le Jura-Sud plus une commune vote PDC, plus elle est séparatiste, catholique, francophone, formée de personnes nées dans la commune de domicile, et favorable à l'octroi des droits politiques aux femmes. A l'inverse, plus une commune est antiséparatiste, plus elle vote PAB, plus les couches supérieures sont importantes, plus elle est germanophone et protestante.

*Analyse 1970.* Les changements par rapport à 1960 sont quasi nuls. Ici le premier facteur correspond au second de l'analyse précédente. Les variables supplémentaires qui apparaissent dans cette analyse permettent de dire que les communes ayant un fort taux de séparatistes sont plus populaires et plus ouvertes au changement puisqu'elles se montrent plus favorables à l'octroi des droits politiques aux femmes, à la suppression des articles constitutionnels sur les jésuites, à l'introduction d'un article constitutionnel sur le droit au logement.



Le deuxième facteur correspond en gros aux dimensions socio-économiques repérées précédemment.

### 3.3. Les composantes culturelles, politiques et sociales du séparatisme jurassien

Que retenir de cette analyse ?

Le séparatisme est principalement le fait du PDC, l'UDC et le PLR en sont les principaux opposants. Le premier s'enracine dans des couches ouvrières, des milieux industrialisés, urbanisés, catholiques, francophones, de souche jurassienne. En outre, ces milieux semblent être plus ouverts à l'innovation. Pour l'UDC, la situation est pour ainsi dire exactement l'inverse : petite bourgeoisie, milieux plutôt ruraux, protestants, germanophones, d'origine non jurassienne, réticents à l'innovation. Quant au PLR, notre analyse ne nous permet pas de le qualifier autrement que par son antiséparatisme. Cette position s'explique aisément par les incompatibilités idéologiques et politiques profondes du PLR face au PDC. L'opposition entre ces deux formations semble, entre les années 1960-1975, aussi vive qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, rendant impossible toute alliance entre ces deux partis, tant sur le plan cantonal que communal. Le PDC étant séparatiste, le PLR ne pouvait être qu'antiséparatiste. Quant au Parti socialiste jurassien (PSJ), sauf en 1959 dans le Jura-Nord où nous notons une très nette liaison positive avec le séparatisme, il semble étranger à la question.

Au stade où nous en sommes, comment expliquer le système mis en relief par l'analyse en composantes principales ? Nous avançons deux interprétations complémentaires : l'une politique et l'autre sociale. La première s'exprime simplement : plus « un parti participe activement au sein du gouvernement bernois et plus il est antiséparatiste, l'inverse étant tout aussi vrai » (B. Prongué, 1974, p. 43). Les PLR, PAB et PSJ sont les trois partis gouvernementaux du canton de Berne, le PDC ne l'a jamais été, par conséquent il n'a rien à perdre, au contraire il a tout à gagner dans la création d'un canton du Jura. Il est important de noter que la position des partis varie selon les districts, sauf pour l'UDC et le PDC ; le premier, dans les sept districts jurassiens, a toujours été hostile à la création d'un canton du Jura ; il faut se souvenir que c'est le parti politique le plus important du canton de Berne. Le second a toujours été le champion d'un nouveau canton et dans tous les districts où il est implanté. Le PSJ a été très nettement partagé : en 1974 il a dit oui au Jura dans le Nord ; dans le Sud, il a ou bien

dit non ou bien laissé la liberté de vote à ses adhérents et sympathisants. Quant au PLR (après avoir été divisé par la dissidence des séparatistes radicaux de dernière heure) il a pour ainsi partout – sauf à Courtelary et à Laufon – laissé la liberté de vote, mais nos analyses montrent que dans les communes du Nord, plus on vote radical, plus on vote antiséparatiste.

Cependant, on ne peut se contenter de cette explication politique. Il faut la compléter par une explication en termes de classes sociales. Les données sur la députation jurassienne de 1922 à 1974 (F. Kohler et B. Prongué) nous permettent de le faire. Sur cette période, le Jura a disposé de 461 sièges de députés au Grand Conseil bernois. Comment se répartissent-ils en fonction de leur parti et de leur appartenance sociale ?

Il apparaît très clairement que les catégories socioprofessionnelles indépendantes sont majoritaires dans l'ensemble et dans le PLR, PDC et UDC. A l'inverse, le PSJ a une délégation formée essentiellement de salariés. Ces données confirment – pour ce qui est de l'UDC et du PSJ – nos analyses, pourtant effectuées avec des données fondamentalement différentes. Reprenons les commentaires de F. Kohler et B. Prongué. « Dans la représentation de l'UDC, les agriculteurs sont la majorité, les arts et métiers relativement bien représentés, les professions libérales y figurent aussi. La proportion des salariés est faible et le monde industriel, tant ouvrier que patronal, sans porte-parole. Le fort pourcentage des chefs d'entreprises et des membres de professions libérales fait apparaître la députation radicale comme une émanation de la bourgeoisie industrielle et des couches aisées de la population. » Le PDC est plus multiclassiste : la répartition plus équilibrée dans la catégorie des indépendants et la présence de quelques salariés le prouve. Quant au PSJ, « aucun avocat, aucun médecin, aucun agriculteur. Les mandataires socialistes se recrutent essentiellement parmi les ouvriers et employés, les permanents syndicaux, les enseignants et les fonctionnaires. Quant aux quelques fabricants, artisans, commerçants, la plupart sont d'anciens ouvriers ayant acquis une position indépendante » (pp. 264-265).

Si on met ces données en rapport avec celles que nous avons présentées précédemment, il nous paraît que le PLR s'oppose au séparatisme non seulement pour des raisons idéologiques et politiques, mais encore pour des raisons économiques et sociales. Les dirigeants radicaux sont essentiellement les porte-parole des dirigeants de l'industrie jurassienne, et comme nous l'avons dit, celle-ci est de plus en plus dépendante, les capitaux et les décisions qui la concernent étant de plus en plus étrangers au Jura. L'horizon des radicaux est donc de moins en moins local et régional, mais de plus en plus national,

voire international. La création d'un canton du Jura n'est pour eux qu'un combat d'arrière-garde. Dans une certaine mesure, la faible implication des socialistes – mis à part le rôle très actif, dans le sens du séparatisme, des sections de Porrentruy et Delémont – peut s'expliquer de la même manière : la mise en place d'une société socialiste n'a rien à voir avec ces luttes ethniques. Les petits bourgeois de l'UDC, en raison de leurs références germanophones, protestante et politique, ne peuvent évidemment pas s'engager au côté du RJ. Le PDC jurassien se trouve dans une situation diamétralement opposée : il est le champion d'une Eglise qui au XIX<sup>e</sup> siècle a subi plus d'une humiliation, d'une ethnie qui à plusieurs reprises s'est sentie menacée, d'une population catholique et francophone exclue du gouvernement bernois depuis plus de cent cinquante ans, des intérêts d'une petite bourgeoisie dont la situation économique se détériore depuis une trentaine d'années. Pour ces raisons, il ne fait pas de doute que c'est le PDC qui est le plus sensible à l'appel à l'union sacrée du RJ. Cet appel, par ailleurs, permet le ralliement de tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, sont sensibles à la dépendance et au maldéveloppement du Jura. La création d'un canton du Jura est la résultante de l'action conjuguée des groupes concernés par ces problèmes.

Tableau I: Valeurs moyennes<sup>i</sup> par régions des indicateurs utilisés dans l'analyse en composantes

	1960		1970	
	JN	JS	JN	JS
<i>Indicateurs Economiques (en%):</i>				
Population active secteur I <sup>ii</sup>	35,6	27,0	23,7	18,3
Population active secteur II	46,9	56,3	52,6	59,8
Femmes actives	22,1	24,6		
Logement construit avant 1947	88,2	84,0		
Logement habités par leur propriétaire	64,2	48,9		
Logements avec bains	30,9	37,9		
<i>Indicateurs sociaux (en%):</i>				
Indépendant s/pop. Active	26,3	21,2	19,5	16,1
Ouvriers sur total salariés			59,5	61,1
<i>Indicateurs démographiques:</i>				
Dimension moyenne de la commune	768	1059		
Croissance démographique en dix ans (en %)	1,6	2,5	2,0	4,1
<i>Question jurassienne (en %):</i>				
Oui votation du 5 juillet 1959	69,0	34,4		
Oui plébiscite 23 juin 1974			69,1	35,6
Oui plébiscite 16 mars 1975				62,7

<sup>i</sup> Ces moyennes ont été calculées à partir de pourcentage de chaque commune.

<sup>ii</sup> Les indicateurs qui ne sont pas datés ont été calculés à partir des données des recensement fédéraux de 1960 à 1970.

Tableau I: suite

	1960		1970	
	JN	JS	JN	JS
<i>Indicateurs culturels (en %):</i>				
Germanophones	14,9	27,7	12,9	21,3
Francophones	82,5	67,8	82,7	69,2
Catholiques	84,2	27,9	84,1	33,7
Protestants	15,5	71,6	15,5	64,7
Personnes nées dans le Jura			71,2	40,1
Personnes nées dans le canton de Berne			16,5	41,2
Personnes nées à l'étranger	5,4	6,4	6,4	9,6
Lecteurs du Pays (1970) <sup>iii</sup>			43,8	7,2
Lecteurs du Démocrate (1970)			25,0	10,0
<i>Indicateurs culturels (en %):</i>				
Voix UDC, 1958	14,0	34,3		
" 1974			10,9	35,2
Voix PSJ, 1958	10,2	26,7		
" 1974			7,5	22,5
Voix PDC, 1970			47,5	11,1
" 1974			48,1	11,1
Voix PLR, 1970			29,2	29,7
" 1974			27,5	21,4
<i>Résultats de quelques votations (en %):</i>				
Oui à la première votation fédérale sur l'introduction du suffrage féminin (01-02-1959)	64,6	60,7		
Oui à l'initiative constitutionnelle fédérale sur le droit au logement (27-09-1973)			81,7	71,3
Oui à la deuxième votation sur le suffrage féminin (07-02- 1971)			81,2	74,7
Oui à la suppression des articles d'exception sur les Jésuites (20-05-1973).			85,4	36,2
Oui à la votation cantonale pour accorder le droit de suffrage aux étrangers en matière paroissiale			73,4	35,0

<sup>iii</sup> Ces données nous ont été fournies par Publicas S.A.

Tableau II: Profils factoriels du Jura-Sud

<i>Analyse 1960 (en %)</i>	
<i>Facteur 1 (28,7%):</i>	
Population active secteur secondaire	0,83
Etrangers	0,82
Logement avec bains	0,82
Femmes actives	0,69
Dimension de la commune	0,67
Couche moyenne inférieure	0,67
Ouvriers qualifiés	0,66
Ouvriers mi-qualifiés	0,66
PSJ	0,64
Croissance démographique 1950-1960	0,63
Population active dans le secteur de l'horlogerie	0,58
Population active	0,56
Germanophone	- 0,50
Jeunes de moins de 20 ans	- 0,53
UDC	- 0,61
Logements habités par leur propriétaire	- 0,70
Logements construits avant 1947	- 0,76
Personnes avec revenu inférieur à 10 000 F	- 0,80
Population active indépendante	- 0,89
"            secteur primaire	- 0,91
 <i>Facteur 2 (16,5%):</i>	
PDC	0,95
Oui plébiscite 1959	0,92
Catholique	0,82
Francophones	0,67
Indigènes	0,65
Oui droit politique des femmes 1959	- 0,55
UDC	- 0,53
Employés supérieurs	- 0,55
Germanophones	- 0,62
Protestants	- 0,82

Tableau II : suite

<i>Analyse 1970 (en %)</i>	
<i>Facteur 1 (28,5%):</i>	
Oui 23 juin 1974	0,88
Catholiques	0,84
PDC 1974	0,76
PDC 1970	0,76
Lecteurs Le Pays	0,76
Jurassiens	0,77
Oui articles constitutionnels sur les Jésuites	0,77
Francophones	0,65
Oui droit politique aux femmes	0,63
Ouvriers	0,55
PLR indépendant	0,55
Oui lois/droits aux étrangers de participer aux conseils de paroisse	0,53
Oui droit au logement	0,49
Population active secteur secondaire	0,49
Population active secteur primaire	- 0,49
Population active indépendante + couches sup.	- 0,49
«Oui» subvention aux Forces motrices bernoises	- 0,62
Germanophones	- 0,69
Personnes d'origine suisse allemande	- 0,79
Personnes d'origine bernoise	- 0,81
UDC 1974	- 0,82
UDC 1970	- 0,84
Protestants	- 0,85
Oui 16 mars 1975	- 0,87
 <i>Facteur 2 (19,1%):</i>	
Etrangers	0,81
Population active	0,74
Population active secteur secondaire	0,76
Personnes originaires de cantons romands	0,69
PLR 1974	0,60
Ouvriers	0,59
PLR 1970	0,58
Femmes actives	0,57
Personnes de 20 à 39 ans	0,52
Lecteurs du Pays	- 0,50
Population active indépendante	- 0,77
Population active indépendante + couches sup.	- 0,80
Population active secteur primaire	- 0,80

Tableau III: Profils factoriels du Jura-Nord

<i>Analyse 1960 (en %)</i>	
<i>Facteur 1 (21,2%):</i>	
Personnes actives secteur secondaire	0,80
Ouvriers qualifiés	0,74
Logements avec bain	0,74
Dimension de la commune	0,68
Femmes actives	0,64
Croissance démographique 1950-1960	0,62
«Oui» droits politiques aux femmes 1959	0,51
Etrangers	0,50
Jeunes de moins de 19 ans	- 0,50
Logements habités par leurs propriétaires	- 0,54
Revenus entre 50 et 100 000 F	- 0,61
Logements construits avant 1947	- 0,67
Population active indépendante	- 0,85
– secteur primaire	- 0,93
<i>Facteur 2 (14,2%):</i>	
Francophones	0,77
Catholiques	0,72
UDC	- 0,54
Natalité	- 0,56
Germanophones	- 0,74
Protestants	- 0,74
<i>Facteur 3 (9,1%):</i>	
Employés supérieurs	- 0,66
– inférieurs	- 0,57
Emigrants quotidiens	- 0,71
<i>Facteur 4 (8,5%):</i>	
PSJ	0,63
Oui plébiscite de 1959	0,60
Oui droits politiques aux femmes 1959	0,55
PLR	- 0,82



Tableau III: suite

<i>Analyse 1960 (en %)</i>	
<i>Facteur 1 (21,2%):</i>	
Catholiques	0,86
Jurassiens	0,84
Francophones	0,78
Voix au PDC 1974	0,71
Voix au PDC 1970	0,65
Lecteurs du <i>Pays</i>	0,62
Acceptants des articles constitutionnels sur les Jésuites	0,61
Acceptants au plébiscite du 23 juin 1973	0,63
Personnes actives dans le secondaire	0,57
Personnes actives indépendantes	- 0,54
Personnes actives indépendantes + couche sup.	- 0,56
Personnes actives dans le secteur primaire	- 0,57
Voix UDC, 1970	- 0,74
Voix UDC, 1974	- 0,77
Germanophones	- 0,80
Personnes d'origine bernoise	- 0,82
Personnes d'origine suisse allemande	- 0,84
Protestants	- 0,86
 <i>Facteur 2 (15,1%):</i>	
Personnes actives indépendantes	0,72
Personnes actives indépendantes + couches sup.	0,70
Personnes actives secteur primaire	0,67
Nombre moyen de personnes par café	0,57
Ouvriers	- 0,52
Ouvriers qualifiés	- 0,54
Croissance démographique 1960-1979	- 0,57
Voix parti socialiste 1974	- 0,58
Lecteurs du <i>Démocrate</i>	- 0,55
Personnes actives secteur secondaire	- 0,65
Voix parti socialiste 1970	- 0,68
Etrangers	- 0,76
 <i>Facteur 3 (8,8%):</i>	
Voix au PLR 1974	0,85
Voix au PLR 1970	0,78
Oui le 23 juin 1973	- 0,64

## 4. Conclusion

Nous ne discuterons pas les trois théories que nous avons présentées en introduction.

D'une part, parce que la théorie des mouvements nationalitaires dépasse en les intégrant celles de l'ethnopolitique et des sociétés plurales, et d'autre part, parce que les données du séparatisme jurassien que nous avons analysées démontrent que ce conflit n'a pas exclusivement des fondements ethniques, religieux et politiques. Mais si on admet que la question jurassienne est déterminée par un faisceau de facteurs ethniques, religieux, politiques et socio-économiques, il est légitime de se demander lequel de ces déterminants est le plus important ?

Tout bien pesé, nous ne pensons pas que la dimension classes sociales soit, dans la conjoncture des années 1947-1975, la plus importante. Certes, il ne fait pas de doute pour nous que le séparatisme jurassien est animé par une alliance de groupes sociaux (classe ouvrière, intellectuels, cols blancs, petite bourgeoisie commerçante et industrielle) contre une grande bourgeoisie industrielle, mais cette alliance a été conclue pour créer un canton francophone, contre un canton alémanique ; en outre, les classes et fractions de classes sociales concernées par cette alliance n'ont compris qu'une partie des Jurassiens, tant ceux-ci sont divisés par la religion et ses prolongements dans la politique. En bref, ce qui a été dominant dans la question jurassienne, ce sont bien les dimensions linguistique et religieuse.

## Bibliographie

Amweg (G.), *Histoire populaire du Jura*, Porrentruy, Imprimerie du Jura S.A., 1942.

Bassand (M.), «Villes et campagnes du Jura», in V.A., *Analyse socio-démographique régionale*, Genève, CRAR, 1969.

- The Jura Problem, *Journal of Peace Research*, no 2, 1975, pp. 139-150.

Béguelin (R.), *Un faux témoin, la Suisse*, Lausanne, éd. du Monde, 1973.

- et Schaffter (R.), *L'autodisposition du peuple jurassien*, Delémont, 1974.

Bell (W.) Freemann (W.E.), *Ethnicity and Nation-Building*, Londres, Sage, 1974.

Benedict (B.), «Stratification in Plural Societies», *American Anthropologist*, 64, no 6, 1962, pp. 1235-1246.

Bessire (P.O.), *Histoire du Jura bernois et de l'ancien évêché de Bâle*, Porrentruy, 1935.

Domeniconi (R.), *Le Jura en chiffres et graphiques*, Delémont, 1968.

Edelstein (J.C.), «Pluralist and Marxist Perspectives on Ethnicity and Nation-Building», in Bell (W.) et Freemann (W.E.), op. cit., pp. 45-58.

Foltz (W.J.), «Ethnicity, Status and Conflict», in Bell (W.) et Freemann (W.E.), op. cit., pp. 103-116.

Fougeyrollas (P.), Question nationale et luttes des classes dans la France de demain, *Les Temps Modernes*, op. cit., pp. 509-532.

Furnivall (J.S.), *Netherlands India*, Cambridge, The University Press, 1939.

Henecka (H.P.), *Die Jurassischen Separatisten*, Meisenheim am Glan, Verlag A. Hain, 1972.

Heraud (G.), *Contre les Etats, les régions d'Europe*, Paris, Presses d'Europe, 1973.

Kohler (F.) et Prongue (B.), La députation jurassienne (1922-1974), *Les intérêts du Jura*, no 11, novembre 1974, p. 256-284.

Lafont (R.), «Aperçu historique», *Les Temps Modernes*, op. cit., pp. 19-53.

Lijphart (A.), «Consociational Democracy», *World Politics*, 21, no 2, pp. 207-225.

Lipset (S.M.), *Political Man*, New York, Garden City, 1963.

LMR, *Question jurassienne et luttes de classes*, Lausanne, 1974.

Mayer (K.B.), «The Jura Problem : Ethnic Conflict in Switzerland», *Social Research*, 35, no 5, 1968.

MPF, *Aisance et privation*, Lausanne, 1968.

Person (Y.), «Présentation», in *Les Temps Modernes*, op. cit., pp. 1-18.  
- Impérialisme linguistique et colonialisme, in *Les temps Modernes*, op. cit., pp. 90-118.

Philippart (A.), Belgium : «Language and Class Opposition», *Government and Opposition*, 2, no 1, novembre 1960, pp. 63-82.

Michel Bassand un sociologue de l'espace et son monde

Rabushka (A.) et Shepsle (K.A.), *Politics in Plural Societies a Theory of Democratic Instability*, Columbus, Ohio, Merrill Publishing Co, 1972.

Rassemblement jurassien, *La question jurassienne*, Delémont, 1970.

Schaller (F.), *Les conditions de la croissance économique régionale*, Mitteilungen der Berner Handelskammer, no 1, juin 1969, pp. 15-23.

*Les Temps Modernes*, Minorités nationales en France (numéro spécial), août-septembre 1973.

Terray (E.), «L'idée de nation et les transformations du capitalisme», in *Les temps Modernes*, op. cit., pp. 492-508.

## Cultures novatrices, espace et dynamique sociale en Suisse (1998)<sup>1</sup>

Roger Perrinjaquet et Michel Bassand

Dans le cadre d'une recherche pilote menée conjointement par le Conseil de l'Europe et l'Office fédéral de la Culture, nous avons étudié en 1983 quatre expériences d'innovations qui nous ont paru significatives de l'idée de « démocratie culturelle » répandue en Suisse.

Ces quatre expériences se déploient sur des terrains fortement contrastés :

1. La réhabilitation d'un petit village de montagne sur le versant sud des Alpes qui s'est transformé en projet communautaire à caractère socio-culturel (Brione).
2. L'organisation annuelle d'un festival alternatif de musique, de théâtre et de cinéma populaire sur l'investigation de jeunes et à l'intention de la jeunesse de la ville de Genève.
3. L'animation scientifique dans une région rurale de la chaîne du Jura qui aboutit à une innovation technique concernant l'épuration des eaux du village de Lajoux.
4. La création d'une troupe de théâtre et la dynamique de son action sur le plan local et régional à Baden, importante ville industrielle située dans un pôle de croissance économique de la Suisse.

<sup>1</sup> Article paru dans : Chombard de Lauwe P.-H. (éd.), *Culture-action des groupes dominés*, L'Harmattan, Paris.

L'apparente diversité de ces expériences, dont le choix résulte de la volonté de ne pas s'enfermer dans une acception étroite de la culture, nous a d'emblée confrontés à des questions d'échelles et de difficiles évaluations de leur impact respectif. Alors qu'en milieu rural (Brione, Lajoux) l'étude des modifications des rapports entre l'économie et la culture sont immédiatement saisissantes, les expériences en milieu urbain échappent à une interprétation directe de leurs interrelations. Il est par contre avéré que ces exemples de cultures novatrices partageaient plusieurs caractéristiques communes qui méritaient une prise en considération, notamment celles touchant au processus culturel enclenché<sup>2</sup>.

## I. Domination culturelle et organisation de l'espace

Le postulat selon lequel l'étude d'une dynamique culturelle suppose une définition de la culture qui englobe les domaines les plus divers de la vie quotidienne se trouve confirmé en ce qui concerne la transformation de l'espace. Sur les quatre terrains, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, l'espace, lieu de l'action, se révèle facteur constitutif du processus d'innovation.

Dans la mesure où l'appropriation de l'espace par un groupe ou son projet se traduit par une redéfinition de sa signification, dans la mesure où cet acte suppose une violence symbolique, l'espace en tant que champ de forces sociales et lieu d'inscription des valeurs devient support d'enjeux et surtout expression du changement des conditions et modes de vie.

La dynamique culturelle aboutissant à une expression ascendante de cultures novatrices s'opère à l'intérieur d'un processus de transformations qui concerne aussi bien le champ des symboles et des valeurs que des pratiques quotidiennes. Dans les exemples que nous avons étudiés, il nous a été donné de constater que la domination culturelle, frein à l'expression de cultures novatrices, s'exerce concrètement dans l'organisation de l'espace. Preuve en est le poids des enjeux spatiaux sur la prise de décision, voire même la finalité de telles expériences novatrices.

<sup>2</sup> Hainard F, Perrinjaquet R., Pedrazzini Y., Bassand M., *Innovations culturelles et changement social*. Lausanne. École polytechnique fédérale de Lausanne, I.R.E.C., 1983.

## 1. Résistance à l'implantation d'équipements collectifs à Brione

A Brione-Verzasca, village de montagnes d'environ deux cents habitants où le développement endogène culmine à la fin de la dernière décennie dans la réalisation d'un centre social, la construction de deux maisons se répercute avec une force particulière. Toutefois, la création d'un espace de jeux pour enfants et l'installation d'un jardin d'enfants dans l'ancienne salle de la paroisse ont été révélateurs d'enjeux symboliques. A en croire les initiateurs du changement, l'opposition ne s'exprime jamais sur le bien-fondé des projets et des réalisations, mais se déclare toujours «contraire aux emplacements». Il en va également ainsi pour le dernier projet de construction au village, celle d'une chambre mortuaire. La réalisation du «centre social» – boulangerie, épicerie, coopérative, caisse Raiffeisen, local sanitaire et de deux logements – aurait «enlevé la vue» sur l'église, porté ombrage aux maisons d'un des opposants principaux, et la place de jeux pour enfants porterait atteinte à la sérénité dans la maison du curé.

Ces réalisations, à vrai dire bien modestes, se situent – fait notable – au bord des espaces triangulaires entre la route actuelle, le village proprement dit et un *frazione* dénommé *sotto-muro* formé d'une série de maisons alignées sur l'ancien chemin qui menait vers le haut de la vallée de Verzasca. Ce libre espace utilisé pour une moitié comme place de village, divisé pour l'autre en jardins potagers, pourrait toutefois être désigné comme lieu de pouvoir. En effet, à côté du village s'érige «le castello» – maison seigneuriale du XIV<sup>e</sup> siècle, maison natale de l'actuel évêque du Tessin – et dont l'angle supérieur est prolongé par la place de l'église. La résistance à céder la moindre parcelle de ce terrain, bien qu'il soit laissé en friche depuis de nombreuses années, témoigne de cette sourde opposition, qui apparaît comme une tentative de maintien des structures sociales entendues comme ordre établi.

Lors de la mise aux enchères du contrat d'exploitation à durée limitée du terrain par le conseil paroissial, le loyer traditionnellement situé autour de 40 francs est monté à 650 francs, juste au-dessus des possibilités du conseil communal qui cherchait à transformer la place en espace de jeux aménagé. Ainsi pris de court, le conseil communal se voyait contraint de déclarer le terrain «d'utilité publique», transgressant le droit coutumier, bien qu'agissant sur une base légale indiscutable. Avec les transformations sociales en cours, ce terrain en forme de triangle équilatéral s'avère être non pas un espace «libre», mais un espace inscrit dans un champ de forces sociales dans lequel se sont investies les «familles» de l'«opposition» aujourd'hui

largement minoritaires dans l'exercice du pouvoir. Il est par ailleurs fort intéressant de constater que la famille F. – anciennement famille dominante de la *Frazione sotto-muro* (emplacement du centre social) – se distingue par la plus virulente opposition. Si l'on garde à l'esprit que cette division du village en *frazione* remonte au XII<sup>e</sup> siècle, et que le pouvoir fédéral et économique se trouvait partagé entre trois ou quatre familles, on ne sera pas étonné d'apprendre que cette même famille F. décide d'ajourner son projet d'installation dans sa demeure de plaine (transhumance), puisque ses ancêtres se trouvent être enterrés dans le cimetière de Brione-Paese. Si l'ensemble de ces enjeux n'est pas conscient, si les uns et les autres ne comprennent ni la portée de leur action, ni celle de leurs résistances, c'est que l'innovation culturelle, ponctuée de prise de conscience et de projets contingents et pragmatiques, se confond en fait avec une remise en cause de la structure sociale. La contestation aveugle et décevante des projets par des «personnes d'*esempio*» et même par le représentant de l'Église, contestation qui est sujet de désarroi des forces actives, met en relief une prise de pouvoir qui dépasse la logique de l'action et la conscience des acteurs, et cela bien que l'un des interviewés avoue avoir l'impression que *sotto-muro*, ces antagonistes exacerbent d'autres enjeux.

## 2. Un festival à Genève

Ce qui, au niveau d'un village situé dans une région périphérique, aux prises avec une désintégration des valeurs, peut paraître pertinent, bien que difficilement généralisable, ne l'est cependant pas moins dans la situation engendrée par l'expérience culturelle de Genève. Bien que dans ce cas nous ayons affaire au façonnement d'un imaginaire collectif entre l'expression artistique et l'expression politique, donc à un développement plus sectoriel, l'enjeu spatial s'avère être néanmoins de taille. Rappelons que la dynamique qui nous intéresse porte sur l'organisation d'un festival annuel dans lequel se reconnaît la majeure partie de la jeunesse genevoise. Ce festival qui mobilise l'ensemble des groupes locaux d'avant-garde dans le domaine de la musique, du théâtre et du cinéma, peut être tenu pour l'événement culturel majeur de la vie de la cité. Il n'en reste pas moins que son impact social peut difficilement être comparé à un processus de développement culturel d'une unité de vie sociale semblable à celui de nos villages de montagne. Pourtant cette manifestation se veut le lieu d'expression et de promotion des activités culturelles alternatives de la ville de Genève. Dès sa formation, le comité d'organisation de ce



festival recrute ses membres dans les milieux d'acteurs et de musiciens locaux, en rupture avec les formes d'expression classiques et par définition en marge des institutions culturelles reconnues et choyées par les instances officielles. En 1971, ces «exilés» de la culture officielle, confortés par la mouvance et formes d'expression post-soixante-huitardes et populaires s'investissent dans un premier temps dans la création d'un happening musical et théâtral, qui se déroulera en lieu-dit du «Bout-du-Monde» qui se trouve, comme son nom l'indique, en périphérie de la ville. Depuis cette date, le festival se tiendra pendant cinq ans dans des endroits divers plus ou moins consacrés de la musique et de manifestations populaires, mais toujours en banlieue genevoise. En 1976, sur une initiative des fondateurs du Comité d'Organisation du Festival (C.O.F.) et avec pour image-guide le premier rassemblement du Bout-du-Monde, le festival s'installera dans une enclave urbaine relativement centrale, située au confluent de deux rivières, et derrière le cimetière municipal. Ce lieu donne aujourd'hui son nom au festival du Bois-de-la-Bâtie et met définitivement fin à l'errance, avec la mise en place d'une structure définie et délimitée dans le temps et l'espace. A partir de ce moment, le Bois-de-la-Bâtie «devient le point de rencontre de toute une génération et d'un milieu culturel et dès l'année suivante, c'est presque comme s'il (le festival) allait de soi». Les organisateurs se trouvent quelque peu débordés par une affluence sans précédent qui va en s'amplifiant d'année en année. Partagés entre l'impression de mise à l'écart : «On a été refoulés au Bois, les autorités ne voulaient nous concéder un terrain en ville» et le bonheur de «sortir du béton», cet événement amène les organisateurs à célébrer 1977 comme l'année du premier festival. Le franc succès des festivals suivants ne tardera pas à assurer la légitimité face aux autorités publiques, mais leur fera aussitôt craindre de ressembler «au meilleur comité permanent après le salon de l'automobile».

Ce qui se voulait plus «qu'un grand spectacle» paie une rançon au succès populaire qui culminera dans la réunion de cent mille spectateurs au cours d'une semaine. S'ajoute à cette impression la façon dont les grands médias abordent le sujet soit en le présentant comme grand carnaval, soit en soulignant le phénomène social auquel on assiste de toute évidence. La volonté première, celle de créer un espace d'initiative et d'expression artistique, semblait s'effacer derrière la fête, la permissivité et le mercantilisme de quelques vendeurs de saucisses et d'objets orientaux. Cela malgré le principe de gratuité farouchement maintenu, et l'évincement aussi bien des «marchands du temple que des groupuscules mystico-politiques» qui se servaient de cette plate-forme.

La volonté de favoriser l'expression de groupes locaux, l'ouverture vers toutes les formations politiques et associations dans le sens d'un éclatement des domaines culturels, le «besoin de se situer par rapport à la société» comme le souligne l'un des fondateurs, se limitaient finalement à l'invitation de groupes de réfugiés et d'immigrés dans le stand-restaurant du «village international» sinon dans la culture musicale et le répertoire des théâtres.

Ce glissement apparemment irrémédiable se transforma en 1978 dans le mot d'ordre «de descendre en ville», de faire éclater le festival: «On a le droit d'exister dans ce no man's land de la Bâtie...» On a dit: «On a aussi notre place dans la cité.» Objectif réalisé pleinement en septembre 1983 avec des conséquences encore difficilement mesurables pour l'instant.

En créant l'événement, les organisateurs ont créé aussi, sans vouloir sans apercevoir, l'espace d'une fête. En déplaçant cette année le festival de juin en septembre, ils se rendent compte avoir créé un vide: «Des gens se sont mis à paniquer devant le manque du festival en juin. C'est venu des groupes rock, les 18-20 ans, alors que nous, on tourne de 30 à 35 ans.» Une situation qui à leurs yeux n'a rien d'inquiétant puisqu'ils réalisent enfin leur «descente en ville».

Le Bois-de-la-Bâtie était devenu synonyme d'une fête autre, synonyme d'un lieu et d'un temps provisoire de l'abolition d'une distance sociale. Les caractères du festival le désignaient en réalité comme l'échappée hors de la condition sociale ordinaire (plein air, nuits blanches, espace communautaire) d'où cette adhésion renouvelée de groupes de plus en plus rock. Le Bois est devenu l'expression de ces générations de jeunes, notamment de la jeunesse immigrée de la deuxième génération fortement représentée à Genève, des générations dont on peut se demander si à travers la musique, elles intègrent la distorsion entre les fins proposées par la société et les moyens accordés pour les réaliser en se forgeant une identité et une forme d'expression culturelle en rupture avec les valeurs de cette société.

En cela, il y a convergence entre les organisateurs et les spectateurs de plus en plus nombreux.

Seulement, en installant le festival du Bois-de-la-Bâtie, il fallait admettre et assumer d'avoir créé aussi une fête populaire, d'avoir érigé le mât de cocagne, cher à Jean-Jacques Rousseau, illustre théoricien genevois de la fête. Il fallait admettre la concorde populaire que valorise Rousseau dans sa lettre à l'encyclopédiste d'Alembert pour mieux fustiger le théâtre de la ville: «Voilà les bons Genevois, ils sont tous amis, ils sont tous frères et la concorde règne au milieu d'eux.» En choisissant un lieu déterminé pour affirmer la place de la musique et du théâtre improvisé «pour chanter

leurs cultures»<sup>3</sup>, ils avaient en même temps exaucé le vœu de Rousseau : «Plantez au milieu d'une place un piquet couronné de fleurs, rassemblez-y le peuple et vous aurez la fête.»<sup>4</sup>

C'est au façonnement d'un imaginaire collectif auquel ont contribué les organisateurs du festival, un imaginaire reposant certes sur un projet politique, mais qui était surtout porté par la conscience que la musique n'est pas ce domaine à part que d'aucuns s'efforcent de lui attribuer. Pour la réalisation de ce projet ils ont contribué à leur insu à forger un modèle ancré dans un imaginaire doté d'un puissant pouvoir évocateur, celui du non-lieu de l'utopie. Ce modèle, transporté en un lieu réel et symbolique à la fois, avait pour lui d'être soutenu par un mécanisme d'assertion imageante qui veut que les images personnelles et les images collectives se renforcent mutuellement. Il s'agit bien d'une image autour de laquelle s'est réalisée cette élaboration collective d'une «contre-fête au théâtre» pour utiliser les termes de Rousseau. Elle en garde toutes les caractéristiques précisées par P. H. Chombart de Lauwe : spontanéité, surgissement brusque, charge affective se transformant en image-guide.<sup>5</sup> Et comme l'exprime clairement P. M. Vernes, elle véhicule «ce dont Rousseau prend acte (...) la présence persistante au cœur de toutes les sociétés, d'une nostalgie, celle d'un lieu, hors de l'espace social, où les partenaires sociaux se rencontreraient enfin, où ils répercuteraient des forces pour régénérer une société malade»<sup>6</sup>.

Les organisateurs ont-ils pressenti ce glissement de leur projet social, en faisant éclater cette année le festival en diverses manifestations ? Ou sont-ils devenus trop élitistes en se professionnalisant ? Nous optons plutôt pour une autre explication éclairée par la subtile analyse de Starobinski<sup>7</sup>, à propos de l'idée de fête promulguée par Jean-Jacques Rousseau. La représentation qu'il convient d'évoquer à propos de la fête n'est pas la visibilité ; ce n'est pas ce concept qui permet de l'analyser : la fête n'offre rien à voir, elle oppose au théâtre son absence d'objet. C'est autour du vide, arbre de liberté ou mât de cocagne, qu'elle surgit. C'est la transparence qui prévaut, ce n'est pas la scène. Et pour étayer davantage cette problématique : «S'il est vrai que toute joie reçoit aisément une expression musicale, la fête chez Rousseau cependant n'appelle la musique que pour soutenir la danse.»<sup>8</sup>

<sup>3</sup> Lagrée J.-Ch., *Les jeunes chantent leur culture*. Paris. L'Harmattan, 1982.

<sup>4</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* (Réponse à l'article Genève de *L'Encyclopédie*, t. VII, 1757), 1<sup>re</sup> éd., 1958.

<sup>5</sup> Chombart de Lauwe P.-H., *La culture et le pouvoir*. Paris, Stock, 1976, p. 245.

<sup>6</sup> Vernes P.-M., *La ville, la fête, la démocratie*. Paris. Payot, 1978, p. 128.

<sup>7</sup> Starobinski J., *Jean-Jacques Rousseau ; la transparence et l'obstacle*. Paris. Gallimard, 1971.

<sup>8</sup> Vernes P.-M., *ibid.*, p. 83.

Sans vouloir appuyer davantage cette démonstration, il n'en reste pas moins qu'indépendamment du rôle que joue l'espace réel dans les processus d'innovation, cette problématique de l'utopie s'apparente à celle du projet qui, elle, indiscutablement est au cœur du processus d'innovation tel qu'il nous intéresse.

### 3. Innovation technique à Lajoux

Pour en revenir à d'autres terrains, l'expérience de Lajoux – autre village de montagne – dénote un enjeu spatial qui mérite d'être soulevé. Plutôt que de présenter un frein à l'innovation, le champ de forces sociales constitué et traduit dans la dominance culturelle de l'organisation de l'espace, pourrait dans ce cas avoir grandement facilité le choix technologique d'une station d'épuration des eaux selon des méthodes dites «douces». Il se trouve que le village de Lajoux, avec ses cinq cents habitants et une vitalité démocratique sans égal, est divisé en deux parties bien distinctes: «Le bout-dessous» et «Le bout-dos». Ce clivage socio-géographique trouve son expression dans la constitution de groupes et de clans qui vont jusqu'à interdire aux enfants de jouer dans l'équipe de football du clan adverse. Lors de chaque décision municipale et notamment de l'implantation d'équipements collectifs, cet antagonisme se rallume comme ce fut le cas récemment en ce qui concerne l'emplacement d'une nouvelle école.

Dans le cadre de la création de la station d'épuration, on peut donc avancer l'hypothèse que la réalisation d'une épuration «naturelle» par lagunage, avait à son actif par rapport à une station «classique» (électromécanique en béton) de faire l'économie d'un débat sur son emplacement. Du fait que la station finalement adoptée avait une localisation induite par le site, l'absence d'un enjeu spatial, dans ce cas impossible à confondre avec une neutralité de l'espace, avait peut-être contribué à favoriser le choix technologique culturellement et techniquement d'avant-garde.

### 4. Le théâtre autogestionnaire de Baden

Quant à notre quatrième terrain d'investigation, le théâtre autogestionnaire de Baden, la relation entre espace sociogéographique et action est objectivée et fait partie d'une politique culturelle promulguée par la troupe elle-même. Fort de son expérience locale, de sa participation à des événements culturels populaires d'intérêt régional et de son insertion

dans la ville de Baden, le théâtre a obtenu sa puissance d'expression liée à l'intégration d'éléments relevant de la mémoire collective dans son répertoire. Celle-ci, grâce à une large participation des associations locales et à la prise en compte d'une tradition d'expression populaire, a suscité des formes théâtrales qui, bien qu'alignées sur des modèles anciens, n'en relèvent pas moins de courants progressistes. Cette action, notamment basée sur des enquêtes quasi ethnologiques, a permis de raviver le souvenir de «cultures techniques» disparues dans la région, en raison des conversions industrielles et de moments historiques décisifs dans la mémoire des groupes dominés. En poursuivant une auto-recherche et une autoformation théâtrales, cette troupe a vu son travail couronné par l'adhésion et même l'approbation des instances officielles de la culture. Son activité sur tous les plans de la politique culturelle du pays, dans les médias et par le soutien des troupes plus isolées, a notamment débouché sur des concepts de «désenclavement culturel» de régions périphériques dans tous les sens du terme et de «ralliement d'initiatives culturelles» depuis peu repris par les autorités concertées tant sur le plan cantonal que sur le plan national (*Vernetzung, Kulturmobil*).

Pour en revenir à l'essentiel de cette problématique, «dominance culturelle et organisation de l'espace», il ne fait aucun doute que l'espace réel entendu comme sphère de pouvoir et comme lieu d'enracinement d'une mémoire collective, mais aussi comme espace sociodémographique et lieu symbolique, soit un élément constitutif des processus d'innovation étudiés. Tout porte à croire que la prise en compte du champ culturel élargi aux données de la «culture ordinaire» et de la «culture-action», implique une prise en compte du milieu de vie intégrant les données de l'environnement naturel, aménagé et construit, Comment pourrait-il en être autrement, puisque «lorsqu'un groupe est inséré dans une partie de l'espace, il le transforme à son image, mais en même temps (...) l'image du milieu extérieur et des rapports stables qu'il entretient avec lui passe au premier plan de l'idée qu'il se fait de lui-même»<sup>9</sup>

## II. Dynamique culturelle, dynamique sociale

Retenir une définition de la culture «plus sociale qu'artistique, de sorte que le développement culturel tende à se confondre avec un changement

<sup>9</sup> Halbwachs M., *La mémoire collective*. Paris. P.U.F., 1950.

de valeurs et des modes de vie dans leur ensemble»<sup>10</sup> revient à s'interroger sur la dynamique sociale déclenchée par les expériences étudiées. Inversement, il est frappant d'observer à quel point les processus culturels novateurs trouvent leur ressort dans les dynamiques sociales les plus diverses et nécessitent une restitution dans leur champ historique et territorial.

S'intéresser aux processus culturels en tant que «mouvements qui partent des expériences vécues par des individus et des groupes, de leur connaissance pour élargir leur champ de découverte, de communication et d'action»<sup>11</sup>, oblige à ne pas s'arrêter aux effets mais aussi «au murmure quotidien et créativité secrète» auquel fait référence M. de Certeau<sup>12</sup>.

Cette prise en compte des micro-événements, cette micro-observation, est d'autant plus indispensable que les acteurs du changement au niveau local ou les acteurs collectifs se situent par rapport à «ce lot de micro-informations (...) comparé, vérifié, échangé, dans les conversations quotidiennes des habitants qui font aussi bien référence au passé qu'à l'avenir de cet espace.»

L'innovation culturelle au niveau local émerge selon cette approche d'un champ de forces sociales constitué d'une multitude d'actions et d'échanges inscrits dans un environnement social, des pratiques, des valeurs et des symboles liés à un système de représentations plus ou moins partagé par les acteurs de la communauté tout entière. Elle prend largement appui sur la mémoire collective attachée aux lieux comme nous venons de le souligner et se structure dans les quatre terrains étudiés à partir d'une identité locale relativement présente, «une identité qui ne serait pas la résultante d'un champ circonscrit de valeurs (la culture dominante fondée sur l'oubli et les principes ségrégatifs pour se donner comme seule norme de référence) mais une culture qui se rapporte surtout au milieu dans lequel se développe la personne»<sup>13</sup>.

La non-ségrégativité dans l'utilisation des valeurs mobilisatrices, ainsi que le rôle déterminant que joue l'expérience – dans les sens allemand et anglais du terme, liant culture matérielle à culture-action font en sorte que «le murmure quotidien de créativité» génère une dynamique culturelle s'intégrant dans toute une dynamique sociale.

<sup>10</sup> Simpson J.A., *Vers la démocratie culturelle*. Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1976, p. 84.

<sup>11</sup> Chombart de Lauwe P.-H., *La fin des villes*. Paris, Calmann-Lévy, 1983, p. 83.

<sup>12</sup> Certeau M. de et Giard L., *L'ordinaire de la communication*. Paris, Dalloz/ministère de la Culture, 1983.

<sup>13</sup> Perrinjaquet R. et Rotmann R., Rapport au ministre de la Culture, in : Chombart de Lauwe P.-H. : *Espace et culture au travail*. Paris, Dalloz, 1983.

## 1. Les conditions de développement de la créativité

La prise en compte de cette secrète créativité nous semble la base nécessaire à toute définition d'une politique d'intervention culturelle respectueuse d'une expression ascendante. «Mais, l'existence d'une telle activité des usagers ne peut être le postulat d'une politique stimulatrice et non son effet, si désiré soit-il. D'où l'importance à repérer cette créativité, d'en reconnaître les lieux et le rôle.»

Il importe de ne pas substituer une politique d'intervention à une dynamique sociale et culturelle, mais au contraire d'articuler l'une sur l'autre. Nous partons du principe selon lequel l'identification et l'objectivation de systèmes d'échanges et de systèmes relationnels permettent seuls d'assurer la reconnaissance sociale de ces formes de processus culturels, raison pour laquelle nous privilégions d'une part, l'analyse du système d'acteurs, et d'autre part l'analyse du déroulement temporel des expériences.

En outre, les terrains en milieu rural, et les expériences dans les deux villes industrielles montrent combien il est intéressant de dégager les modalités par lesquelles ces communautés de vie et de travail ont, dans le passé, surmonté des moments de désintégration sociale. D'où l'importance de relier ces études microsociologiques à des analyses macroéconomiques et historiques. C'est sur le support d'expériences passées ou d'expériences récentes que se réalisent les dynamiques susceptibles d'aboutir à des processus modifiant les rapports entre le culturel et le social, voire l'économique. C'est sur le tissu social et à partir de la définition appropriée d'une unité de vie sociale que résident et se revitalisent des motivations d'auto-affirmation et d'auto-éducation.

En cela nos expériences de développement endogène ont l'avantage de s'insérer dans un contexte d'autonomie locale et de logique administrative qui laissent aux diverses collectivités une marge d'autonomie favorable à l'émergence de cultures novatrices.

## 2. Rôle médiateur des acteurs individuels et collectifs

Ce n'est toutefois pas uniquement le modèle de prise de décision du type «démocratie directe au niveau local» qui joue en faveur d'une expression de groupes porteurs d'un projet culturel et social. Les acteurs sociaux que nous avons rencontrés sont très marqués par une des conséquences, peut-être la moins attendue, de cette autonomie locale : la polyvalence des sujets-acteurs qui est la résultante d'une carence de ressources spécifiques de l'échelon local.

Ce manque de ressources, matérielles, idéologiques et humaines, appelle la présence d'acteurs susceptibles de décloisonner leurs activités, d'élargir leur fonction sociale ou de prendre en compte de nouvelles demandes quand il s'agit d'instances et de structures polymorphes,

Il en va ainsi des experts appelés dans le cadre de l'expérience de Brione comme de la troupe de théâtre de Baden ou des organisateurs du festival à Genève. L'ensemble de ces acteurs affiche une étonnante capacité à décloisonner un champ d'activité, d'agir comme acteurs et interlocuteurs d'institutions situées sur les plans les plus divers de la décision et de s'y faire entendre comme experts. Ce sont des acteurs polyvalents qui, en plus peuvent trouver des relais dans des instances parapubliques polymorphes qui font preuve de semblables aptitudes. Qu'il s'agisse pour Brione et Sogno de la Fondation pour la protection des paysages, qui fait faire une étude par de jeunes ingénieurs agronomes, ou de l'école normale d'Argovie ou même de Pro Helvetia qui répercutent l'idée du «désenclavement culturel» promue par la troupe de théâtre de Baden, nous sommes en face de structures et d'instances qui réinterprètent leur mission d'éducation et de diffusion culturelle au profit de l'expérience des cultures novatrices qui nous intéressent.

C'est le manque de ressources en spécialistes de tel ou tel aspect sectoriel de la culture qui produit et des acteurs collectifs polymorphes et des sujets-acteurs polyvalents qui se situent en dehors d'un champ administratif ou qui, en marge de leur fonction sociale ou leur statut professionnel, remplissent un rôle d'appoint décisif à l'action novatrice. La liste de ces médiateurs qui accompagnent et légitiment l'action serait longue si on voulait en faire état pour chacune des expériences. Notons au passage le rôle que joua le Centre culturel jurassien et la Sojarnac dans l'expérience d'épuration des eaux à Lajoux ou encore celui que joua une économiste attachée à un institut de recherche d'une école universitaire dans le cas de Brione.

A ce stade de la réflexion, il importe de garder à l'esprit que la différenciation sociale progressive de nos sociétés se brise sur l'organisation administrative des petites unités de vie sociale et nécessite des «équivalences fonctionnelles»<sup>14</sup> garantissant des économies de structures. Le morcellement administratif très inégal, accentué par une autonomie jalousement cultivée entre centres de décision, est ainsi créateur de structures intermédiaires compensatoires dont l'originalité réside dans leur position oblique par rapport aux entités administratives et politiques et repose justement

<sup>14</sup> Geser H. et Höpflinger F., Probleme der strukturellen Differenzierung in kleinen Gesellschaften – ein soziologischer Beitrag zur Theorie des Kleinstaates, in: *Revue suisse de sociologie*, 2, 1976. Eisenstadt S.N. et Curelaru M., *Macro Sociology: Theory, Analysis and Comparative Studies*. Sage Publications, London/Beverly Hills, 1977.



sur ces médiateurs en mesure d'évaluer les rapport de forces et de surmonter les conflits issus d'antagonismes enracinés.

Notamment dans le domaine socioculturel, on remarque la présence de telles instances para-étatiques qui jouent un rôle important dans la généralisation d'expériences novatrices : jeunesse/aires de jeux ; Pro Juventute ; culture, loisir, formation, fondation d'une chaîne de magasins ; rues résidentielles ; réunion de quatre organismes à buts non lucratifs. La capacité de ces organisations polymorphes à réorienter leurs objectifs permet d'une part de pallier les insuffisances des entités administratives à prendre en charge un élargissement subit de « l'étendue sociale »<sup>15</sup> et assure d'autre part toute une logistique de transmission de connaissances horizontales entre collectivités, logistique mise à l'épreuve à l'occasion d'actions précédentes. Ces structures intermédiaires jouissent par ailleurs d'une légitimité qui ferait défaut à tout autre organisme ou échelon politique supérieur et sont très précieuses dans l'expression ascendante de groupes novateurs.

Entre la sélectivité accrue dans les objectifs et l'encouragement de la polyvalence des acteurs sociaux, le système fédéral en Suisse semble donc opter pour la seconde solution, en réponse à cette difficulté de l'Etat moderne de prendre en compte une gestion sociale de plus en plus complexe. L'approche macrosociologique que nous proposons et qui se trouve à l'intersection d'une sociologie des organisations et d'une théorie de la prise de décision<sup>16</sup> permettrait également de faire état d'une réponse semblable en ce qui concerne tel ou tel groupe d'acteurs impliqué dans nos expériences.

L'architecte qui, dans le développement endogène de Brione, joue un rôle très intéressant, offre l'exemple d'un élargissement de sa fonction sociale, parfaitement toléré en Suisse par son organisation professionnelle mais qui, dans d'autres pays, rencontrerait la réprobation de ses collègues. Il s'intègre à partir de cette base déontologique relativement large<sup>17</sup> au processus de développement endogène qui, pour lui, constitue un processus d'auto-éducation profitable à une nouvelle conception d'un plan d'aménagement avec la participation des usagers. Pendant toute la durée de l'expérience, il a fait preuve d'un dévouement et d'une présence sans commune mesure avec ce que nécessite l'établissement d'un plan d'aménagement, et avec l'effort de travail que représente un projet de construction d'un centre

<sup>15</sup> Durkheim E., *De la division du travail social*. Etude de l'organisation des sociétés supérieures. Paris. Alcan, 1983. Paris, P.U.F., 1960.

<sup>16</sup> Luhmann N., *Organisation und Entscheidung*. Opladen, Westdeutscher Verlag, 1978.

<sup>17</sup> Perrinjaquet R., *Éléments pour une sociologie de la production architecturale*. Paris, E.H.E.S.S., 1978.

social. A partir d'une conception élargie du rôle social qui lui revient, il se trouve que cet architecte progresse au rythme du projet de développement endogène vers une nouvelle définition de sa fonction sociale.

C'est précisément à ce propos qu'intervient une autre dimension importante dans la participation d'acteurs polyvalents et de structures polymorphes aux expériences de cultures novatrices. Du fait de leur disponibilité toute relative, de leur non-insertion dans une logique administrative, ils s'adaptent au déroulement discontinu qui paraît significatif des processus culturels étudiés. Leur disponibilité intermittente, l'absence de mission précise dans un champ sectoriel leur permettent de suivre patiemment une telle expérience, condition première d'une non-immixtion dans une initiative locale<sup>18</sup>.

La capacité d'élargissement de leur champ de compétence et de responsabilité au gré des demandes se double pour les médiateurs évoqués de l'atout considérable consistant à adapter leur démarche au temps social d'une expérience. Une telle manière de procéder suppose en premier lieu l'ajustement des objectifs aux finalités du processus de développement en cours qui, lui, se construit en fonction des capacités d'intégration sociale des communautés concernées. Constat qui peut permettre d'avancer le postulat selon lequel la meilleure façon de respecter les forces internes et de favoriser l'expression reviendrait à planifier une action étalée dans le temps sans préjudice d'autres considérations qui concernent plus précisément l'autodétermination des groupes. Il s'avère en effet que dans les quatre terrains d'études, les forces actives se sont structurées autour de projets très espacés selon une prise de conscience préalable motrice du changement. La reconnaissance des pratiques sociales dans un processus culturel revient d'emblée à composer avec la discontinuité et à accepter des temps sociaux qualitatifs. Le processus de transformation qui se réalise dans «le murmure quotidien de la créativité secrète» comprend des moments d'auto-affirmation et de constitution d'une cohésion sociale qui exclut une progression linéaire. Le développement social et culturel s'oppose à des opérations continues ou des opérations sans finalité globalisante.

### 3. Projet novateur et identité culturelle

La fierté de participer à la réalisation d'un projet novateur s'inscrit dans une dynamique sociale qui peut stimuler d'anciennes concurrences avec des villages voisins ou comme dans le cas de Lajoux, réaffirmer une identité

<sup>18</sup> Lieberherr F, Du monologue technocratique aux initiatives locales : transformations des régions de montage en Suisse, in : *Economie rurale*, 1, 1977.

locale. «Le dimanche, les gens du village ont choisi ça (la station d'épuration naturelle) comme promenade.» «Source de fierté? Ah oui, je suis fier.» «Et sur un autre plan... on peut dire que les idées nouvelles sortent beaucoup de ce village.» «Nous, on est comme ça. Faire autrement que les autres.» «On est partis les premiers... encore un truc où Lajoux a innové.»

Affirmations qu'on pourrait reproduire en grand nombre, messages plutôt surprenants de la part de villageois d'une commune de montagne, quand un sociologue rural aussi averti que H. Mendras prétend dans un colloque que: «Les paysans n'ont jamais rien inventé, ils ont toujours emprunté leur progrès et les progrès de leur connaissance aux classes et aux sociétés qui les dominaient.»<sup>19</sup> Il convient à cette occasion d'insister sur le fait que cette communauté jurassienne peut se prévaloir d'un remarquable capital de culture technique dans le domaine de l'horlogerie et de la microtechnique qui fait partie intégrante de l'identité régionale. Un autre facteur qui intervient dans cette dynamique est le rôle que peut jouer la récente acquisition d'une autodétermination et d'une autonomie politique – (constitution du canton du Jura). Au regard de l'ampleur de la mobilisation des forces actives nécessaires pour obtenir un tel résultat, on peut se demander jusqu'à quel point le processus culturel que nous avons étudié ne se trouve pas en aval de cette dynamique. Cette problématique place donc sous un jour nouveau la relation entre dynamique sociale et dynamique culturelle. Nos expériences s'inscrivent dans des transformations sociales, économiques et techniques d'une société industrielle avancée. Ces transformations ne sont pas extérieures à nos exemples de développement endogène, qui pour une part interagissent avec les cultures novatrices et pour une part non négligeable paraissent même les générer assez directement.

Aussi bien à Lajoux qu'à Brione, c'est à partir d'une suggestion des autorités cantonales respectives que se sont engagés les projets initiaux aboutissant finalement à des processus culturels alternatifs et novateurs. Dans un cas comme dans l'autre, les autorités cantonales, dans le but d'assurer un équipement satisfaisant à l'ensemble des communes, ont cherché à faire adopter un niveau d'équipement techniquement satisfaisant en assurant par des subventions une part importante de leur financement. Ces projets techniques s'inscrivaient par ailleurs dans une conception de l'aménagement urbain portée par les transformations économiques et sociales qui ont été celles de la Suisse durant les années soixante notamment et ceci dans une conjoncture qui a été désignée à l'époque sous le terme de «surchauffé économique».

<sup>19</sup> Mendras H., La prise en compte en milieu rural du fait industriel et de ses implications, in : *Science, Technique et Industrie : un patrimoine, des perspectives*. Paris, La Documentation française, 1982.

Comme le montre l'analyse de toutes les transformations techniques, économiques et sociales, les processus de décision qui interviennent dépendent largement d'éléments culturels et idéologiques. Les plans d'aménagement qu'on pourrait péjorativement qualifier de technocratiques recèlent des modes culturels qui n'ont rien de la neutralité technique qu'on essaie de leur attribuer. Ce sont des formes de dominance culturelle et c'est bien ainsi qu'ils ont été perçus par les habitants de Lajoux et les secteurs de Brione, au fur et à mesure des prises de conscience.

Ce sont en un sens des contre-modèles qui ont fait l'objet de notre analyse et rejoignent de ce fait les expériences théâtrales et musicales en milieu urbain. Ce ne sont pas pour autant des contre-cultures qui se trouvent à l'origine, mais c'est l'insertion dans les valeurs et les pratiques du milieu qui leur ont donné un sens et une capacité d'infléchissement des modèles dominants. Inversement, ils ne naissent pas d'une ou deux idées créatrices isolées, mais sont le fruit d'une accumulation de connaissances. Dans le cas de Lajoux, au riche patrimoine technique initial s'est ajoutée une conception nouvelle de l'équilibre du milieu aquatique du bassin de la Sorne qui est de l'ordre d'une découverte scientifique.

C'est sur la base d'un concept de «causalité inverse» d'un des animateurs scientifiques que les participants du projet Sornajac ont entrepris l'étude de l'écoulement des eaux. Il ne s'agissait pas de poser l'épuration en terme de seuil de pollution plus ou moins acceptable, mais de s'intéresser aux chaînes d'équilibre écologique en remontant de l'étude de la faune et de la flore dans la Sorne aux équilibres botaniques des sols récepteurs de pluies et de détritiques animaux et humains. D'où l'impossibilité de se satisfaire de normes chimiques et physiques qui sont la base des stations électromécaniques traditionnelles et qui relèvent bien de modèles culturels.

Si on garde à l'esprit ce que ce groupe Sornajac est l'émanation du Centre culturel jurassien qui dans son plan d'animation (1972-1973) ajoute : «On désire entrer véritablement dans la démocratie culturelle et mettre les participants (des groupes d'animation) en face de leur responsabilité culturelle de façon qu'ils déterminent eux-mêmes leurs besoins culturels... en d'autres termes on veut favoriser l'autogestion culturelle»<sup>20</sup>, on perçoit le long processus qui a abouti à l'acceptation d'une telle démarche.

Vers une autogestion culturelle ?

De surcroît, le Centre jurassien de la culture peut déjà être pris pour un élément de la volonté d'autodétermination qui aboutira à la création d'un canton, à l'origine de la dynamique à laquelle nous avons fait allusion. Les habitants

<sup>20</sup> Bassand M., Lalive d'Épinay Ch. et Thoma P., *Un essai de démocratie culturelle: le Centre culturel jurassien*. Berne Francfort, Peter Lang, 1978.

de Lajoux affichent de leur côté une vive détermination de se libérer de la dominance culturelle du canton bernois majoritairement protestant et appartenant à l'aire linguistique allemande de la Suisse. Il se trouve que par ailleurs, ces mêmes habitants se sont farouchement opposés à l'installation d'une place d'armes qui devait partiellement empiéter sur le domaine de la commune. Cette lutte qui reste gravée dans la mémoire de chacun leur a valu, au dire d'un des interviewés, d'être devenu «plus critique vis-à-vis du pouvoir et des choses».

Compte tenu des particularités locales, comme la présence singulière de prénoms bibliques très peu fréquents dans la région, et un esprit hérétique qui à nouveau les oppose au pouvoir du jeune canton, à propos de l'abolition souhaitée d'un droit électoral exceptionnel, la dynamique culturelle de Lajoux se confond avec une dynamique sociale importante.

Dans ce contexte, il est peu étonnant que les habitants déjà en possession d'une forte identité se soient laissés gagner par l'idée d'une station alternative sur la base d'un concept de «causalité inverse» en conformité avec leur appréhension de la nature et de leur culture technique.

Pour Brione, l'infléchissement du modèle culturel dominant en matière d'aménagement consiste en une prise en compte beaucoup plus large des données de l'environnement et d'une prise de conscience de la désintégration des valeurs consécutives à la migration pendulaire et à l'abandon des activités agricoles: une migration qui elle-même repose sur une idéologie de la croissance, du progrès technique et de la transformation de l'environnement où l'accent est mis sur l'individualisation, la concurrence et la productivité. A Genève, le refus d'un modèle dominant de la culture ne fait pas de doute. L'essentiel de la contribution du comité d'organisation réside dans l'éclatement des domaines d'expressions traditionnels de la culture musicale, théâtrale et cinématographique. Leur concept de «parlement de la culture», forgé au cours de cette année de bouleversement du programme, intègre aussi bien des «arts de performances» qu'une exigence de qualité envers les stands et restaurants improvisés. C'est encore à Genève où la dynamique sociale se trouve étroitement liée aux transformations économiques et sociales de la ville. Comme nous l'avons déjà noté, l'imaginaire collectif construit autour du Bois-de-la-Bâtie doit beaucoup à une large représentation de jeunes immigrés de la deuxième génération, dont les parents se sont massivement installés à Genève. Cet effet de la conjoncture des années soixante, aura d'autant plus transformé l'environnement social de la ville, que cette expansion démographique s'est doublée de l'arrivée de Suisses venus en grand nombre en provenance des cantons alémaniques.

Chacune des expériences étudiées trouve donc à sa façon son origine dans un refus des normes de notre société programmée, des normes qui sont en fait culturelles bien qu'elles semblent en apparence strictement

technocratiques. Ceci se traduit en milieu rural par une opposition à cette logique qui cherche à quadriller le territoire et qui veut en toute bonne foi, appliquer les modèles urbains (exigence d'un plan d'aménagement comprenant viabilisation, réseaux et lois de construction et exigence en ce qui concerne une épuration technique des eaux). Cette homogénéisation avant tout technique du territoire, édictée par les autorités cantonales, a cependant été comprise comme une forme d'expression de la dominance culturelle à laquelle il convenait de se soustraire en mobilisant les ressources sociales et culturelles des pays en cause.

En milieu urbain, cette tentative à déjouer l'emprise des normes et des valeurs «universelles» se traduit par cet effort à ne pas se conformer au «compartimentage» des domaines culturels et aussi à vouloir décroquer les espaces et lieux perçus comme autant d'institutionnalisations d'expériences qui cherchent à affirmer leur autonomie. Ces remises en question permanentes se réalisent dans les divers cas de figure par une capacité d'intégrer de nouveaux objectifs en oscillant entre une poursuite de l'action engagée et le déclenchement de nouvelles dynamiques.

## Bibliographie

Hainard F., Perrinjaquet R., Pedrazzini Y., Bassand M., *Innovations culturelles et changement social*, Lausanne, Ecole polytechnique de Lausanne. I.R.E.C., 1983.

Lagree J.-Ch., *Les jeunes chantent leur culture*, Paris, L'Harmattan, 1982.

Rousseau J.-J., *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* (Réponse à l'article Genève de *L'Encyclopédie*, t. VII, 1757). 1<sup>re</sup> ed., 1958.

Chombart De Lauwe P.-H., *La culture et le pouvoir*, Paris, Stock, 1976, p. 245.

Vernes P.-M., *La ville, la fête, la démocratie*, Paris, Payot, 1978, p. 128.

Starobinski J., *Jean-Jacques Rousseau; la transparence et l'obstacle*; Paris, Gallimard, 1971.

Vernes P.-M., *ibid.* p. 83.

Halbwachs M., *La mémoire collective*, Paris, P.U.F., 1950.

Simpson J.A., *Vers la démocratie culturelle*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1976, p. 84.

Chombart De Lauwe P.-H., *La fin des villes*, Paris, Calmann-Lévy, 1983, p. 83.

Certeau M. De et Giard L., *L'ordinaire de la communication*, Paris, Dalloz/ministère de la Culture, 1983.

Perrinjaquet R. et Rotmann R., Rapport au ministre de la Culture, in: Chombart de Lauwe P.H.: *Espace et culture au travail*, Paris, Dalloz, 1983.

Geser H. et Höpflinger F., «Probleme der strukturellen Diffenzierung in kleinen Gesellschaften ein soziologischer Beitrag zur Theorie des Klein staates», in: *Revue suisse de sociologie*, 2, 1976.

Eisenstadt S.N. et Curelaru M., *Macro sociology: Theory, analysis and comparative studies*, Sage Publications. London/Beverly Hills, 1977.

Durkheim E., *De la division du travail social. Etude de l'organisation des sociétés supérieures*, Paris, Alcan, 1893. Paris, P.U.F., 1960.

Luhmann N., *Organisation und Entscheidung*, Opladen, Westdeutscher Verlag, 1978.

Perrinjaquet R., *Éléments pour une sociologie de la production architecturale*, Paris, E.H.E.S.S., 1978.

Lieberherr F., «Du monologue technocratique aux initiatives locales: transformations des régions de montagne de Suisse», in: *Economie rurale*, 1, 1977.

Mendras H., «La prise en compte en milieu rural du fait industriel et de ses implications», in: *Science, Technique et Industrie: un patrimoine, des perspectives*, Paris, La Documentation française, 1982.

Bassand M., Lalive D'Epinay Ch. et Thomas P., *Un essai de démocratie culturelle: le Centre culturel jurassien*, Berne, Francfort, Peter Lang, 1978.





# Le voisinage : un théâtre expérimental de la vie quotidienne<sup>1</sup>

Barbara Michel, Michel Bassand et Philippe Lehmann

## I. La problématique

Comme beaucoup d'autres termes en sciences humaines, celui de voisinage est utilisé dans des sens fort différents : souvent il renvoie aux concepts de groupes, de communautés, parfois à ceux de réseaux de relations interpersonnelles ou de formes de sociabilité, parfois encore c'est un type d'organisation de l'espace fréquemment confondu avec la notion de quartier<sup>2</sup>.

En sociologie, le voisinage a une véritable histoire ! Longtemps il a été considéré comme une communauté, comme une des rares formes de vie communautaire locale, qui subsistaient dans les grandes villes industrielles en croissance. Certes ce voisinage n'avait plus rien de comparable à celui des villes et des villages pré-industriels, néanmoins il restait un rouage important de la dynamique urbaine.

A partir des années 1940, le concept de voisinage décline et n'est plus guère pris en considération par le sociologue, si ce n'est pour constater qu'il se « ratatine » comme une peau de chagrin. L'hypermobilité des citoyens à tous les

<sup>1</sup> Article paru dans : *Espaces et sociétés*, n°41, 1982.

<sup>2</sup> Notre définition du voisinage, ainsi que ces quelques considérations introductives s'inscrivent largement dans la problématique de P. Peachey. Nous n'y reviendrons donc pas ici.

stades de leur cycle ainsi que l'émiettement du phénomène urbain rendent semble-t-il impossible le voisinage. Les quelques manifestations qui sont observées sont ou bien des vestiges condamnés à disparaître à court terme, ou bien encore, il est perçu comme des relations interpersonnelles étriquées, sans significations, et sans fonctions, qui ne débouchent sur rien. Au mieux, le voisinage est moribond. Seules les familles, les entreprises et les associations sont des cadres possibles de vie sociale. L'espace local ou résidentiel en tant que tel ne peut plus engendrer la sociabilité. Bref, avec la mort de Dieu et de nombreuses autres institutions, une certaine sociologie proclame la mort du voisinage.

Cette conception est clairement exprimée par E. Morin. Inspiré par de nombreuses recherches empiriques, ce sociologue définit la vie quotidienne des habitants des grandes villes comme étant aménagée dans des «îlots d'harmonie et d'épanouissement» d'où sont «refoulées et éliminées les contraintes pesantes de la vie quotidienne. Il découle de cela que le logement devient le siège d'énormes investissements psycho-affectifs de la micro-économie personnelle. C'est le lieu où l'individu moderne veut reprendre racine. Pour ce faire il le dote de robots-esclaves électroménagers et en fait un petit paradis de confort, de bien-être, de standing, bellement décoré et aménagé. Le logement est fermé sur lui-même, mais il est ouvert sur le monde, grâce à la T.V. qui assume un nouveau lien avec le monde réel et imaginaire. La voiture permet aussi de sortir et d'explorer l'espace extérieur, mais là encore, c'est le spectacle de la «balade», du tourisme (...) qui facilite la communication entre les îlots domestiques amis. Ainsi, le logement, la télévision, la voiture constituent la nouvelle triade qui «aménage» la vie quotidienne. «C'est sur cette triade, sur ce micro-univers que se concentrent désormais les énergies pratiques de la culture de masse. (...) La publicité entretient le thème obsessionnel de la vie intérieure, fondée sur le bien-être et la multiplication des objets, eux-mêmes signes, symboles et instruments de bien-être.»<sup>3</sup>

Selon cette théorie de la vie quotidienne, il n'y a plus de place pour le voisinage. Il n'existe plus, il n'a plus de rôle à jouer dans la pratique du logement.

Mais ces sociologues qui proclament la mort du voisinage ne projettent-ils pas simplement le fait qu'en tant qu'intellectuels cosmopolites, ils n'ont plus, eux, de relations de voisinage et qu'ils ne souhaitent plus en avoir pour bien marquer leur caractère d'universalité? Au moment même où E. Morin rédigeait ce texte, surgissaient un peu partout des mouvements de quartier qui s'opposaient soit à la rénovation de leur habitat soit à l'im-

<sup>3</sup> E. Morin, *Sociologie de la culture de masse*, Encyclopédie Universalis, vol. 5, p. 231.

plantation de certains équipements soit au contraire revendiquaient un quartier mieux équipé.

Les luttes de quartier peuvent-elles surgir sans lien entre les habitants, sans aucune forme de solidarité de voisinage? Où sont-elles au contraire les signes de nouvelles formes de vie sociale? La cohabitation dans un même espace résidentiel, la proximité spatiale ne seraient-elles pas l'occasion pour que se manifestent des relations sociales inédites?

Un autre ensemble d'observations menées dans de très nombreuses villes post-industrielles remettent aussi en cause la «mort du voisinage» ou suggèrent sa «résurrection». En effet ces recherches font apparaître que la satisfaction ou l'insatisfaction quant au logement sont certes dues à ces caractéristiques physiques ou architecturales, mais aussi et surtout au réseau de relations interpersonnelles des voisins où s'inscrit un ménage. Bref, tout semble indiquer que le voisinage n'est pas si «mort» que certains veulent bien le dire.

«Mort» ou «résurrection» nous ne sommes pas dupes. L'idéologie des chercheurs met tantôt l'accent sur le vide social, la pauvreté relationnelle, tantôt sur la vitalité et l'importance des liens de voisinage. Les sociologues n'ont-ils pas proclamé la crise et l'éclatement de la famille jusqu'à prévoir sa disparition prochaine pour ensuite s'apercevoir de l'éclosion de nouvelles formes de relations familiales et parler d'un renouveau de la famille? Il en est sans doute de même pour le voisinage. Le sociologue ne fait peut-être, après tout, que redécouvrir l'importance de quelque chose qu'il avait négligé ou travesti par son approche même. Le lien qui unit des personnes habitant dans un même espace résidentiel a somme toute toujours existé. Seules les fonctions du voisinage auraient varié.

C'est par rapport à ces questions et à ces ambiguïtés longuement discutées dans le groupe RAB que nous avons mené une étude exploratoire dans une unité de voisinage dénommée Grangette, à la périphérie de l'agglomération lausannoise<sup>4</sup>. Nous ne rapportons ici que les éléments les plus intéressants de cette recherche. Pour nous le voisinage est un ensemble de rapports<sup>5</sup> entre individus vivant dans un même espace résidentiel, où s'articulent discours et pratiques de voisinage. Pratiques et représentation de la pratique, discours idéologiques plus ou moins intériorisés sont autant

<sup>4</sup> Cette étude exploratoire a pu être réalisée grâce au concours de plusieurs étudiants du Département d'architecture de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Nous les en remercions très vivement.

<sup>5</sup> Nous employons à dessein l'expression «rapport de voisinage» en ce qu'elle se distingue de «relation de voisinage». Un certain nombre de comportements peuvent relever des «rapports de voisinage» (conformité, respect des normes, etc.) sans que soient engagées des «relations de voisinage» (activités communes, rencontres, etc.).

de niveaux qu'il faut analyser si l'on veut saisir les fonctions du voisinage pour les habitants. Quels rapports entretiennent pratiques et discours ? Le discours tend-il à occulter les pratiques de voisinage ? Les pratiques sont-elles cernables sans la médiation du discours sur le voisinage ? Tout au long de cet article nous tenterons d'explicitier ces questions.

Nos travaux de recherche ont consisté à mener diverses observations directes et des entretiens non directifs, à faire le relevé des principales caractéristiques de la population et surtout à mener une vingtaine d'entretiens libres, qui ont fait l'objet d'un procès verbal détaillé.<sup>6</sup>

## II. L'unité de voisinage et ses représentations

### II.1 Brève représentation de l'unité d'habitation

«Grangette» est un ensemble de 230 logements terminés en 1976 et occupés par des couches moyennes et moyennes supérieures; il se situe dans la zone suburbaine dénommée Boveresses, elle-même localisée à la périphérie de l'agglomération lausannoise. Boveresses, outre Grangette, comprend un autre ensemble de logements récents et très typés, appelé Praz-Séchaud, formés de blocs de H.L.M. banals, réservés à des familles très populaires, voire même à des cas sociaux. Lors de son inauguration, les médias lausannois avaient été très négatifs à l'égard de Praz-Séchaud-Boveresses, qui, dans son ensemble compte environ 400 ménages.

Grangette est aussi surnommé la «casbah<sup>7</sup> lausannoise» en raison de quelques éléments empruntés à l'architecture traditionnelle maghrébine. Les habitants sont d'une certaine façon fiers de cette appellation.

A l'époque la presse lausannoise présentait Grangette comme un ensemble d'appartements ayant «l'allure d'un véritable village dans la ville», cherchant à renouer la trame d'une vie communautaire et réalisant un «brassage de générations», grâce à une école enfantine, à un petit commerce d'alimentation et à un bâtiment réservé aux personnes du 3<sup>e</sup> âge.

<sup>6</sup> Nous donnons les détails de notre démarche dans le rapport de recherche *Voisinage*, IREC, Lausanne 1978.

<sup>7</sup> La «casbah» serait d'après ce que nous a dit une interviewée, un surnom donné à Grangette par les personnes habitant les HLM Praz-Séchaud, qui par cette appellation voulaient se moquer des gens de Grangette, des gens de la «casbah». D'autres prétendent que c'est un surnom donné par les architectes eux-mêmes. Les architectes, eux, pensent que les médias ont soufflé cette idée en parlant de Grangette comme «un village au charme provençal».

Ni grand ensemble, ni grand quartier, ni habitats pavillonnaires, Grangette est un ensemble de logements qui du point de vue architectural et urbanistique est novateur, original et de ce fait difficile à caractériser.

D'après nos observations, les principales caractéristiques socio-démographiques de la population sont les suivantes :

- couples jeunes ayant des enfants en bas âge ;
- familles restreintes, la moyenne est de deux enfants par famille ;
- les femmes s'occupent pour la plupart du ménage et de l'éducation des jeunes enfants ;
- la catégorie socio-professionnelle du chef de famille se partage en deux grandes couches : d'une part, les cadres moyens travaillant dans le secteur socio-culturel : animateurs, psychologues, étudiants, infirmiers, assistants sociaux ; d'autre part, les cadres moyens administratifs, techniques et commerciaux.

Ajoutons que très rapidement les habitants ont fondé une association de locataires pour défendre leurs intérêts face aux promoteurs et pour amorcer une animation. Cette association organise des fêtes et aménage un petit centre de loisirs.

## II.2 L'impact du discours publicitaire

Grangette a été lors de sa création présenté par les architectes et par les médias comme un type nouveau d'habitation, original de par sa conception. Reprenant à leur compte les arguments publicitaires, les habitants de Grangette qualifient leur quartier de « cité modèle », de « quartier d'avant-garde », de « petit village ». S'ils ont choisi de venir là, c'est dans « l'espoir d'habiter une cité modèle » et « non pas une ville semi-dortoir ». Cette sensibilisation au discours publicitaire est ainsi résumée :

- « Lorsque j'ai su que c'était fait dans un but où il pourrait y avoir une vie communautaire, ça m'a d'autant plus plu. »

L'impact publicitaire est d'autant plus fort qu'il s'appuie sur l'originalité de « tenter une telle aventure en Suisse ! »

- « On se croirait au Portugal, les gens vivent dans la rue. »

Cette représentation de la pratique relationnelle qu'implique l'image du village est valorisée dans les entretiens avec d'autant plus de vigueur qu'elle ne recouvre que partiellement les pratiques réelles des relations de voisinage. Le mythe du village fonctionne bien dans l'ordre du discours, qu'en est-il dans la pratique ?

Mais nous ne pouvons dire évidemment, à cette étape de la recherche, si les personnes qui ont choisi d'habiter à Grangette avaient avant d'aménager, une idéologie «communautaire» commune avec celle des architectes ou si, par la suite, elles ont été contaminées par le discours publicitaire.

### II.3 L'image de Grangette dans l'entourage des habitants

L'image de marque du quartier est également très positive dans l'entourage des habitants. Ainsi l'avis des amis est très favorable :

- «J'étais à Yverdon l'année dernière à une session et puis un de mes collègues de Fribourg a dit : «Mais où habites-tu ? et alors, avant que je réponde, il y a un de mes collègues de Lausanne qui dit : «Ah ! Mais elle habite un quartier formidable.»
- «La première fois que j'ai vu l'appartement, j'étais avec une amie, elle a eu un choc : «Ah ! C'est fantastique ici !»
- «J'ai des amis à qui ça fait envie.»
- «Ils (ses amis) ont tous été très enthousiastes, ils voudraient bien habiter ici...»

Cette image de marque véhiculée par l'entourage est vécue comme très valorisante par les habitants de Grangette.

Nous retrouvons dans ce choix une certaine aspiration à des normes de respectabilité. L'image de Grangette permet une identité qui combat l'anonymat supposé dans les grands ensembles, mais en même temps une certaine conformité pimentée d'une certaine originalité.

- «Tous les gens qui habitent ici ont le sentiment d'être très privilégiés par rapport à d'autres cités. Comme cité, c'est ce qu'il y a de mieux à Lausanne.»

Si l'on excepte le «hasard», les motifs d'ordre purement matériel (avoir une pièce de plus, être mieux logé, ou changer de ville) et l'alibi des enfants («la seule raison d'habiter là : les enfants»), la sensibilité extrême à cette image de marque, valorisante, produite par l'entourage conditionne la décision d'emménager à Grangette. Ainsi, discours publicitaire et image de marque du quartier ont contribué dans une large mesure au choix du logement.

### II.4 Idéologie communautaire et désir d'intimité

L'idéologie communautaire se caractérise par un «parti pris» de recherche du contact : la casbah, c'est le lieu des relations.

- «Beaucoup de gens ici ont le parti pris de se voir, on va les uns chez les autres.»

– « Dans le quartier, on a le parti pris de connaître les autres alors qu'ailleurs on a peu de contact. »

– « Dans le quartier on est moins timide. »

Dans cette prise de position claire qui privilégie d'emblée les contacts comme donnant un sens au logement : « La vie communautaire peut devenir un principe de vie », les interviewés idéalisent la valeur de sociabilité et présentent une image d'eux-mêmes où ils se voient avant tout comme sociables. Mais, dans le même temps où ce discours de principe est délivré, on peut découvrir, à l'intérieur d'un même entretien, que l'accord sur des valeurs de sociabilité de type communautaire est suivi par des restrictions qui dénotent une pratique de vie solidaire et plus individualiste.

– « Il y a beaucoup de recherches de contact ici, mais on veut quand même pas vivre en communauté. »

– « Les voisins, nous sentons qu'ils existent... mais sous prétexte de vie communautaire on peut en faire une folie. »

– « On nous salue ici, c'est comme si l'on faisait partie d'un village... On est quand même indépendant chacun pour soi, comme les terrasses ne donnent jamais du même côté. » Parallèlement au discours communautaire, la volonté d'être chez soi est aussi vigoureusement affirmée. Le repli sur le logement, phénomène qui n'est pas propre à Grangette, souvenons-nous de la citation d'E. Morin, lieu de sécurité où l'on s'enferme dans une vie familiale et individuelle bien cloisonnée, où l'on se met à l'abri des relations avec l'extérieur, où l'on s'approprie l'espace, contraste avec les valeurs de sociabilité.

– « On n'est vraiment libre que chez soi. »<sup>8</sup>

– « J'aime pas les relations exagérées, quand on n'est plus chez soi, il y en a qui aiment vivre en communauté, moi pas. »<sup>9</sup>

On peut trouver dans le même entretien d'abord :

– « Il faudrait aller plus loin dans cette expérience communautaire. »

Puis :

– « C'est très bien ici, mais ce serait mieux si c'étaient des logements individuels. »

Le logement collectif et locatif est une restriction au désir d'intimité. Nous retrouvons la défense de la vie privée et d'un certain quant à soi dans le désir largement exprimé d'être propriétaire, d'avoir une maison individuelle (villa, pavillon, ancienne ferme). Nous voyons, par ces

<sup>8</sup> La proximité du voisin n'est pas en général un facteur qui facilite les relations. Le voisin immédiat est quelqu'un qui nous est imposé, on n'a pas la liberté de le choisir comme l'on sélectionne ses amis. Nous développerons ce thème plus longuement dans un prochain paragraphe.

<sup>9</sup> Nous retrouvons là, l'axe du « forcé/spontané » dans les relations sociales que nous sentirons sous-jacent tout au long des entretiens.

quelques exemples, comment au-delà de l'expression d'une volonté formelle de vie communautaire de bon aloi, s'exprime la volonté de couper sa vie personnelle et familiale de toutes relations sociales pouvant agresser ce désir d'individualisme. L'habitant est donc tiraillé entre deux pôles : d'une part, contacts, vie relationnelle et communautaire et, d'autre part, vie privée.

Le discours met l'accent sur des valeurs relationnelles mais les pratiques de voisinage mettent en œuvre des valeurs privatives. Y a-t-il contradiction, conflit entre discours et pratiques ? Le discours « communautaire » entraîne une représentation de la pratique qui favorise les échanges mais le désir de repliement sur soi, d'une vie coupée des autres apporte un certain nombre de restrictions dans l'ordre de la pratique. Il s'agit en fait moins d'une contradiction que d'une oscillation permanente entre discours extraverti et pratique introvertie.

### III. Les pratiques de voisinage

#### III.1 La dénomination des voisins

Nous avons relevé plusieurs manières de nommer ses voisins. Ces appellations sont loin d'être strictes.

- a) Pourtant il apparaît que l'expression « les voisins » sert à désigner l'ensemble des personnes qui cohabitent à Grangette. Quand l'interviewé parle « des voisins » il exprime presque toujours de la satisfaction :
  - « Ce sont de bons voisins. »
  - « Les voisins sont agréables. »
  - « Il y a ici une bonne entente entre voisins. »
- b) Pour parler des voisins que l'on n'apprécie guère, on dit « certains voisins », souvent aussi ce sera « ceux du dessus », « ceux du dessous ».
- c) L'expression « les gens » marque la non-implication dans la relation, elle peut connoter l'indifférence, l'insatisfaction, en tout cas la mise à distance :
  - « Les gens sont simples... »
  - « Les gens de l'immeuble je les connais pas. »
  - « Les gens on les voit passer. »

Quant à l'expression « nos voisins », utilisée lorsqu'il s'agit d'un groupe de voisinage, signifie l'appartenance à un ensemble et un certain degré d'intégration dans une collectivité particulière.



## III.2 Les voisins : un système de « nous »<sup>10</sup>

### III.2.1 Le « nous » Grangette

Les habitants de Grangette ont des statuts socio-économiques très proches. Ces conditions sociales très similaires favorisent-elle les relations de voisinage ?

L'identité de condition sociale est non seulement objective, mais également subjectivement ressentie et valorisée. Les interviewés reconnaissent qu'ils appartiennent tous à une couche « moyenne », à une « même classe sociale », à un groupe qui a « approximativement le même salaire », à un groupe social qui a le même mode de vie, les mêmes préoccupations, les mêmes intérêts culturels.

– « Ici, on est tous pareils », nous dit-on à plus d'une reprise. Nous ne retrouvons pas à Grangette le problème de cohabitation et de la coexistence de plusieurs classes sociales dans un même espace. La sélection s'est faite en amont :

– « Ce n'est pas n'importe qui qui peut habiter ici. »

Le prix du loyer exclut les ménages ouvriers :

– « Les appartements ne sont pas à la portée de leur bourse. »

Cette appartenance commune est perçue comme facilitant les relations de voisinage :

– « Il y a un intérêt évident, lorsqu'on a les mêmes revenus, on fait partie de la même couche sociale d'où la facilité de rapprochement entre les gens – mêmes idées politiques ou autres – c'est agréable, on a plus d'affinités. »

L'actualisation d'un « nous »-habitants-de-Grangette est renforcée par le fait que l'unité de voisinage contiguë, Praz-Séchaud, est habitée par des milieux populaires.

De fait les habitants de Grangette ignorent les habitants des H.L.M. de Praz-Séchaud. Ces derniers ne sont jamais cités comme des voisins à part entière.

L'éloignement social, et non géographique, est facteur d'exclusion des habitants de cette unité des pratiques de voisinage. Cette exclusion de fait des habitants des H.L.M. de Praz-Séchaud se double encore d'un discours sur le brassage social. Ainsi les habitants de Grangette déplorent que les enfants ne côtoient pas tous les milieux en habitant à Grangette, ils ont conscience d'une certaine façon de former un « ghetto » mais en

<sup>10</sup> Un « nous » est une forme de sociabilité, par fusion plus ou moins intense des consciences individuelles. Elle se distingue des relations interpersonnelles (ou des rapports à autrui) fondées sur l'interaction des individus. « Nous » et relations interpersonnelles s'impliquent mutuellement.

même temps, ils rejettent «ceux des H.L.M.», ceux qui «habitent juste là-bas, dans ces maisons grises horribles qui dépareillent».

La barrière de classe est d'autant plus forte que les habitants de Grangette ont conscience de leur unité et de leurs privilèges par rapport à ceux des «H.L.M. voisins» :

- «Les enfants ici ont des jouets plus beaux, un peu plus modernes, cela entraîne parfois des conflits.»

A Grangette on perçoit ces gens «d'en-bas» comme un peu dangereux :

- «Ils ont un certain sentiment de crainte et de jalousie à notre égard.»

A la Casbah des vols ont eu lieu (vols dérisoires et rarissimes d'habits dans les séchoirs, de trottinette dans les cours, etc.). Sans les attribuer vraiment à «ceux des H.L.M.» des interviewés l'insinuent.

Cette exclusion de classe a d'ailleurs été favorisée par une émission de télévision qui, en 1971, intitulait Praz-Séchaud comme un «ghetto» et Grangette comme un «quartier idéal». L'exclusion des habitants de Praz-Séchaud se double de l'exclusion des vieillards; le silence est total<sup>11</sup> à propos des personnes du 3<sup>e</sup> âge qui habitent la tour de Boveresses qui fait partie de cette zone. Les interviewés ont conscience d'habiter un quartier jeune avec un grand nombre d'enfants. Ils évoquent l'absence d'adolescents, par contre, ils ignorent la présence des vieillards. Les personnes âgées ne sont jamais citées, elles ne font en rien partie des relations virtuelles de voisinage. Les vieillards n'ont pas droit de cité dans cette image : elle implique un quartier neuf, jeune, dynamique, excluant la vieillesse et peut-être la mort. Le «nous» Grangette est ainsi fondé autant sur des catégories d'âge que sur des catégories sociales.

### III.2.2 Le jeu de la différence

Malgré la forte homogénéité sociale, on retrouve à Grangette le jeu de la différence. La nécessité de se démarquer est d'autant plus subtile à Grangette qu'elle se double d'une recherche d'identité commune. La déclaration de principe des interviewés («nous sommes tous égaux, nous sommes pareils, les mêmes») fait resurgir «l'idéologie communautaire» avec une volonté déclarée de vivre ensemble. Déjà le choix d'habiter à Grangette opère une ségrégation sociale forte (exclusion des classes supérieures et inférieures). Mais à l'intérieur de ce même groupe social (revenus

<sup>11</sup> A tel point qu'une interviewée, travaillant comme infirmière dans la tour de Boveresses, ne fait jamais mention des vieux qu'elle côtoie tous les jours.

identiques et mode de vie similaire), la population se divise d'elle-même en plusieurs « nous » ethniques et professionnels. Ainsi la diversité de nationalité est réclamée comme une particularité. Cette revendication permet aux habitants de répondre à la nécessité de la différenciation, sans risquer pour autant de mettre en péril l'homogénéité sociale et l'appartenance à une même couche sociale; d'ailleurs jamais les étrangers ne sont des travailleurs manuels. Les étrangers nombreux à Grangette ne constituent pas « un problème », mais ils apportent une pointe d'originalité qui permet aux habitants de ne pas se sentir pris dans une uniformisation trop écrasante.

- « Si l'on avait tous la même nationalité, ce serait un ghetto ici. »
- « Il y a des étrangers, c'est bien, l'ambiance n'est pas typiquement suisse. »  
Il en va de même avec la perception de deux « nous » socio-professionnels : le monde des « employés » :
  - « Nous sommes tous ici des employés moyens. »
  - Et le monde des « intellectuels » :
    - « La profession est toujours un peu intellectuelle : médecins, éducateurs, institutrices, étudiants, assistants sociaux, architectes. »

Ce clivage qui fait référence à la profession définit un lot d'attitudes, de comportements divers, voire opposés, dans les relations que l'on noue avec ses voisins. Examinons de manière plus détaillée ces deux catégories professionnelles.

1. Ceux qui ont une profession où les relations sociales sont valorisées dans le cadre même de leur travail, comme les psychologues, les assistants sociaux, les éducateurs, les infirmiers, les étudiants.  
Pour ces personnes, les relations sociales sont une activité spécifique, une partie importante de leur style de vie; se faire des voisins est une entreprise menée de façon assez systématique; elles ont de la facilité pour entretenir des relations. Sensibilisées aux relations sociales, elles semblent plus ouvertes aux contacts (les enquêteurs ont d'ailleurs été très sensibles à leur accueil très chaleureux); elles acceptent d'emblée (nous pourrions dire par principe) et plus volontiers les réceptions réciproques entre voisins; elles suscitent les rencontres et au besoin les organisent. En bref, elles sont sensibles à l'argument de vie communautaire promu par les architectes. Leur mode de vie est taxé de « bohème » par l'autre sous-groupe.
2. L'autre catégorie, composée d'employés de bureau principalement, n'a pas de sentiment d'appartenance à un groupe. Certains se sentent isolés, d'autres exclus :
  - « Ils pensent qu'on n'est ni capables, ni concernés. »

De toute façon ces personnes participent moins à « l'idéologie communautaire » et se sentent agressées par les invitations qu'elles jugent forcées,

manquant de spontanéité. Elles sont taxées par l'autre sous-groupe de personnes fermées qui ne «participent pas» (à ce propos les enquêteurs les ont trouvées moins accueillantes, moins ouvertes, moins bavardes). Mais cela n'indique rien quant à leur intégration ou non dans les relations de voisinage, si ce n'est qu'elles refusent un certain style qu'elles jugent «artificiel».

On peut donc distinguer deux «nous» à l'intérieur de la population de Grangette qui engagent des subjectivités différentes dans les représentations qu'ils ont des relations de voisinage. Ces deux «nous», qui n'ont pas une claire conscience d'eux-mêmes se côtoient, mais certaines interviews laissent entrevoir l'existence de tensions dans les relations qu'ils entretiennent. Une interviewée qui se situe entre ces deux groupes (son mari est décorateur, elle travaille dans une librairie) nous déclare :

- «Dans ma maison c'est différent, je sais que les voisins ont peut-être quelque chose vis-à-vis des gens du dessous, parce qu'il est médecin. Lui est employé. Au début, ils discutaient beaucoup de ça, c'était bien, mais maintenant il y a quand même des petits ressentiments qui ressortent; on n'est pas du même côté quand on est employé ou médecin, peut-être il y a quand même des différences...» Nous avons perçu d'autres «nous» à Grangette certes moins importants :
- le «nous-les-premiers-arrivés» qui est clairement localisé dans le haut de l'unité de voisinage ; on parle aussi de «ceux d'en haut»;
- le «nous-les-femmes»;
- le «nous-les-animateurs».

Comment ces différents «nous» coexistent-ils dans le même espace? Sont-ils reliés par des conflits? Sont-ils exclusifs ou se recoupent-ils dans des configurations variables? Ainsi le «nous-de-Grangette» s'oppose au «nous-des-H.L.M.-de-Praz-Séchaud», le «nous-les-animateurs» semble regrouper le «nous-ceux-d'en-haut» et le «nous-les-premiers-arrivés». Le «nous-les-femmes» ne s'oppose pas à un «nous-les-hommes» jamais désigné et jamais revendiqué.

### III.3 Quelques activités de voisinage

#### III.3.1 Les discussions

Quels sont les sujets qu'il faut ou ne faut pas aborder avec ses voisins? Le premier sujet de discussion, ce sont les enfants, dénominateur commun des habitants de Grangette. Les enfants, il est vrai, sont un sujet inépuisable de conversation, mais certains le déplorent.

- « Ici, c'est toujours le problème des enfants, on ne peut pas discuter toujours des mêmes choses. »
- « Il faut que les discussions soient constructives, si vous parlez toujours du même sujet, racontez toujours les mêmes histoires, ce n'est pas très marrant non plus. »
- « Avec les voisins on bavarde, on dit des bêtises, si on dit quelque chose de plus valable ils se taisent, il faut tourner sur les mêmes paroles. » Si l'on regrette que ces conversations restent de simples échanges de civilités, on ne souhaite pas non plus qu'elles soient trop impliquées.
- « On ne peut pas avoir de discussions intéressantes avec elles, les cancans n'arrêtent pas ou bien ça parle de tricot, accouchement, de bla-bla, mais rien d'intéressant. Je me souviens, au début, une dame est venue pour faire ma connaissance (...). C'était gentil de sa part, mais après qu'elle était là, je savais exactement tous les détails de son accouchement, combien de fois par semaine elle faisait l'amour avec son mari et la marque de ses pilules. Vous voyez le niveau des discussions ! »
- « Si on écoute trop sa voisine et tous ses problèmes, on n'en finit pas, on est toujours dans des histoires de dépressions. »

S'il y a possibilité de dialogue avec ses voisins, une règle d'or semble communément pratiquée : « Ne pas importuner ses voisins avec ses propres ennuis. »

Les discussions entre voisins peuvent toucher sans qu'on le reconnaisse des sujets considérés comme très personnels et du domaine strictement privé. Toutefois, une règle de « savoir-vivre » semble communément pratiquée à Grangette, les sujets de conversation doivent n'être ni trop impersonnels ou conventionnels ni trop personnels ou privés.

### III.3.2 Les invitations entre voisins

Les invitations entre voisins sont chose assez courante en ce qui concerne « boire le café », ou prendre l'apéritif, mais plus exceptionnelles en ce qui concerne les invitations pour manger ensemble. Si l'on décide de prendre un repas avec ses voisins, cela se fait plutôt sur terrain neutre, dehors, sous forme de pique-nique.

- « Pendant l'été, on faisait un poulet ensemble, le dimanche qu'on mangeait dehors. »<sup>12</sup>

<sup>12</sup> Les relations de voisins semblent plus fréquentes pendant l'été – double rythme saisonnier de la sociabilité de voisins. Intensification des relations à la saison chaude et diminution, repliement sur soi l'hiver.

Il semble qu'à Grangette, on cherche à maintenir les relations que l'on entretient dans de justes limites, qu'il ne faut pas transgresser. Ces limites sont toujours subtiles et fragiles. Il s'agit de ne pas se trouver pris au dépourvu par l'arrivée impromptue d'un voisin à l'heure du repas. Cela entraîne des invitations toujours très codifiées et prévisibles.

- «Les relations sont fréquentes, mais toujours préparées, on téléphone avant.»

Parfois les invitations sont vécues comme une intrusion forcée du voisin dans la sphère familiale, une promiscuité un peu dangereuse. Ainsi une interviewée nous explique que dès son installation à Grangette, les «voisins du dessus» l'ont invitée à manger :

- «Au début, ça surprend un petit peu, j'aime pas beaucoup être forcée dans les relations... J'aime mieux les choses se développent plus lentement, pas comme ici, on vous saute presque dessus, j'aime pas beaucoup... j'aime pas tout le temps être avec mes voisins.»

Pour se recevoir à l'intérieur du logement, il faut un prétexte, une raison suffisamment rare pour que cela ne devienne pas habituel :

- «Une fois, il y avait un film québécois (l'interviewée est québécoise), alors comme ils ont la TV couleur, ils nous ont invités chez eux. C'était assez sympa.»

Si les invitations risquent de devenir plus courantes, on choisit des voisins plus éloignés dans l'espace.

- «On n'a pas la TV, quand il y a un programme qui nous intéresse, on va la regarder chez nos voisins, des gens qui n'habitent pas le même immeuble.»

### III.3.3 L'utilisation des micro-équipements de voisinage

A la «Casbah», tous les lieux collectifs, tous les micro-équipements, tous les espaces communs sont dans l'ordre du discours taxés de lieux de rencontre et dans l'ordre des pratiques quotidiennes vécus comme lieux de passage. L'utilisation des micro-équipements est donc un bon indicateur de la nature des pratiques de voisinage et surtout elle permet de mieux comprendre le va-et-vient entre discours et pratiques. Nous allons prendre un exemple, celui de la lessiverie; nous aurions pu développer l'exemple du magasin, des cours, des allées ou du petit centre de loisirs surnommé «La ferme».

A la lessiverie nous retrouvons les mêmes tensions entre les exigences collectives et le désir d'individualité décrites plus haut.

Dans les lieux comme la lessiverie, les attitudes sont ambiguës et contradictoires: les mêmes trouvent agréable que la lessiverie soit un

lieu de rencontre, mais viennent faire leur lessive quand il n'y a personne. Si la lessiverie est envisagée par les femmes de Grangette comme un lieu de rencontre où «l'on a la possibilité de discuter pendant que la lessive se fait», la pratique n'en est pas courante. Une interviewée déclare :

- «Souvent je suis toute seule parce que les gens laissent la machine et s'en vont.»

Une femme nous explique :

- «Souvent on va à la lessiverie, on se rencontre et on parle, c'est agréable», mais ajoute :
- «Moi, j'y vais le vendredi, il n'y a personne, mais les machines sont libres, je n'ai pas l'habitude d'aller là-bas pour aller discuter.»

Au-delà du discours, la lessiverie n'est qu'un *lieu de passage*.

De même, si les femmes de la «Casbah» semblent apprécier la facilité d'accès aux machines, cette trop grande liberté d'utilisation de la lessiverie est souvent l'occasion de plaintes, voire de tensions entre voisins.

- «A la chambre de lessive, chacun peut faire comme il veut. C'est des fois triste je trouve.»
- «Il y a plusieurs machines, je ne sais pas combien, il n'y a pas d'horaire, vous pouvez laver quand vous voulez, je trouve que c'est très bien, mais il y a toujours des gens qui exagèrent... il y en a qui sortent jamais leur lessive... Tout cela n'arrive pas quand vous avez un horaire, c'est chaque demi-journée, puis terminé. La liberté c'est très bien, mais il y a des autres côtés.»
- «Il y a toujours des gens qui profitent automatiquement. On leur donne des libertés, ils en abusent. Par exemple, vous faites une lessive, elle va... on calcule l'heure à laquelle on va aller la sortir de la machine et puis vous êtes peut-être pas à cinq minutes près, et puis on a déjà sorti votre linge pour prendre la machine. Je trouve que c'est abusif, il faut pas pousser.»

## IV. Normes et conflits de voisinage

### IV.1 Les multiples sources de conflit et de tensions

Nous avons précédemment insisté sur l'existence d'un «nous» Grangette et de certaines pratiques communautaires. Il pourra paraître étrange à certains que nous parlions de conflits et de tensions. En fait ces concepts ne s'excluent nullement, bien au contraire.

#### IV.1.1 La grande proximité

Les interviewés déclarent volontiers qu'ils ont de bons contacts avec le voisinage :

- « Ici les gens vivent en bonne entente. »
- « Tout le monde se salue. »

Mais cette bonne entente entre voisins existe dans la mesure où les relations « restent peu profondes ». Les relations entre voisins immédiats sont très souvent distantes, voire conflictuelles. Nous l'avons déjà mentionné précédemment. Avec les voisins habitant le même immeuble, on se borne à des échanges de civilités :

- « On se salue dans l'immeuble, mais on n'a pas de contact avec les gens. »  
Ces relations ne sont jamais vécues comme des rapports d'indifférence totale mais elles marquent une certaine indépendance vis-à-vis des proches voisins. La règle de ne pas avoir de contacts trop cordiaux, trop continus ou trop poussés avec ses voisins immédiats semble communément admise.
- « J'ai peu de contacts avec les gens de l'immeuble, nos amis sont dans d'autres immeubles voisins. »
- « Je connais quand même les gens de l'immeuble, ce qu'ils font, leurs enfants, mais je n'ai pas avec eux de véritables affinités. Nos amis sont dans d'autres immeubles voisins. »
- « J'aime beaucoup avoir des contacts avec des gens, mais je n'ai pas à en avoir avec les gens de mon immeuble. »

De ces voisins trop proches, on connaît le métier, ce qu'ils font chez eux, comment ils élèvent leurs enfants, s'ils ont ou non des animaux; on est obligé de les supporter, on ne peut pas les choisir librement comme amis, car ils sont imposés. Ceci d'ailleurs est d'autant plus vrai qu'ils habitent l'appartement « d'en-dessus » ou « d'en-dessous ». Avec ces voisins-là, si l'anonymat ne semble pas possible ni souhaitable, l'interconnaissance trop poussée n'est pas non plus supportable. Ainsi, plus un voisin est proche spatialement, plus on cherche à être distant dans les contacts qu'on entretient avec lui.

Pour maintenir ces voisins à distance, toutes les sortes de stratégies sont mises en œuvre : on va ailleurs faire ses courses, on fait sa lessive à des heures où l'on sait pertinemment qu'il n'y a personne, on se promène dans les bois



avoisinants plutôt que dans les allées. Les techniques pour échapper aux relations seraient intéressantes à étudier plus systématiquement.<sup>13</sup>

#### IV.1.2 Les problèmes d'entretien d'esthétique

L'entretien en commun de la cage d'escalier est source de problèmes.<sup>14</sup>

D'autres sans s'investir dans cet espace neutre, jugent «l'entretien insuffisant». A propos des terrasses, des vérandas, lieux visibles des voisins, certains supportent mal qu'ils ne soient pas, selon leurs normes, bien propres, bien entretenus, bien rangés.

- «Certaines terrasses sont trop bricolées, trop peu esthétiques.»
- «La véranda de nos voisins fait chenil.»

Les jardinets initialement étaient sans barrière, ouverts sur l'extérieur et puis, petit à petit, certains ont clos cet espace.

- «On voit de plus en plus que cela se ferme, partout il y a des petites barrières.»

Les jardinets, au départ, étaient vécus par les habitants comme un espace non appropriable, où l'on pouvait être vu, où l'on n'était pas «chez soi». Ceux qui n'ont pas encore mis de barrière se plaignent du passage des voisins :

- «Si je plante des fleurs, j'aime bien les voir, je n'aime pas les voir saccagées, on nous a pratiquement tout détruit. Disons que nous sommes un peu mal placés, au lieu de faire le tour, ils passent directement par le jardin.»

<sup>13</sup> Ces techniques pour échapper aux relations de voisinage sont, à nos avis, à découvrir et à analyser «en creux», en négatif. Il faudrait rompre pour cela avec cette habitude d'analyser la sociabilité par «le comment» elle se manifeste et la traquer par le «où, quand et comment» elle fait défaut. Par exemple : des voisins que l'on rencontre en ville et à qui l'on ne dit plus bonjour puisque l'on est sorti du périmètre de son quartier.

<sup>14</sup> «De plus, dans l'immeuble collectif, entre l'espace extérieur et l'espace intérieur existe une zone intermédiaire, floue, inquiétante : les espaces communs (hall d'entrée, escalier, cour...) qui n'appartiennent ni au dehors, ni au dedans. Il arrive que le caractère collectif de l'appropriation de ces espaces entraîne un marquage tout à fait opposé à celui recherché à titre individuel : c'est le cas lorsque l'habitant considère les escaliers et le hall d'entrée comme partie de son espace, comme élément de son habitat, alors que cet espace est en fait sali et donc qualifié malgré lui par un signe (la saleté) qu'il rejette.» (N. Haumont, «Habitat et modèles culturels», in *Revue française de sociologie*, Vol. IX, p. 183.

### IV.1.3 L'éducation des enfants

Une seule personne en fait mention :

- «Des difficultés entre locataires! Eh bien... oui... on a les (Dupont) avec des gamins qui sont... eh bien... un peu... ils travaillent tous les deux, ils sont tellement occupés... les enfants rentrent, ils sont seuls... il y a des... ils emploient des mots, c'est vraiment affreux. Ils sont tout seuls, ils ont un vocabulaire un peu grossier, ils ne disent pas bonjour, quand on leur demande quelque chose, ils disent : «Qu'est-ce que tu as à en foutre...» des réponses comme ça...»

En fait, on juge ses voisins bien ou mal de par l'éducation qu'ils donnent à leurs enfants. Comme la propreté, la conformité éducative est l'une des valeurs les plus fortement requises.

### IV.1.4 Les papotages

C'est toujours le voisin qui colporte des ragots, jamais l'interviewé. On se méfie ainsi des voisines qui papotent, qui «aiment dire du mal des gens». A nouveau les voisins proches sont perçus comme risquant très vite de devenir des mauvaises langues et de colporter des «cancans» sur l'interviewé.

### IV.1.5 Le bruit

Le bruit parce qu'il dérange est la première cause de conflit entre voisins.

- «L'isolation phonique n'est pas au point» déclarent les interviewés.

En fait, ce n'est pas tant un problème de décibels, mais plutôt la manière subjective dont le bruit est ressenti. Les bruits (des autres) «troublent la jouissance de l'espace habitable».

Le bruit n'est pas dû à une mauvaise réalisation de l'architecte, il matérialise l'existence du voisin. C'est la promiscuité du voisin qui empêche de faire du bruit, et le bruit qu'il fait dérange. Dans un sens fort, il désorganise la vie privée.

- «L'embêtant, c'est que les voisins sont très présents dans le bruit qu'ils font; c'est gênant, il y a des détails malheureux, ce n'est pas le point idyllique.»

Ne pas pouvoir, à l'intérieur de son logement, faire tout le bruit que l'on désire, est vécu comme une atteinte à la notion de chez soi.

Un interviewé nous explique quel a été son premier contact avec le voisin :

- «C'était à cause des murs!... Ma femme regardait la TV, à midi, et une

autre femme qui habite au-dessus, a dit que c'était trop fort. C'était pas tellement fort et puis voilà, c'était la première connaissance.»

Un autre :

- «Un voisin a tapé au plafond avec un balai parce que notre enfant pleurait la nuit.»

L'existence du voisin se manifeste par le bruit qu'il fait, et bon nombre d'interviewés en se plaignant du bruit, se plaignent en réalité de cette coexistence.<sup>15</sup>

- «On entend le piano du 3e étage en dessous.»
- «Si on prend l'exemple de notre voisin qui a deux gros chiens qui aboient, alors ça c'est un exemple de discorde.»
- «Il y a quelques grincements avec ceux du dessous, à cause de leur chien qui gueule toute la journée.»
- «Les enfants d'en haut font du bruit.»

Le seuil de «supportabilité» est d'ailleurs plus ou moins élevé selon les interviewés.

- «Ils dansaient là-haut, c'était comme une soirée gratuite, quand c'est gratuit, ça ne dérange pas, c'est bien.

Ou alors :

- «Les voisins du dessus ont fait deux fêtes dans la même semaine. On avait l'impression que les gens dansaient juste sur notre chambre à coucher. Mon mari a mal supporté, il trouvait que c'est un manque de délicatesse. Il ne salue plus ces gens.»
- «Il y a eu une fois une petite querelle pour une histoire de musique. Quelqu'un qui faisait du piano assez tard, quelqu'un de tout en haut s'est excité, mais je n'ai pas bien compris la chose. Moi, cela ne m'a pas dérangé. Il a appelé la police, je trouve que c'est un peu exagéré.»

Le bruit a une «signification sociale», tout comme l'entretien commun d'un espace neutre.

Il apparaît clairement que ces différentes sources de tensions et de conflits que sont le bruit, l'entretien de lieux communs, les «papotages», l'éducation des enfants se recourent fortement avec la proximité.

Ajoutons finalement que ce serait une erreur de penser que les conflits dans les relations de voisinage sont négatifs.

En effet, les conflits sont éminemment positifs: ils permettent, entre autres, d'exprimer d'une part les impasses entre des exigences relatives à une idéologie communautaire et d'autre part les désirs d'individualisme et de repliement sur soi-même.

<sup>15</sup> «Ne pas avoir d'intimité, ce n'est pas être parasité par un bruit, c'est peut-être être parasité par un voisin qui rappelle sa permanence.» (N. Haumont, *op. cit.*, p. 184).

## IV.2 Normes et conformité

Les relations de voisinage sont sous-tendues par un système normatif plus ou moins latent. Des règles guident donc les relations possibles entre voisins. C'est ainsi qu'à Grangette, il existe un modèle du «bon voisin». La conformité de ce modèle s'exprime plus clairement par diverses pressions. Si l'on ne présente pas une certaine conformité à ce modèle, soit l'on n'habite pas à Grangette, soit l'on est exclu des gens du voisinage et l'on se retrouve mis à l'écart de façon plus ou moins forte, soit (et pourquoi pas) l'on est forcé de déménager.

### IV.2.1 Les pressions exercées entre voisins

Un Polonais nous dit :

- «On connaît une famille suisse, ça va bien, même très bien... On se rencontre, au début souvent et puis moins; c'est-à-dire d'abord on fixe des rendez-vous et puis on va chez les autres sans rendez-vous et ça dérange. Alors on s'arrête.»

Mais il ne faut pas non plus refuser des invitations :

- «On ne peut pas rester indifférents par rapport aux autres : par exemple si l'on est invité à prendre le café et que l'on n'y va pas pour différentes raisons, inévitablement on rencontrera cette personne soit le lendemain, soit plus tard dans la rue, soit à la buanderie...»

Il est tout aussi difficile de rester à l'écart si parfois l'on en a envie :

- «Des fois, on a envie d'avoir la paix, tous ces gens qui viennent pour causer, eh oui, il faut qu'on se voie, c'est toujours la même chose.»

Et enfin, l'on ne peut pas, au risque de se faire mal voir, s'exclure, se tenir complètement en dehors de toute relation. «Ils ne se mêlent jamais» devient un jugement négatif porté sur le voisin.

Et si par hasard l'un de ses voisins «n'est pas tellement causeur», on pense alors que «petit à petit, ça va venir».

Ainsi à Grangette, les relations de voisinage se perpétuent dans un juste milieu. Pas de relations ni trop poussées, ni de retrait trop complet. Cette norme de bonne distance relationnelle entre voisins est importante à maintenir, si l'on ne veut encourir une certaine réprobation.

D'autres contraintes de voisinage s'exercent surtout par rapport aux femmes. Elles doivent en particulier montrer qu'elles s'occupent bien de leurs enfants, qu'elles les surveillent constamment, qu'elles ne les laissent jamais seuls, livrés à eux-mêmes. Autrement elles risquent de se faire critiquer par leurs voisins.

Une interviewée nous explique comment, pour faire comme ses voisines, elle s'est remise à tricoter :

- «Cet automne, j'ai repris le tricot sous l'influence des autres mères de famille qui tricotent en surveillant leurs enfants.»

Faire comme les autres semble être une contrainte qu'impose le voisinage :

- «Mon mari ne bricolait jamais avant, il a dû aider à retaper la maison de Boveresses. Maintenant, il bricole un peu plus à la maison. Il y a eu une véritable transformation peut-être sans qu'il s'en rende compte.»

Tout montre qu'une des fonctions du voisinage vise à une normalisation des individus résidant dans un même ensemble. Nous pouvons formuler l'hypothèse que le voisinage est une forme de domestication de la vie quotidienne.

Les unités de voisinage contemporaines sont un des lieux d'apprentissage des normes du groupe dominant de l'unité d'habitation. Et pourtant dans les conversations de tous les jours, c'est le contraire qui est affirmé. On nie cette influence du voisinage. Qui n'a pas proclamé qu'il se moque de l'opinion de ses voisins? En fait, combien de scènes de ménages, de cris de joie ou de drames, d'actes de toutes sortes vont-ils avorter à cause des voisins? Le voisinage veille sur la conformité de tout un secteur de la vie quotidienne. Bref, c'est une instance de contrôle social. Par exemple, Grangette devient le lieu d'une vie saine, équilibrée, «normale» :

- «Un couple qui était en désaccord a lui aussi retrouvé son équilibre, car chacun pouvait s'épanouir sans gêner l'autre.»

L'on ne doit avoir ni vie dissolue, ni dispute de couple, ni une façon trop laxiste ou trop autoritaire d'éduquer ses enfants.

- «Un ménage occupe une place primordiale», nous dit une femme inactive. Qui alors de cette vie communautaire revendiquée dans le discours à enfermer l'individu au sein d'un couple et d'une famille?

L'on réclame de ses voisins une «bonne éducation» dans tous les sens du terme :

- «Nos voisins sont bien éduqués, heureusement.»

#### IV.2.2 Les déviants

Cette intégration à la sociabilité de voisinage, par acceptation implicite des règles sous-jacentes, n'est pas sans bavure. Nous l'avons vu précédemment en analysant les conflits entre voisins. Ces conflits ont pour conséquence, entre autres, de faire émerger des déviants. Ce que nous voudrions montrer maintenant, c'est qu'il existe plusieurs types de

déviant. Ainsi, à Grangette, certains sont marginalisés, d'autres se marginalisent.

1. L'exemple le plus typique des rejetés, malgré eux, sont les concierges qui ne sont jamais cités en voisins possibles dans les entretiens.

– Les concierges on ne les voit pas beaucoup, il y en a un qui fait le gendarme, non, on ne les voit pas finalement. »

Ainsi, entretient-on avec eux « des relations de conciergerie ».

2. Consentant et provoquant l'exclusion, une interviewée déclare se tenir de sa propre volonté à l'écart des relations de voisinage.

– « On vit comme des sauvages et les gens d'ici ne nous intéressent pas. »

Cette volonté de non-intégration dans les relations s'éclaire au cours de l'entretien :

– « Sur nous, ils font des commentaires parce qu'on est pas comme tout le monde. Et puis ils trouvent bizarre que j'écrive des poèmes, alors ils critiquent. (...) En plus, avec mon mari, on a chacun sa vie, on n'a pas divorcé à cause de la gamine, mais on fait un pacte, on a chacun ses amis et on prend ses vacances chacun pour soi. Et on part chacun pour soi. L'année dernière, mon mari est parti en vacances une semaine avec une copine. Moi, je suis restée là et j'ai invité une fois un ami; on a passé la soirée sur la terrasse : les gens qui m'ont vue ou qui m'ont vue la journée alors qu'ils pensaient que j'étais en vacances avec mon mari ont été choqués, je crois... C'est stupide, qu'un mari trompe sa femme, ils ne trouvent pas ça anormal, mais qu'un couple vive ensemble en ayant chacun sa vie, sans rien se cacher, en toute franchise, là ils ne comprennent pas... »

Nous voyons là comment certains s'excluent et sont exclus des relations de voisinage. D'une part, ils se tiennent un peu à l'écart, d'autre part, en raison de leur mode de vie, ils se trouvent en position de marginalisation. N'acceptant pas le moule de la norme en vigueur et les pressions multiples pour être conformes, ils se retrouvent dans une position isolée et revendiquent la liberté de ne pas être impliqués dans des relations de voisinage.

3. Le « mauvais voisin ».

Dans tous les entretiens, une allusion au moins est faite à un voisin qui tranche sur les autres voisins agréables avec lesquels on entretient de bonnes relations. C'est le voisin que l'on n'aime pas (il fait du bruit, il est mal élevé et ne salue pas, il a un chien qui aboie, il habite juste au-dessus, il gêne ou il colporte des ragots...).

Mais le personnage du « mauvais voisin », toujours présent dans les entretiens, ne joue pas uniquement un rôle négatif : subtilement, il peut servir de « repoussoir » et faire valoir les règles de bon voisinage. Les normes de voisinage ne sont-elles pas respectées parce que certains ne les respectent

pas tout à fait? Le «mauvais voisin», par sa non-conformité permet aux autres une acceptation de la norme mais aussi et surtout entretient une ignorance et une non-conscience de la soumission aux normes diffuses du voisinage.

Tout vise à ce que le «mauvais voisin» soit extirpé du voisinage mais s'il déménage, il est à parier qu'il sera aussitôt remplacé par un autre qui prendra sa fonction.

Toutefois, la non-intégration et le processus de marginalisation dans les relations de voisinage sont rares. On peut penser qu'une sélection des habitants s'est faite avant l'emménagement à Grangette, parce que seules sont venues les personnes d'emblée sensibles et positives au mode de vie qu'implique cette unité d'habitation. Peut-être aussi, ceux par trop en désaccord ont rapidement quitté Grangette.

## **V. Conclusion : le voisinage comme instance de contrôle social et d'innovation**

Cette exploration dans une cité d'habitation nous permet d'affirmer que le voisinage est loin d'être une réalité sociale résiduelle ou moribonde.

L'unité de voisinage de Grangette apparaît d'abord comme un cadre spatial: un ensemble de logements regroupés en petits immeubles, prolongés par des micro-équipements très divers: école enfantine, petit commerce d'alimentation, places de jeux et de loisirs, pelouses arborisées, allées, places de parcage, lessiveries, etc.

Ce cadre spatial organisé sur l'image-guide du village traditionnel, est occupé quasi exclusivement par des jeunes ménages avec enfants en bas âge et appartenant aux classes moyennes. C'est entre ces habitants que s'est développée une vie sociale relativement intense excluant ceux des immeubles contigus occupés par des personnes âgées et des couches sociales populaires.

Cette vie sociale est faite d'un réseau complexe de relations interpersonnelles et de «nous»; ce magma est extrêmement actif, changeant et fluctuant. Il est sans doute très informel et déchiré par de nombreux conflits et des antagonismes plus ou moins violents.

Finalement ce système microsociologique est ponctué de rôles typiques de voisinage: le mauvais voisin, le bon voisin, l'isolé, le marginal, le déviant, etc. Sur la scène du voisinage chacun joue ainsi sa partie sans le savoir; le mauvais voisin permet le bon voisin; le marginal suppose le conforme; l'isolé favorise l'intégré. Quelles sont les fonctions de ces formes

de sociabilité non organisées qui constituent un voisinage? D'après nos observations, elles sont multiples :

- Le voisinage a une valeur d'usage fondée sur les divers équipements qu'il comprend.
- Il a également une valeur de signe pour les habitants qui y résident : habiter Grangette, c'est proclamer son statut social à son entourage, c'est indiquer qu'on fait participer à une expérience communautaire et novatrice. Bref, Grangette contribue à pourvoir une identité à ses habitants.
- Le voisinage de Grangette est également un système d'échanges de services et d'informations qui est loin d'être négligeable.
- Cette sociabilité informelle de voisinage a encore une fonction politique puisqu'elle a donné naissance à une association de locataires qui s'est donné pour but de négocier avec les gérants de Grangette la fin de l'aménagement de l'unité et sa gestion. A Grangette donc le voisinage n'est pas repli, mais ouverture sur la ville.

Mais ce n'est pas tout, le voisinage assume une autre fonction, sur laquelle jusqu'à maintenant la recherche sociologique s'est peu interrogée : le voisinage est une scène, où chacun est à la fois engagé comme spectateur et comme acteur. Comme nous l'avons vu, dans le voisinage de Grangette les habitants jouent une gamme variée, mais bien limitée de rôles, eux-mêmes agencés et définis par des modèles culturels propres à un groupe. Ces rôles sont ceux de la vie familiale, de la consommation, des loisirs. Qu'on en soit conscient ou pas, peu importe, mais on joue devant ses voisins ces multiples rôles; les voisins approuvent, désapprouvent, critiquent, imitent, etc. Ce spectacle de la vie de voisinage n'est pas une simple comédie, sans enjeu, car à travers ce jeu les modèles culturels du groupe sont transmis, expérimentés, confirmés, modifiés.

Par l'observation, la discussion, la critique entre voisins d'une multitude d'évènements apparemment sans aucune importance (comme la décoration de sa porte, le nettoyage du palier, la promenade du chien, la couleur des rideaux, le bruit de la T.V. ou de la tuyauterie, les éclats de voix des enfants), le voisinage transmet et adopte des modèles culturels fondamentaux concernant le privé et le public, le sale et le propre, l'autonomie et l'hétéronomie, etc. Soulignons que ces processus ne concernent pas seulement les enfants mais aussi les adultes. En effet, le voisinage intervient plus ou moins subrepticement par rapport aux comportements des époux entre eux, aux attitudes des parents à l'égard de leurs enfants, sur le choix des loisirs des adultes. On comprend que dans ce spectacle de la vie quotidienne, l'existence de « mauvais voisins » ou le déviant sont d'une grande



importance, ils indiquent plus clairement que le conformiste ce qu'il faut faire, en ne le faisant pas, ou au contraire il peut suggérer des pratiques que personne dans le voisinage n'aurait osé expérimenter. Pour récapituler, le voisinage est une instance discrète et implicite, mais follement efficace, non seulement de contrôle social mais encore d'expérimentation et d'innovation sociale.



# La mobilité spatiale en tant que système<sup>1</sup>

Marie-Claude Bruhlard et Michel Bassand

## 1. Introduction

Le concept de mobilité spatiale recouvre tout déplacement de population dans l'espace physique, quels que soient la durée et la distance du déplacement, les moyens utilisés, leurs causes et leurs conséquences. Cette définition englobe donc des comportements comme les migrations internationales, les migrations interrégionales, les mouvements pendulaires, les déménagements, le tourisme, les voyages d'affaires, les déplacements inhérents à la consommation, etc. Bien que très large, elle ne comprend pas tous les mouvements dans l'espace ; elle n'intègre pas, par exemple, les transferts monétaires, la mobilité des capitaux et des technologies, les transmissions d'informations, les transferts de savoir-faire, les déplacements d'activités, les transports de marchandises, etc. La mobilité spatiale concerne donc les acteurs<sup>2</sup> d'une collectivité et exclut la mobilité des objets, des signes et des symboles. Cette distinction ne signifie en rien que ces différents genres de déplacements soient indépendants les uns par rapport aux autres, au contraire, ils sont profondément imbriqués.

<sup>1</sup> Article paru dans : Schweiz. Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik Heft 3/1981.

<sup>2</sup> Nous entendons par acteur une unité d'action qui développe des projets de manière plus ou moins autonome et qui tente de les réaliser.

A ce stade, nous n'insisterons pas sur le fait que la mobilité spatiale est porteuse d'enjeux considérables : c'est par elle entre autres, que les sociétés fonctionnent et se transforment. L'économie, la démographie, la géographie, la sociologie, notamment, l'ont démontré depuis longtemps. Au terme de cet article, nous aurons l'occasion de mettre plus précisément en relief l'axe fondamental que constitue la mobilité spatiale dans la structuration, le fonctionnement et la déstructuration des sociétés contemporaines.

Le contenu de cet article<sup>3</sup> représente une étape de notre réflexion ; il relève à la fois d'un bilan et d'un projet. Bilan parce qu'il tente de faire la synthèse de savoirs plus ou moins connus. Projet parce qu'il esquisse des voies nouvelles à parcourir.

## 2. Regard sur les études réalisées dans le domaine de la mobilité spatiale

Les recherches sur la mobilité spatiale sont innombrables. Dans le bilan que nous avons été amenés à dresser<sup>4</sup> et malgré des critères de sélection très restrictifs, nous en avons dénombré plus d'un millier. Pourtant, la quantité ne doit pas faire illusion.

A la suite de ce bilan, ce qui fait problème, à nos yeux, c'est que le domaine de la mobilité spatiale se trouve pulvérisé en de nombreux travaux qui sont soit unidisciplinaires, soit ne concernent qu'un seul type de mobilité ou qu'un seul type de migrant, soit ne traitent que d'un aspect d'un type de mobilité : facteurs d'attraction, facteurs de répulsion, profil du migrant, trajet parcouru, intégration du migrant, flux migratoire, décision de migrer, etc.

Il faut relever cependant qu'outre ces innombrables travaux descriptifs, monographiques ou sectoriels, des essais ont été tentés de conceptualiser la mobilité spatiale comme un phénomène social total. Avec une intensité variable, les diverses générations de modèles mathématiques de migration, la théorie du processus d'attraction-répulsion (push-pull), ainsi que les théories macroéconomique, structuro-fonctionnaliste ou matérialiste

<sup>3</sup> Cet article a été rédigé dans le cadre d'une recherche financée par le FNRS et plus exactement par le PNR n° 5 sur les problèmes régionaux. Paru dans la *Revue suisse de démographie et statistiques*, cahier n° 3, 1981.

<sup>4</sup> Michel Bassand et Marie-Claude Brulhardt, *Mobilité spatiale*, Ed. Georgi, St-Saphorin, 1980, 300 p. bibl.

historique et dialectique<sup>5</sup> ont cherché à appréhender certains types de mobilité spatiale dans le cadre d'une problématique élargie. A certaines de ces théories, la notion de système est sous-jacente.

Nous nous inscrivons dans ces courants de recherche, en insistant plus particulièrement sur l'idée que *les divers flux de mobilité ne sont pas isolés les uns des autres, mais entretiennent entre eux des rapports de causalité, de complémentarité, de subsidiarité, de substitution, d'incompatibilité, etc. Ces divers mouvements sont articulés synchroniquement et diachroniquement, au point que la modification de l'un d'entre eux entraîne des changements dans les autres. Ces divers flux forment eux-mêmes un système.*

Prenons quelques exemples de ces articulations observées en Suisse :

- l'exode rural national ne suffisant plus aux besoins croissants des secteurs secondaires et tertiaires, il est fait appel à l'immigration étrangère ;
- les mesures de freinage de l'immigration étrangère développent les mouvements pendulaires frontaliers qui, eux-mêmes, sont précédés pour la plus grande partie des frontaliers d'une mobilité interrégionale ;
- l'immigration étrangère dans les centres-villes est accompagnée d'une émigration résidentielle de la population autochtone ;
- la mobilité résidentielle, pour satisfaire des aspirations nouvelles en matière d'habitat, augmente souvent la durée et la distance des mouvements pendulaires,
- dans certaines conditions, les mouvements pendulaires sont suivis à plus ou moins long terme de déménagement, dans d'autres conditions au contraire ils remplacent une migration définitive ;
- un déménagement met en place une chaîne d'autres déménagements dont la longueur varie selon la qualité et la nature du logement ;
- etc.

<sup>5</sup> Parmi ces essais de théorisation de la mobilité spatiale, citons à titre d'exemple les travaux de I. Aydalot : *Dynamique spatiale et développement inégal*, Ed. Economica. Paris 1976 ; D. Courgeau : *Les champs migratoires en France*, P. U. F., Paris 1970 ; R. Duchac : *La sociologie des migrations aux Etats-Unis*, Mouton, Paris 1974 ; J.-P. de Gaudemar : *Mobilité du travail et accumulation du capital*, Maspero, Paris 1976 ; H. J. Hoffmann-Nowotny : *Migration : ein Beitrag zu einer soziologischen Erklärung*. P. Enke, Stuttgart 1970 ; M. Termote : « Les modèles de migration : une perspective d'ensemble ». *Recherches économiques*. 33 (1967) 4 ; pp. 413-444 ; R. L. Frey : *Die Infrastruktur als Mittel der Regionalpolitik: eine wirtschaftstheoretische Untersuchung zur Bedeutung der Infrastruckurförderung und entwicklungschwachen Regionen in der Schweiz*, P. Haupt, Bern 1979 ; P. Güller, M. Schuler, A. Weber : *Multiregionales Prognosemodell für den Kanton Züriich und die Deutsch-Schweiz*, Eigenverlag P. Güller, Zürich 1976.

Ces exemples pourraient être multipliés<sup>6</sup>. Ils sont volontairement présentés de manière segmentée, car la mise en relation de données existantes reste à faire. Il faut encore ajouter que la mobilité spatiale entretient des rapports dans des combinaisons multiples d'interactions avec les autres types de mobilité qui animent une société : mobilité sociale et professionnelle, mobilité dans le cycle de vie, mobilité d'objets, de signes et de symboles.

### 3. Théorie générale des systèmes et mobilité spatiale

Il est certes utile et légitime d'étudier un type de mobilité spatiale pris isolément, pour en comprendre les tenants et aboutissants, car chacun des types présente des particularités en termes de distance, de retour ou pas, de durée, ainsi qu'en termes de leurs déterminants liés au travail, à la résidence, aux loisirs.

Compte tenu de tous les acquis historiques et scientifiques dans le domaine de la mobilité spatiale, il nous a semblé nécessaire de pousser plus loin le degré de complexité dans l'investigation scientifique. Toute élaboration théorique a évidemment un caractère provisoire, car elle doit être confrontée au réel, modifiée, raffinée, voire rejetée. Pourtant un effort de conceptualisation et de théorisation de la mobilité spatiale contribue à une meilleure compréhension et à une explication plus pertinente des comportements et des mouvements liés à l'organisation de l'espace. Les changements marquants dans une discipline scientifique dérivent moins de l'invention de nouvelles techniques de recherche que de nouvelles manières de considérer les données déjà disponibles.

Dans le vaste débat qui est instauré sur les possibilités d'application de la théorie générale des systèmes dans les sciences sociales, notre intention est de chercher un cadre explicatif et conceptuel satisfaisant qui permette d'aborder efficacement le problème de la mobilité spatiale. L'utilisation de l'analyse systémique devrait *réorienter l'observation* et constituer le rôle moteur d'un raisonnement déductif qui prépare de nouvelles recherches.

Par exemple au niveau microsocial, les recherches actuelles s'orientent essentiellement vers l'analyse des migrants, en les opposant aux non-migrants dont on relève essentiellement les différences socio-démographiques.

<sup>6</sup> Dans notre ouvrage *Mobilité spatiale* (*op. cit.*), nous avons décrit et défini de manière détaillée les divers types de mobilité spatiale.

Or, dans l'optique systémique, les migrants et les sédentaires ne sont pas des catégories antinomiques et les sédentaires ne sont pas qu'un groupe de contrôle. D'une part, la mobilité des uns peut être fonction de l'immobilité des autres, mais plus encore, la probabilité de mobilité des sédentaires est élevée s'ils sont en contact étroit avec des migrants.

D'autre part, la réalisation ou la non-réalisation du déplacement géographique dépend bien entendu des conditions structurelles spatio-temporelles. Cependant, toutes choses égales par ailleurs, un acteur (individu ou groupe d'individus) a une part de choix entre *plusieurs alternatives du système*, pour traduire ses aspirations ou ses contraintes. Migrer ou penduler? En outre, si un déplacement géographique est quasiment toujours associé dans le temps immédiat à une autre forme de mobilité ou sociale ou professionnelle ou sur le cycle de vie, une mobilité socioprofessionnelle n'est pas nécessairement accompagnée d'une mobilité spatiale et peut même la remplacer.

La théorie des systèmes permet d'utiliser les propriétés générales de ceux-ci dans l'étude de la mobilité spatiale. Cependant, au fur et à mesure que l'on s'éloigne des systèmes des sciences physiques, la conceptualisation devient moins rigoureuse parce que la difficulté de rendre opératoires les différents concepts augmente. En outre, on a souvent reproché à l'analyse systémique d'être une explicitation statique et de valoriser l'idée d'équilibre des systèmes sociaux, donc d'être inapte à expliquer leur qualité dynamique, dont le changement social. Pourtant la conception d'équilibre n'implique pas la fixité ou la rigidité. L'équilibre stable n'est qu'un type d'équilibre possible<sup>7</sup>.

L'utilisation de l'analyse systémique n'est pas également aisée pour tous les domaines de la réalité sociale. Elle a été appliquée avec un certain succès aux organisations, aux institutions politiques, au phénomène de la communication. A première vue, son application à la mobilité spatiale revêt un caractère particulier. Par exemple, dans un système politique, les fonctions d'autorégulation et d'autoreproduction du système sont fondamentales, et la finalité est explicite. Les exigences des acteurs sont orientées vers le maintien de ces fonctions, en contrôlant notamment les effets de rétroaction. Au contraire, dans un système de mobilité spatiale, la finalité est non seulement implicite, mais encore multiple; les acteurs qui y participent n'ont la plupart du temps pas conscience qu'un système existe, et ils n'en contrôlent pas les effets. Nous pourrions illustrer cela par l'exemple de

<sup>7</sup> Jean Lapointe et Guy le Cavalier: Notes sur un paradigme fonctionnel pour l'étude du changement social. *Revue française de sociologie*, XV, 1974, pp. 379-392.

certaines mesures de freinage qui ont été prises pour enrayer certains flux de mobilité, mais qui – par des effets circulaires et rétroactifs – sont allés à l'encontre du but recherché. Les politiques agricoles n'ont pas empêché l'exode rural, la création de centres urbains à la périphérie des agglomérations urbaines n'a pas freiné l'augmentation continue des mouvements pendulaires vers le centre principal. Cela s'explique par la création de meilleures voies de communication et de meilleurs moyens de transport qui ont contrecarré l'effet des deux premières mesures. De même, les acteurs se servent de la mobilité spatiale pour l'amélioration ou le maintien de leur statut, sans se préoccuper de savoir si leur décision contribue à la spécialisation de l'espace et au développement des disparités régionales<sup>8</sup>!

Il est indéniable que les relations d'interdépendance entre les types de mobilités produisent des effets de système. Mais suffit-il de constater cela pour parler de système, ou peut-on parler d'un système de mobilité comme d'une organisation qui fonctionnerait selon une autorégulation qui lui serait fondamentale? La question reste à vérifier. Aujourd'hui, le problème est posé de savoir si des moyens de contrôle existent pour intervenir sur ces effets de système. Cela suppose en fait une connaissance des effets de totalité. Citons en exemple les mesures prises à l'étranger pour lutter contre le chômage, en favorisant la mobilité des travailleurs, et qui démontrent que le chômage peut jouer de façon contradictoire ou ne pas avoir les effets prévus par la théorie économique. Au lieu de rendre mobile la population touchée par le chômage, ces mesures rendent mobiles d'autres couches de salariés que l'on souhaitait stables! Comprendre un système, même si cette connaissance ne permet pas, à la limite, de le contrôler, peut nous révéler les raisons pour lesquelles un contrôle ne peut être exercé.

#### **4. Application de quelques propriétés systémiques à la mobilité spatiale**

Comme point de départ, trois propriétés systémiques au moins peuvent être appliquées à la mobilité spatiale.

<sup>8</sup> On a souvent parlé de l'anomie du migrant. Or, celle-ci n'est pas que la conséquence de la migration, elle est surtout un état préexistant et constitue un déclencheur de la mobilité. L'ensemble de la littérature consultée aussi bien aux États-Unis par P.N. Rossi ou en Allemagne par K. Horstmann tendrait plutôt à prouver qu'il y a peu d'effets pathologiques de la mobilité: les gens changent pour trouver ou retrouver un mieux.



## 4.1 Le principe de totalité

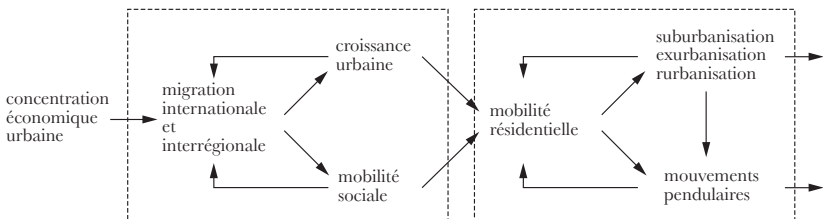
C'est le plus important : il est bien connu des sociologues. *Le système des flux de mobilité spatiale est une totalité réalisant des fonctions spécifiques et distinctes de celles réalisées directement* par les divers types de mobilité spatiale qui la composent. C'est aussi ce que K. Boulding<sup>9</sup> appelle «un niveau optimal de généralité». Les éléments d'un système ont des caractéristiques constitutives lorsqu'on prend en considération leur dépendance par rapport *aux relations* qui les unissent dans le complexe. La théorie des systèmes révèle non seulement les effets immédiats et locaux des interventions, mais aussi les effets ultimes sur un système dont l'existence même est peut-être inconnue.

## 4.2 Le principe de rétroaction

La notion de totalité renouvelle celle de causalité. En effet, un modèle systémique n'a que peu de variables réellement indépendantes, car il implique des processus circulaires de déterminations réciproques. Les variables du système ne sont toutefois pas exemptes de liens hiérarchiques. Certaines composantes sont «premières» et partant elles sont plus à même de transformer les autres; elles préfigurent donc l'évolution du système.

Le principe de rétroaction s'applique à deux ou plusieurs composantes du système et plus le nombre de ces composantes sera élevé, plus les réseaux de feedback seront complexes (Graphique I).

Graphique I



<sup>9</sup> Kenneth Boulding: Général Systems Theory – The Skeleton of Science. *Management Science*, 2, 1956.

Les effets de rétroaction sont de plusieurs ordres. La rétroaction peut être *amplificatrice* de manière positive ou négative, en renforçant le processus principal du système. Si nous prenons le premier terme du Graphique 1, nous pouvons voir que les migrations internationales et interrégionales ont favorisé la croissance urbaine qui, à son tour, a nécessité une immigration; parallèlement, l'immigration étrangère, voire régionale, favorise la mobilité sociale qui, de ce fait, constitue un facteur d'attraction et appelle l'immigration. Ces rétroactions conjuguées produisent un autre sous-système: la mobilité résidentielle, qui entre à son tour dans des rétroactions amplificatrices.

Les effets amplificateurs positifs du système sont les mieux connus. Par contre, on connaît un peu moins les *processus de déviations* auxquels ils donnent naissance. La migration vers les pôles de croissance et la mobilité sociale ascendante sont en relation de réciprocité positive (l'une appelle l'autre): elles peuvent produire l'exode urbain qui constitue alors l'étape suivante de la migration.

Voyons les rétroactions *compensatrices* (ou homéostatiques). Dans le deuxième terme du Graphique 1, la mobilité résidentielle vers la périphérie des agglomérations est amplifiée par la rétroaction des mouvements pendulaires qu'elle engendre. En effet, plus le trafic routier vers le centre augmente, plus la valeur résidentielle du centre baisse, et plus sa population émigre. On entre ainsi dans un cercle vicieux (la terminologie cybernétique définit cela comme l'activation de la rétroaction positive). Au-delà d'un certain seuil, ces phénomènes amplificateurs ne peuvent durer, sans appeler l'intervention (passive – c'est-à-dire autoengendrée – ou active) d'une nouvelle variable «homéostatique», dans ce cas, par exemple, l'augmentation du prix du carburant au-delà d'un seuil de tolérance ou l'intervention des pouvoirs publics. La rétroaction «homéostatique» aura pour effet de réguler le système. La mobilité spatiale étant par définition dynamique et ayant des incidences sur les autres types de mobilité, ces notions de rétroactions sont essentielles à la compréhension du phénomène. C'est par son action sur la structure de l'emploi, sur la stratification sociale, sur le cycle de vie (elle influence notamment la vie familiale et la fécondité), sur les valeurs culturelles, sur l'intégration des individus, que la mobilité spatiale engendre des flux de mobilité différenciés.

### 4.3 Le principe de diachronie

Aux notions de totalité et de rétroaction s'ajoute une troisième dimension : un système de mobilité spatiale est un système qui implique le changement social. Le changement social produisant la mobilité spatiale et étant produit par elle peut se situer sur deux plans : celui de la causalité externe et celui de la causalité interne du système. C'est sur ce deuxième plan que se situe précisément l'originalité d'une approche systémique de la mobilité spatiale. En effet, le changement qui intervient n'est pas dû seulement aux différences de conditions extérieures (conjoncture économique et organisation spatiale), mais également aux mécanismes internes (et notamment aux processus de rétroactions). Nous connaissons mieux, à l'heure actuelle, les conditions extérieures qui ont produit, par exemple, l'émergence et le développement des mouvements pendulaires, surtout depuis les années 1950, mais nous ignorons où, quand et pour quels groupes sociaux la pendularité constitue un processus de substitution à la migration. Les transformations des relations internes entre les différents types de mobilité peuvent, jusqu'à un certain point, prouver la capacité d'adaptation du système à l'évolution de l'environnement. Analyser l'évolution des interactions, c'est étudier les transformations de variables significatives. Un système donné a un point ou une position d'équilibre. A partir des équations qui relient les  $n$  variables qui définissent l'état du système à un temps  $t_0$ , l'analyse systémique comprend aussi le taux de changement des variables. Selon la constance d'une variable dans son comportement, on peut distinguer divers types de fonctions, particulièrement importantes pour l'étude du changement social. R. Ashby<sup>10</sup>, par exemple, en distingue quatre : *une fonction complète* pour le cas où une variable est constamment dans un même rapport avec une autre (ce peut être le cas pour des relations amplificatrices) ; *une fonction partielle* pour le cas où une variable est en rapport avec une autre par intervalles seulement, par exemple une relation qui existe entre deux variables sous certaines conditions n'existe plus sous d'autres ; *une fonction nulle* pour le cas où une variable ne varie pas en fonction d'une autre : enfin, une « *fonction par bonds* » (*step function*) pour le cas où une variable a un rapport constant avec une autre variable dans un certain intervalle suivi d'un saut brusque après lequel un nouveau rapport s'établit entre ces deux variables.

<sup>10</sup> Ross, Ashby : *Design for a Brain – the Origin of Adaptive Behavior*, Chapman and Hall Ltd, Lourdes 1960.

## 5. Système social et mobilité spatiale

Le système de mobilité spatiale n'est pas autonome. Plus encore, ce système n'est compréhensible que dans la mesure où son articulation au système social est explicitée. Sans entrer dans le détail et à partir des considérations précédentes, posons quelques jalons. Une société est un système social structuré, ouvert, qui fonctionne et change.

### 5.1 La structure d'une société est tridimensionnelle

La structure d'une société implique trois dimensions :

- a) Une matrice fonctionnelle faite de quatre sous-systèmes : l'économique, le politique, le socio-génétique et le culturel. Tous quatre sont interdépendants, mais ils tendent à s'autonomiser, donc à devenir asynchroniques.
- b) Une structure sociale qui ne comprendrait qu'une matrice fonctionnelle serait de nature mécanique. En fait, cette matrice est construite par un système d'acteurs : les classes sociales. L'enjeu de leurs relations conflictuelles est la production et la gestion de la société. Donc les rapports sociaux ne se cantonnent pas au sous-système économique, ils régissent les trois autres sous-systèmes et le système social en entier.
- c) Une structure sociale est impensable sans que soit prise en compte son enveloppe spatio-temporelle. Les acteurs se l'approprient et l'organisent en fonction de leur pouvoir, de leurs ressources et de leur culture. Dans l'immense partie des cas, l'enveloppe spatio-temporelle d'une société est aménagée selon le modèle centre-périphérie, mais à trois niveaux : le système des régions avec ses centres et ses périphéries ; dans chaque région, nous retrouvons entre les localités qu'elle englobe ce modèle centre-périphérie ; plus une localité est grande, plus ce modèle régira ses quartiers et ses unités de voisinage. Le modèle centre-périphérie n'épuise pourtant pas la diversité de la mosaïque que constitue cette enveloppe spatio-temporelle.

### 5.2 Le fonctionnement

Parce que les quatre sous-systèmes sont divers et tendent à être asynchroniques, parce que les classes sociales sont en lutte, parce que l'enveloppe spatio-temporelle n'est pas homogène, la *communication* entre ces unités est indispensable, En effet, sans elle cette structure resterait une architecture

sans vie. La communication prend la double forme d'échanges et d'une chaîne quasi illimitée d'adaptations et de réadaptations aux perturbations multiples qui accompagnent la communication. Cette manière de conceptualiser le fonctionnement fait intervenir les notions d'équilibre et de déséquilibre. Ce dernier peut devenir *dysfonctionnement* ou plus encore *crise*. Tous les travaux démontrent que les tentatives de rétablissement de l'équilibre impliquent le changement du système. Ainsi tout en fonctionnant, le système social se transforme.

### 5.3 Le changement social

Il y a changement non seulement parce que les systèmes fonctionnent et sont déchirés par des conflits sociaux, mais encore parce qu'ils sont ouverts. Ou, plus exactement, parce qu'ils sont partiellement ouverts. Ils vivent de cette ouverture, mais en même temps, cette oscillation entre ouverture et fermeture explique en partie les multiples perturbations, crises et par conséquent changements qui définissent les systèmes sociaux. La différenciation-intégration, la hiérarchisation, la complexification sont quelques exemples de vecteurs du changement. L'accumulation de changements sectoriels et partiels mène de manière souvent inattendue à des mutations qui transforment totalement le système<sup>11</sup>.

Quelle est la place de la mobilité spatiale dans cette conceptualisation ? Une première remarque porte sur sa place dans l'analyse de systèmes. Dans la réalité, la mobilité spatiale est un sous-système mixte ou associé (joint subsystem), c'est-à-dire un sous-système qui appartient à la fois aux quatre systèmes économique, politique, socio-génétique et culturel. En outre, ce sous-système de mobilité spatiale est lui-même un système de systèmes, car chaque type de mobilité spatiale influence et est influencé par la dynamique du système social global. Il paraît évident que si l'on choisit une société globale comme unité d'analyse, l'intégration de ses éléments en un système devient particulièrement complexe. Il faut dès lors poser le problème des frontières entre le système de mobilité spatiale et son environnement, c'est-à-dire entre ce qu'analytiquement on a décidé d'inclure ou d'exclure de l'analyse. « Les systèmes que l'on propose d'étudier sont toujours définis arbitrairement, ils ne contiennent et ne doivent contenir que ce que l'on juge important d'y inclure ou approprier pour des fins précises que l'on

<sup>11</sup> Cette conceptualisation est développée dans M. Bassand: *Villes, régions et sociétés*. Presses polytechniques romandes, Lausanne 1981.

poursuit.»<sup>12</sup> On peut ériger le sous-système de mobilité spatiale en système, pour un domaine qui est perçu comme unifié et dont on décrit les limites opérationnellement.

Une deuxième remarque porte sur la place de la mobilité spatiale dans le fonctionnement d'une société. La mobilité spatiale est – dès que l'espace fut différencié, donc de tout temps – un des modes fondamentaux par lequel une société fonctionne. Certes, de plus en plus, d'autres modes de communication sont mis en place, et il est vrai que ce ne sont pas seulement les acteurs d'une société qui circulent ; ces éléments n'enlèvent rien au fait que la mobilité spatiale, dans une société différenciée spatialement, est indispensable au fonctionnement du système social tout entier. Elle est plus que cela encore, puisque tout en fonctionnant un système change. Ainsi en se déplaçant, les acteurs d'un système contribuent à sa transformation. L'enjeu de la mobilité spatiale est donc considérable, car en contrôlant la mobilité spatiale d'une société, on contrôle – en partie certes – le fonctionnement et le changement de celle-ci.

## 6. Organisation de l'espace et mobilité spatiale

Illustrons ces derniers propos de manière concrète par l'histoire récente de l'urbanisation.

Alors que dans les sociétés agraires, les villes avaient essentiellement des fonctions politico-administratives et culturelles, elles ont avant tout, dans les sociétés industrielles, des fonctions économiques.

Les entreprises s'établissent dans les villes pour augmenter leur chiffre d'affaires et leur profit, mais il apparaît qu'en se juxtaposant, donc en augmentant leur densité, elles maximisent la compétition entre elles. Cette dernière accroît la souplesse du marché urbain, mais aussi, à plus ou moins long terme, force les entreprises à se spécialiser. En d'autres termes, plus les entreprises d'une ville sont nombreuses, plus la division du travail s'accroît, plus les organismes satellites industriels, commerciaux, financiers des villes prolifèrent, plus les entreprises ont tendance à diminuer leur polyvalence et à devenir beaucoup plus dépendantes de ce système urbain que chacune, pour sa part, a contribué à créer et qui les attire d'autant plus qu'elles sont susceptibles d'utiliser une multiplicité de services. En somme, c'est le nombre élevé d'entreprises juxtaposées qui constitue un facteur

<sup>12</sup> J. Lapointe et G. Cavalier, *op. cit.*, p.381.

d'économie et de rationalité économique. Si la ville est un point privilégié de l'espace, ce n'est pas tellement à cause de sa position géographique, mais en raison d'une qualité créée par la concentration des entreprises. La ville apparaît comme une unité, une totalité réalisant des objectifs spécifiques et distincts de ceux poursuivis directement par les unités qui la composent.

Ce système économique urbain, indivisible, collectif et inamovible, implique que ce sont les autres facteurs de production plus mobiles, *et plus particulièrement la main-d'œuvre, qui doivent se déplacer ; ce fait est explicatif du vaste mouvement de concentration démographique lié à l'industrialisation.*

Parallèlement, on assiste à la régression de communautés rurales. Ce processus est lié aux changements urbains susmentionnés : en outre, il s'explique par l'effondrement de l'artisanat rural qui ne soutient plus la concurrence de l'industrie des villes, et par le fait que la forte croissance démographique des villages n'est pas accompagnée d'une expansion économique.

La communauté rurale s'effrite à un rythme et selon des modalités qui varient en fonction de sa position géographique. *Pour améliorer leur sort, la plupart des villageois doivent se rendre en ville. L'exode rural est d'abord journalier, puis saisonnier, puis rapidement il devient définitif.* Les perfectionnements des moyens de transport et de communication accélèrent les processus évoqués ci-dessus, car ils permettent la pénétration de la ville dans les campagnes et la diffusion des produits urbains de plus en plus abondants et meilleur marché. La ville a non seulement besoin des communautés rurales pour obtenir des matières premières et de la main-d'œuvre, mais aussi pour écouler ses produits.

Dans les sociétés industrielles avancées, les processus de concentration et de croissance économique et démographique décrits pour les sociétés industrielles se poursuivent. Cependant, si dans ces dernières, le niveau de développement de moyens de communication a justifié que presque tous les types d'activités économiques se concentrent dans les villes, il n'en va plus de même dans les sociétés industrielles avancées.

«Au moment de la deuxième révolution industrielle, la généralisation de l'énergie électrique et l'utilisation du tramway permirent l'élargissement des concentrations urbaines de main-d'œuvre autour d'unités de production industrielle de plus en plus vastes. Les transports collectifs ont assuré l'intégration de différentes zones et activités de la métropole, répartissant les flux internes suivant une relation temps/espace supportable. L'automobile a contribué à la dispersion urbaine, avec d'énormes zones de résidence individuelle, étendues dans toute la région, et liées par des voies de circulation rapide aux différents secteurs fonctionnels». (...)

«L'industrie est de plus en plus libérée par rapport à des facteurs à localisation spatiale rigide, tels que les matières premières ou des marchés spécifiques, alors qu'elle est, par contre, de plus en plus dépendante d'une main-d'œuvre qualifiée et du milieu technique, à travers les chaînes de relations fonctionnelles déjà établies. L'industrie cherche donc avant tout son insertion dans le système urbain, plutôt que la localisation par rapport aux éléments fonctionnels (matières premières, ressources, débouchés) qui déterminaient son implantation dans la première période»<sup>13</sup>.

A cause des perfectionnements des moyens de transport et de communication, mais aussi en raison de déséconomies urbaines, on remarque, d'une part, un éloignement des industries lourdes : pour ces entreprises, la juxtaposition urbaine ne semble plus être d'une grande importance. Cependant, si elles quittent les centres urbains, elles tentent toujours de se maintenir le plus près possible d'eux ou encore d'y fixer leur administration. D'autre part, il apparaît que la concentration au centre des villes des entreprises tertiaires se poursuit de manière toujours plus intensive.

Si dans les sociétés agraires les villes sont des enclaves dans un monde rural, dans les sociétés industrielles avancées, les zones rurales tendent à être des enclaves dans les régions urbaines. Elles sont très largement dépeuplées, leur économie régresse, et elles s'urbanisent pour répondre à une demande citadine de plus en plus forte en matière de loisirs et de tourisme. *Le développement de ce dernier augmente la mobilité spatiale des citadins.* En même temps, il donne un rythme très particulier aux villes : périodiquement elles se vident de leur population et semblent entrer dans une espèce de léthargie ou de vie sociale réduite. A ce type de loisir correspondent donc une évaluation et un retrait social massif des citadins.

En raison de ces transformations, dans les sociétés industrielles avancées, il n'est plus possible de parler de villes et de villages : le concept de région urbaine rend le mieux compte de la réalité. La région urbaine correspond à un vaste ensemble de zones plus ou moins grandes, spécialisées et hiérarchisées ; s'y côtoient des zones industrielles, commerciales, administratives, de résidence, de loisirs, agricoles, etc. Le tout est ponctué d'équipements unifonctionnels : supermarchés, aéroports, grands équipements culturels, gares, etc. Ce système est généralement agencé par un ou deux centres, qui sont souvent les anciennes cités industrielles et pré-industrielles. Ils représentent les pôles tertiaires de la région urbaine : quelques rares activités ludiques et résidentielles y coexistent encore. Il faut en outre préciser que l'aspect de mosaïque de la région urbaine est encore accentué par une ségrégation sociale,

<sup>13</sup> Manuel Castells: *La question urbaine*, Maspero. Paris 1973.



démographique et culturelle qui ne cesse de s'accroître dans les zones résidentielles. *Un tel système ne peut pas fonctionner sans une mobilité spatiale très fluide et souple entre ces multiples zones. Cette mobilité spatiale prend la forme des divers types de mouvements pendulaires, de mobilité résidentielle, etc.* D'ailleurs, la participation sociale, économique et politique des acteurs à la région urbaine est dépendante de leur mobilité spatiale. Mais les recherches montrent que cette aptitude à la mobilité est inégalement répartie.

De même, les régions urbaines sont étroitement reliées entre elles par un réseau sophistiqué de moyens de transport et de communication. Elles sont les têtes de pont et les carrefours nationaux et internationaux des flux et reflux de mobilité spatiale.

## 7. Conclusion

Nous avons tenté de poser les jalons d'une stratégie nouvelle pour l'étude de la mobilité spatiale. Il nous paraît évident que le terrain n'est pas totalement défriché, que cette première ébauche suppose une perspective à moyen ou long terme et qu'en conséquence, il n'est pas certain que nous puissions la réaliser totalement au cours de la recherche que nous menons actuellement<sup>14</sup>.

Il ne faut pas dissimuler les difficultés considérables – mais nullement insurmontables – de l'entreprise. L'une des difficultés essentielles, inhérente à toute exigence d'opérationnalité d'un concept hypothétique – en l'occurrence celui d'un système de mobilité – consiste à trouver les instruments d'observation et de mesure précis, de manière à traduire la proposition en variables avec une perte de contenu conceptuel minimale. Cette exigence d'opérationnalité qui se réalise souvent aux prix de la perte d'un certain raffinement de la conceptualisation, n'enlève toutefois rien à la portée et à la validité de notre proposition d'explication.

Une autre des difficultés essentielles de ce type d'explication causale consiste à tenter de concilier, dans l'étude des interactions, une explication diachronique avec une explication synchronique.

Troisièmement, la mise en relation de variables macrosociales et microsociales n'est pas aisée; par exemple, les facteurs culturels (tels que les

<sup>14</sup> Cette nouvelle recherche sur la mobilité spatiale, à laquelle participe également Martin Schuler, a débuté au début de cette année (1981). Elle porte sur deux axes: un premier qui s'attache à rendre compte de l'évolution, des déterminants et des conséquences des flux de mobilité spatiale entre régions et localités de Suisse, un second qui vise l'analyse de l'évolution, des déterminants et conséquences des comportements de mobilité spatiale de la population résidant en Suisse.

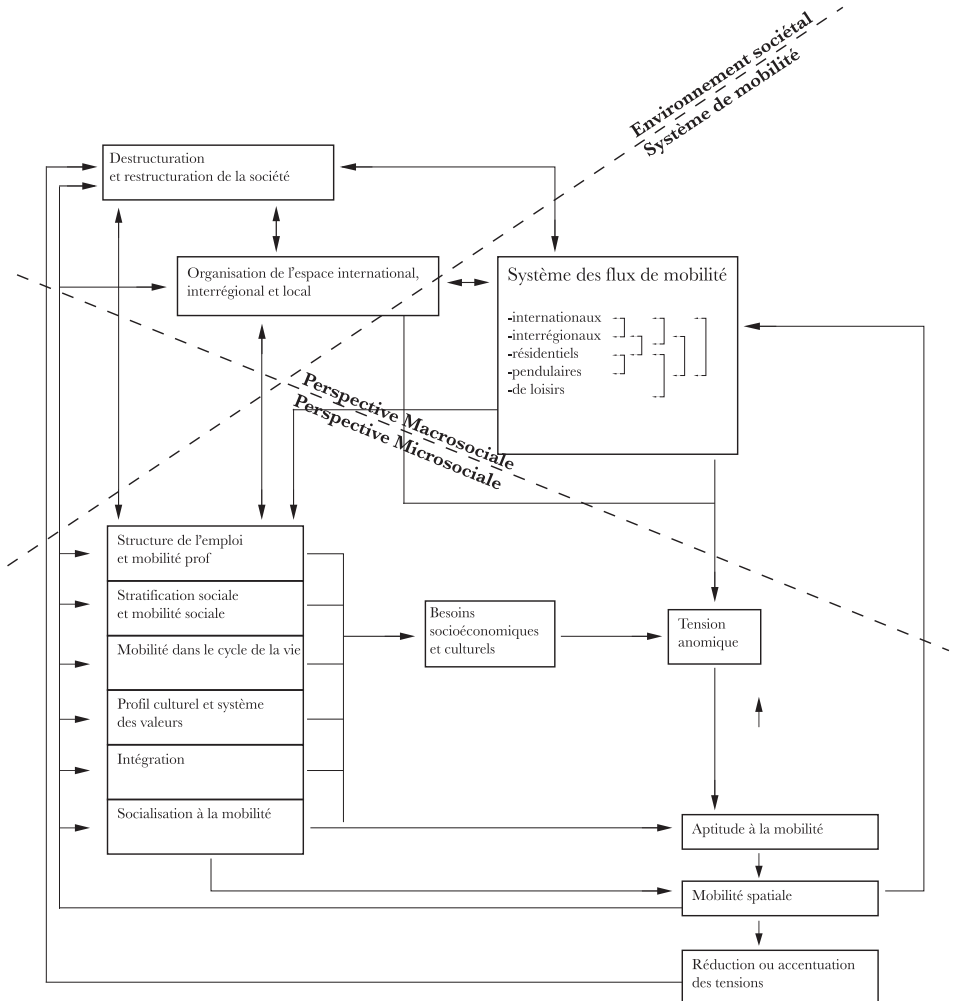
aspirations, les valeurs, etc.), qu'il est nécessaire de prendre en compte, ne se laissent pas commodément ranger dans des schémas précis, au même titre que des indicateurs macrosociaux.

Nous avons dit qu'il n'était pas certain que le pari d'une analyse de la mobilité spatiale en tant que système puisse être tenu dans le cadre d'une seule recherche. Car les difficultés ne sont pas d'ordre conceptuel et méthodologique, mais également empirique. Le recueil des données nécessaires à ce type d'analyse est limité par le nombre d'indicateurs macrosociaux à disposition et par le nombre d'indicateur, microsociaux qu'il est raisonnablement possible d'inclure dans une enquête sur le terrain.

Pour terminer, formulons cinq propositions théoriques qui résument notre idée de la mobilité spatiale en tant que système. Le *graphique II* illustre et complète ces cinq propositions :

1. Une société différenciée socialement, économiquement, politiquement, l'est aussi (quasi nécessairement) *spatialement*, autant au niveau régional que local. *Cette différenciation spatiale s'intitule entre autres spécialisation fonctionnelle du sol, ségrégation sociale, ethnique et politique.*
2. Une société différenciée spatialement fonctionne – entre autres – grâce à la mobilité spatiale de ses acteurs. *Donc, le fonctionnement d'une société différenciée spatialement dépend – pas exclusivement certes – de son système de mobilité spatiale.*
3. Etant donné l'asynchronie, la conflictualité et l'ouverture du système, en fonctionnant, il change. Par conséquent le système de mobilité spatiale n'est pas seulement une des conditions du fonctionnement, *c'est aussi par lui, entre autres, que le changement arrive.*
4. Il découle de ces trois propositions que tout changement qui a une incidence sur l'organisation de l'espace, *modifie le système de mobilité spatiale. De même, toute modification d'un type de flux de mobilité spatiale, se répercute sur les autres ou fait émerger un autre type de flux.* A plus ou moins long terme ce changement se répercute sur l'organisation de l'espace.
5. Au niveau microsocial ces propositions signifient qu'*un bon nombre des pratiques des acteurs liées au fonctionnement et au changement social de leur collectivité, se traduisent par un comportement de mobilité spatiale.* Les acteurs sont conditionnés par ces systèmes, mais pas totalement: ils peuvent être à l'origine de pratiques nouvelles.

Graphique II





## La Suisse, une métropole<sup>1</sup>

Michel Bassand

J.-J. Rousseau n'affirmait-il pas que la Suisse était une ville? Depuis l'idée a été reprise par de nombreux scientifiques et essayistes en un débat passionnant et passionné. Il n'est pas question de faire le point sur l'ensemble d'un thème qui reste d'ailleurs l'objet de ce colloque.

Modestement, nous aimerions faire avancer l'idée que la Suisse est une métropole. En effet, depuis le début de ce siècle, les villes et l'urbanisation du monde se sont profondément transformées, plus encore elles sont dominées par les métropoles et la métropolisation. Partant, la Suisse n'est plus seulement une ville, mais bien une métropole, certes très spécifique. Explicitons notre idée.

### I. Les transformations de l'urbain<sup>2</sup>

#### A. Villes et urbanisation

Nous définissons la ville industrielle par les quatre traits qui suivent :

1. D'abord, elle concentre la population et les activités sur un territoire de pe-

<sup>1</sup> Article paru dans : Waltev F. (éd.) *La Suisse comme ville*, Schwabe, Bâle.

<sup>2</sup> Pour plus de précisions, consulter Bassand M. (1997).

tite taille, celui d'une commune. L'aménagement urbain est très spécifique : la grande densité des populations et des activités est organisée par une voirie très serrée. Cette dernière entraîne une grande densité et, partant, la proximité des habitants et des activités, ce qui est un avantage considérable tant pour la vie sociale que pour l'économie. Elle permet notamment une division du travail intense. Ces avantages et prérogatives qu'implique la ville génèrent avec l'industrialisation une croissance urbaine considérable. C'est un autre fait majeur de la ville industrielle. Néanmoins, la ville implique toujours une correspondance étroite entre *civitas* et *urbs*, la première désignant la communauté des divers habitants – la cité – et la seconde son environnement construit.

2. Le deuxième trait significatif des villes réside dans leur spécialisation économique en termes d'industrie, d'artisanat et de services très divers. Cette structure économique génère une stratification sociale spécifique : ouvriers, employés et leurs cadres et dirigeants. Ces inégalités sociales créent des conflits importants et structurent l'organisation de l'espace urbain en termes de ségrégation. La diversité de la population n'est pas qu'économique et sociale, elle est aussi culturelle : de très nombreux immigrants, d'horizons culturels divers, viennent occuper les emplois qui se créent en ville.
3. Cette concentration, cette croissance, cette densité, cette diversité sociale et culturelle façonnent une culture et une sociabilité urbaines, une urbanité (L. Wirsung, 1938). Selon cet auteur, les citoyens développent des relations sociales superficielles, anonymes, segmentaires et un individualisme prononcé. H. Gans (1946) argumente très pertinemment que cette urbanité n'efface pas les différences culturelles des citoyens en termes de catégories socioprofessionnelles, d'ethnies, d'âges, de genre. Bref, la ville n'est pas si uniformisante que d'aucuns le pensent. L'urbanité est diverse.
4. Ajoutons que la ville étant localisée sur une commune, la structure du pouvoir urbain est très fortement liée à l'institution municipale. Le gouvernement municipal implique certes plusieurs acteurs sociaux et économiques pas toujours consensuels, mais il y a bien un gouvernement politique par ville. Les politiques régionale et nationale interfèrent dans la ville, néanmoins elles ne remettent pas en cause la structure du pouvoir urbain.

Ainsi les sociétés industrielles se caractérisent par un réseau de villes : l'ensemble de la population de ces collectivités urbaines rapporté à la population totale de la société constitue le taux d'urbanisation. Il ne cesse de progresser. Par ailleurs, de nombreuses statistiques démontrent que son évolution covarie avec les indicateurs de l'industrialisation, puis de la tertiarisation, de la modernisation, etc.

Dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale, ce modèle des villes et de l'urbanisation change. C'est ainsi que se constitue un autre modèle dont on constate maintenant l'importance : le modèle des métropoles et de la métropolisation. Il domine celui des villes et de l'urbanisation, qui n'a pourtant pas disparu.

## B. Métropoles et métropolisation

Ce modèle d'organisation territoriale des sociétés peut être décrit en quatre facettes.

### L'étalement urbain

La croissance urbaine tant économique que démographique se poursuivant, le territoire de la ville ne réussit plus accueillir population et activités. Ce phénomène devient très patent dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Les villes se déploient systématiquement sur le territoire des communes plus ou moins proches. L'étalement urbain se différencie selon trois processus concomitants suivant les types de société : la suburbanisation, la périurbanisation, la rurbanisation. Précisons rapidement ces trois aspects de l'étalement urbain. La suburbanisation concerne surtout les catégories socioprofessionnelles dites populaires (salariés non qualifiés, ouvriers, cols blancs principalement). L'offre de logements bon marché n'étant pas suffisante en ville, les promoteurs immobiliers construisent des logements dans les communes adjacentes à la ville où les terrains sont bon marché et permettent une industrialisation de la construction. La suburbanisation donne notamment naissance aux grands ensembles.

La périurbanisation concerne les catégories socioprofessionnelles au sommet de la stratification sociale. Lasses des conditions de vie de la ville (pollutions, insécurité, pénurie de logements, etc), disposant de voitures automobiles et du téléphone, elles vont s'établir dans les lotissements de maisons individuelles dans les communes parfois éloignées de la ville.

La rurbanisation désigne le « bombardement » urbain des communes rurales. Il se fait par des résidences principales ou secondaires, des activités de toutes sortes et notamment touristiques avec leurs équipements, par des citadins qui, grâce à des techniques de transport diverses, sont devenus mobiles et investissent les communes rurales par des activités mul-

tibles plus ou moins éphémères. Le «pilonnage» des communes rurales les transforme profondément : elles ne sont plus rurales et pas encore urbaines (d'aucunes ne le seront vraisemblablement jamais), d'où le qualificatif de rurbain. C'est la fin du clivage ville-campagne si typique dans les sociétés industrielles.

Cet étalement de population, d'activités, d'équipements sur un territoire parfois considérable donne naissance à une collectivité urbaine d'un autre type : l'agglomération urbaine. Elle englobe la ville et ses localités suburbaines et périurbaines, les communes rurbaines n'en font pas toute partie. L'agglomération urbaine est radicalement différente de la ville tant par son territoire que sa structure. Les agglomérations urbaines d'une société varient profondément entre elles par leur taille, leur profil économique, social, culturel, etc. Les plus grandes d'entre elles sont les métropoles.

## Les métropoles

Nous définissons les métropoles par deux critères qui ne sont pas nécessairement concordants. D'abord, comme nous venons de le suggérer, ce sont les agglomérations urbaines de très grande taille : le seuil du million d'habitants nous paraît pertinent pour repérer une métropole. Une métropole avoisine et va au-delà du million d'habitants. La taille est certes un indicateur métropolitain en soi très important, mais surtout, il correspond à de nombreuses spécificités économiques, sociales, spatiales, politiques et culturelles.

Le deuxième critère du phénomène métropolitain est sa centralité mondiale, c'est-à-dire son rayonnement à travers le monde entier. Cela implique des activités économiques et culturelles, et des équipements et, partant, des habitants très spécifiques.

Cette caractéristique nous oblige à mettre en correspondance la métropolisation avec un processus fondamental : la mondialisation. Elle génère la métropolisation. Comment ?

## Une armature mondiale de métropoles

La globalisation ne peut fonctionner qu'à la condition que le monde soit quadrillé de métropoles liées entre elles de manière performante tant en termes de transports que de télécommunications. Ce réseau forme l'armature mondiale des métropoles. Elle est le corollaire de la centralité mondiale des métropoles.



## Un phénomène à deux faces

Les métropoles ont indissociablement deux faces, l'une positive, l'autre négative. La première permet à de nombreuses activités d'acquérir une rentabilité supérieure; par ailleurs, les métropoles contribuent à promouvoir une citoyenneté mondiale, c'est la «métropolité» qui s'affirme grâce à toute une gamme d'équipements culturels tels que les universités, les musées, les halles d'exposition, de concerts, etc. A cet aspect positif qu'est la connexion au monde sont associées innovation et créativité dans tous les domaines.

Quant à la face négative, elle est redoutable et menaçante. D'abord les métropoles exacerbent les inégalités sociales et la crise écologique tant métropolitaine que mondiale. La fragmentation du territoire des métropoles par la ségrégation sociale, la spécialisation fonctionnelle du sol est une autre difficulté qui rend problématique l'indispensable cohésion de ces collectivités.

En résumé, l'organisation territoriale des sociétés contemporaines est de plus en plus dominée par les métropoles et la métropolisation. Les villes et l'urbanisation s'effacent et ne sont plus motrices du développement comme elles l'ont été précédemment.

## II. La métropolisation de la Suisse

L'urbain suisse n'échappe pas à ces transformations. Explicitons les trois premiers points de notre définition.

### A. L'étalement suburbain, périurbain et rurbain

Remontons rapidement dans l'histoire de feu la société industrielle suisse. Cette comparaison nous permettra de mieux saisir la métamorphose que représente la métropolisation, Pendant l'industrialisation de la Suisse, on parlait de villes qui étaient définies comme des communes de 10 000 habitants et plus, et de l'urbanisation comme le rapport entre la population des villes et la population totale de la Suisse. Pour fixer les idées, donnons quelques chiffres :

- en 1850, la Suisse comptait cinq villes, avec un taux d'urbanisation de 6,4%;
- en 1900, il y en avait vingt-et-une, et un taux d'urbanisation de 22%;
- sautons à 1970 pour constater l'existence de 92 villes, qui font grimper le taux d'urbanisation de la Suisse à 45,3%.

Pendant ces cent vingt années, surtout à partir de 1900, les spécialistes constatent bien que la croissance urbaine déborde sur les alentours des villes; on parle bien de communes suburbaines mais on n'y porte pas trop d'attention car c'est un phénomène qui concerne seulement les plus grandes villes. D'ailleurs, souvent, ces dernières assimilent par fusion les communes suburbaines qui sont contiguës. Précisons que la population des communes suburbaines est surtout composée de catégories socioprofessionnelles d'ouvriers et d'employés. Dès les années 1960, le processus de suburbanisation s'accélère, notamment par la construction des grands ensembles. Ils frappent l'imagination populaire et l'opinion publique. On commence à s'interroger sur ces développements et sur les agglomérations urbaines, dont la couronne suburbaine compte bientôt presque autant d'habitants que la commune centrale. En outre, une part importante des emplois urbains eux aussi se suburbanise, au sein des zones industrielles. De notre point de vue, cette suburbanisation des années 1960 marque le début de la métropolisation.

Dès 1970, une nouvelle forme d'étalement urbain se manifeste significativement: c'est l'émigration des couches moyennes supérieures et des couches supérieures hors des villes. Elles fuient l'encombrement et la pollution des centres urbains pour s'établir dans des lotissements de communes rurales à la périphérie des agglomérations, d'où le terme de périurbanisation. Cet étalement – mais c'était déjà le cas avec la suburbanisation – a été rendu possible par l'accès d'une grande fraction de la population à l'automobile et au téléphone. Déjà, la suburbanisation avait pu se faire grâce au développement des transports publics qui innervaient tant bien que mal les communes concernées. La périurbanisation déclenche un véritable branle-bas de l'étalement urbain.

Peuplement et activités quittent les centres urbains pour s'établir dans leurs couronnes: habitants, emplois, équipements divers (administrations publiques et privées, supermarchés, gares, universités, équipements de loisir, etc.). L'automobile et le téléphone permettent toutes les fantaisies. La partie hors des villes ou des centres des agglomérations est presque plus importante que celle des villes elles-mêmes.

En résumé, ces deux processus de suburbanisation et de périurbanisation ont constitué les agglomérations urbaines plus ou moins grandes, englobant des voisinages, des bâtiments, des voiries, des quartiers, des zones (industrielles, administratives, commerciales, etc.), des communes très hétérogènes. Le tout est très interdépendant en termes de transport et de télécommunication notamment. Ces agglomérations urbaines sonnent le glas de la ville, car cette dernière se désarticule en même temps que les agglomérations se constituent. Les agglomérations urbaines correspondent à ce que F. Choay (1994) appelle le «règne de l'urbain».

L'Office fédéral de la statistique s'attache à redéfinir les agglomérations en 1980, puis, lors du dernier recensement fédéral de 1990. Il est indispensable de présenter rapidement cette définition.

Une agglomération urbaine comprend au moins 20 000 habitants, dont une commune centrale de 10 000 personnes, une ville. Le centre de l'agglomération est constitué de la ville et des communes adjacentes, conjuguées et fortement interdépendantes à la première en termes d'emplois et de pendulaires. Ce complexe forme la zone centrale de l'agglomération. Les communes n'appartenant pas à cette zone centrale sont rattachées à l'agglomération «si au minimum un sixième de la population active occupée résidante travaille dans la zone centrale définie précédemment et si trois des cinq conditions suivantes sont remplies».

Nous résumons ces cinq conditions de la manière suivante :

- il doit exister un lien de contiguïté (200 mètres) entre les communes;
- la densité combinée habitants/emplois par hectare doit être supérieure à 10;
- la croissance démographique doit s'être accrue de plus de dix points par rapport à la moyenne nationale au cours des dix dernières années,
- un tiers de la population active occupée résidante doit travailler dans la zone centrale;
- la proportion des personnes résidentes travaillant dans le secteur primaire ne doit pas dépasser le double de la moyenne nationale, qui est de 4,1% (Schuler, 1994, pp. 177-179).

Un autre changement important est reconnu : l'agglomération urbaine n'est plus exclusivement fondée sur la contiguïté des communes, mais aussi sur leur connexité.

Le résultat de cette nouvelle définition de l'urbain pour le recensement de 1990 signifie que la Suisse compte dès lors 48 agglomérations et 9 villes seulement. Ces collectivités urbaines englobent près du 70% des presque 7 millions d'habitants de la Suisse, sur un territoire qui représente 17,4% de sa superficie. Cet étalement urbain implique donc une nouvelle forme de concentration. Dorénavant, la Suisse a pour épine dorsale un réseau d'agglomérations urbaines qui est la base de ce que nous appellerons un peu plus loin la métropole suisse.

Dit d'une autre manière, chaque agglomération urbaine comprend quatre types d'espaces fortement interdépendants :

- les espaces centraux,
- les espaces suburbains dont le prototype est le grand ensemble,
- les espaces périurbains typés par le lotissement de maisons individuelles;
- les espaces «rurbains».

Ces espaces rurbains ne sont pas définis par l'Office fédéral de la statistique. Bien que relativement éloignés de l'agglomération, ils en sont fortement dépendants, selon des modalités multiples : mouvements pendulaires quotidiens et de fin de semaine, mobilité des marchandises, résidences secondaires, tourisme, aires de loisirs, etc. Non seulement ce que nous appelons les espaces rurbains sont profondément transformés par des équipements urbains et métropolitains (rails, routes et autoroutes, barrages, multiples équipements d'activités de loisir, etc.), mais ils constituent ce que Bernard Crettaz (1993) nomme des archipels villageois. Ces archipels, plus ou moins voulus par les derniers habitants qui ont résisté à l'exode rural et à la métropolisation, affirment une culture traditionnelle folklorisée qui font les délices des touristes et le succès de l'économie touristique suisse. Les espaces rurbains vont de la plaine aux collectivités locales les plus hautes de Suisse<sup>3</sup>. Des esprits amers parlent de la « disneylandisation » de la Suisse.

Si on prend effectivement en compte ces espaces rurbains, il fait peu de doutes que la Suisse est quasiment totalement métropolisée, tant du point de vue de ses habitants que de celui de son territoire.

Encore une fois, ces quatre types d'espaces sont très liés les uns aux autres grâce à un réseau ferroviaire très développé, à l'automobile, au téléphone et à d'autres médias. Ils contiennent de nombreuses centralités secondaires qui génèrent des interdépendances.

En dépit de cette interdépendance, les espaces centraux, suburbains, périurbains et rurbains ne sont pas socialement homogènes. Le quatrième est marqué très fortement par les catégories socioprofessionnelles indépendantes et populaires.

## B. Le surgissement de métropoles

Nous entendons par le terme de métropole les agglomérations urbaines avoisinant le million d'habitants et plus. La croissance métropolitaine se fait selon trois processus : le mouvement naturel de la population, le bilan positif des migrations et l'extension territoriale de la métropole générée par l'étalement urbain.

Le critère de la taille démographique est très important par tout ce qu'il implique, et, par ailleurs, il peut être relativement aisément mesuré; il n'est

<sup>3</sup> Nous avons mené plusieurs études sur ce que nous appelons aujourd'hui les espaces rurbains. Voir Guindani et Bassand (1982), Bassand (1982), Bassand et ss (1982), Bassand et Moeckli (1989), Rossel et ss (1990 et 1993).

cependant et de loin pas le seul qui soit pertinent pour définir la métropole. Nous en ajoutons au moins trois autres :

- l'excellence des activités et services, des institutions, des équipements;
- le caractère exceptionnel de chaque métropole dans le monde ;
- le potentiel innovateur dans les domaines techniques, économiques, sociaux, politiques, culturels, notamment.

Cette excellence, cette exception, ce potentiel innovateur s'entendent au plan mondial; nous résumons cet ensemble de paramètres par le concept de *centralité mondiale*. Il est de toute première importance.

Revenons au critère démographique.

Nous distinguons deux modes de formation des métropoles. Le premier concerne l'extension d'une agglomération urbaine, dont le prototype européen pourrait être Paris ; le deuxième mode de formation de métropoles se fait par l'interconnexion d'agglomérations et de localités relativement proches mais pas contiguës, dont la *Randstad* est le prototype.

Le cas de Zurich combine les deux processus : l'agglomération urbaine zurichoise strictement dite, selon la définition officielle, atteint en 1990 environ 950 000 habitants, mais cette entité est fortement interconnectée à plus d'une dizaine d'agglomérations et localités relativement proches, ce qui fait que cette métropole dépasse très largement le million d'habitants.

D'autres ensembles suisses peuvent être qualifiés par le terme de métropole, c'est ainsi le cas de ce que nous appelons la métropole lémanique, qui est formée de trois agglomérations urbaines très proches et interdépendantes, soit Genève, Lausanne et Vevey-Montreux. Avec leurs zones périmétropolitaines, elles forment un ensemble contigu de près d'un million d'habitants. L'agglomération de Bâle, interconnectée avec celles de Mulhouse et de Fribourg-en-Brisgau, est une métropole (la métropole rhénane), qui dépasse largement le million d'habitants. Quant à l'agglomération de Berne, liée à de nombreuses agglomérations et localités relativement proches, et intitulée Région du Plateau Central, elle constitue également une métropole.

Nous pensons que le cas de la *Randstad* peut être appliqué à la Suisse entière. En effet, le territoire helvétique est si petit – surtout si nous soustrayons le territoire inhabitable des Alpes, et si nous prenons en considération l'interdépendance exceptionnelle des Suisses dues aux liaisons ferroviaires, aux autoroutes et routes, et aux télécommunications – que les quelques villes et la cinquantaine d'agglomérations urbaines décrites ci-dessus forment une seule métropole : la métropole suisse. Elle forme un ensemble dont la mobilité des personnes et des marchandises, et les échanges d'informations sont exceptionnellement intenses.

La métropole suisse est très spécifique, voire unique. Relevons quelques-unes de ses spécificités :

– Elle est *dispersée* en de nombreuses agglomérations urbaines, mais réticulée. Presque tous les points sur ce réseau sont aisément et rapidement accessibles et attrayants du point de vue de l'habitat.

– Elle est *polycéphale*, c'est-à-dire que les principales agglomérations urbaines qu'elle englobe restent très jalouses de leur autonomie. Le fédéralisme helvétique joue un rôle déterminant dans cette volonté d'indépendance des agglomérations; en outre, par la mondialisation de l'économie de marché, elles sont contraintes à être en compétition. Le fédéralisme a aussi une influence inverse: il oblige ces agglomérations urbaines à rester solidaires. Les principales têtes de ce réseau, répétons-le, sont la métropole zurichoise, la métropole lémanique, la métropole rhénane, la région urbaine du Plateau Central (Berne), et la région *insubrica* (sud du Tessin).

– Elle est *verte*, c'est-à-dire que la proximité et les pénétrantes d'espaces verts (forêts, prés, pâturages, vignes et autres formes campagnardes, etc.) sont très importantes et camouflent la proximité et les connexions du domaine bâti. Il faut ajouter que la métropole suisse garde un étroit contact avec les anciennes régions rurales, qui sont devenues ou touristiques ou urbaines, c'est-à-dire qu'elles combinent un ensemble complexe d'activités agricoles, industrielles et de services. Elles jouent un rôle très important dans la dynamique de la métropole suisse.

– Elle est *transfrontalière*: surtout par les pôles bâlois, tessinois et lémanique, la métropole suisse chevauche des régions voisines allemandes, italiennes et françaises.

– Elle est *multiculturelle*: non seulement elle comprend la bigarrure culturelle que le fédéralisme fait cohabiter mais, de plus, la richesse de la métropole suisse attire des populations du sud et de l'est de l'Europe, ainsi que des Latino-Américains, des Africains, des Asiatiques, etc.: leur intégration est relativement bien réussie.

– Elle est *internationale*: en dépit du refus des citoyens suisses de participer à l'Europe, l'économie suisse est en prise étroite avec celle de l'Europe et de nombreuses autres parties du monde; le haut niveau de développement de la Suisse, et tout d'abord de la métropole suisse, est le résultat de cette politique économique internationale. Néanmoins, comme partout ailleurs dans le monde occidental, de graves problèmes sociaux frappent la métropole suisse: augmentation de la pauvreté, exclusion sociale, avec leurs répercussions sur les finances publiques. Ainsi se profilent à l'horizon beaucoup de problèmes, qui tenaillent de nombreux Suisses.

L'intensification des moyens de transport et de télécommunication qui est en cours de réalisation ou en projet, fait de la métropole suisse une entité forte et unie.

Ainsi, la métropole suisse est d'ores et déjà une réalité très concrète : elle n'est donc ni une hypothèse, ni un projet. Mais bien sûr, la métropole suisse doit être aménagée et constitue un immense chantier d'avenir. Pour ce faire, il faut oser des projets ambitieux.

### C. La constitution d'une armature mondiale de métropoles

Il s'agit d'un aspect très important de la métropolisation. Certes, il concerne l'ensemble des métropoles du monde, mais aussi chacune d'elles prise séparément.

Considérons le tableau 1, qui met en relief la croissance rapide du nombre des agglomérations urbaines d'un million d'habitants et plus, les métropoles. Ce tableau montre encore que les métropoles regroupent une part toujours plus grande de la population urbaine. Ce processus, d'après les prévisions des Nations unies pour 2025, se stabilise déjà avant cette date pour l'hémisphère Nord et se poursuit pour le Sud. Le point important, nous semble-t-il, est que ces métropoles se constituent en une armature mondiale qui est faite principalement de moyens de transport et de télécommunication. Le succès de la dynamique économique, sociale, politique et culturelle de chaque métropole dépend de sa participation à l'armature mondiale des métropoles. Elle est le corollaire de la centralité mondiale de chaque métropole. Pour le moment, il est évident que cette armature mondiale de métropoles comprend des unités très différentes, tant au niveau socio-économique qu'à celui des équipements, de leur culture et, bien sûr, quant à leur démographie, leur excellence, leur potentiel innovateur, etc. Certaines atteignent tout juste le million d'habitants alors que d'autres dépassent les 20 millions.

Bien évidemment, la métropole suisse et ses différents pôles profitent beaucoup de leur participation à ce réseau mondial, c'est une des clés essentielles de leur réussite, mais aussi de la compétition que ces pôles se livrent.

Pour terminer, citons P. Veltz (1994), qui met en relief l'importance de cette armature mondiale de métropoles. Il parle des ressorts de la métropolisation, qui sont au nombre de trois. L'intensité des interactions qui relie les métropoles :

- stimule l'innovation et la productivité des actions métropolitaines ;

- augmente la vitesse d'apprentissage des acteurs résidant dans les métropoles interconnectées ;
- donne une flexibilité à ce réseau d'acteurs, c'est-à-dire qu'ils ont toute latitude de s'engager ou de se désengager de l'interaction métropolitaine.

Tableau 1 : La croissance des villes de plus d'un million d'habitants (1960-2025)

PVD = pays en voie de développement

(Source : Nations Unies, Estimations et projections des populations urbaines, rurales et citadines. 1950-2015 : évaluation de 1982, New York, 1984).

Année	Nombres de villes "millionnaires"			% des villes "millionnaires" par rapport à la population urbaine		
	Monde	Pays développés	PVD	Monde	Pays développés	PVD
1960	114	62	52	29.5	27.3	28.3
1980	222	103	119	34.0	33.4	34.6
2000	408	129	279	40.8	34.0	44.2
2025	639	153	486	43.2	32.6	46.4

En conclusion, on rappellera d'abord que la métropolisation de la Suisse implique un mouvement d'étalement urbain de la population, des activités et des équipements, cela en termes de suburbanisation et de périurbanisation. Nous n'avons pas spécifié dans notre présentation un aspect pourtant essentiel. Comme le dit F. Choay, la dissociation entre *urbs* et *civitas* est l'une des caractéristiques fortes de l'urbain contemporain. En effet, dans la société industrielle encore, la grande majorité des collectivités urbaines (les villes) étaient contenues dans une seule institution communale. Avec la suburbanisation systématique, et ensuite la périurbanisation, l'urbain se répand et se redéploie sur les communes plus ou moins voisines. Les agglomérations urbaines sont devenues multicommunales. Dès lors, un problème de gestion politique se pose, qui se combine avec des impératifs de partenariat privé-public et encore avec l'intervention quasi nécessaire des multiples services de l'Etat. Bref, l'étalement urbain implique une gestion de gouvernance, et surtout avec cette dernière – si elle n'est pas démocratique – plane une menace technocratique.



Ensuite, la métropolisation entraîne la constitution d'agglomérations urbaines d'une part de près d'un million d'habitants et plus, d'autre part elle actualise une centralité mondiale. Ces macrocosmes ont acquis un pouvoir considérable, ils ont une tendance dominatrice incontestable sur le reste de l'urbain et du territoire. Plus encore, les métropoles s'organisent en une armature de métropoles mondiales qui renforce très significativement leur puissance. A ce stade, nous avons décrit la métropolisation essentiellement comme un phénomène morphologique. Bien sûr, cette vision de la métropolisation en trois aspects est très importante, mais elle est très partielle. La métropolisation transforme la vie sociale des citadins dans ses aspects les plus microsociologiques, cela d'autant plus que la métropolisation résulte d'une métamorphose de la société.

Relevons que les métropoles et la métropolisation ont au moins deux visages, comme le dieu Janus. D'une part, les métropoles et la métropolisation sont des monstres par la taille, leurs problèmes écologiques, les inégalités sociales, l'anomie, etc. D'autre part, à l'heure de la mondialisation, les métropoles et la métropolisation représentent une chance exceptionnelle pour les sociétés où elles se constituent. L'armature mondiale des métropoles – sa constitution est un aspect essentiel de la métropolisation – est l'une des clés d'accès au monde entier. Le pilotage de la mondialisation se fait grâce à la métropolisation, elle est donc un atout essentiel.

## Bibliographie

Ascher F., *Métapolis*, O. Jacob, Paris, 1995.

Bassand M., Hainard F., Pedrazzini Y., Perrinjaquet R., *Innovation et changement social*, PPR, Lausanne, 1982.

Bassand M., *Villes, régions et sociétés*, PPR, Lausanne, 1982.

Bassand M., Moeckli J.-M., *Villages: quels espoirs?* P. Lang, Berne, 1989.

Bassand M., Leresche J.-Ph., *Les faces cachées de l'urbain*, P. Lang, Berne, 1993.

Bassand M., *Métropolisation et inégalités sociales*, PPUR, Lausanne, 1997.

Choay F., « Le règne de l'urbain et la mort de la ville », in *La ville: art et architecture en Europe 1870-1933*, Centre Pompidou, Paris, 1994.

Michel Bassand un sociologue de l'espace et son monde

Crettaz A., *La beauté du reste*, Zoé, Genève, 1993.

Gans H., «Urbanism and Suburbanism as a Way of Life», in R. PAHL, *Readings in Urban Sociology*, Pergamon, London, 1966, pp. 95-118.

Guindani S., Bassand M., *Maldéveloppement régional et identité*, PPR, Lausanne, 1982.

Joye D., Compagnon A., Kaufmann V., *La ville mal aimée*, Enquête Univox, IREC, Lausanne, 1994.

*Métropoles en déséquilibre?* Economica, Paris, 1993.

Offner J.-M., Pumain D., *Réseaux et territoires*, Ed. de l'Aube, Paris, 1996.

Rossel P., Hainard F., Bassand M., *Cultures et réseaux en périphérie*, Ed. Réalités sociales, Lausanne, 1993.

Rossel P., Hainard F., Bassand M., *Animations et identités*, l'Age d'Homme, Lausanne, 1993.

Rossel P., Bassand M., «Métropoles et métropolisation: à la croisée de la gestion technique et de la construction sociale», in Leresche J.-Ph., Joye D., Bassand M., *Métropolisations*, Ed. Georg, Genève, 1995.

Saez G., Leresche J.-Ph., Bassand M., *Gouvernance métropolitaine et transfrontalière*, L'Harmattan, Paris, 1997.

Sassen S., *La ville globale*, Descartes & Cie, Paris, 1996.

Schuler M., *Les niveaux géographiques de la Suisse*, Office fédéral de la statistique, Berne, 1994.

Schuler M., Huissoud T., Jemelin Ch., Stofer S., *Atlas structurel de la Suisse*, Verlag NZZ, Zurich, 1997.

Veltz P., «Les ressorts de la métropolisation», *Le Débat*, no 80, 1994, pp. 186-189.

Veltz P., *Mondialisation, villes et territoires*, PUF, Paris, 1996.

Wirth L., «Urbanism as a Way of Life», *American Journal of Sociology*, vol. 44, 1938. pp. 1-24.

## Parcours bibliographique

Etabli par Chantal Blanc (EPFL)

### Livres

Bassand M. (2007), *Cités, villes, métropoles: le changement irréversible de la ville*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

Bassand M. (2004), *La métropolisation de la Suisse*, Le savoir suisse 21, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

Bassand M., Compagnon A., Joye D., Stein V. (2001), *Vivre et créer l'espace public*, Science, technique, société, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne

Bassand M. (1997), *Métropolisation et inégalités sociales*, Science, technique, société, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

Rossel P., Hainard F., Bassand M. (1993), *Animations et identités: gestion territorialisée des crises*, L'Age d'homme, Lausanne.

Galland B., Leresche J.-P., Dentan A., Bassand M. (1993), *Identités urbaines: Genève- Lausanne: duo ou duel?*, Georg, Genève.

Bassand M. (1993), *Culture and regions of Europe*, Cultural policy series, Council of Europe Press, Strasbourg.

Bassand M. (1992), *Cultura y regiones de Europa*, Oikos-tau Ediciones, Barcelona.

Rossel P., Hainard F., Bassand M. (1990), *Cultures et réseaux en périphérie: expériences et évaluations d'animations socio-culturelles*, Réalités sociales, Lausanne.

Bassand M. (1990), *Urbanization: appropriation of space and culture*, Pro Helvetia Swiss lectureship 7, The Graduate School and University Center, New York.

Bassand M. (1990), *Culture et régions d'Europe*, Hommes, techniques, environnement, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

Bassand M., Moeckli J.-M. (1989), *Villages: quels espoirs?*, P. Lang, Berne.

Bassand M., Rossel P., et al. (1988), *L'autogestion disait-on!*, Cahiers de l'Institut universitaire d'études du développement 18, Presses universitaires de France; Genève: Institut universitaire d'études du développement, Paris.

Bassand M., Joye D., Schuler M. (1988), *Les enjeux de l'urbanisation/Agglomerationsprobleme in der Schweiz*, P. Lang, Bern.

Bassand M., Hainard F., Pedrazzini Y., Perrinjaquet R. (1986), *Innovation et changement social: actions culturelles pour un développement local*, Villes, régions et sociétés, Presses polytechniques romandes, Lausanne.

Bassand M., Burnier T., Meyer P., Stüssi R., Veuve L. (1986), *Politique des routes nationales: acteurs et mise en œuvre*, Publications du Fonds national suisse de la recherche scientifique, Presses polytechniques romandes, Lausanne.

Bassand M., Hainard F. (1985), *Dynamique socio-culturelle régionale*, Publications du Fonds national suisse de la recherche scientifique, Presses polytechniques romandes, Lausanne.

Bassand M., Brulhardt M.-C., Hainard F., Schuler M. (1985), *Les Suisses entre la mobilité et la sédentarité*, Villes, régions et sociétés, Presses polytechniques romandes, Lausanne.

Bassand M. (1985), *Les partenaires du développement régional, les dynamiques culturelles ascendantes et descendantes: les cas de la France, Suède et Suisse*, Conseil de l'Europe, Conseil de la coopération culturelle Affaires culturelles, Strasbourg.

Bassand M., Chevalier G., Zimmermann E. (1984), *Politique et logement: mise en œuvre d'une politique fédérale d'incitation à la construction de logements sociaux*, Villes, régions et sociétés, Presses polytechniques romandes, Lausanne.

Lalivé d'Épinay C., Bassand M., Christe E., Gros D. (1983), *Temps libre: culture de masse et cultures de classes aujourd'hui*, Regards sociologiques, P.-M. Favre, Lausanne.

Guindani S., Bassand M. (1982), *Maldéveloppement régional et identité: pour un développement endogène*, Villes, régions et sociétés, Presses polytechniques romandes, Lausanne.

Bassand M. (1982), *Villes, régions et sociétés: introduction à la sociologie des phénomènes urbains et régionaux*, Villes, régions et sociétés, Presses polytechniques romandes, Lausanne.

Bassand M., Brulhardt M.-C. (1980), *Mobilité spatiale: bilan et analyse des recherches en Suisse*, Publications du Fonds national suisse de la recherche scientifique, Georgi, Saint-Saphorin.

Bassand M., Fragnière J.-P. (1978), *Le pouvoir dans la ville: essai sur la démocratie urbaine*, Sociologie en Suisse, Ed. Delta, Vevey.

Bassand M., Lalive d'Épinay C., Thoma P. (1976), *Un essai de démocratie culturelle: le Centre culturel jurassien*, Publications universitaires européennes, H. Lang; Francfort: P. Lang, Berne.

Bassand M., Fragnière J.-P. (1976), *Les ambiguïtés de la démocratie locale: la structure du pouvoir de deux villes jurassiennes*, Écologie urbaine et régionale, Georgi, St-Saphorin.

Bassand M., Kellerhals J. (1975), *Familles urbaines et fécondité*, Georg, Genève.

Bassand M. (1974), *Urbanisation et pouvoir politique: le cas de la Suisse*, Georg, Genève.

Windisch U., Bassand M. (1973), *Système de valeurs et vision du monde des autorités politiques en milieu rural*, Université de Genève, Centre de recherche en anthropologie régionale, Genève.

Arnold P., Bassand M., Crettaz B., Kellerhals J. (1971), *Jeunesse et société: premiers jalons pour une politique de la jeunesse*, Payot, Lausanne.

## Livres édités

Bassand M., Kaufmann V., Joye D. (éds.) (2007), *Enjeux de la sociologie urbaine*, Espace en société: logique territoriale, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

Bassand M., Lalive d'Épinay C. (éds.) (2006), *Des sociologues et la philosophie*, Res socialis 27, Academic Press / Saint-Paul, Fribourg.

Bassand M., Kaufmann V., Joye D. (éds.) (2001), *Enjeux de la sociologie urbaine*, Science, technique, société, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

Bassand M., Du T. T. N., Taradellas J., Cunha A., Bolay J.-C. (éds.) (2000),

*Métropolisation, crise écologique et développement durable: l'eau et l'habitat précaire à Ho Chi Minh-Ville, Vietnam*, Science, technique, société, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

Rossel P., Bassand M., Roy M.-A. (éds.) (1998), *Au-delà du laboratoire: les nouvelles technologies à l'épreuve de l'usage*, Science, technique, société, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

Saez G., Leresche J.-P., Bassand M. (éds.) (1997), *Gouvernance métropolitaine et transfrontalière: action publique territoriale*, Logiques politiques, L'Harmattan, Paris.

Pedrazzini Y., Bolay J.-C., Bassand M. (éds.) (1996), *Habitat créatif: éloge des faiseurs de ville: habitants et architectes d'Amérique Latine et d'Europe*, Dossier pour un débat 62, Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme (fph), Lausanne.

Jaccoud C., Schuler M., Bassand M. (éds.) (1996), *Raisons et déraisons de la ville: approches du champ urbain*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

Leresche J.-P., Joye D., Bassand M. (éds.) (1995), *Métropolisations: interdépendances mondiales et implications lémaniques*, Georg, Genève.

Galland B., Bassand M., Hieronymi O. (éds.) (1995), *Politiques du logement et gestion immobilière: l'économie de marché sociale en Hongrie et en Suisse*, Georg, Genève.

Pedrazzini Y., Rossel P., Bassand M. (éds.) (1994), *La chance des quartiers: changement social et dynamique culturelle en milieu urbain: récits et témoignages des acteurs*, Dossier pour un débat no 31, Fondation pour le progrès de l'homme, Paris, Association de recherche coopérative internationale, Montrouge.

Bassand M., Leresche J.-P. (éds.) (1994), *Les faces cachées de l'urbain*, P. Lang, Berne.

Bassand M., Centlivres P. (éds.) (1993), *Vivre en société*, Panorama du pays jurassien 4, Société jurassienne d'émulation, Porrentruy.

Bassand M., Galland B., Joye D. (éds.) (1992), *Transformations techniques et sociétés*, P. Lang, Berne.

Bassand M., Bolay J.-C. (éds.) (1991), *Habitat créatif, culture et participation: colloque international, Lausanne, 22-23 novembre 1990/Creative habitat, culture and participation/Habitat creativo, cultura y participación*, Commission nationale suisse pour l'Unesco, Berne, Institut de recherche sur l'environnement construit (IREC), Lausanne.

Bassand M., Bridel L. (éds.) (1989), *Colloque européen sur « La dynamique locale et sa gestion » : Lausanne, 10-11 octobre 1988*, Commission nationale suisse pour l'Unesco, Berne.

Bassand M., A. B. E. (éds.) (1986), *Self-Reliant Development in Europe: Theory, Problems, Actions*, Gower, Aldershot.

Bassand M., Hainard F. (éds.) (1985), *Regionale sozio-kulturelle Dynamik*, Publikationen des Schweizerischen Nationalfonds, P. Haupt, Bern; Stuttgart.

Bassand M. (éds.) (1981), *L'identité régionale : contributions à l'étude des aspects culturels du développement régional : actes du Colloque de Neuchâtel, 6-7 octobre 1980 / Regionale Identität: Beiträge zur Erforschung kultureller Aspekte der regionalen Entwicklung*, Georgi, Saint-Saphorin.

Bassand M., Lalive d'Épinay C. (éds.) (1976), *Loisirs, vacances et mobilité spatiale : rapport final*, Conception Globale des Transports, Berne.

Bassand M., Association internationale de sociologie politique. Comité de recherche de sociologie politique (éds.) (1974), *La dynamique de la politique du logement en Suisse*, Université de Genève, Département de sociologie, Genève.

## Rapports

Poschet L., Wust S., Bassand M. (2002), *La métropole lémanique : rapport final*, Cahiers du LaSUR n° 2, LaSUR- EPFL, Lausanne.

Kübler D., Schwab B., Joye D., Bassand M. (2002), *La métropole et le politique : identité, services urbains et citoyenneté dans quatre agglomérations en Suisse*, Cahier du LaSUR 3, EPFL- LaSUR, Lausanne.

Daniel K., Schuler M., Bassand M., Rumley P.-A. (2000), *Swissmetro et la Suisse en prospective : les incidences spatiales de la grande vitesse*, PNR 41 « Transport et environnement » F5a, Direction du PNR 41, Berne.

Leresche J.-P., Malatesta D., Bassand M. (1998), *Vers de nouveaux modes de coopération régionale transfrontalière ? : le cas de l'Arc jurassien*, Rapport de recherche IREC 141, IREC- EPFL, Lausanne.

Bassand M., Bolay J.-C., Cunha A., et al. (1996), *Développement durable, métropolisation et pollutions des ressources naturelles à Hô Chi Minh Ville, Vietnam*, Rapport de recherche IREC 134, IREC, IGE, IATE- EPFL, Lausanne.

Kaufmann V., Bassand M., Bovy P. (1995), *Le report modal de l'automobile vers les transports publics: recherche comparative auprès des actifs motorisés des agglomérations genevoise, lausannoise et bernoise*, Rapport de recherche IREC 126, IREC-EPFL, Lausanne.

Galland B., Leresche J.-P., Dentan A., Bassand M. (1993), *Identités urbaines: une comparaison entre Genève et Lausanne*, PNR 25 Ville et Transport 30, Programme national de recherche « Ville et transport », Zurich.

Leresche J.-P., Joye D., Bassand M. (éds.) (1992), *La métropole lémanique et la Suisse romande: synthèse et recommandations*, Rapport de recherche IREC 108, IREC- EPFL, Lausanne.

Meyer G., Joye D., Bassand M. (1992), *Vivre en métropole?*, Rapport de recherche IREC 97, IREC- EPFL, Lausanne.

Leresche J.-P., Bassand M. (1991), *Métropole lémanique: une nouvelle dynamique urbaine*, Rapport de recherche IREC 92, IREC- EPFL, Lausanne.

Joye D., Leresche J.-P., Schuler M., Bassand M. (1990), *La question locale, un éternel sujet d'avant-garde?*, Détection avancée en politique de la recherche B/47, Conseil suisse de la science, Berne.

Meyer G., Galland B., Chevalier G., Antipas M., Bassand M. (1989), *Marché du logement et usages de la ville: enquête auprès des habitants de Monthey*, Rapport de recherche 87, IREC- EPFL, Lausanne.

Galland B., Bassand M. (1989), *Des femmes architectes*, Rapport de recherche IREC 85, IREC- EPFL, Lausanne.

Bassand M. d., Sarquis J. d. (1989), *Creatividad, arquitectura, interdisciplina / Créativité, architecture, interdisciplinarité*, Facultad de Arquitectura, Diseño y Urbanismo, Buenos Aires, IREC- EPFL, Lausanne.

Perrinjaquet R., Amphoux P., Bassand M. (1988), *Domus 2005: exploration prospective de l'habiter*, Habitation horizon 2000; 5, IREC- EPFL, Lausanne.

Joye D., Schuler M., Nef R., Bassand M. (1988), *Typologie der Gemeinden der Schweiz: ein systematischer Ansatz nach dem Zentren-Peripherien-Modell / Le système des communes suisses: approche typologique du modèle centre-périphérie*, Office fédéral de la statistique, Berne.

Huissoud T., Bassand M., Csillaghy J., Garnier A. (1988), *Habitations par-cimonieuses en sol et aspirations résidentielles*, Sol 17, Programme national de recherche « Utilisation du sol en Suisse », Liebefeld-Bern.

Basterrechea L., Bassand M. (1988), *Analyse et évaluation des politiques culturelles en Suisse: quatre villes moyennes dans le Canton de Vaud*, Reports-Studies



CC/CSP/CP/20, IREC- EPFL, Lausanne, UNESCO, Division des études et des politiques culturelles, Paris.

Bassand M. d., Henz A. d. (1988), *Habitation horizon 2000: rapport final: projet Ecole 1983-1988 = Wohnen 2000: Schlussbericht: ETH Forschungsprojekt*, Habitation horizon 2000, EPFL, Lausanne; ETHZ, Zurich.

Bassand M. d., Henz A. d. (1988), *Habitation horizon 2000, recommandations: conclusions et synthèse du projet EPF «Habitation 2000»*, Habitation horizon 2000.2, EPFL, Lausanne; ETHZ, Zurich.

Bassand M., Henz A. (1988), *Zur Zukunft des Wohnens, Empfehlungen: Schlussfolgerungen des ETH-Forschungsprojektes «Wohnen 2000»*, Habitation horizon 2000.1, EPFL, Lausanne; ETHZ, Zurich.

Bassand M. (1988), *Éléments pour une sociologie de l'habiter*, IREC-EPFL, Lausanne.

Amphoux P., Bassand M., Jaccoud C., Perrinjaquet R. (1988), *Domotique 87*, Rapport de recherche IREC 64.2, IREC- EPFL, Lausanne.

Daghini G., Ducret A., Bassand M., Joye D., Amphoux P. *et al.* (1987-1988), *Mémoire collective et urbanisation*, CRÉPU/EAUG, Genève, IREC-EPFL, Lausanne.

Galley F., Bassand M. (1987), *L'ingénieur électricien: sa formation et son insertion professionnelle: approche qualitative*, Rapport de recherche IREC 81, IREC-EPFL, Lausanne.

Galland B., Pedrazzini Y., Amphoux P., Garnier A., Bassand M. (1987), *Jussy-Ville, Jussy-Campagne: la question du logement dans une commune «rurale» genevoise*, Rapport de recherche 74, IREC- EPFL, Lausanne.

Bassand M., Csillaghy J. (éds.) (1987), *Politiques locales et gestion urbaine: recueil d'articles et de communications publiés et présentés par des chercheurs de l'IREC entre 1980-1986*, IREC- EPFL, Lausanne.

Bassand M. (1987), *La dynamique culturelle dans le développement régional: rapport de synthèse*, Rapport de recherche IREC 71, IREC- EPFL, Lausanne, Conseil de l'Europe, Strasbourg.

Rossel P., Bassand M. (1986), *Les réseaux d'une micro-région périphérique*, Rapport de recherche IREC 66.1, IREC- EPFL, Lausanne.

Lorenzi-Cioldi F., Bassand M. (1986), *Une approche typologique des modes d'habiter*, Habitation horizon 2000, IREC- EPFL, Lausanne.

Jeannin A., Bassand M., Jaccoud C., Joye D., Lorenzi-Cioldi F. *et al.* (1986), *Pratiques et représentations télécommunicationnelles des ménages suisses*, ETH Forschungsprojekt MANTO 3.21, ETHZ, Zurich, EPFL, Lausanne.

Jeannin A., Bassand M. (1986), *Quelques aspects sociologiques de la pendularité*, Rapport de recherche IREC 67, IREC- EPFL, Lausanne.

Jaccoud C., Pedrazzini Y., Bassand M., Perrinjaquet R. (1986), *L'adéquation d'un édifice public: le cas du Gymnase cantonal de la Cité (Lausanne)*, Rapport de recherche IREC 59, IREC- EPFL, Lausanne.

Hainard F., Rossel P., Bassand M. (1986), *Cultures et périphéries: approche des marginalités régionales en Suisse, organisation de la culture et processus d'animation socio-culturelle*, Rapport de recherche IREC 57.2, IREC- EPFL, Lausanne.

Galley F., Joye D., Sauer J.-J., Bassand M. (1986), *L'entrée dans la vie professionnelle des diplômés de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne: enquête sur les volées de 1974-1984*, Rapport de recherche IREC 65, IREC- EPFL, Lausanne.

Schuler M., Bassand M. (1985), *La Suisse, une métropole mondiale?*, Rapport de recherche IREC 54, IREC- EPFL, Lausanne.

Joye D., Sauer J.-J., Bassand M. (1985), *La mobilité résidentielle en Suisse*, Rapport de recherche IREC 58, IREC- EPFL, Lausanne.

Jaccoud C., Perrinjaquet R., Bassand M. (1985), *L'expérience de télétravail au CERN: approche qualitative*, Rapport de recherche IREC 50.3, IREC- EPFL, Lausanne.

Hainard F., Rossel P., Bassand M. (1985), *Expérimentation socio-culturelle en périphérie: le bus d'animation culturelle*, Rapport de recherche IREC 57, IREC- EPFL, Lausanne.

Garnier A., Bassand M., Csillaghy J. (1985), *La dynamique des politiques publiques communales en matière économique: le cas de la Suisse et l'exemple de Lausanne*, Rapport de recherche IREC 63, IREC- EPFL, Lausanne.

Corajoud G., Perrinjaquet R., Pedrazzini Y., Bassand M. (1985), *L'adéquation d'un édifice public: le cas de l'Ecole polytechnique fédérale à Ecublens (Lausanne)*, Rapport de recherche IREC 47.3, IREC- EPFL, Lausanne.

Bassand M. (1985), *Une dynamique culturelle multiforme: la Styrie en Autriche*, Conseil de la coopération culturelle, Strasbourg.

Hainard F., Bassand M., Thévoz L. (1984-1985), *Contribution à une approche sociologique de l'arc jurassien*, Rapport de recherche IREC 56, IREC- EPFL, Lausanne.

Chevalier G., Antipas M., Bassand M., Dumont P. (1984), *La mise en œuvre de la réhabilitation du logement des régions de montagne: une politique victime de son succès*, Rapport de recherche IREC 55, IREC- EPFL, Lausanne.

Bassand M., Perrinjaquet R., Jaccoud C., Jeannin A. (1984), *Télécommunications, vie quotidienne et habitation*, Rapport de recherche IREC 50.2, IREC- EPFL, Lausanne.

Bassand M., Perrinjaquet R., Jaccoud C., Jeannin A. (1984), *L'expérience du télétravail au CERN, champs communicationnels, pratiques et représentations communicationnelles des ménages*, ETH Forschungsprojekt MANTO, EPFL, Lausanne; ETHZ, Zurich.

Guindani S., Bassand M. (1983), *L'hôte dans le Jura: analyse sociologique de la transformation d'un habitat rural: le cas des Genevez*, Réhabilitation de l'habitat rural jurassien 8, IREC- EPFL, Lausanne.

Bassand M., Perrinjaquet R., Bourquin J.-F. (1983), *Communication, environnement construit et société*, Rapport de recherche IREC 50.1, IREC- EPFL, Lausanne.

Bassand M., Hainard F., François M., Krebs R. (1983), *Intégration sociale et modes de vie ruraux*, Rapport de recherche IREC 46, IREC- EPFL, Lausanne.

Bassand M. (éds.) (1983), *Les étudiants et leur logement: étude exploratoire*, Rapport de recherche IREC 44, IREC- EPFL, Lausanne.

Babey M., Bassand M., Bonanomi L., Chevalier G., Csillaghy J. *et al.* (1982-1984), *Réhabilitation de l'habitat rural jurassien: le cas des Genevez*, Rapport de recherche IREC 42, IREC- EPFL, Lausanne.

Maillard P., Garnier A., Richert G., Sauer J.-J., Porta M. *et al.* (1982), *Système urbain lausannois: étude d'impact des opérations d'urbanisme du Flon et du Rotillon sur la structure socio-économique du centre urbain et sur l'exode urbain de la ville de Lausanne*, Rapport de recherche IREC 31, IREC-EPFL, Lausanne.

Bassand M. (1982), *Le développement régional endogène: idées, ambiguïtés, espoirs*, Rapport de recherche IREC 45, IREC- EPFL, Lausanne.

Guindani S., Bassand M. (1981), *Maldéveloppement régional et identité: étude sur la décentralisation culturelle en Suisse*, Rapport de recherche IREC 35, IREC- EPFL, Lausanne.

Corajoud G., Lehmann P., Bassand M. (1981), *Cultures et pratiques dans le champ sanitaire*, Rapport de recherche IREC 5.3, IREC- EPFL, Lausanne.

Bassand M. (1980), *La sociologie des groupes: perspectives générales*, Rapport de recherche IREC 24.1, IREC- EPFL, Lausanne.

Bassand M. (éds.) (1979), *Jeunesses rurales: les 15 à 21 ans du Clos-du-Doubs*, Rapport de recherche IREC 10.6, IREC- EPFL, Lausanne.

Michel B., Lehmann P., Bassand M. (1978), *Eléments pour une sociologie de l'habiter*, IREC- EPFL, Lausanne.

Michel B., Bassand M., Lehmann P. (1978), *Voisinage: éléments pour une sociologie de l'habitat*, Rapport de recherche IREC 22, IREC- EPFL, Lausanne.

Christe E., Grandmousin C., Lehmann P., Michel B., Windisch U. *et al.* (1978), *Urbanisation de la périphérie: sociologie d'une micro-région rurale en déclin*, Rapport de recherche IREC 5, IREC- EPFL, Lausanne.

Bassand M., Brulhardt M.-C., Corajoud G., Lehmann P., Muller H. (1978), *Pour une sociologie du champ sanitaire urbain: premières hypothèses*, Rapport de recherche IREC 5.1, IREC- EPFL, Lausanne.

Bassand M., Dumont P., Lalive d'Épinay C. (1976), *Eglise, religion et vie quotidienne: enquête auprès de la population de Délémont*, Université de Genève, Département de sociologie, Genève.

Bassand M., Windisch U. (1972), *Changement social en milieu rural et pouvoir politique: analyse sociologique d'une micro-région*, Université de Genève, Centre de recherche en anthropologie régionale, Genève.

## Chapitres

Kaufmann V., Sager F., Joye D., Ferrari Y., Bassand M. (2001), « Co-ordination of the local policies for urban development and public transportation in four Swiss cities », in European Commission. (éds.), *COST 332- Transport and land-use policies: innovations in institutional arrangements for co-ordination- final report of the action*, Luxembourg: Office for the official publications of the European Communities.

Bassand M. (2001), « Métropoles et métropolisation », in Bassand M., Kaufmann V., Joye D. (éds.), *Enjeux de la sociologie urbaine*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, pp. 3-16.

Bassand M., Kaufmann V. (2000), « Mobilité spatiale et processus de métropolisation: quelles interactions? » in Bonnet M., Desjeux D. (éds.), *Les territoires de la mobilité*, Presses universitaires de France, Paris, pp. 129-140.

Bassand M. (2000), « Pour une théorie de l'urbain et de la métropolisation », in Bolay J.-C. *et al.* (éds.), *De la gestion de l'environnement vers le développement durable urbain: actes du séminaire international Groupe gestion environnement urbain*, IREC- EPFL, Lausanne, pp. 24-32.

Bassand M. (1999), «La Suisse, une métropole», in Walter F. (éd.), *La Suisse comme ville*, Schwabe, Basel, pp. 27-39.

Bassand M. (1999), «Métropoles et métropolisation», in Koch M., Schmid W. A. (éds.), *Die Stadt in der Schweizer Raumplanung: ein Lesebuch- Martin Lendi gewidmet*, vdf, Zurich, pp. 107-113.

Bassand M. (1998), «La métropolisation et ses enjeux STS», in Rossel P., Bassand M., Roy M.-A. (éds.), *Au-delà du laboratoire: les nouvelles technologies à l'épreuve de l'usage*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, pp. 225-235.

Saez G., Bassand M. (1997), «Les recompositions de l'action publique en contexte métropolitain et transfrontalier», in Saez G., Leresche J.-P., Bassand M. (éds.), *Gouvernance métropolitaine et transfrontalière*, L'Harmattan, 1997, Paris, pp. 9-46.

Joye D., Leresche J.-P., Bassand M. (1997), «Vivre en ville: métropolisation et vie quotidienne en Suisse», in *Mélanges: inter- et transdisciplinarité*, Institut universitaire Kurt Bösch, Sion, pp. 85-100.

Bassand M. (1997), «Culture and regional identity», in Raberg P. (éd.), *The Life Region*, Routledge, London, pp. 168-180.

Kaufmann V., Bassand M. (1996), «L'automobilité urbaine: une impasse», in Voyé L. (éd.), *Ville et transactions sociales*, L'Harmattan, Paris, pp. 29-50.

Bassand M. (1996), «Dynamique urbaine et action culturelle», in *Culture et quartiers, volume 1: concepts et références*, Conseil de l'Europe, Conseil de la coopération culturelle, Strasbourg, pp. 117-127.

Bassand M. (1996), «La métropolisation et ses acteurs», in Jaccoud C., Schuler M., Bassand M. (éds.), *Raisons et déraisons de la ville: approches du champ urbain*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, pp. 69-81.

Rossel P., Bassand M. (1995), «Métropoles et métropolisations: à la croisée de la gestion technique et de la construction sociale», in Leresche J.-P., Joye D., Bassand M. (éds.), *Métropolisations: interdépendances mondiales et implications lémaniques*, Georg, Genève, pp. 19-42.

Leresche J.-P., Joye D., Bassand M. (1995), «Métropole lémanique: mode d'emploi», in Leresche J.-P., Joye D., Bassand M. (éds.), *Métropolisations: interdépendances mondiales et implications lémaniques*, Georg, Genève, pp. 305-311.

Joye D., Leresche J.-P., Bassand M. (1995), «Les acteurs de la métropole lémanique, entre localisme et cosmopolitisme», in Leresche J.-P., Joye D., Bassand M. (éds.), *Métropolisations: interdépendances mondiales et implications lémaniques*, Georg, Genève, pp. 275-294.

Bassand M. (1995), «Les enjeux de la métropolisation», in Leresche J.-P., Joye D., Bassand M. (éds.), *Métropolisations: interdépendances mondiales et implications lémaniques*, Georg, Genève, pp. 1-15.

Bassand M. (1995), «Famille et voisinage», in *Les espaces de la famille: actes du Colloque de l'Association internationale des sociologues de langue française*, Université de Liège, Liège, pp. 185-193.

Bassand M. (1995), «La società programmata e il possibile federalismo», in Gili A., Ratti R. (éds.), *Federalismo in cammino: verso quali scenari?*, Dadò, Locarno, Coscienza svizzera, Bellinzona, pp. 55-66.

Kaufmann V., Bassand M. (1994), «Les défis des transports urbains», in *Quels transports urbains pour demain?: journées du 11 novembre 1993 à Fribourg et du 19 novembre 1993 à Lausanne*, SIA, Zurich, pp. 77-85.

Bassand M. (1994), «La métropolisation du monde», in *Les hommes, leurs espaces et leurs aspirations: hommage à Paul-Henry Chombart de Lauwe*, L'Harmattan, Paris, pp. 135-150.

Bassand M. (1994), «Du visible et du caché dans les dynamiques urbaines», in Bassand M., Leresche J.-P. (éds.), *Les faces cachées de l'urbain*, P. Lang, Berne, pp. 7-19.

Leresche J.-P., Bassand M. (1993), «Métropole lémanique: une nouvelle dynamique urbaine», in *Métropoles en déséquilibre?*, Economica, Paris, pp. 137-172.

Bassand M. (1993), «The metropolisation of the world», in *Regional Question in Europe / Question régionale en Europe*, European institute for regional and local development, Varsow, pp. 17-32.

Bassand M., Joye D. (1992), «Politiques culturelles d'Europe: mesures éatiques ou transactions sociales?» in Blanc M. (éd.), *Pour une sociologie de la transaction sociale*, L'Harmattan, Paris, pp. 235-259.

Bassand M. (1992), «Changement social et transformations techniques», in Bassand M., Galland B., Joye D. (éds.), *Transformations techniques et société*, P. Lang, Berne, pp. 15-40.

Bassand M., Perrinjaquet R. (1991), «Famille, logement et habitat», in Fleiner-Gerster T. et al. (éds.), *Familles en Suisse*, Editions universitaires de Fribourg, pp. 243-260.

Bassand M. (1991), «La dynamique de l'identité régionale», in *Pratiques des solidarités: hommage au Professeur Roger Girod*, Réalités sociales, Lausanne, pp. 265-277.

Rossel P., Bassand M., Hainard F. (1990), «Identité et animation: quelques remarques théoriques», in Gonthier M.-O. (éd.), *Images de la Suisse / Schaulplatz Schweiz*, Société suisse d'ethnologie, Berne, pp. 23-34.

Bassand M., Rossel P. (1989), «Création architecturale, identité régionale et résistance: le Tessin et ses architectes», in Bassand M., Sarquis J. (éds.), *Creatividad, arquitectura, interdisciplina = Créativité, architecture, interdisciplinarité*, FADU- UBA, Buenos Aires, IREC- EPFL, Lausanne, pp. 335-356.

Bassand M. (1989), «Communication in cultural and regional development», in Ernste H., Jaeger C. (éds.), *Information society and spatial structure*, Belhaven Press, London, pp. 71-90.

Bassand M. (1989), «Les facettes multiples de la dynamique locale», in Bassand M., Bridel L. (éds.), *Colloque européen sur «La dynamique locale et sa gestion»*, Commission nationale suisse pour l'UNESCO, Berne, pp. 9-16.

Rossel P., Bassand M. (1988), «L'autonomie à travers le prisme Albert Meister», in *L'autogestion, disait-on!*, Presses universitaires de France, Paris, pp. 9-34.

Perrinjaquet R., Bassand M. (1988), «Concepts architecturaux et demandes des habitants face à la maison du futur», in Amphoux P., Perrinjaquet R., Jaccoud C. (éds.), *Domotique 87: l'intelligence de l'habitat?*, IREC- EPFL, Lausanne, pp. 50-62.

Perrinjaquet R., Bassand M. (1988), «Cultures novatrices, espaces et dynamique sociale en Suisse», in Chombart De Lauwe P.-H. (éd.), *Culture-action des groupes dominés*, L'Harmattan, Paris, pp. 94-118.

Joye D., Bassand M., Schuler M. (1988), «Ségrégations et différenciations dans les agglomérations», in Bassand M., Joye D., Schuler M. (éds.), *Les enjeux de l'urbanisation*, P. Lang, Berne, pp. 97-111.

Gerosa P. G., Bassand M., Racine J.-B. (1988), «L'urbain et l'idéologie», in Bassand M., Joye D., Schuler M. (éds.), *Les enjeux de l'urbanisation*, P. Lang, Bern, pp. 113-133.

Bassand M., Joye D., Schuler M. (1988), «L'urbanisation de la Suisse: faits et perspectives», in Bassand M., Joye D., Schuler M. (éds.), *Les enjeux de l'urbanisation*, P. Lang, Berne, pp. 51-68.

Bassand M., Joye D., Racine J.-B., Schuler M. (1988), «Les enjeux de l'urbain: pour un nouveau débat?», in Bassand M., Joye D., Schuler M. (éds.), *Les enjeux de l'urbanisation*, P. Lang, Bern, pp. 303-313.

Bassand M., Joye D., Racine J.-B., Schuler M. (1988), «Die städtische Herausforderung: ein neuer Ansatz?» in Bassand M., Joye D., Schuler M. (éds.), *Les enjeux de l'urbanisation*, P. Lang, Bern, pp. 315-325.

Bassand M., Black P. (1988), «Perspectives: peut-on être citoyen européen?» in *Colloque expérimental «Civis europaeus sum: quelle culture, quelles finalités?»* Conseil de la coopération culturelle, Strasbourg, pp. 176-184.

Garnier A., Bassand M., Csillaghy J. (1987), «L'action économique de la ville de Lausanne», in *L'action économique des grandes villes en France et à l'étranger: actes du colloque international tenu à Orléans les 11 et 12 décembre 1985*, Economica, Paris, pp. 111-145.

Royer C., Hainard F., Bassand M. (1986), «Le Jura dans la mémoire collective des Jurassiens: diversités culturelles des populations jurassiennes», in Boichard J. (éd.), *Le Jura: de la montagne à l'homme*, Privat, Toulouse; Payot, Lausanne, pp. 281-309.

Hainard F., Bassand M. (1986), «Diversités chez les Suisses: culture technique, valeurs paysannes et mobilité spatiale», in Boichard J. (éd.), *Le Jura: de la montagne à l'homme*, Privat, Toulouse; Payot, Lausanne, pp. 281-309.

Bassand M. (1986), «La mobilité spatiale, un phénomène macroscopique», in *La théorie de l'espace humain: transformations globales et structures locales*, Centre de recherche en architecture et architecturologie, Genève, pp. 108-121.

Bassand M. (1986), «Algumas observações para uma abordagem interdisciplinar do espaço», in Santon M., Souza M. A. A. (éds.), *O espaço interdisciplinar*, Nobel, São Paulo, pp. 133-139.

Bassand M. (1986), «The socio-cultural dimension of self-reliant development», in Bassand M., Brugger E. A. (éds.), *Self-reliant development in Europe*, Gower, Aldershot, pp. 130-145.

Chevalier G., Antipas M., Bassand M., Dumont P. (1985), «L'amélioration du logement de montagne: l'analyse d'une action et l'application d'une politique», in Hänni H. D. (éd.), *Raumordnungspolitik im Vollzug: Anspruch und Wirklichkeit / Politique d'organisation du territoire: impératifs et réalités*, Rüegger, Grünsch, pp. 177-216.

Bassand M., Perrinjaquet R. (1985), «La politique locale», in Germann R. E., Weibel E. (éds.), *Handbuch Politisches System der Schweiz: Band 3: Föderalismus = Manuel Système politique de la Suisse: vol. 3: Fédéralisme*, P. Haupt, Berne, pp. 201-219.

Schuler M., Hainard F., Bassand M., Brulhardt M.-C. (1984), «Les dimensions structurelles et spatiales de mobilité professionnelle et sociale en



Suisse», in Brugger E. A. (éds.), *Arbeitsmarktentwicklung: Schicksalsfrage der Regionalpolitik? / Evolution du marché de l'emploi: destin de la politique régionale?*, Rüegger, Diessenhofen, pp. 121-151.

Bassand M. (1984), «The neighbourhood: an experimental theater of daily life», in Peachey P., Bodzenta E. et al. (éd.), *The Residential Areal Bond: Local Attachments in Delocalized Societies*, Irvington, New York, pp. 273-303.

Bassand M. (1984), «Dynamique régionale et identité», in Brugger E. A. (éd.), *Umbruch im Berggebiet / Les régions de montagne en mutation*, P. Haupt, Berne, pp. 479-498.

Bassand M. (1984), «La région urbaine: un ordre social et spatial nouveau», in *L'homme dans la ville: cours général public 1983-1984*, Payot, Lausanne, pp. 149-158.

Bassand M. (1983), «Les transformations socio-économiques et politiques d'une région: le Jura», in *Espaces, pouvoir, architecture, création*, Presses et publications de l'Université de Paris VIII Vincennes, Saint-Denis.

Bassand M. (1982), «Les conflits, facteurs de structuration des villes / Konflikte, Strukturierungsfaktoren der Städte», in conseil des Ecoles polytechniques fédérales (éds), *La ville, expression de dialogue et de conflit / Die Stadt als Ausdrucksform von Dialog und Konflikt*, IREC- EPFL, Lausanne, pp. 31-50.

Bassand M., Guindani S. (1981), «L'identité collective ou les aspects culturels du développement régional», in OEPR (éd.), *Strategische Erörterungen zur Regional- und Strukturpolitik / La Suisse et le pari régional*, Dreisprachen Verlag, Lugano-Porza, pp. 26-36.

Bassand M. (1981), «L'identité régionale, un concept carrefour», in Bassand M. (éd.), *L'identité régionale: contributions à l'étude des aspects culturels du développement régional*, Georgi, Saint-Saphorin, pp. 3-24.

Bassand M. (1981), «Structure of regional power and development», in Kuklinski A. (éd.), *Polarized Development and Regional Policies*, Mouton, The Hague, pp. 248-261.

Bassand M. (1974), «Développement urbain et crise du logement», in *Contribution à l'analyse sociologique de la Suisse: actes du 2<sup>e</sup> Congrès de la Société suisse de sociologie*, Société suisse de sociologie, Genève, pp. 41-49.

## Articles

Schuler M., Bassand M. (2004), «Auf dem Weg zur Schweiz im Jahr 2030 vier Szenarien», in *Informationen zur Raumentwicklung*, no 1/2, pp. 49-58.

Schuler M., Bassand M., Jemelin C. (2001), «La Suisse et son territoire à l'horizon 2030», in *Territoires 2020*, no 3, pp. 155-166.

Bassand M. (2000), «L'enfant, l'urbain et la société», in *Bulletin des médecins suisses*, 81, no 24, pp. 1323-1326.

Joye D., Meury M., Bassand M., Compagnon A., Stein V. (1999), «Des espaces publics à Genève: fréquentations et représentations», in *Revue économique et sociale*, no 4, pp. 271-283.

Bassand M., Stein V., Compagnon A., Joye D., Meury M. (1999), «Les espaces publics urbains», in *Revue économique et sociale*, no 4, pp. 241-251.

Bassand M., Joye D. (1999), «L'usager, un acteur complexe», in *Urbanisme*, no 307, pp. 55-60.

Bassand M. (1999), «Métropolisation et changement de société», in *Humanisme et entreprise*, no 233, pp. 1-20.

Bolay J.-C., Cartoux S., Cunha A., Du T. T. N., Bassand M. (1997), «Sustainable development and urban growth: precarious habitat and water management in Ho Chi Minh City, Vietnam», in *Habitat International*, 21, no 2, pp. 185-197.

Bassand M. (1995), «L'enfant et la dynamique urbaine: approche sociologique», in *Architecture et comportement*, 11, no 1, pp. 43-53.

Kaufmann V., Bassand M. (1994), «Mobilité quotidienne et pratiques modales: esquisse théorique», in *Revue suisse de sociologie*, 20, no 2, pp. 355-370.

Bassand M., Rossel P. (1994), «Swissmetro pour repenser notre vision de la Suisse», in *Polyrama*, no 96, pp. 28-29.

Leresche J.-P., Joye D., Bassand M. (1993), «La métropole lémanique dans tous ses états», in *Revue économique et sociale*, 51, no 1, pp. 23-40.

Bassand M. (1993), «Ville: le dialogue impossible», in *Choisir*, no 397, pp. 22-25.

Bassand M., Galland B. (1991), «Dynamique des réseaux et société», in *Cadmos: nouvelle revue européenne*, no 56, pp. 28-38.

Bassand M., Rossel P. (1990), «Métropoles et réseaux», in *Espaces et sociétés*, no 57/58, pp. 196-208.

Guindani S., Bassand M. (1989), «Bundesforschungsanstalt für Länderkunde und Raumordnung», in *Informationen zur Raumentwicklung*, no 6-7, pp. 485-493.

Bassand M., Perrinjaquet R., Amphoux P. (1989), « Exploration prospective de l'habiter », in *Espaces et sociétés*, no 52/53, pp. 33-50.

Bassand M. (1989), « Habitat rural et maison paysanne dans une région périphérique de Suisse », in *Architecture et comportement*, 5, no 1, pp. 41-61.

Perrinjaquet R., Bassand M. (1988), « Les significations du logement », in *Les cahiers médico-sociaux*, 32, no 3-4, pp. 101-106.

Joye D., Bassand M., Schuler M. (1988), « La diversité des mobilités », in *Espaces et sociétés*, no 54/55, pp. 35-49.

Bassand M., Joye D., Schuler M. (1987), « Une Suisse métropolitaine ? » in *Polyrama*, no 75, pp. 12-15.

Bassand M., Galland B. (1987), « La métamorphose du phénomène urbain », in *Cahier / Alliance culturelle romande*, no 34, pp. 154-155.

Perrinjaquet R., Amphoux P., Bassand M. (1986-1987), « Les usages du temps et le monde des objets dans le logement de demain », in *Architecture et Comportement*, 3, no 1, pp. 71-86.

Bassand M. (1986), « Espaces publics et circulation modérée / Öffentlicher Raum und Verkehrsberuhigung », in *Sauvegarde / Heimatschutz*, no 4, pp. 1-4.

Joye D., Bassand M., Sauer J.-J. (1985), « Wer zügelt und warum ? » in *Wohnen in der Schweiz*, Schriftenreihe Wohnungswesen, no 34, pp. 241-265.

Joye D., Bassand M. (1985), « Fédéralisme et nouveaux mouvements sociaux : la société helvétique », in *Echanges*, no 189, pp. 2-6.

Hainard F., Thévoz L., Bassand M. (1985), « Le pouvoir local face à la crise économique : l'exemple des collectivités publiques locales et régionales de l'arc jurassien en Suisse », in *Anthropologie et sociétés*, 9, no 2, pp. 151-169.

Bassand M., Perrinjaquet R. (1985), « Habitation et habitants », in *Werk, Bauen + Wohnen*, no 10, pp. 78-85.

Bassand M. (1985), « Quelques aspects de la politique fédérale du logement », in *Revue française des affaires sociales*, 39, no 4, pp. 69-82.

Bassand M. (1985), « Quelques tendances récentes et futures de l'urbanisation », in *DISP*, no 80-81, pp. 56-59.

Bassand M. (1985), « Structuration sociale et spatiale du phénomène urbain contemporain », in *Annuaire suisse de science politique / Schweizerisches Jahrbuch für politische Wissenschaft*, 25, pp. 33-44.

Perrinjaquet R., Corajoud G., Bassand M. (1984), «Wie sich zurechtfinden?: Evaluation einer technischen Hochschule an der Schwelle einer neuen Baustaple», in *Aktuelles Bauen*, no 19, pp. 44-52.

Bassand M. (1984), «Architecture: des facettes de la formation aux exigences de la profession», in *Polyrama*, no 63, pp. 32-34.

Bassand M. (1984), «Logement et santé: problématique introductive», in *Les cahiers médico-sociaux*, 28, no 1, pp. 5-7.

Bassand M., Guindani S. (1983), «Maldéveloppement régional et luttes identitaires», in *Espaces et sociétés*, no 42, pp. 13-26.

Bassand M., Brulhardt M.-C. (1983), «La mobilité spatiale: un processus social fondamental», in *Espace, populations, sociétés*, no 1, pp. 49-54.

Bassand M. (1983), «Urbanisme et Santé», in *Les cahiers médico-sociaux*, 27, no 4, pp. 271-311.

Bassand M. (1983), «Le citadin, un pantin dans une société programmée: les variations du phénomène urbain», in *Polyrama*, no 57, pp. 11-15.

Bassand M. (1983), «Habitat et santé: problématique introductive», in *Les cahiers médico-sociaux*, 27, no 4, pp. 271-274.

Bassand M. (1983), «Le maldéveloppement régional en Suisse: problèmes et perspectives», in *Civitas*, no 1-2, pp. 5-8.

Bassand M. (1983), «Maldéveloppement régional et identité», in *Sauwegrade / Heimatschutz*, no 3, pp. 18-20.

Bassand M. (1983), «Région urbaine, quartier et démocratie», in *Die Stadt / Les villes*, no, pp. 12-18.

Michel B., Bassand M., Lehmann P. (1982), «Le voisinage: un théâtre expérimental de la vie quotidienne», in *Espaces et sociétés*, no 41, pp. 51-69.

Lalivé d'Épinay C., Bassand M., Christe E., Gros D. (1982), «Persistance de la culture populaire dans les sociétés industrielles avancées», in *Revue française de sociologie*, 23, no 1, pp. 87-109.

Bassand M., Chevalier G., Zimmermann E. (1982), «Evaluation d'une politique fédérale d'encouragement à la construction de logements», in *Habitation*, no 10, pp. 5-12.

Bassand M., Brulhardt M.-C., Schuler M. (1982), «Mobilité spatiale: flux et pratiques», in *DA informations*, no 54, pp. 1-11.

Bassand M. (1982), « Le kaléidoscope urbain », in *Architecture et comportement*, 2, no 2, pp. 151-170.

Bassand M. (1982), « Les villes et leurs quartiers : mythes et réalités », in *Civitas*, 37, no 4-5, pp. 1982.

Brulhardt M.-C., Bassand M. (1981), « La mobilité spatiale en tant que système », in *Revue suisse d'économie politique et de statistique*, no 3, pp. 505-519.

Bassand M., Michel B. (1981), « Nouvelles perspectives sur le voisinage », in *Contact: journal of urban and environmental affairs / Revue d'aménagement et d'urbanisme*, 13, no 2-3, pp. 61-73.

Bassand M., Chevalier G., Zimmermann E. (1980-1981), « La mise en œuvre d'une politique du logement : pour une approche globale et évaluative des politiques publiques », in *Architecture et Comportement*, 1, no 3-4, pp. 309-326.

Bassand M., Ryser J. (1980), « La mise en œuvre des politiques publiques relatives à l'espace : problématique », in *Architecture et comportement*, 1, no 3-4, pp. 185-200.

Bassand M., Guindani S. (1980), « Culture et développement régional : problématique et premiers résultats d'une recherche », in *Die Region / La région / La regione*, no 4, pp. 31-37.

Bassand M. (1980), « Quelques brèves remarques pour une approche interdisciplinaire de l'espace », in *Espace géographique*, 9, no 4, pp. 299-301.

Bassand M. (1980), « Problèmes et tendances de la recherche sur la politique locale », in *Annuaire suisse de science politique / Schweizerisches Jahrbuch für politische Wissenschaft*, 20, pp. 39-61.

Bassand M. (1979), « La mobilité spatiale », in *La vie économique*, 52, no 4, pp. 201-202.

Lalivé d'Épinay C., Christe E., Bassand M. (1978), « Structure sociale et système des loisirs », in *Revue suisse de sociologie*, 4, no 3, pp. 139-177.

Bassand M., Lalivé d'Épinay C. (1978), « Loisir et automobile : conception globale suisse des transports (CGST) », in *Strasse und Verkehr / Route et trafic*, no 3, pp. 87-88.

Bassand M. (1978), « Éléments pour une sociologie de la communauté locale », in *Annuaire de l'aménagement du territoire (Grenoble)*, 9, pp. 11-30.

Bassand M. (1978), «Les institutions communales: un rouage fondamental des systèmes politiques cantonaux», in *Annuaire suisse de science politique / Schweizerisches Jahrbuch für politische Wissenschaft*, 18, pp. 167-181.

Lalivé d'Épinay C., Bassand M. (1976), «Vie religieuse et sécularisation: éléments théoriques et application à une ville moyenne suisse», in *Revue suisse de sociologie*, 2, no 3, pp. 83-117.

Bassand M. (1976), «Le séparatisme jurassien: un conflit de classes et/ou un conflit ethnique?» in *Cahiers internationaux de sociologie*, 61, pp. 221-246.

Bassand M. (1975), «The Jura Problem», in *Journal of Peace Research*, 12, no 2, pp. 139-150.

Bassand M. (1975), «La politique de la production de l'espace», in *Revue suisse de sociologie*, no 1, pp. 39-65.

Bassand M., Windisch U. (1974), «La structure du pouvoir communal d'une micro-région rurale en changement: le Clos-du-Doubs en Suisse», in *Sociologia Ruralis*, 14, no 3, pp. 142-157.

Bassand M. (1974), «Développement urbain et logement: la situation de Genève», in *Annales du Centre de recherche sociale*, no 2, pp. 3-73.

Bassand M. (1974), «La dynamique du système des collectivités territoriales», in *Current Sociology / Sociologie contemporaine*, 22, no 1-3, pp. 299-329.

Bassand M. (1973), «Développement urbain et aliénation», in *Civitas*, 28, no 11, pp. 733-738.

Kellerhals J., Bassand M., Wirth G. (1972), «Immigration urbaine et évolution des idéaux familiaux», in *Cahiers Vilfredo Pareto*, 10, no 27, pp. 207-225.

Bassand M., Windisch U. (1971), «Changement social et structure du pouvoir», in *Cahiers Vilfredo Pareto*, no 25, pp. 73-91.

Bassand M. (1971), «Urbanisation et loisirs», in *Society and Leisure*, 3, no 1, pp. 5-19.

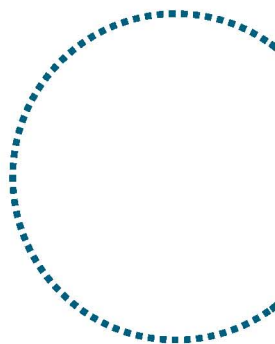
Bassand M. (1970), «Urbanisation et loisirs», in *Society and Leisure*, 2, no 3, pp. 65-78.

Bassand M., Lalivé d'Épinay C., Thoenig J.-C. (1966), «Systèmes techniques et systèmes sociaux: étude comparative de trois ateliers industriels», in *Travaux sociologiques I*, no 3, pp. 83-117.

Bassand M. (1965), «La sociologie en Suisse», in *Information sur les sciences sociales*, 4, no 2, pp. 86-110.



Par sa pensée pionnière et originale, Michel Bassand a marqué la sociologie urbaine européenne. Cet ouvrage propose une synthèse de ses principaux apports, des recherches sur les régions périphériques à celles décrivant les multiples facettes du phénomène de métropolisation, en passant par des travaux plus conceptuels sur la mobilité ou plus descriptifs comme la définition des agglomérations. Il s'articule autour de quatre ingrédients: une introduction problématisée autour de la pensée de Michel Bassand et ses trajectoires, un dialogue à caractère biographique avec le sociologue complété par une série d'encadrés consacrés aux auteurs, aux thèmes, aux institutions ou aux lieux cités lors des interviews, la reproduction de cinq de ses articles majeurs et une bibliographie complète de ses publications. Ce voyage au centre de la pensée et de la production de Michel Bassand s'adresse au large public de sociologues, urbanistes, architectes, géographes, économistes et étudiants intéressés par les sciences sociales et les questions urbaines.



ISBN 978-2-88074-762-6



9 782880 747626 >